TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma
général
d'aménagement
de la France

l'enjeu péri-urbain

activités, modes de vie

83

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

schéma
général
d'aménagement
de la France

l'enjeu péri-urbain

activités, modes de vie

DECEMBRE 1981

© La Documentation Française - Paris 1981
ISBN : 2-11-000721-4

Avant-propos

Pendant un quart de siècle, après le deuxième conflit mondial, la France a connu une phase d'intense croissance économique qui a entraîné sur l'espace un ample mouvement d'urbanisation. Le développement urbain s'est polarisé alors sur les plus grandes villes du pays et sur l'agglomération parisienne. Il s'est effectué de manière concentrée et dense par l'édification de grands ensembles collectifs. Aussi le phénomène de la banlieue s'est-il étendu durant ces années aux agglomérations de province, au point qu'actuellement le nombre des banlieusards provinciaux est plus important que celui des banlieusards parisiens. La politique urbaine de l'aménagement du territoire s'est efforcée d'organiser et d'infléchir ces mouvements en adoptant un ensemble de mesures destinées à freiner l'expansion parisienne, à promouvoir le développement des huit métropoles d'équilibre et à moderniser le tissu des villes moyennes du pays.

Le nouvel éclatement spatial des villes

La décennie 70 a vu se mettre progressivement en place de nouvelles dynamiques démographiques, économiques et sociales. Le rythme des croissances économique et démographique a diminué. La crise du logement a perdu de son acuité du fait même des huit millions de logements construits de 1945 à 1975. C'est dans ce nouveau contexte général que les structures du peuplement urbain tendent à se modifier. Si l'urbanisation de la société progresse avec moins d'intensité qu'avant, elle admet des formes spatiales différentes, plus diffuses, plus éclatées, plus extensives, souvent comprises dans un environnement rural. Ce sont précisément les communes rurales des zones de peuplement industriel et urbain qui connaissent les taux de croissance démographique les plus élevés au sein des aires urbaines. Actuellement ces localités peuvent se situer à 20 ou 30 km des centres urbains, d'où leur désignation de communes péri-urbaines.

Les pouvoirs publics ont pu examiner la portée et les effets de cette extension péri-urbaine des villes à l'occasion ds travaux de la commission présidée par M. Mayoux et qui ont été rassemblés dans le rapport « Demain, l'espace » (1). Ces analyses ont privilégié les aspects résidentiels, et ont porté plus particulièrement sur les conséquences de la demande de maisons individuelles en accession à la propriété dans ces zones péri-urbaines : tensions foncières, augmentation des dépenses publiques locales, nouveaux types d'équipements à réaliser, rapports liant les élus locaux, les habitants et les divers constructeurs de maisons, pas exemple.

Toutefois, il importe pour l'aménagement du territoire de mieux cerner encore la spécificité tant économique que sociale de ce nouveau type

(1) La Documntation Française 1979.

d'espace pour en apprécier son devenir possible. Se développe-t-il réellement une nouvelle organisation des espaces urbains sur des aires bien plus élargies que précédemment ? Quels sont les facteurs qui jouent en ce sens, et quelles sont les conditions de ce remodelage des formes urbaines ? S'agit-il d'un mouvement structurel et durable, susceptible de modifier les rapports des villes aux campagnes ? Est-ce la ville qui se ruralise ; est-ce la ville qui poursuit l'élargissement spatial de son influence ? Ces zones préfigurent-elles les futures banlieues du siècle prochain ? Les centres urbains traditionnels se videront-ils ?

Dans certains pays étrangers, comme en Grande-Bretagne ou en République fédérale d'Allemagne, plus densément peuplés que la France, le même phénomène déjà un peu plus ancien a été perçu comme un renouveau rural, essentiellement de nature résidentielle. Cependant aux Etats-Unis le desserrement de l'habitat urbain s'est accompagné aussi d'un desserrement des activités urbaines et notamment industrielles, d'où une crise aigüe, spectaculaire et durable des centres urbains américains.

Afin d'apporter des éléments de réponses à ces questions globales, il est apparu utile d'enquêter de façon empirique et non exhaustive cette nouvelle réalité péri-urbaine française dans deux domaines : sociologique et économique.

Une première approche, sociologique a été conduite par C. Bidou et Y. Lebot, attachés au Centre de recherche sur le Bien-Etre (CEREBE). Elle a procédé à l'examen des comportement et attitudes des nouveaux habitants de ces tissus péri-urbains à l'égard d'une part de la centralité de la ville dont ils dépendent, et d'autre part des conditions d'exercice de leur citoyenneté locale. Six communes suburbaines ont été choisies pour rendre compte en partie de la diversité des situations existantes : communes périphériques habitées par des citadins depuis plus ou moins longtemps, proches de villes de taille différente, encore fortement agricole ou pas... Il s'agit d'Epinay-sous-Sénart (agglomération parisienne), d'Avion (agglomération de Lens), de Plougastel-Daoulas (agglomération de Brest), de Saint-Gély-du-Fesc et de Juvignac (agglomération de Montpellier) et de Saint-Gervais (agglomération de Blois). Un rapport de synthèse présente les enseignements majeurs, et est suivi par les six monographies locales.

Mais ces espaces suburbains sont marqués de manière particulièrement visible par l'habitat, par les maisons individuelles, isolées ou regroupées dans des lotissements, et bien moins par les petits établissements industriels disséminés qui y existent pourtant. Cet aspect économique des zones péri-urbaines a fait l'objet d'une deuxième étude, confiée à J.-P. Laborie, professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail. Elle a consisité à analyser le desserrement des activités entre 1968 et 1979 dans les espaces suburbains autour de Mulhouse, de Toulouse, d'Albi, de Carmaux, de Castres, de Mazamet, au Nord-Ouest et à l'Est de Lyon. Au-delà de la phase du repérage spatial précis de ces opérations, il a été possible de procéder à une enquête par interviews auprès d'un échantillon de chefs d'établissement concernés pour évaluer les causes et les stratégies relatives à ces déplacements. Le premier rapport présenté ci-après expose les conclusions essentielles de cette recherche.

Sans chercher à dresser un résumé par trop sommaire des deux textes qui suivent il est possible de reprendre un certain nombre de questions examinées pour discerner les tendances d'avenir. Deux aspects fondamentaux méritent d'être soulignés : le marquage social spécifique de ce type d'espace en cours d'appropriation par les couches moyennes de la société, et la localition privilégiée d'entreprises dynamiques de taille réduite dans ces franges urbaines.

Péri-urbanisation et enjeux socio-culturels

Actuellement ces espaces péri-urbains sont essentiellement des espaces résidentiels peuplés par deux types d'habitants : les résidents d'origine, intégrés à une société rurale et agricole en forte mutation, et les nouveaux arrivés appartenant plutôt aux couches moyennes de la société. Ces derniers n'ont pas tous les mêmes projets vis-à-vis de leur insertion socio-politique locale. Certains, tels les cadres supérieurs ou ceux exerçant une profession libérale, envisagent leur nouvelle localisation périphérique uniquement comme une étape transitoire de leur cursus résidentiel. Ils conservent leurs attaches multiples dans les centres des villes ; à terme, une fois leurs enfants élevés, ils pensent retrouver un logement dans le tissu dense ds agglomérations. D'autres, au contraire, comme les cadres moyens, les employés ou les ouvriers qualifiés, s'investissent davantage dans leur habitat péri-urbain, souvent une maison individuelle en accession à la propriété. Ils souhaitent y rester de manière durable et y aménager au mieux leurs conditions locales d'existence. Ce groupe d'habitants se montre particulièrement dynamique pour s'insérer sur place, en se rassemblant dans des associations diverses, en demandant des équipements collectifs de nature urbaine, en tentant même de s'approprier le pouvoir local, et de l'adapter à leurs intérêts. Les enjeux sur l'affectation du territoire communal, rendus explicites lors de l'élaboration des plans d'occupation des sols (POS), illustrent bien les clivages sociaux existant entre ces nouveaux arrivés et les premiers habitants.

Il est clair que cet espace phériphérique, lieu de rencontre de la société rurale et de la société urbaine, est le support d'une intense transformation à la fois sociale mais aussi culturelle politique et économique. Il est significatif que les nouveaux habitants de ces espaces, soumis à d'importantes migrations alternantes quotidiennes, ne se considèrent nullement comme des banlieusards, qu'ils valorisent plutôt leurs aspirations à un nouvel enracinement territorial, centrées sur leur vie et activités familiales, de voisinage, et qu'ils ne vivent pas comme une contrainte trop pesante leur dépendance économique au regard de centres d'emplois éloignés. Cette valorisation du territoire résidentiel et familial se réalise semble-t-il au détriment d'une identification plus directement socio-professionnelle. Toutefois ce processus a pu se développer dans un contexte de croissance économique caractérisé en partie par une augmentation progressive du temps non consacré au travail, par l'élévation du pouvoir d'achat et du taux de motorisation, par des coûts énergétiques faibles, et enfin par la recherche possible d'un meilleur cadre de vie.

Extension de la division du travail à l'espace péri-urbain

Ces facteurs ont favorisé ces quinze dernières années un desserrement résidentiel autour des villes, qui a été plus intense que le mouvement similaire concernant les implantations périphériques d'activités. Cependant l'approche géographique et économique de J.-P. Laborie permet de se demander si, à l'avenir, le desserrement des structures productives urbaines, ou de certaines de ses composantes, ne risque pas d'être assez sensible au point de corriger l'image présente, essentiellement résidentielle, des espaces péri-urbains. Il est possible que dans une phase de croissance ralentie la dynamique résidentielle de ces zones se tempère, et qu'au contraire se mette en place une nouvelle topographie des établissements économiques au sein de ces franges urbaines. La

déconcentration des aires d'activités et d'emplois suivrait alors dans le temps celle de l'habitat, constituant peu à peu de nouveaux bassins d'emploi spécifiques au pourtour des villes.

L'analyse de la dimension économique récente des espaces suburbains révèle que les entreprises qui s'y localisent comptent parmi les plus dynamiques, et qu'elles intègrent dans leurs procès productifs une division technico-spatiale du travail accrue. A ce titre, le phénomène du desserrement des activités doit être considéré comme un élément durable, entraînant un remodelage de la physionomie économique des villes, et situant les espaces péri-urbains à une place spécifique, voire autonome.

Il apparaît en effet qu'une division des tâches productives affecte la totalité de l'espace urbanisé. Les centres urbains traditionnels se spécialisent dans les fonctions de direction, d'études, de gestion, de commercialisation et de communication, requérant des emplois qualifiés, diversifiés et de nature tertiaire. Les banlieues anciennes, agglomérées et denses, connaissent à la fois un maintien des établissements de production spécialisée, soumis à un processus intense de rationalisation, provoquant une contraction de l'emploi industriel, et une disparition progressive des fabrications plus banales, remplacées par des fonctions de stockage et de commercialisation. Dans les espaces péri-urbains se concentrent plutôt des petites et moyennes entreprises, aux établissements très productifs et modernisés. Enfin dans les espaces ruraux proches se localisent les industries de main-d'œuvre, aux productions non spécialisées, employant un personnel peu qualifié, et souvent féminin. Ainsi des centres aux périphéries urbaines se mettent progressivement en place des tissus économiques spécifiques, et hiérarchisés au regard des fonctions industrielles exercées et des qualifications d'emplois requises. L'unicité des bassins d'emplois urbains semble à terme devoir être remise en cause. Il est certain, par ailleurs, que ce seront les entreprises les plus dynamiques qui s'efforceront de maîtriser au mieux cette division spatiale du travail, en dissociant dans l'espace leurs diverses fonctions. Ce seront ces mêmes entreprises qui intégreront le plus rapidement possible les innovations technologiques porteuses d'une division technique accrue du travail. Il est donc probable qu'à l'avenir l'espace péri-urbain soit partiellement le support privilégié de ces entreprises, entraînant une réorganisation des bassins d'emplois existants.

Les communes en cours de mutation, passant assez rapidement d'un statut rural à une situation péri-urbaine, ou d'une position péri-urbaine à une intégration urbaine, connaissent souvent des difficultés spécifiques. En effet, il est rare qu'il y ait adéquation satisfaisante et concomitante entre trois variables qui ont leur inertie propre : la structure socio-professionnelle des habitants, la nature des emplois disponibles localement et l'environnement physique naturel et bâti. Il en résulte des tensions particulières qui contraignent les collectivités locales à adopter telle ou telle politique : aménagement de nouvelles zones d'activités, sélection du type d'entreprises accueillies, interventions sur le tissu foncier et urbain, définition d'une stratégie fiscale. L'étude montre, par exemple, l'importance croissante de la fiscalité locale comme facteur nouveau de la localisation des activités dans les espaces péri-urbains, alors même que les municipalités se voient attribuer une plus grande responsabilité dans le vote des taux d'imposition.

Par ailleurs, il apparaît que le phénomène du desserrement des activités entraîne à son tour une décontraction des espaces résidentiels, selon des axes géographiques précis, certains des salariés des entreprises délocalisées suivant à terme les nouveaux pôles d'emplois, même s'ils ne cherchent pas à se fixer à proximité immédiate de leur lieu de travail. Il importe de remarquer que cette urbanisation extensive récente passe

par une multiplication des marquages symboliques d'espaces généralement infracommunaux, identifiés soit à un lotissement, soit à un parc d'activités... L'unité spatiale de la vie sociale se morcelle et se différencie. Au vu de ces deux études se dessine peu à peu une configuration nouvelle des agglomérations du pays, plus étendues globalement, plus spécialisées dans leurs divers couronnes, plus ségrégées aussi socialement, composées d'une mosaïque d'espaces socio-économiques très typés. Même si la hausse des coûts énergétiques semble être plutôt un facteur de concentration géographique, il est probable que les facteurs économiqus et sociologiques examinés risquent de maintenir à terme la tendance à la diffusion urbaine.

L'aménagement du territoire doit tenir compte de ces infléchissements récents et à venir pour mieux les organiser, et pour aider les collectivités locales concernées à y faire face. La politique des actions « ville-pays », initiée en 1981, liant les pouvoirs publics centraux et plusieurs collectivités d'une aire urbaine élargie est destinée, précisément, à traiter ces questions : réalisation et équipement des nouvelles zones d'habitat périphérique, localisation des pôles d'emplois externes aux agglomérations, amélioration de la mobilité locale de la main-d'œuvre, préservation contrôlée des intérêts agricoles péri-urbains.

Jean-François LANGUMIER,
Chargé de mission au SESAME

DOCUMENT 1

BANLIEUES ET CITOYENNETÉ

Attitudes et comportements des nouveaux habitants péri-urbains à travers l'étude comparative de six communes de périphérie urbaine

Catherine BIDOU*

Yvon LEBOT*

* Attachés de recherche au CNRS - (CEREBE - ER - 205 - Centre de recherche sur le bien-être).

SOMMAIRE

Pages

INTRODUCTION .. 11

ANALYSE COMPARATIVE .. 17

1 - Intégration - Appartenance .. 19

2 - Centralité .. 24

3 - Pouvoir local : les forces en présence et les enjeux .. 27

4 - Groupes sociaux, espace et territoires .. 31

5 - L'organisation de l'espace liée au développement des banlieues et au système de transports .. 37

ELEMENTS DE CONCLUSION .. 41

ANNEXES

1 - Plougastel - Daoulas (Brest) : de la communauté villageoise à la société rurbaine .. 43

2 - Saint-Gely-du-Fesc et Juvignac (Montpellier) : « villages nouveaux » ou « communes dortoirs » ? .. 73

3 - Saint-Gervais-la-Forêt (Blois) : commune sub-urbaine d'une ville moyenne .. 102

4 - Avion (Lens) : une commune minière en profonde mutation .. 114

5 - Epinay-sous-Sénart (Paris) : une banlieue dortoir de la région parisienne .. 136

INTRODUCTION

Cette recherche correspond au travail entrepris à la suite d'un appel d'offres du SESAME intitulé « Banlieusards : citoyens sans citoyenneté ? » qui s'interrogeait sur les conditions d'intégration des habitants des banlieues à leur commune.

Les analyses comparatives de monographies de cas très divers de situations de banlieues sont à la fois axées :

— sur les conditions « objectives » de vie des habitants à travers une enquête de type tous azimuts sur la commune, tentant de réunir le maximum de données sur son histoire récente, son articulation économique et sociologique avec l'agglomération, ses équipements, etc.

— d'un autre côté, sur le vécu des différentes couches de la population à travers l'analyse de leur discours sur leur vie dans la commune et leur sentiment d'appartenance.

Ces deux volets « subjectif », « objectif » devaient constamment servir de miroir l'un à l'autre.

Nous avons donc élaboré six monographies les plus détaillées possibles de communes en situations de banlieues, tentant de cerner les réalités situationnelles, et les vécus différentiels des habitants, selon des plans permettant de discerner un certain nombre de logiques communes.

Ces monographies sont placées en annexe. Nous présentons ici leur synthèse, qui souligne leurs lignes de force et les principales logiques en jeu du point de vue des deux questions essentielles posées : quelle citoyenneté dans ces espaces, quel référent par rapport à la notion de centralité mettent-ils en lumière ?

De la pertinence du terme « banlieue »...

Nous avons annoncé le terme « communes de périphérie urbaine », pour être apparemment plus clairs, mais déjà il est impropre. Il aurait sans doute été préférable d'écrire « communes de franges externes d'agglomérations », le terme « agglomération » ne faisant référence qu'à une juxtaposition d'éléments sans ordonnancement spécifique, alors que le terme de périphérie fait déjà référence à un centre.

Ces communes sont proches de villes, elles sont effectivement dépendantes de celles-ci économiquement — ce qui les a fait retenir comme situation de banlieues —, mais elles fonctionnent selon des logiques multiformes, non nécessairement articulées entre elles, souvent même assez contradictoires.

Il ne s'agira jamais, lors de l'analyse de ces franges gagnées par la ville sur l'espace qui les entoure, extension physique de fait des villes,

d'y lire le simple passage du rural à l'urbain, selon un axe d'évolution temporelle, comme si le rural était l'avant de l'urbain, comme s'il y avait un tissu de nature un peu mixte qui s'appellerait « banlieue ».

Il s'agit pour nous d'analyser les réactions différentielles, dynamiques, transformatrices, créatrices, de groupes sociaux atteints par une restructuration générale des espaces de leur vie et de leur travail, mise en place par l'évolution générale des forces productives.

La banlieue (1), selon l'étymologie juridique n'existe pas en soi, mais par référence à son centre qui lui dicte ses lois. Nous allons être amenés à souligner constamment les contre-sens que comporte cette définition.

Banlieue sera donc un terme de *convenance* (2). Il est bien entendu qu'au départ, nous ne lui donnerons aucun contenu sociologique. Nous verrons d'ailleurs tout au long du texte que banlieue est un terme que nous n'aurons pas tellement à employer, dont nous pourrons la plupart du temps faire l'économie, étant donné la faible pertinence qu'il présente pour les intéressés.

Nous verrons aussi qu'il est lié à des représentations négatives et/ou utilitaires (banlieues-dortoirs).

Le choix de l'échantillon

Nous avons essayé de couvrir le maximum de situations différentes, tout en écartant au départ les banlieues traditionnelles de la première couronne de Paris, historiquement parmi les premières banlieues, mais maintenant très intégrées à la capitale, qui pourraient donner lieu à un autre type d'approche du sujet.

— Nous avons tout de même retenu une commune de la banlieue parisienne, *Epinay-sous-Sénart,* ensemble de type « ville nouvelle », sans en porter officiellement le nom. La majorité des habitants n'y rentrent que le soir, après au moins une heure de trajet. On y trouve une majorité de « logements sociaux ».

— Nous avons également choisi une banlieue minière du Nord, *Avion,* près de Lens. Ce cas nous intéressait étant donné qu'il représentait les plus anciennes réalisations de quartiers conçus pour abriter une main-d'œuvre particulière, lieux destinés à la seule reproduction de la force de travail. Qu'est-ce qu'une banlieue minière aujourd'hui dans la conjoncture économique que l'on sait, fermeture des mines et tentatives de « reconversion » ?

— Après Paris et le Nord industriel, nous avons voulu prendre également deux cas de grandes villes, dans des régions différentes, puis un cas de ville moyenne.

Comme grandes villes ont été retenues *Brest* et *Montpellier,* de même taille, 200 000 habitants, mais dont les contextes économiques diffèrent. De plus elles connaissent toutes deux des extensions péri-urbaines importantes (plus de 20 % de l'agglomération), mais à Brest, ce type de développement est amorcé depuis plus longtemps (avant 1968). A

(1) **Banlieue :** Le **ban,** c'est d'abord l'ensemble des vassaux directs du suzerain, puis selon les dictionnaires, c'est aussi ce qui leur est proclamé, ce qui leur est imposé en fait de règlements. La **lieue,** c'est cette distance d'une lieue autour de la ville où les habitants restent soumis au principe de ce ban.

(2) Situation de banlieue : Commune appartenant à une agglomération urbaine dont la majorité de la population active travaille au dehors et/ou lorsque cette commune est le lieu de résidence d'une partie de la population active de l'agglomération dont elle fait partie.

Montpellier, il a surtout été important depuis 1968. ¡Dans ces deux agglomérations, on trouve un grand nombre de communes anciennement rurales qui deviennent de plus en plus lieux de résidence de citadins ou d'anciens de la commune ayant trouvé un travail à la ville.

● Dans ces deux agglomérations, nous avons retenu trois communes : *Plougastel-Daoulas* fait partie de la communauté urbaine de Brest. Accolée au tissu urbain, mais présentant encore un caractère très rural, elle devient de plus en plus une banlieue résidentielle de Brest, quoique les catégories sociales y demeurent très mélangés. De nombreux anciens agriculteurs et marins pêcheurs y résident encore après s'être reconvertis en travailleurs urbains. L'intérêt de Plougastel du point de vue sociologique tient aussi au fait qu'elle a vécu longtemps comme un quasi isolat où l'on trouve encore aujourd'hui de nombreux traits culturels qui n'ont rien à voir avec la logique urbaine.

● *Saint-Gély* est une ancienne petite commune viticole qui a vu sa population « exploser » au cours de ces dernières années, à travers l'édification de nombreux lotissements de maisons individuelles sur d'anciennes vignes. Elle est située à 10 km au Nord-Ouest de Montpellier.

● *Juvignac* est une commune, quasiment inexistante il y a 10 ans en population, qui ne comportait que de la garrigue et des vignes. Elle est contiguë à la ville de Montpellier, et plus spécialement, à la ZUP de la Paillade. Sur son territoire a été édifiée une opération de « Chalandonnettes ». Depuis d'autres lotissements ont vu le jour.

— Nous avons retenu Blois comme exemple de ville moyenne.

● *Saint-Gervais* est une petite commune dans le prolongement de la ville de Blois, vers le Sud. Ancienne zone rurale (petite polyculture) elle a commencé depuis vingt ans déjà à offrir un lieu de résidence pour la population active de Bois, sa population ancienne, comme son activité rurale, étant maintenant très réduite.

Nous avons employé la méthode monographique, en essayant d'avoir la meilleure connaissance possible des communes par des séjours sur le terrain.

Ceux-ci se sont généralement déroulés en plusieurs étapes. Nous avons ainsi alterné les séjours entre la région parisienne, le Nord, la Bretagne, l'Hérault, le Loir-et-Cher, avançant progressivement et simultanément dans la connaisasnce des communes, à travers les mêmes questionnements, la mise au point des thèmes et la confrontation des résultats.

Nous abordions en général en premier, le recueil des données « objectives » à travers des documents divers obtenus à l'INSEE, dans les mairies, les organismes locaux (DDE, communautés urbaines...), etc., ainsi qu'à travers des discussions auprès de responsables locaux ou d'observateurs privilégiés. Le recueil objectif et subjectif était alors mêlé car dans certaines situations, avec certains interlocuteurs, nous nous entretenions avec un responsable : mais il s'agissait aussi de son vécu de la commune.

La deuxième phase consistait en une collecte d'entretiens semi-directifs chez les habitants, dix à vingt dans chaque commune. Dans chaque cas, nous avons fait des mini-échantillons à l'image des communes quant aux proportions des divers groupes sociaux.

Ces entretiens ont tous été enregistrés (comme l'avaient été toutes les discussions avec les informateurs privilégiés de la première phase). La majorité d'entre eux a été entièrement retranscrite. Les entretiens les plus courts font une heure, les plus longs trois heures. La première partie des entretiens était complètement non directive, la question de départ étant « pourriez-vous me parler de... (nom de la commune) ...et de ce que c'est pour vous de vivre à... ».

Dans une deuxième partie, nous avons recentré les discours sur les thèmes qui pouvaient ne pas avoir été abordés en non directif pur et sur lesquels nous tenions à avoir des données : les antécédants résidentiels, les motivations à l'installation dans la commune pour les résidents récents, l'utilisation des divers équipements du centre et de la commune, etc. Puis, nous les interrogions sur leurs projets résidentiels et leur vision de l'avenir de la commune.

Une première version rédigée des monographies a été soumise à la critique et aux commentaires de quelques enquêtés-témoins, puis révisée sur la base de leurs observations.

Tableau n° 1

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES COMMUNES DE L'ECHANTILLON (1)

	Avion	Epinay	Juvignac	St-Gély	St-Gervais	Plougastel
Population totale 1975	22 971	14 961	2 654	2 055	2 035	8 135
Estimation 1980	22 971	14 961	3 500	3 500	3 000	10 000
% étrangers	7	15	5 (7)	4,7 (7)	2,5	0,1
Population de moins de 20 ans	38	46	40,1 (28,3)	37,4 (28,3)	36,1	29,6
Population de plus de 65 ans	11	2,8	5 (13,1)	9 (13,1)	10,1	18,4
Population active totale	33	41,7	39,6 (36)	37,1 (36)	43	36
Population active féminine	19	33,3	26 (27)	12	33	26
C.S.P. Agriculteurs	0,4	0,1	1,2 (1,3)	7,8 (1,3)	1,3	23,6 (1,6)
C.S.P. Patrons Industrie Commerce	4,3	2,0	7,7 (7,8)	10,3 (7,8)	9,9 (6)	10,3 (5,4)
Prof. libérales, cadres supérieurs	2,3	6,9	9,0 (13,1)	17,1 (13,1)	7,9 (6,1)	6,5 (9,1)
cadres moyens	10,3	19,8	20,5 (18,2)	20,4 (18,2)	14,4 (14,8)	8,9 (14,1)
employés	13,7	28,9	23,7 (22,5)	18 (22,5)	20 (23,4)	11,1 (17,7)
ouvriers	65,5	29,9	29,5 (27)	20 (27)	39,3 (38,9)	29,1 (36)
personnels services	3,5	6,3	5,8 (7)	4,7 (7)	5,9 (7,2)	4 (5,4)
Travaillant hors commune	66	84	70,3	70,3	74,5	40
Logement collectif	24	83	0,9	1,9	0	6,6
Situation par rapport à la ville	Commune en urbanisation continue	Péri-urbain 30 km	Commune en urbanisation continue	Péri-urbain 10 km	Commune en urbanisation continue	Commune en urbanisation continue
Résidant dans la même commune en 1968	73	14	15	37,5	64	70

(1) Tout en pourcentages (entre parenthèses les chiffres concernant l'agglomération de référence).

ANALYSE COMPARATIVE

Dans l'approche que nous avons entreprise des diverses communes de notre échantillon, nous nous sommes refusés dès le départ à les considérer a priori comme les sphères de reproduction de la force de travail même si nous savions que telle pouvait être leur fonction dominante.

En n'utilisant que cette grille de lecture, nous craignions de n'y retrouver que ce que nous y aurions cherché.

La méthode employée, celle des monographies comparatives, nous a paru intéressante, riche, mais aussi pleine d'embuches. Dans chaque cas, nous avons été immergés dans des mondes en soi, des entités propres et complexes, et en même temps nous sentions que s'y détachaient des enjeux communs, qu'il y avait une diversité de logiques qui s'affrontaient selon des scénarios comparables.

Tout ce rapport tente donc de rassembler dans la fluidité et de comparer dans la diversité. Le passage du particulier au général représente à chaque fois un problème de conscience. A partir de quand peut-on être sûr d'avoir affaire à un phénomène social et non pas à quelques faits particuliers sans signification sociologique ? Il est évident que l'analyse quantitative offre de ce point de vue plus de confort scientifique au chercheur, mais des chiffres seuls nous n'aurions jamais pu saisir ce que nous pensons y avoir vu.

Nous étudierons dans un premier chapitre les notions d'intégration, de sentiment d'appartenance et de centralité telles qu'elles sont apparues dans les divers groupes d'habitants qui ont constitué notre échantillon. Ceci pour répondre au plus vite aux images a priori que nous nous faisions des banlieues, lieux de mouvance, anti-villes dont l'histoire ne pouvait se tisser qu'à travers les mouvements que leur imposaient leurs centres.

Puis nous aborderons le problème du pouvoir local, étant donné qu'il représente un très bon niveau d'analyse de la concrétisation des forces sociales en présence ainsi que de leurs enjeux.

Ensuite nous analyserons la notion d'espace et la façon spécifique dont l'appréhendent les divers groupes sociaux pour s'y forger des territoires.

Une dernière partie sera consacrée à une réflexion sur la liaison entre le système de transport et une organisation de l'espace urbain en pôles spécialisés.

1. Intégration - Appartenance

Ces termes émergent continuellement tout au long des entretiens que nous avons effectués.

Intégration évidente ou problématique, appartenance impossible ou pleinement réalisée, si ces dimensions semblent fondamentales, elles se réalisent de façon bien différente selon les communes et les types d'habitants concernés.

A Avion, banlieue minière du Nord, l'intégration des trois quarts de la population est réelle et date de plusieurs générations ; elle se manifeste quotidiennement à travers l'interconnaissance et l'entraide, s'exprime par

la persistance d'une culture populaire traditionnelle et la difficulté corollaire du développement d'une culture plus « moderne » dans le cadre, par exemple, d'un nouvel équipement collectif : un centre culturel. L'intégration profonde des habitants originaires forme un ciment social si fort, qu'il permet une relativement bonne assimilation des nouveaux résidents, minoritaires, en transit dans la ZUP de la République.

Mais les habitants d'Avion ont le sentiment très fort que cette intégration effective et quotidienne à leur commune, malgré les migrations alternantes très longues qu'ils sont pour la plupart contraints d'effectuer, est en péril. Quitter la région va devenir obligatoire pour beaucoup, en raison des difficultés de la « reconversion » économique du bassin minier. Le sentiment d'appartenance s'en trouve alors exacerbé, proclamé douloureusement avec une dimension tragique. C'est en termes affectifs que les Avionnais parlent de leur ville, avec d'autant plus de passion qu'ils ont réellement très peur pour son avenir.

Par opposition, le thème de l'intégration à la commune apparaît à Epinay-sous-Sénart, banlieue-dortoir à 30 km de Paris, uniquement en termes négatifs. C'est de son impossibilité que l'on parle mais en relevant pourtant sa dimension fondamentale.

C'est vraiment de cela qu'il s'agit. Le cadre physique est jugé agréable, l'habitat est de relativement bonne qualité, la nature est proche, les équipements ne posent pas trop de problèmes (à part le niveau scolaire) mais la vie sociale n'émerge pas et il est difficile de résider dans un cadre uniquement fonctionnel.

Quelques catégories font, ou ont fait des efforts très notables pour développer des relations entre eux — essentiellement dans les petits quartiers pavillonnaires —. Il y règne effectivement une relativement bonne entente au niveau des relations de voisinage, très faciles et ouvertes, mais cela n'a pas suffi et ces mêmes groupes, assez enthousiastes il y a quelques années, sont gagnés par le pessimisme et envisagent le départ malgré le grand taux de propriétaires parmi eux. « Ici personne ne se sent spinolien (1) » ont souligné plusieurs interviewés.

Les facteurs générateurs de cette anomie généralisée sont multiples, mais il faut surtout souligner :

- le fait que ce quartier a été édifié sur du « néant », à partir d'aucun centre, — l'ancien petit bourg physiquement trop séparé n'ayant pas pu servir de noyau —.
- le fait d'un mauvais dosage sociologique qui génère des problèmes de cohabitation dans l'habitat de type HLM, majoritaire, avec ce qui en découle de détérioration et de délinquance.

C'est aussi une conception très « urbaine » du cadre de l'habitat qui est en cause ou plutôt en échec dans ce type de quartier.

L'approche des autres communes de l'échantillon nous montre comment les pratiques qu'y ont les habitants sont éloignées de celles qu'ont prévues pour eux les concepteurs d'un tel urbanisme programmé.

Alors que dans les deux premières communes citées, il y avait une grande homogénétié dans les sentiments d'appartenance (ou de non appartenance) et les modalités d'intégration (ou de non intégration) chez les différents habitants, dans les communes suivantes, il n'y aura plus cette cohérence.

Nous le voyons dans les monographies correspondantes. Plougastel et Saint-Gély (St-Gervais de façon moins nette) se caractérisent par une triple population :

(3) Spinolien : habitant d'Epinay.

— une population d'autochtones qui se sent très envahie par la vague des nouveaux résidents ;

— une population d'originaires également mais en mutation économique, qui travaillent à la ville tout en résidant sur place, ce qui fait d'elle un groupe relativement ouvert aux nouveaux mais encore jalouse de certains traits de l'ancienne communauté en cours de disparition ;

— puis, enfin, une population de nouveaux résidents, majoritaire au point de vue nombre dans le cas de St-Gély, encore faiblement minoritaire dans le cas de Plougastel.

Dans la première catégorie d'habitants l'intégration se manifeste tout au long des entretiens de façon diffuse, sans même devoir être formulée explicitement. Par contre, ceux-ci sont très conscients de la volonté des nouveaux à vouloir s'intégrer à tout prix et sont dans le meilleur des cas très moqueurs, leurs réactions pouvant aller jusqu'à l'hostilité et le rejet.

Les originaires banlieurisés (ceux qui travaillent au dehors) peuvent, s'ils ont connu une étape à la ville, avoir de légères difficultés de réadaptation après avoir été éloignés pendant un moment. Ils manifestent, en tous les cas, une satisfaction quant à leur place retrouvée et leur insertion beaucoup plus grande que lors de leur passage en habitat urbain qui avait été vécu comme une contrainte ou un exil.

Les nouveaux résidents, qu'ils soient de Plougastel ou de St-Gély, manifestent majoritairement, et très ouvertement un désir d'intégration à la commune. On trouve dans leurs discours un grand nombre de termes allant dans ce sens.

C'est souvent la difficulté de se faire une place sociale dans la ville, son anonymat qui sont donnés comme cause de départ de la ville et/ou du choix pour une commune périphérique.

Cette intégration désirée n'en est pas pour autant évidente, elle est difficilement offerte par les anciens dans le cas de St-Gély, refusée la plupart du temps à Plougastel où les deux populations se côtoient mais ne s'interpénètrent pas du tout.

L'indicateur le plus parlant du fort désir d'intégration des nouveaux résidents, comme de la difficulté de sa réalisation, est le grand nombre d'associations qui sont apparues à leur venue.

Nous verrons comment, tant à Plougastel qu'à St-Gély, il y a deux types d'associations locales : les unes sont très nettement aux mains des nouveaux, les autres, moins nombreuses en général restent aux mains des anciens. La population d'originaires travaillant en ville tentent des ouvertures et participent parfois aux nouvelles, tandis que dans les associations traditionnelles de type chasse ou comité des fêtes, les nouveaux sont parfois difficilement acceptés.

Dans les deux communes de nouveaux comités des fêtes se sont mis en place à l'initiative des « implantés », ceux-ci ne pouvant intervenir dans celui des autochtones ; ainsi dans les deux communes on a deux types de fête : fêtes laïques et fêtes à vocation religieuse à Plougastel, fête traditionnelle et fête des nouveaux à St-Gély. La fête semble un terrain d'investissement difficile à « laisser passer » pour les nouveaux dont la volonté d'intégration est si forte.

Dans certains cas d'associations, par exemple sportives, on retrouve une population plus mixte (pas n'importe quel sport, le football par exemple). Les autres associations aux mains des nouveaux sont essentiellement aussi à vocation sportive mais des sports bien précis (on y retrouve à peu près le même choix dans nos deux communes : tennis, gymnastique,

judo, yoga, danse) et culturelles, ainsi que des associations de type « syndicalisme du cadre de vie » à vocation écologiste ou encore à vocation tiers-mondiste. Ces deux thèmes, écologie, tiers-monde semblent représenter pour les couches qui les défendent, des causes, des « territoires », auxquels personne ne leur refusera l'accès et sur lesquels il peut y avoir réconciliation des partis. Ils correspondent assez à leur vision d'une société non conflictuelle, où on leur reconnaîtrait le droit tout simplement d'exister par eux-mêmes, alors qu'ils ont parfois l'amer sentiment d'être niés, de ne pas faire partie du paysage sociologique de la commune. Ceci est surtout vrai dans le cas de Plougastel, en raison du poids démographiquement et économiquement encore important des originaires.

On voit donc toutes les difficultés que vont rencontrer les nouveaux résidents dans leurs tentatives volontaristes d'intégration et l'ambiguïté qui s'associe à leurs comportements. C'est au bourg ancien qu'ils voudraient s'intégrer et finalement ils n'ont de pratiques collectives qu'à travers des associations où ils ne se retrouvent la plupart du temps qu'entre eux. Ils contribuent à transformer l'ambiance de ces communes et à modifier l'image communautaire après laquelle ils couraient.

Lorsque l'on demande aux nouveaux résidents de Plougastel et de St-Gély s'ils se sentent Plougastel ou St-Gillois, ils répondent souvent par l'affirmative. Se voir Brestois ou Montpelliérains leur paraît une aberration.

Il est à noter que tout ce que nous venons de souligner est surtout le fait des couches moyennes supérieures (4), mais ces attitudes se distinguent de celles des catégories dites bourgoises plus de type professions libérales.

Effectivement, les représentants de ces catégories ne revendiquent pas du tout comme les autres une insertion « à tout prix », ils ont choisi ce lieu pour habiter en raison de son agrément, c'est pour eux la possibilité d'avoir une « belle maison avec un jardin », mais ils n'ont pas comme les premiers fui la ville. Celle-ci souvent les attire encore avant tout.

Ils ne participent à peu près pas aux associations locales, ils n'en connaissent la plupart du temps pas l'existence, les affaires de la commune en général les préoccupent également moins. A la question leur demandant s'ils se sentent de Plougastel ou de St-Gély, ils rient et répondent par la négative ; ils se sentent plus Brestois et Montpelliérains. Ils ont en fin de compte un rapport plus « fonctionnel » au lieu d'habitat avec une dimension esthétique. Ils trouvent le bourg ancien « joli », « à conserver », mais n'ont pas l'intention de s'y intégrer socialement.

Le désir et la réalisation d'intégration pour les habitants de Juvignac répondent à des logiques différentes, étant donné la spécificité de la commune et de sa population.

Il n'y avait, il y a dix ans, à peu près aucun centre ancien, et seulement une poignée d'originaires ; la commune nouvelle s'est constituée en expansion continue d'urbanisation de la ville de Montpellier, à la faveur d'une opération « Chalandonnettes ». Le quartier de 450 pavillons est habité essentiellement par des couches dites populaires, surtout ouvriers et employés. Ceux-ci ont fait émerger une vie de quartier à travers des luttes pour l'habitat et la création d'associations, surtout à caractère sportif.

L'intégration locale selon le discours des habitants est relativement bien réalisée, surtout lorsqu'ils la comparent avec la mauvaise insertion qui

(4) Ces couches moyennes supérieures recouvrent largement ce que N. Poulantzas (dans Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui) nommait la nouvelle petite bourgeoisie intellectuelle. On y trouve des catégories socio-professionnelles nécessitant un niveau d'études supérieures et dont les revenus sont plus faibles que ceux des cadres supérieurs et professions libérales. Elles représentent la majeure partie des CS2 de l'INSEE N° 32, 33, 41, 42, 43.

était la leur lorsqu'ils vivaient en habitat type grand ensemble, dont la majorité sont originaires.

Une vie de quartier est décrite mais n'est pas valorisée outre mesure ; elle semble correspondre aux modèles culturels des couches concernées. Elles n'est jamais considérée comme une façon de « changer la vie » comme pour les couches moyennes. On cherche plutôt à renouer avec des modes de vie traditionnels que l'on avait abandonnés durant les années en HLM.

Les habitants des Garrigues (quartier Chalandonnettes) se sentent également assez unis entre eux du fait qu'ils ont mené ensemble durant des années une dure lutte contre la Société du Bas-Rhône, promotrice de l'opération, au sujet de problèmes de financement et de malfaçons. Ils se sentent aussi assez partie prenante dans l'avenir de Juvignac, d'autant plus qu'ils ont bien conscience des améliorations immédiates indispensables (une grande route coupe la commune en deux, il n'y a qu'une boutique d'alimentation...).

Ils ont aussi le sentiment d'avoir réussi une bonne opération par rapport à leurs conditions de logement antérieures et leur désir de rester est grand.

Les représentants des catégories moyennes supérieures qui y sont minoritaires, et qui habitent des lotissements privés dans le sud de la commune se refusent quant à eux à une quelconque intégration. Ils ignorent l'existence des associations ou ne les fréquentent pas. Il y a eu là une occasion d'acheter une maison toute proche de la ville, ils se sentent pleinement Montpelliérains et tournent ostensiblement le dos à Juvignac ; on a l'impression qu'ils s'y sont finalement comme fourvoyés tant est grande leur volonté de nier l'existence propre de la commune.

A Saint-Gervais, ancienne commune rurale, accolée à la ville de Blois, dont elle devient de plus en plus un des quartiers résidentiels, les problèmes d'intégration ne se posent pas de la même façon que dans les trois communes péri-urbaines de grandes villes que sont Brest et Montpellier.

La croissance de Saint-Gervais, sa fonction de banlieue, est plus ancienne et a été plus progressive. Cette commune se présente plus comme le prolongement naturel au Sud de la ville de Blois (la ZUP au Nord en étant au contraire l'extension programmée).

L'intégration des nouveaux résidents s'est faite ainsi de façon progressive et de ce fait l'opposition anciens/nouveaux n'est pas tellement pertinente.

Les associations qui fonctionnent bien à Saint-Gervais comme dans la plupart des communes que nous avons étudiées ne jouent pas non plus le rôle de substitut à une réelle intégration locale comme cela pouvait l'être ailleurs, leurs participants révèlent plus banalement des attirances de classes sociales : les classes populaires participant préférentiellement au « comité de fête », association organisant des loisirs qui sont à leur convenance, les classes moyennes et supérieures préférant pour leurs loisirs une autre association de type plus culturel.

Nous constaterons tout au long de ce chapitre la difficulté qu'il y a à analyser le phénomène associatif en terme d'indicateur d'intégration. Selon les cas, les communes, leur type, les associations sont signe d'une vie locale traditionnelle encore intense, dans d'autres elles seront l'expression de la difficulté d'intégration à laquelle elles tenteront d'être un palliatif. On ne peut jamais associer hâtivement et de façon simpliste l'existence d'associations et une vie locale. Celles-là peuvent être dans certains cas signe d'anomie latente mais aussi synonyme de tentative de nouvelles productions normatives et pratiques.

Nous pensions en entreprenant ce travail que le « turn over » résidentiel pouvait être un indicateur assez pertinent du degré d'intégration. Il a été difficile de l'évaluer de façon très fine étant donné l'imprécision des données et surtout l'incompatibilité de leurs sources, mais il est possible d'en faire une évaluation rapide :

- *Avion :*

— grande stabilité dans tout l'habitat minier sur la base du système d' « ayant droit » ;

— grande stabilité relative dans l'habitat locatif de la SNCF ;

— « turn over » relativement faible dans la ZUP (celui-ci pour certaines catégories est signe de désir de rester sur place, il peut pour d'autres, chômeurs, etc., être aussi signe d'une impossibilité d'aller ailleurs).

- *Epinay :*

La SCIC interrogée sur la stabilité résidentielle des Spinoliens, affirme qu'elle est aussi grande que dans leurs autres opérations, que le « turn over » y est d'en moyenne 12 % par an. Sur place cependant plusieurs responsables locaux estimaient que ce taux ne devait pas être loin de 30 %.

- Dans les 4 autres communes, la proportion de propriétaires est incomparablementi élevée, la stabilité résidentielle en serait logiquement beaucoup plus grande.

A Plougastel et à St-Gély, elle semble très grande en effet, mais il est bien difficile d'en tirer une quelconque conclusion, étant donné le caractère récent d'une grande partie des constructions.

A Juvignac, dans le quartier de Chalandonnettes, selon diverses sources, on peut évaluer les déménagements depuis le début de l'opération (10 ans) à 1/3 des maisons. Ce qui, en réalité, ne signifie pas non plus nécessairement une mauvaise insertion locale. Les causes de départ ont été : professionnelles, financières et familiales.

A Saint-Gervais le taux de propriétaires est également élevé. Il est possible que le récent lotissement municipal de 150 pavillons en bande, dans lequel résident de nombreux anciens habitants de la ZUP de Blois connaisse à terme un taux de rotation élevé. Il est trop tôt pour le savoir.

2. Centralité

Quel est le rapport des « banlieusards » à la ville-centre ? Y a-t-il pour eux apparition d'un nouveau rapport à la centralité ? De quelle centralité s'agit-il ?

Ces questions figuraient parmi celles que nous nous posions au départ, c'est pourquoi dans la conduite des entretiens, nous nous sommes efforcés d'obtenir des éléments susceptibles d'y apporter une réponse. Pour aborder le fonctionnement de cette centralité, nous avons interrogé les habitants sur les lieux d'achats, de loisirs, de scolarisation des

enfants, sur leurs réseaux de sociabilité. De plus, les différents discours comportent beaucoup d'éléments implicites permettant de saisir diverses autres dimensions de la notion de centre.

A nouveau ici nous allons passer une à une en revue les diverses communes car ici non plus aucune généralisation n'est possible avant la mise en évidence des phénomènes dans leur réalité concrète.

— Lorsque dans un quartier excentré de la commune d'Avion nous expliquions à un interviewé les raisons de notre venue et le but de notre étude, il intervenait en nous disant : « *vous faites une étude sur les banlieues, alors vous avez choisi la banlieue d'Avion ?* »

On voit ici comme le contresens peut être grand lorsque l'on attribue d'emblée le terme de banlieue à toute commune, proche d'une autre, plus grande, où les habitants vont pour la plupart travailler.

Si les habitants d'Avion vont pour les deux tiers travailler loin, si un grand nombre d'entre eux vont également à Lens souvent pour faire leurs courses au supermarché, leur ville existe en elle, pour elle et ne saurait être considérée par ses habitants comme étant la banlieue de quoi que ce soit. Cette absence de centralité extérieure dominante est encore accentuée par le fait que la région est une succession de centres : il y a polycentrisme entre Arras, Lens-Lievin, Lille-Roubaix-Tourcoing (qui sont tous lieux de travail pour eux).

Ici encore il y a une grande cohérence entre les représentations des habitants et il y aura seulement de petites différences de point de vue en fonction de l'âge, les jeunes allant plus facilement à l'extérieur.

— A Epinay-sous-Sénart, tout le monde s'accorde pour se représenter la commune comme la grande banlieue. Paris fonctionne comme centre de référence, mais sa fréquentation est difficile car les transports sont peu pratiques. Epinay est évoqué comme un « désert culturel », car c'est toujours Paris l'autre terme de la comparaison.

— A Plougastel et à St-Gély, puisque de ce point de vue aussi il existe une certaine similitude entre ces deux communes, le rapport à la centralité est lié aux conditions d'intégration, au sentiment d'appartenance. Pour manifester leur désir d'intégration locale, on verra une majorité des nouveaux résidents, plus spécialement ceux appartenant aux couches moyennes, tourner le dos au maximum à la ville. On n'utilisera celle-ci que pour certains achats, certaines démarches, on prétend même être finalement peu attiré par ses manifestations culturelles. A entendre les discours, les courses sont faites préférentiellement sur place, d'autant plus qu'on déteste les supermarchés qui se trouvent dans la périphérie immédiate de la ville.

Dans la mesure du possible, ces habitants scolarisent leurs enfants sur place, ils revendiqueront aussi sur place pour la création d'un certain nombre d'équipements dont ils estiment avoir besoin pour ne plus avoir à dépendre du tout de la ville, si ce n'est pour le travail.

Les catégories plus bourgeoises utilisent plus la ville. Ils préfèrent en général y conduire leurs enfants à l'école et y faire la majorité de leurs achats (y compris dans les supermarchés).

C'est surtout dans les discours que des différences s'expriment entre les diverses catégories des nouveaux résidents. Les couches moyennes tout en se voulant très centrées sur le village, semblent avoir des réseaux de sociabilité assez vastes ; ils ont gardé la plupart du temps des amis en ville et les visitent volontiers de façon, semble-t-il, peu différente de ceux que nous avions désignés comme étant des catégories plus bourgeoises.

— A Juvignac, la fréquentation de Montpellier est le fait de tous, étant donné sa proximité et la faiblesse des équipements commerciaux sur place. Considérer Juvignac lui-même comme centre, est aussi assez difficile en raison de la configuration de la commune coupée en deux par une route nationale et sans centre ancien. Mais au niveau des réseaux de sociabilité, les habitants des « Garrigues » semblent assez centrés sur leur quartier. Au niveau des autres quartiers socialement plus élevés, Juvignac fait partie de Montpellier qui reste le seul centre, très apprécié parce que très proche.

A Saint-Gervais également, la fréquentation de la ville est le fait de tous tant le centre est proche, mais le sentiment d'appartenance à la commune est également présent car elle n'est pas une banlieue nouvelle mais un lieu qui a son « histoire ». Un groupe de théâtre local a monté récemment une pièce contant l'histoire de St-Gervais. Cette manifestation a connu un grand succès. Il semble que « l'histoire » (c'est-à-dire les racines) offerte en prime au choix de ce type d'implantation offre beaucoup de satisfaction à de nombreux habitants.

Qu'est-ce qu'un centre ? Qu'est-ce qu'une banlieue ? Il semble qu'il y ait banlieue dès que le lieu de résidence ne peut pas fonctionner comme lieu de référence, c'est-à-dire comme lieu par rapport auquel on se situe. Il peut ainsi arriver qu'un même espace soit une banlieue pour certains de ses habitants mais pas pour d'autres.

A travers ce que nous avons dit plus haut sur les divers cas étudiés, on voit comment certaines qualités propres à la situation des communes entrent en ligne de compte (cf. Epinay où l'unanimité règne), mais comment aussi selon les groupes sociaux, les représentations du centre diffèrent.

Ainsi, pour les habitants originaires, tant que la communauté locale a encore un peu de sens, la question du centre ne se pose pas, si ce n'est de façon purement fonctionnelle. Leur commune est le centre de leur monde. Il la vivent ainsi mais ne l'expriment pas en ces termes.

Parler de centre urbain, c'est déjà parler de hiérarchie des espaces ; c'est aussi pourquoi les couches moyennes dont nous avons déjà noté un certain désir de désocialiser l'espace tentent de se conduire et de discourir en oblitérant la référence au centre.

Les catégories supérieures n'ont pas conscience d'avoir, par leur lieu d'habitat, tourné le dos au centre. Celui-ci demeure là, à leur portée. Elles se sont simplement situées dans sa périphérie, mais elles font toujours partie de son système.

Pour les catégories « populaires » résidant dans ces communes, la référence au centre n'est la plupart du temps faite qu'en terme de travail. Or, c'est souvent sur le lieu de résidence qu'elles s'investissent le plus. Nombre des membres de ces catégories sont d'anciens originaires qui avaient localement tous leurs réseaux familiaux et amicaux (rôle encore important de la famille étendue), leurs loisirs (café, chasse...) ou leurs occupations diverses (culture d'une parcelle restante de leurs anciennes terres, amélioration de leur ancien habitat, etc.).

Si la représentation de la centralité et son fonctionnement est relativement aisée à saisir pour des groupes d'individus en situation donnée, interpréter les réalisations effectives d'intégration de ces mêmes groupes est complexe dans de nombreux cas.

Nous allons voir dans le chapitre suivant comment certains groupes peuvent avoir localement conquis le pouvoir municipal et comment, malgré tout, leur intégration communale n'est pas pour autant évidente et réalisée.

3. Le pouvoir local : les forces en présence et les enjeux

Dans chacun de nos terrains, nous avons été frappés, observateurs naïfs, citadins résignés à l'anonymat de la chose publique, par l'intense activité tournant autour du pouvoir local.

Les communes que nous avons étudiées ont connu une transformation récente de leur population ; il s'en est suivi des bouleversements dans les équipes municipales, dans leur couleur politique, dans le type et le poids de leur pouvoir (à part Avion).

On remarquera que toutes les mairies de notre échantillon ont depuis 1977 changé de locaux ou se sont agrandies notablement (à Plougastel, la nouvelle mairie est encore en construction mais presque terminée). Comme nous disait l'un des maires : « *Etre maire, c'est devenu un vrai travail de professionnel alors qu'avant c'était surtout honorifique avec de temps en temps de vagues réunions du conseil* » (le changement de style dans la gestion communale a commencé à St-Gervais il y a déjà 15 ans).

A Avion, la municipalité se caractérise par une continuité (elle est communiste depuis plus de quarante ans) qui lui a permis d'assurer un rôle très ample et très structurant dans la vie de la commune, rôle d'autant plus important que la prise en charge de la population qu'assuraient les houillères s'estompe d'année en année avec la fermeture des mines. C'est sur la mairie que les habitants semblent reporter leur demande d'assistance dès qu'ils ont un problème : recherche de logement, chômage...

Dans certaines communes, l'équipe municipale a été profondément remaniée en 1977 sans que cette transformation soit directement analysable. Ainsi à Plougastel, sous la pression de l'arrivée des nouveaux, c'est à une sorte de repli conservateur que l'on a assisté, les nouveaux n'étant peut-être pas encore assez nombreux ou encore étant trop fraîchement arrivés pour pouvoir maîtriser le jeu même lorsqu'ils discernent très bien les enjeux.

Par contre, à St-Gély il y a eu un passage à gauche radical.

A Juvignac où la population nouvelle est en moyenne plus « populaire » qu'à St-Gély, la mairie est restée aux mains de l'ancien maire mais entouré d'une équipe presque entièrement rénovée (celui de l'ancienne garrigue sur laquelle a été édifié le quartier Chalandon non résidant sur place, sans étiquette politique officielle mais à tendance majorité). Il peut y avoir quelques explications logiques à la réussite relativement inattendue de l'ancienne équipe : les éléments les plus dynamiques parmi les nouveaux habitants étaient très mobilisés par leur lutte contre la société promotrice de leurs pavillons et disent eux-mêmes avoir été pris de court pour préparer ces élections municipales. De plus, deux listes de gauche n'ayant pu faire l'union ont dispersé leurs voix.

D'autre part, la nouvelle population de Juvignac, malgré ses caractéristiques de dominante ouvriers-employés, comporte un fort pourcentage d'anciens pieds-noirs, ce qui peut avoir eu un impact dans le maintien de l'ancienne municipalité.

De toutes façons, il semble qu'il y ait une certaine inertie du pouvoir local par rapport aux transformations générales de la commune, inertie pouvant sans doute s'analyser d'une part par une relative autonomie du « politique » fonctionnant peut-être avec des moteurs qui lui sont

propres, d'autre part par un décalage entre des conditions objectives nouvelles (un certain état de la situation de l'économie locale et un certain volume de catégories sociologiques nouvelles) et leur traduction au niveau du pouvoir municipal. Celui-ci semble bouger avec un retard par rapport à tout ce qui a changé dans la commune. A contrario on peut remarquer qu'il peut y avoir aussi des moments où celui-ci devance, à travers les institutions qu'il met en place, le développement objectif de la commune, par exemple sans doute à l'heure actuelle à St-Gély.

A St-Gervais le passage à une gestion plus moderne s'est fait dès 1965. Les nouveaux résidents y étaient déjà nombreux et le groupe des anciens aux mains duquel était la mairie n'offrit pas grande résistance. Ceux-ci n'avaient aucune alternative à proposer à une gestion traditionnelle ne correspondant plus aux besoins éprouvés par les nouveaux. C'est aussi sous forme de changement de couleur politique que s'est traduite cette transformation de l'équipe municipale (maire communiste).

Les programmes des listes municipales de gauche dans les communes périphériques, qu'elles aient conquis ou non le pouvoir local, présentent beaucoup de similitudes entre eux. Ils prévoient une plus grande maîtrise de l'urbanisation et un développement des équipements collectifs locaux au sens le plus large. Ce sont des programmes qui sont surtout l'expression des modes de vie et des aspirations des « implantés », et qui de ce fait ne correspondent pas toujours aux représentations que les originaires se font du développement de leur commune.

Si pour ceux-ci la mise en place d'un certain nombre d'équipements peut parfois représenter des dépenses inutiles et somptuaires (équipements socio-culturels), d'autres peuvent être très appréciés, par exemple : de nouvelles écoles, postes, etc. Mais ce n'est pas sur ce terrain que se créent les plus graves tensions ; par contre, au sujet de tout ce qui concerne le plan d'occupation des sols, des dissensions s'expriment de manière parfois passionnelle. Le POS est souvent l'enjeu majeur, et la cause de la réussite ou de la défaite d'une équipe aux élections municipales.

Ainsi à Plougastel c'est un POS jugé par beaucoup arbitraire et trop rigide qui a en partie (5) coûté sa mairie à l'ancien maire.

A St-Gély les dénonciations de l'ancien POS faites par la liste de gauche n'ont pas été étrangères à sa victoire ; elles ont pu fortement séduire tous les nouveaux très nombreux, venus chercher le calme et la tranquillité à 10 km de la ville.

L'ancienne municipalité, pourtant déjà entre les mains d'un « étranger », mais avec sans doute dans son conseil plus d'originaires, avait mis sur pied un POS prévoyant quasiment une urbanisation continue jusqu'à Montpellier. Les originaires semblent ainsi avoir fait passer leur intérêt économique avant leur désir de voir stagner la croissance de leur commune (6). La nouvelle équipe travaille ainsi à l'achèvement d'un nouveau POS qui doit réduire des 2/3 la surface urbanisable.

On voit ainsi comment au sujet du POS, des contradictions d'intérêt entre divers groupes sociaux, les nouveaux et les anciens, peuvent émerger mais comment, pour un groupe donné, un intérêt à court terme peut aller aussi à l'encontre de son intérêt à long terme. A Plougastel, un POS plus libéral risque de gonfler encore plus la population des implantés qui, à terme, serait assez nombreuse et structurée pour prendre le pouvoir local.

---

(5) Une autre cause de l'échec de l'ancien maire, originaire relativement « progressiiste » mais de tendance « majorité », a été d'avoir obtenu de son équipe le vote pour l'entrée de Plougastel dans la CUB (Communauté urbaine de Brest) en 1973.

(6) Comme si le comportement de l'électeur était soudainement individualisé, « sérialisé » par l'isoloir, comme si l'attitude communautaire manifestée ailleurs dans de maintes occasions, disparaissait soudain pour laisser place à un individu ayant peur d'être seul, lésé.

Il est notable que tout ce qui concerne la vie municipale est l'objet du plus grand intérêt pour les nouveaux résidents, dans les communes où ceux-ci sont nombreux. C'est en général un intérêt qui semble autant guidé par un désir d'intégration que par de réelles ambitions politiques.

Même à Epinay, où l'anomie est profonde, les réunions des commissions extra-municipales qui abordent des sujets divers comme la santé, la sécurité dans la commune, attirent de relativement nombreux participants.

A Plougastel les nouveaux, à part les résidents des quartiers les plus chics essentiellement tournés vers Brest, semblent très au courant de tout ce qui se passe au niveau municipal. En tant que responsables d'associations, certains parmi eux déplorent la faible ouverture que la mairie manifeste à leur égard. Ils ont le sentiment d'être nombreux mais de n'avoir aucun poids politique dans la commune.

A St-Gély, les nouveaux rappellent les moments d'allégresse qui ont suivi la conquête de la mairie, conquête qui, à plusieurs reprises, nous a été évoquée comme la « prise de la Bastille », ayant donné lieu à des fêtes et des danses. L'équipe municipale au pouvoir depuis trois ans est de fait majoritairement composée de nouveaux qui ont mis en place une politique visant à une croissance modérée, assortie d'un développement des équipements. Ils ont acquis une nouvelle mairie plus grande, ouvert des écoles, amélioré de nombreux services concernant l'école et la garde des enfants (cantine, garderie pour les mercredis et les jours de vacances), construit des tennis, une grande poste moderne, mis en construction une salle polyvalente, développé par des subventions la vie de nombreuses associations, etc.

La prise du pouvoir à St-Gély par une faction des couches moyennes de type nouvelle petite bourgeoisie intellectuelle est riche d'enseignements à plusieurs égards. Ce groupe de nouveaux plein d'idées, annonçant son désir de « changer la vie par une gestion démocratique » allant dans le sens d'une « désaliénation » sur le lieu de résidence (7) porte en lui nombre de contradictions qui n'ont pas manqué d'émerger quelques mois après son accession à la mairie.

Les sujets des différents et des scissions au sein de l'équipe municipale et d'un certain nombre de militants d'associations très proches d'elle sont finalement assez secondaires. Ils portent sur le type de développement vers lequel doit s'orienter la commune. Les uns, le maire et ses adjoints, jugeant plus rationnel d'envisager une croissance modérée en développant également un certain nombre de petites industries (non polluantes de type artisanal) afin d'équilibrer les finances municipales et de pouvoir mener ainsi une politique d'équipements allant dans le sens des « besoins » de la population ; les autres, quelques personnes du conseil, suivis par tous les anciens sympathisants de la nouvelle équipe, sont partisans d'un très faible développement de la commune et surtout sont opposés à l'idée d'y implanter des entreprises quelles qu'elles soient, afin de ne pas bouleverser la tranquillité, le charme de la commune, de ne pas détruire et envahir la nature qui l'entoure.

Que les uns soient d'un côté ou de l'autre relève un peu du hasard. C'est la seule situation de « gouvernants » qui conduit certains à voir différemment des autres.

Mais ce conflit nous montre que des couches assez mouvantes normativement ont pris le pouvoir, peu homogène sociologiquement et qui présentent des similitudes de situations mais n'ont pas en commun de projets définis.

Il est probable que de ce fait leurs antagonismes ne sont pas prêts de s'estomper. Du côté des originaires, tout ce déploiement d'énergie sem-

(7) Cf. le Bulletin municipal.

ble comme dérisoire, l'intérêt qu'ils portent aux nouveautés mises en place par la mairie est faible. Tout se passe d'une certaine façon comme s'ils avaient laissé à ces nouveaux la mairie en pâture, pour combler leur désir d'agitation, mais que la vie de St-Gély, le leur, continuait ailleurs, dans d'autres espaces, selon d'autres modalités. Est-ce l'amertume qui leur donne une vision illusoire des réalités, ou est-ce la réalité ? Deux mondes incompréhensibles l'un pour l'autre se superposent sans se fondre, c'est pourquoi une population est susceptible d'y jouer un rôle de charnière : celle des originaires, travaillant en ville et qui mènent une vie assez semblable à celle des nouveaux.

A St-Gély, pour avoir un maximum de chance, la nouvelle équipe avait dû présenter une liste municipale faisant une assez large place à ce type de population.

A Plougastel les nouveaux, dans les seuls espaces qui leur sont alloués, c'est-à-dire les associations, cherchent déjà des alliances avec ce groupe d'habitants culturellement mixte et semblent les trouver. Ces derniers effectivement ont des désirs d'ouverture qui ne sont pas toujours campatibles avec le « passéisme » de l'ancienne communauté. On peut imaginer que dans les prochaines années, si une liste municipale se met en place avec quelques chances de saisir la mairie, c'est le comportement de cette population « du milieu » qui sera déterminant.

Tout ce qui se joue sur la scène des institutions communales et dans ses coulisses est riche de multiples enseignements et les années en cours et à venir seront déterminantes pour ces communes périphériques en procès d'urbanisation rapide. Y aura-t-il domination totale des exruraux sur les urbains ? Ceux-ci pourront-ils encore avoir un rôle à jouer dans le devenir de leur commune et de leur communauté ?

Ne peut-on pas envisager un reflux des nouveaux résidents vers les villes dans un contexte de baisse du crédit à la construction et de forte hausse du prix de l'énergie ? Certainement pas dans le cas des catégories dites populaires qui retrouvent un habitat plus conforme à ce qu'ils avaient toujours connu et dans lequel ils reviennent après un « passage » en ville. Ce retour est seul envisageable pour d'autres catégories moyennes et supérieures.

Il est un peu tôt pour juger si les quelques retours en ville qui nous ont été cités, ou ceux qui sont envisagés constituent un vrai mouvement : retour pouvant correspondre à une nouvelle étape résidentielle (enfants ayant grandi et pour lesquels on se rapproche des lieux d'étude). Ou retour qui pourrait correspondre bientôt aussi à une certaine absolescence de l'idéologie villageoise et/ou une prise de conscience que l'intégration locale souhaitée ne sera jamais réalisée.

De toutes façons, la gestion municipale de ces communes a été entraînée pour toujours dans un processus de modernisation même si celles-ci parviennent à conserver un minimum de maîtrise sur leur avenir ou une relative autonomie économique et politique comme c'est encore envisageable pour certaines d'entre elles, par exemple Plougastel (Plougastel n'est-elle qu'une exception ?).

4. Groupes sociaux, espace et territoires

Dans les pages précédentes nous nous sommes situés dans une problématique « banlieue » et nous avons constamment vu émerger des questions relatives aux comportements des divers groupes sociaux. Nous voudrions tenter, au-delà de la diversité des histoires et des développements locaux, d'en souligner certaines constantes.

On retrouve des pratiques culturelles, des représentations qui fonctionnent selon des systèmes et qui sont identiques d'une commune à l'autre, d'une région à l'autre, d'une situation économique à l'autre.

Sur la base de l'émergence constante de ces modèles culturels, on peut par exemple parler d'une problématique de la répartition des groupes sociaux dans l'espace. Chaque modèle de comportement de groupe social ne peut se comprendre en soi sinon « resitué » par rapport au fonctionnement des systèmes de comportement des autres groupes. Pour les communes récemment urbanisées, on retrouve avec des dosages différent, quatre groupes sociaux :

— les originaires, se subdivisant eux-mêmes en deux,

— ce que nous avons jusqu'ici appelé les couches moyennes,

— les couches bourgeoises,

— les couches populaires (ouvriers - employés).

Nous reprendrons à travers le matériel du terrain ce qui peut illustrer le rapport de ces groupes aux notions d'espace et de territoire.

Les couches moyennes

On retrouve dans les communes périphériques en croissance récente rapide une majorité de nouveaux habitants représentant les couches moyennes (8). Celles-ci se dirigent plus vers les communes un peu éloignées que dans certaines périphéries immédiates où dominent les quartiers d'habitat social et donc des groupes sociaux de niveau inférieur (cf. Juvignac et St-Gély qui sont sur le même axe par rapport à Montpellier et où chacune a une constatation sociale bien marquée. A Epinay également on trouve dans certains discours la stratégie d'avoir été plus loin pour éviter les « grands ensembles » de la proche couronne). Il y a dans la façon dont ces couches sociales se distribuent dans l'espace comme deux logiques qui se mêlent et qui vont dans le même sens de telle sorte qu'elles se masquent l'une l'autre, mais qui ne sont pas de même nature :

- une logique économique qui raréfie dans les centres des grandes villes les appartements grands de standing moyen, de prix moyen. Les catégories de revenus moyens n'y ont pas un grand choix de logements ;

(8) Nous ne pouvons pas en donner de définition précise, c'est pourquoi le terme de couche est préféré à celui de classe sociale ou groupe social dans lequel les individus qui les composent partagent un minimum de sentiment d'appartenance. Dans les critères d'approche de ces couches moyennes rentrent à la fois les CSP dont l'éventail peut être très large (avec une majorité d'occupations nécessitant une formation universitaire), et les milieux sociaux d'origine (beaucoup semblent en décalage par rapport à leurs parents, déclassement ou ascension).

Ce que l'on peut dire des couches moyennes c'est qu'elles ne partagent pas avec les catégories sociales inférieures, une certaine conscience de groupe, un certain ethos de classe populaire ; qu'elles ne partagent pas non plus avec la bourgeoisie ni la petite bourgeoisie traditionnelle leurs valeurs dominantes. Entre aussi en ligne de compte dans le sentiment d'appartenance à un groupe social, la stabilité/mobilité géographique ; ces deux variables pouvant agir mutuellement l'une sur l'autre.

• une logique sociale, qui fait que ces catégories moyennes aux critères mal définis ont du mal à s'insérer socialement dans la ville. A Montpellier, par exemple, plusieurs nouveaux arrivants dans la région nous ont dit leur difficulté à vivre dans une ville à la bourgeoisie traditionnelle réputée fermée. Cette difficulté d'insertion est également parfois le fait d'originaires de la région. Ce sont en même temps des groupes en errance sociale et/ou errance géographique qui seront conduits à changer de registre, et à tourner pour cela le dos à la ville.

Dans la petite bourgeoisie traditionnelle, les comportements étaient majoritairement mimétiques par rapport à ceux de la bourgeoisie et donc participaient de son système de valeurs urbaines ; ce qui va caractériser en revanche les « nouvelles couches moyennes » c'est qu'elles semblent marquées par une crise de l'idéologie urbaine, expression d'une crise peut-être plus profonde, celle de l'identification sociale. Elles vont être être amenées ainsi à se retirer du jeu social dont la ville était la scène privilégiée.

On retrouve effectivement beaucoup de similitudes dans toutes les motivations avancées par cette catégorie de nouveaux résidents dans leur choix d'implantations : ils aspirent au contact social car ils déploraient l'anonymat de la ville, souhaitent le contact avec la nature, recherchent des racines mais ce désir est exprimé aussi par ceux qui ne sont pas en récente mutation géographique. Il est ainsi difficile de distinguer la part du malaise spatial et celle du malaise social tant ils semblent se nourrir l'un de l'autre.

Dans tous les types d'investissements que ces groupes réalisent au niveau communal, ils se distinguent des couches « bourgeoises » et des couches « populaires ». Les sujets auxquels ils s'intéressent et que l'on voit apparaître à travers les associations qu'ils mettent en place, ou plus directement à travers leurs discours, sur eux-mêmes et leur vie quotidienne, s'ordonnent autour d'une thématique dont la dimension première semble être un certain universalisme : on y trouve des thèmes tournant autour de la nature, le tiers-monde en général, les enfants du tiers-monde que certains veulent adopter, la lutte contre le racisme, la recherche du « sain », de la santé, la recherche du « faire comme autrefois », c'est-à-dire comme toujours, etc. (le régionalisme et ses particularismes sont aussi des thèmes qui ont leur faveur mais cela ne souligne que mieux l'universalisme des différences).

Comme leurs représentations sont celles d'un monde aux dimensions de la planète et également celles d'une société peu conflictuelle, ils acceptent mal, ou ne comprennent pas, que l'accueil de la part des originaires fasse problème.

« Les anciens du village, ils sont vraiment difficiles, ils ne sont pas à l'aise avec nous, et pourtant on essaye d'être comme eux. » (Une implantée à Plougastel).

Se représenter l'espace comme pouvant avoir des sens différents pour diverses catégories, c'est-à-dire se le représenter comme socialisé, c'est remettre en scène leur place mal définie dans le paysage sociologique, ce qu'ils ne sont pas en mesure d'accepter.

Pour ces couches moyennes, il s'agit tout autant de se resituer dans un espace non urbain que de trouver une espace qui ait un sens acceptable ; c'est pourquoi les zones trop marquées par la connotation d'habitat social seront assez peu investies. Elles rechercheront un espace fonctionnant encore en grande partie sur le rural (on voit ici ce que ces représentations comportent de contradictoire entre une vision d'espace neutre pour pouvoir s'y faire une place, et d'un espace marqué pour aussi y trouver sa place).

Sur cette stratégie spatiale (non directement consciente) va s'articuler

une stratégie « territoriale » qui comportera une dimension spatiale (le spatial étant une bonne catégorie de fonctionnement) mais également d'autres dimensions : mythique (les grandes causes), politique (le pouvoir municipal).

Quand on parle ici de stratégies d'investissements, il faut bien comprendre que ça ne signitfie pas stratégie de prise de pouvoir ; si elles se révèlent a posteriori comme stratégies, elles se développent a priori comme remplissage de vide.

Si cette tendance qu'ont ces couches sociales à habiter les zones péri-urbaines est lié à la perte du sens de la ville, elle l'est sans doute aussi à la perte du sens du travail (9).

Habiter loin peut alors aussi signifier pour certains oublier le non sens de la vie au travail. L'investissement maximum engagé au niveau de l'espace-temps de la vie quotidienne le rappelle.

Donner du sens au territoire résidentiel (spatial et social) c'est compenser l'inintérêt au travail et le peu de gratifications qu'il laisse quant à la possibilité de s'y référer pour s'approprier une position sociale (10). Dans le cas d'une ville moyenne, comme Blois, on sent moins pour ces couches moyennnes la fuite de la ville. Le marché du logement rend moins obligatoire l'habitat lointain, celui-ci est donc plus le résultat d'un choix que d'une contrainte. Le désir de participation locale se manifeste à travers la création d'associations.

Il est intéressant de noter que certaines catégories socio-professionnelles selon la structure sociologique du lieu seront amenées à jouer des rôles différents. Expliquons-nous. Certaines catégories supérieures de la classe ouvrière peuvent jouer un rôle très semblable à celui que jouent souvent des membres de catégories socio-professionnelles de type professeurs, professions sociales dans un autre contexte — participation aux affaires municipales, animation d'associations —. Ils « prennent » ces activités lorsqu'elles n'ont pas été investies en premier lieu par les couches moyennes, manifestant ou ressenties comme ayant une supériorité culturelle. C'est ce qui semble s'être passé à St-Gervais où les premiers arrivants étaient massivement d'origine assez populaire, les catégories moyennes et supérieures n'étant arrivées que plus tard. Ceci se retrouve aussi à Juvignac où les couches moyennes ne désirant pas l'intégration étant donné la connotation finalement négative de la commune, ne s'investissent que très peu dans le phénomène associatif ou les affaires municipales. La place y est libre pour les catégories supérieures des couches ouvrières qui sont effectivement très actives.

L'espace pour les catégories bourgeoises supérieures

Les catégories bourgeoises sont évidemment celles qui ont le choix le plus large dans leur déploiement résidentiel, le plus de liberté économique par rapport à l'espace, mais elles bénéficient également plus que les autres couches sociales d'une grande liberté culturelle par rapport à la dimension symbolique de l'espace.

Il n'y a pas de vide explicatif, la bourgeoisie traditionnelle possède une histoire résidentielle, une tradition d'habitat campagnard qui n'a

(9) Quoique le thème du travail n'ait pas été au centre de nos préoccupations dans le passage des interviews, il ressort assez souvent. Chez les ouvriers on parle du travail comme du moyen de gagner sa vie, du fait d'avoir ou de ne pas avoir un travail sur place, dans la région, etc. Dans les couches moyennes qui nous concernent ici, on a trouvé plusieurs discours manifestant une certaine indifférence, parfois de l'insatisfaction autant dans le travail que par rapport à lui et à ce que l'on pouvait en attendre comme signe de reconnaissance sociale et comme réserve de sens.

(10) Cf. J.-L. Siran dans son rapport sur « Les nouveaux villages » CSTB, 1978.

jamais été l'opposé de l'habitat urbain mais son agréable complément. Ainsi les catégories sociales de type bourgeoisie supérieure, viennent de façon très « naturelle » investir résidentiellement l'espace encore rural, sans s'interroger sur leur comportement, à chercher à leur donner un nouveau sens, sans « culpabiliser », pourrions-nous dire, dans leur rapport aux populations locales et sans non plus chercher à tout prix à se faire son alliée, à « s'intégrer ».

Cet investissement territorial s'accomplira d'autant plus aisément que ces catégories possèdent les meilleurs moyens matériels pour faciliter le déroulement de la vie quotidienne (double et triple motorisation). De plus, la bourgeoisie a depuis longtemps déjà fonctionné à travers des territoires dispersés (ex. pour la bourgeoisie « parisienne » les territoires signifiants pouvaient être : Paris-Cabourg-Deauville, ou Biarritz ou Nice puis Paris-Mégève et Cannes, puis Paris-New York et les Caraïbes), à travers lesquels elle circulait avec l'aisance que lui offrait son époque (diligence, chemin de fer, auto, avion).

Ainsi, pour elle, la tendance à la spécialisation des espaces qui caractérise de plus en plus nos sociétés n'est pas dépaysante, elle ne se sent pas écartelée, comme cela peut être le cas d'autres groupes, entre son travail et sa résidence, elle a toujours fonctionné comme cela.

Couches « populaires » et espace

Avion est l'exemple même d'un espace conçu dans la plus grande fonctionnalité pour l'unique reproduction, optimale, de la force de travail.

Mais outre des générations de « petits travailleurs infatigables » (11) cet espace a produit un milieu social vivant, un territoire ouvrier.

La population d'Avion à dominante ouvrière, vit et possède son espace, le marque dans ses pratiques quotidiennes, le rend pleinement signifiant. Il est devenu totalement « fonctionnel » et profondément aimé. Il a en outre un sens homogène : territoire ouvrier tout le monde s'accorde sur sa lecture (contrairement à des communes comme Plougastel, à St-Gély, qui sont insaisissables, en même temps village et banlieue).

Mais du cas d'Avion, il est impossible de tirer de quelconques généralisations sur l'avenir d'autres quartiers édifiés selon un urbanisme volontariste.

Le cas des banlieues minières est trop spécifique. On peut simplement constater que des productions culturelles, une vie de groupe, ont malgré tout surgi à partir d'un substrat que l'on avait conçu pour diluer la population dans l'atomisation et le repliement individuel. La richesse symbolique d'une banlieue minière est née dans des conditions précises : la population s'est unie à travers :

— les lieux de travail et de résidence très proches ou même mêlés ;

— une même origine assez particulière (12) : marginaux locaux, immigrants de diverses zones nationales économiquement pauvres ou d'autres pays (Pologne), tous réunis par une même satisfaction d'avoir enfin un lieu ;

— et surtout le sentiment de partager des mêmes risques au travail, d'avoir à lutter contre les mêmes forces : la Compagnie et ses porte-paroles.

(11) Cf. N° 25 de la revue « Recherches », L. Murard, P. Zylberman.
(12) Cf. Ph. Ariès, Histoire des populations françaises, Le Seuil, 1971.

A Epinay quels enseignements peut-on tirer du fonctionnement de la notion de territoire populaire ?

Les catégories « populaires » ont peu d'occasions d'appropriation de territoire dans des zones d'habitat de type collectif HLM. Elles risquent d'être d'autant plus sensibles à cet empêchement que traditionnellement le territoire de la résidence et du voisinage a toujours eu un rôle important dans leur culture quotidienne (13).

Dans un habitat comme Epinay, pouvoir avoir un sentiment de territoire vis-à-vis d'un espace résidentiel est complètement fondamental pour tout le monde étant donné la pauvreté sémantique de l'ensemble, mais encore plus pour les catégories les plus populaires qui ont moins que les autres les moyens de s'échapper.

La seule possibilité de se constituer malgré tout, en dépit de tout, un territoire vivable dans cet univers que pour de nombreuses raisons on rejette, c'est d'essayer de vivre comme différent son bâtiment, sa montée d'escalier, son palier même. En donnant l'illusion, en se donnant l'illusion, de croire que par chance on était tombé dans un bon élément. Il devient ainsi possible — magiquement — de se forger le minimum territorial vital. On imagine la fragilité de cet illusionnisme, de ce bricolage psychologique au moyen duquel seulement on parvient à survivre.

Dans les communes de Plougastel, St-Gély, Juvignac, St-Gervais, nous avons d'autres illustrations du fonctionnement de la notion de territoire pour les catégories dites populaires.

Dans ces quatre communes, on trouve, parmi les enquêtés d'anciens habitants de logements type H.L.M. des centres urbains ou de banlieue, qui ont eu la possibilité de passer du collectif à l'individuel soit en quartier totalement nouveau (Juvignac, St-Gervais) soit en revenant construire dans le village d'origine (Plougastel, St-Gély, St-Gervais).

Dans leur habitat antérieur ils vivaient souvent assez mal. Le collectif était d'autant plus difficilement supporté que pour la plupart ils étaient d'origine rurale. Le territoire investi était comme un territoire de repli, d'attente.

Pouvoir accéder à l'habitat individuel à travers diverses solutions (un financement intéressant pour les chalandonnettes, ou pour certains lotissements « accession HLM » à Plougastel, des possibilités de vente d'un terrain agricole afin de bâtir pour soi ou de transformer l'habitat ancien à Plougastel ou à St-Gély) leur a permis une récupération territoriale au sens réel mais aussi symbolique, à travers des modes de vie qui étaient ceux de leur groupe social.

Il faut noter que la refixation dans les villages d'origine (ou la fixation directe) a été rendue possible par la grande diffusion de l'automobile dans les ménages ouvriers employés depuis dix ans (la mise au volant des femmes de ces catégories sociales est très récente aussi) (14).

Notons aussi que cette utilisation quotidienne de l'automobile deviendra problématique avec la hausse continuelle du prix de l'essence. Beaucoup en sont déjà à la mobylette qui semble facilement utilisable pour les distances inférieures à 10 km.

Diverses analyses actuelles voient le développement de l'habitat pavillonnaire péri-urbain dans les catégories ouvriers-employés comme un repliement individualiste sur le foyer et signe d'une certaine dilution

(13) Cf. M. Verret, L'espace ouvrier, Armand Colin, 1979.

(14) En seulement 8 ans, de 70 à 78, le taux d'équipement des ménages en automobiles a augmenté de 16,5 % pour les cadres moyens, 14 % chez les ouvriers, 12 % pour les employés et seulement de 2,5 % dans la catégorie cadres supérieurs professions libérales. In Comptes de la Nation, 1978.

de la conscience de classe (15). Celle-ci ne pourrait plus émerger ni se concrétiser sur l'espace du travail étant donné les transformations récentes des procès de production ; et dans les sphères de la reproduction les intérêts de classe sont trop mélangés pour qu'une conscience se constitue.

Notre observation de six communes périphériques nous conduit à nuancer ce jugement.

Il y a effectivement des espaces à population majoritairement composée d'ouvriers et d'employés ou l'individualisme et le repli prévalent, qui ne sont pas vécus comme territoire de groupe social (cas d'Epinay-sous-Sénart). Mais ce processus n'est pas général, il est lié à des conditions particulières.

Dans les autres communes et Juvignac en est peut-être le meilleur contre-exemple type, des territoires ont pu se constituer malgré des différences dans les situations de travail, malgré des investissements de degrés divers dans le travail, alors que dans leur habitat antérieur dominant (ZUP, grand ensemble) plusieurs éléments s'opposaient à une appropriation pleine de l'espace d'habitat (16). Nous avons déjà évoqué plusieurs fois la vie de la cité Chalandon de cette commune ; rappelons que nombre d'habitants y ont des pratiques qui débordent le cadre familial, qu'ils reconnaissent ce quartier comme le leur, ayant lutté pour son édification. Ils sont nombreux à participer à des activités sportives et de jeux, traditionnelles de leur groupe social. Peut-on parler de conscience de classe ? Celle-ci a certainement émergé lors du conflit qui les a unis. Aujourd'hui, les passions calmées, on peut encore à travers les discours des habitants, voir se dessiner un certain vécu de groupe social de type populaire. Mais il est difficile de parler de conscience de classe lorsque seulement un certain esprit de groupe émerge sur le lieu de résidence, sans enjeux ni projets communs.

L'espace pour les habitants originaires

Plusieurs parmi les communes étudiées étaient encore récemment ou sont encore malgré leur nouvelle fonction résidentielle, à dominante rurale.

Il n'est pas question ici d'entrer en détail dans l'étude de ce que peut représenter l'espace dans les sociétés rurales françaises. Nous voudrions seulement à travers quelques images que nous avons pu saisir, rappeler la prégnance de certaines catégories, ici l'espace, la terre, fonctionnant encore puissamment malgré l'impact de ce que H. Lefebvre appelle « l'urbain ».

Si l'analyse des catégories d'espace et de territoire pour les diverses catégories sociales impliquées dans l'urbanisation révèle des systèmes plus ou moins cohérents, qui présentaient certaines faces d'articulation les unes entre elles, (c'est-à-dire qui pouvaient s'éclairer les uns par rapport aux autres), l'étude de ces mêmes catégories telles qu'elles fonctionnent dans les communautés paysannes dévoile une autre logique.

A Plougastel, la terre représente la dimension constitutive du groupe traditionnel. On existe à partir de sa terre, on est identifié par elle. En effet, encore à l'heure actuelle, les noms de famille sont moins

(15) Cf. E. Campagnac, Nouveaux modes de gestion industrielle. Transformation des modes de vie et habitat ouvrier : le développement de la maison individuelle dans l'espace péri-urbain de Dunkerque. CRU, 1979.

(16) Cf. aussi C. Bidou, 1976. La ZUP nº 1 de Marseille : un bilan de treize ans d'existence. Rapport CEREBE.

employés que les prénoms suivis du nom du lieu d'où l'on vient. Tout l'édifice social est ainsi fortement lié à l'espace, les règles de mariages (endogamie) sont basées sur la nécessité de ne pas trop morceler la terre et renvoient à une stratégie de restructuration territoriale.

C'est pourquoi tous les mouvements qui ont la terre et l'organisation de l'espace pour enjeu, le POS, les ventes de terrains, sont profondément traumatisants car c'est tout l'édifice social qui est en cause.

« *La terre, elle a tellement été vendue aux touristes que les gens de la terre ils sont perdus, on se voit plus, on est comme des étrangers, cest plus la grande famille de la terre* » (un agriculteur) (« terre » est trois fois employé dans la même phrase).

La vente d'un grand nombre de terrains à des « étrangers » participe à la destructuration de la communauté traditionnelle qui ne trouve plus la base territoriale nécessaire à son existence culturelle.

Les originaires ont beaucoup de mal à accepter les comportements des nouveaux par rapport à l'espace qui avait été leur territoire. Ils les jugent grossiers et ne comprenant rien à ce que peut signifier l'espace. Clôturer les terrains semble insensé aux agriculteurs qui ont de surcroît besoin d'un certain nombre de chemins que les nouveaux ferment sous prétexte qu'ils se trouvent sur leur parcelle :

« *Là où il y a des touristes* (ainsi les appellent-ils) *on ne peut plus travailler.* »

A St-Gély, même si la communauté traditionnelle est beaucoup plus destructurée qu'à Plougastel, son rapport à la terre est encore très fort. Alors que les vignes ne constituent plus depuis longtempss l'essentiel des revenus, elles sont encore, pour ce qu'il en reste, cultivées, aimées ; alors qu'elles n'avaient jamais été clôturées, certains viticulteurs se voient contraints d'en barrer les accès afin qu'elles ne soient pas saccagées par les nouveaux au cours de leurs promenades.

Aux nouveaux on reproche aussi de ne pas savoir chasser, de ne pas respecter l'équilibre de la faune ni de la flore.

On saisit comment déjà au niveau de l'espace de la représentation que l'on en a et du rôle qu'il joue, émergent des difficultés, des incompréhension entre des populations amenées à vivre côté à côté.

5. L'organisation de l'espace liée au développement des banlieues et au système de transports

L'étalement des banlieues auquel on assiste depuis dix, quinze ans en France et qui est le résultat de trois mouvements simultanés — un desserrement des villes et de leurs proches périphéries, une dernière vague d'exode rural, et un mouvement sur place de décohabitation familiale — a été lié, a été rendu possible par le développement du système de transport (dans toutes les périphéries urbaines c'est plus le transport individuel que le transport collectif qui a augmenté).

Le problème des transports est un thème constamment abordé dans les

entretiens, dans certains de ses aspects. Le développement du système de transport comporte en lui-même des effets contre-productifs (17).

Ainsi il permet les trajets, rejoint des espaces distants mais appelle de plus en plus l'urbanisation en rendant « résidentiables » des zones considérées auparavant comme trop éloignées. Cette nouvelle urbanisation gonfle le trafic, rendant plus difficiles et plus longs les trajets. Le transport ainsi, à mesure qu'il rapproche, éloigne par l'augmentation progressive des distances à travers l'urbanisation qu'il suscite, par le trafic que celle-ci gonfle et les temps que ce dernier allonge.

Quel est son rôle dans une déstructuration-restructuration de l'espace péri-urbain ?

Avec le développement de l'urbanisation périphérique, c'est la séparation habitat-travail qui est entérinée. Il y a alors une contradiction entre une période de travail plus de transport qui s'allonge, vécue comme temps contraint, et une séquence dans l'espace résidentiel qui tend à diminuer d'autant, alors que les investissements personnels, le sens attribué y sont maximum.

Le développement du système de transport (individuel et collectif, mais le transport individuel est plus utilisé dans toutes les communes de notre échantillon) permet cette organisation nouvelle de l'espace, selon laquelle les habitants des agglomérations sont de plus en plus nombreux à résider dans des pôles qui tendent à n'avoir qu'une fonction résidentielle et travaillent dans d'autres pôles qui tendent à n'avoir qu'une fonction productive.

Mais le problème à l'heure actuelle est très différent en fonction de la taille du bassin d'emploi.

A St-Gervais, les migrations alternantes concernent la grande majorité de la population sans que cela pose des problèmes particuliers de transport. Certains habitants avant de posséder une voiture faisaient même à pied les deux kilomètres les séparant du centre de Blois. A Brest, à Montpellier, qui sont pourtant de grandes villes, les transports (dont les temps sont toujours sous-estimés, c'est une constante que l'on retrouve dans toutes les études sur ce sujet) n'ont jamais été évoqués de façon problématique. Certains interviewés à Plougastel et à St-Gély prétendaient même pouvoir rentrer chez eux à midi.

On peut imaginer que ce système de migrations alternantes puisse être fonctionnel dans une hypothèse de croissance ralentie, d'urbanisation stabilisée, si le bon fonctionnement d'un système de transport n'attire pas à son tour l'urbanisation et la multiplication des déplacements, ce qui rendrait à nouveau les migrations longues et difficiles.

Essayons de reprendre le point de vue développé par J.-P. Dupuy dans « La trahison de l'opulence » qui oppose « l'espace humain » à « l'espace véhiculaire ». Celui-ci, espace des mégalopoles et des banlieues sans fin, ayant perdu sa connexité aliène l'homme, contraint dans sa vie quotidienne d'aller d'un espace à l'autre (par exemple sa résidence et la ville ou son travail) en traversant des déserts sémantiques (espaces-temps de trajets de plus en plus longs).

Si l'espace fonctionne sémantiquement ainsi, sa non connexité (deux bulles d'espace distantes), mais accompagnée d'un minimum de sens, ne vaut-elle pas mieux qu'un espace connexe, intégré (une grande bulle) et vide de sens ?

Mais de fait, l'espace ne fonctionne pas ainsi et nous avons essayé de le montrer plus haut.

(17) Cf. J.-P. Dupuy, Jean Robert : La trahison de l'opulence, PUF, 1977.

Le sens de l'espace est une notion complexe, elle varie selon les groupes sociaux et dans un même groupe, elle peut varier dans le temps selon les situations.

Il n'y a pas un rapport universel de l'homme à l'espace, dans lequel il parviendrait à se créer des territoires (ex. les nomades possèdent des territoires malgré des espaces continuellement changeants).

Dans les communes de banlieue que nous avons étudiées, la non connexité des espaces de la vie quotidienne semble ne pas poser de problèmes aux catégories supérieures qui ont une tradition de territoires dispersés.

Dans les catégories populaires, habiter loin de son lieu de travail, mis à part le coût en temps et en argent des trajets, semble ne pas poser de problème d'articulation sémantique, tant que les individus évoluent dans des espaces où ils ont la possibilité d'exercer un certain nombre de pratiques propres à leurs modèles culturels.

Les cas d'habitants de ces couches sociales que nous avons trouvés souffrant d'isolement semblaient être en fait plus isolés socialement qu'en impossibilité théorique de se créer un territoire.

C'est dans les couches moyennes que nous avons trouvé le plus de plaintes par rapport à cette organisation de l'espace en pôles séparés (rappelons qu'à St-Gély, par exemple, une des ambitions de la nouvelle équipe municipale majoritairement composée de nouvelles couches moyennes, c'est de développer la commune harmonieusement en y créant des emplois sur place).

Le sentiment d'isolement apparaît lorsque l'on n'est pas parvenu à avoir localement une pratique sociale satisfaisante.

Il n'y a pas, semble-t-il, de propriété intrinsèque à l'espace, à son organisation qui anomise les individus, ce sont les individus en processus d'anomie qui ont des problèmes par rapport à l'espace comme ils en ont par rapport à d'autres dimensions.

« *Les transports font éclater les villes et transforment les communes périphériques en banlieues-dortoirs* ».

Cette affirmation, qui est soutenue dans l'ouvrage de J.-P. Dupuy cité plus haut, peut être vraie dans certains cas, mais elle n'est pas généralisable.

En rendant la ville ou le reste de l'agglomération accessibles, le transport peut permettre aux habitants de petites communes périphériques d'aller travailler au dehors, comme il permet aux travailleurs de la ville de venir dormir le soir dans ces mêmes communes. Celles-ci deviennent « banlieues-dortoirs ».

C'est un schéma théorique, mais dans bien des réalisations effectives, dans l'urbanisation française actuelle, le déclin de l'économie locale avait précédé le départ des autochtones, avait provoqué leur recherche de travail à l'extérieur. Finalement le système de transport, dans ce cas, peut permettre la fixation résidentielle de la population travaillant à l'extérieur. Et il vaut mieux pour ces communes voir leurs habitants rentrer le soir, que devenir des déserts vides de leurs âmes.

L'organisation de l'espace séparant résidences et emplois, autorisée par le système de transport, peut même ne pas être antagoniste d'un certain maintien, voire d'un développement de l'économie locale, par rationalisation de son procès de production, en permettant un dégagement de sa main-d'œuvre superflue. A Plougastel, l'économie locale est encore viable car la production de primeurs s'est modernisée avec de nouveaux procédés de culture et de commercialisation : la culture en serre et sous plastique demande beaucoup moins de travail humain. La mutation urbaine de

Plougastel (de nombreux Plougastels travaillent à Brest) n'est pas liée structurellement au déclin de son économie locale, ni même de sa culture locale, si celle-ci parvient à se transformer sans se perdre.

Si, par contre, il peut y avoir une certaine fonctionnalité, de divers points de vue, dans une telle organisation de l'espace, il ne faut pas oublier non plus de rappeler qu'on peut voir aussi surgir un certain nombre d'inégalités concernant toutes les catégories de personnes non mobiles, adolescents, certaines femmes, les personnes âgées. Ce serait là un autre sujet d'étude.

ELEMENTS DE CONCLUSION

Parler de banlieue, c'est parler en citadins ; les banlieusards, si vraiment on veut les appeler ainsi (eux-mêmes n'aiment pas le terme et ne l'emploient pas) vivent pour la plupart à partir de leur commune — ceci est à moduler, nous l'avons vu, en fonction des différents groupes sociaux — seuls les membres des couches supérieures vivent en banlieusards, c'est-à-dire en continuant à fonctionner avec la ville comme référent.

Dans notre échantillon, nous semblons avoir touché les trois strates de l'histoire des banlieues : Avion, Epinay, puis les quatres autres communes qui représenteraient les banlieues de l'avenir.

Avion c'est un peu un vestige, hautement attachante par la force de la vie locale qu'elle est parvenue à secréter.

Epinay serait une banlieue sensée être d'avenir, mais déjà obsolète. Pourquoi la vie a-t-elle « pris » à Avion, banlieue construite aussi bien qu'Epinay pour loger la population active, alors qu'elle n'a pas « pris » dans cette dernière commune ?

Nous l'avons plusieurs fois souligné, elle est le fait de la proximité résidence-travail, le fait que les mêmes conditions de travail ont été partagées par tous. De plus, des générations entières se sont fixées sur le même territoire.

Les banlieues type ville nouvelle sont utilisées par leurs habitants comme des zones de transit. Conçues dans la période d'une vision très expansionniste de l'économie, c'est évidemment à cela qu'on les destinait : constituer un volant de zones résidentielles pouvant permettre la meilleure mobilité possible de la main-d'œuvre.

Il est possible qu'en période d'euphorie économique ces quartiers aient pu bien correspondre à la fonction que l'on attendait d'eux. Ils auraient pu être très « fonctionnels ». Les habitants avec des perspectives professionnelles optimistes auraient pu n'attendre de cet habitat que d'être une étape avant une mutation dans un cursus de mobilité ascendante, et ainsi bien le vivre.

Dans un contexte de récession ou de stagnation économique, ces quartiers sont vécus comme réclusion et ils révèlent souvent de fait ce caractère. Les habitants s'y sentent atteints par un processus de massification généralisée.

Les autres communes (surtout Plougastel, St-Gély et St-Gervais qui sont devenues communes rurales) correspondent finalement à la période dans laquelle nous sommes entrés depuis quelques années.

C'est moins qu'avant dans l'avenir professionnel que les individus peuvent trouver un sens à leur vie, les investissements personnels à travers les lieux de résidence et les réseaux de sociabilité doivent prendre le relai.

Les anciennes communes rurales en phase d'urbanisation sont préférées par le cadre de vie qu'elles offrent à l'urbanisme fonctionnel.

L'effet massifiant du grand ensemble n'est plus à craindre.

Dans ces nouvelles banlieues péri-urbaines, anciens villages, les équipements sont souvent peu développés. La satisfaction des habitants n'en est pas fondamentalement atteinte. Leurs demandes en la matière sont relativement faibles par rapport à celles qui s'exprimaient dans une commune de type ville nouvelle comme Epinay, où toute la vie quotidienne semblait devoir être canalisée nécessairement à travers des équipements de plus en plus spécialisés.

Si ce type de communes ex-rurales attire de plus en plus les urbains, leur installation ne va pas sans poser de problèmes :

— au niveau de la gestion communale (problèmes de ressources financières qui ne sont plus constituées que des taxes de résidence, etc.) ;

— au niveau des intérêts parfois divergents d'un certain nombre de groupes (originaires - implantés).

La violence avec laquelle s'expriment parfois ces divergences tend à prouver que les rapports de l'urbain au rural ne vont pas unilatéralement dans le sens d'un écrasement de celui-ci par celui-là.

Annexe I

PLOUGASTEL-DAOULAS : DE LA COMMUNAUTE VILLAGEOISE A LA SOCIETE RURBAINE

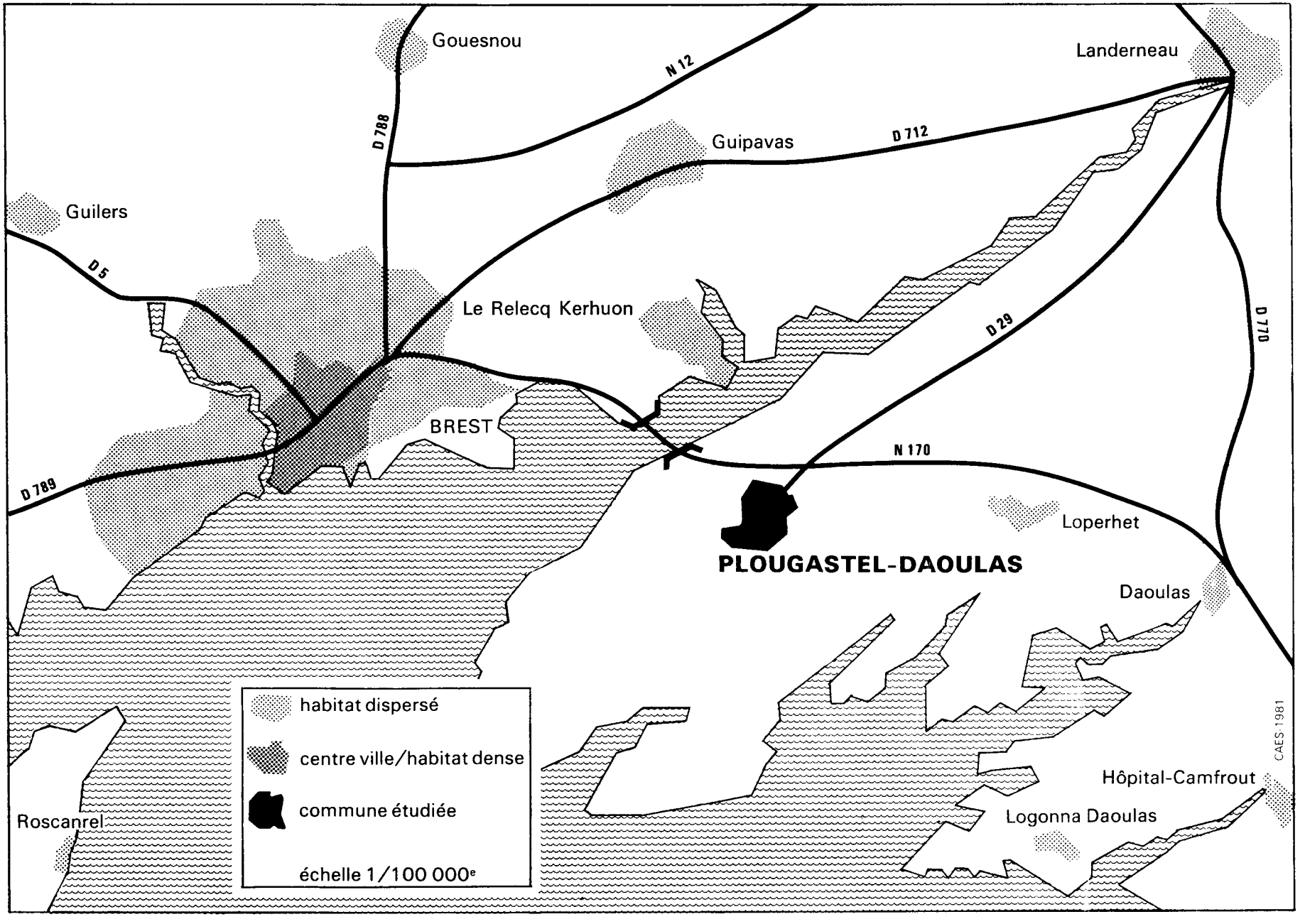
Gouesnou
N 12
Landerneau
D 788
Guipavas
D 712
Guilers
D 5
Le Relecq Kerhuon
D 29
D 770
BREST
N 170
D 789
Loperhet
PLOUGASTEL-DAOULAS
Daoulas
habitat dispersé
centre ville/habitat dense
commune étudiée
échelle 1/100 000e
Hôpital-Camfrout
Logonna Daoulas
Roscanrel
CAES 1981

INTRODUCTION

Plougastel dans l'orbite de l'agglomération brestoise

Avec ses 9 500 habitants (8 135 en 1975) en 1980, Plougastel-Daoulas compte parmi les plus grosses communes rurales de France. Elle se caractérise aussi par son étendue : 4 420 ha (superficie égale à celle de la ville de Brest) et sa forte densité relative.

Elle fait partie de ces communes rurales de plus de 1 000 habitants dont la vocation agricole est en perte de vitesse, qui connaissent l'exode rural et dont cependant la population augmente, en raison de leur proximité urbaine.

Cette croissance démographique est un phénomène récent. Du début du siècle à 1954, la population de Plougastel est demeurée à peu près stationnaire et de 1954 à 1962, elle a diminué à un taux annuel de 1 %. A partir de cette dernière date, la courbe s'inverse, d'abord faiblement : accroissement annuel moyen de 0,8 % de 1962 à 1968, puis de façon plus accélérée dans les années soixante-dix.

L'inversion de la courbe démographique est très directement liée à l'influence grandissante de Brest. Dans les années soixante-dix, Plougastel-Daoulas est entrée, de manière semble-t-il décisive, dans le périmètre d'influence de l'agglomération brestoise. (Brest compte 167 000 habitants en 1975 et l'ensemble de la communauté urbaine totalise 207 000 habitants).

Trois communes de la périphérie immédiate de Brest (Gouesnou, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon) connaissaient déjà une certaine croissance démographique de 1954 à 1962. Alors que les quatre autres communes (plus rurales) de ce qui va devenir la Communauté Urbaine Brestoise (Plougastel, mais aussi Bohars, Guilers et Plouzané) voyaient une légère diminution de leur population.

Après 1962, toutes ces communes connaissent un taux de croissance démographique positif, quoique très variable de l'une à l'autre. De 1962 à 1968, le taux de croissance de la ville (2,1 % annuel) reste supérieur à celui des communes périphériques, sauf deux exceptions (Plouzané et Gouesnou). De 1968 à 1975, la relation est inversée : des sept communes périphériques, Plougastel est celle dont le taux annuel de croissance est le plus faible (2 %) mais il est supérieur à celui de Brest-ville (1,15 %). De 1975 à 1980, l'urbanisation de la périphérie s'est poursuivie. A Plougastel, après les maxima des années 1971-76, autour de 105-110 logements neufs (y compris les logements collectifs) achevés annuellement, la construction a connu en 1977-78 une relative récession puisque la moyenne annuelle est descendue à 65-70. Il semble qu'elle connaissse actuellement une remontée spectaculaire due en particulier à la réalisation de plusieurs lotissements clefs en main.

La saturation de Brest-ville, celle, relative, des communes de la périphérie immédiate, le caractère populaire de leur peuplement et la généralisation des moyens de transport individuels expliquent la croissance démographique des communes de la périphérie rurale. Cette croissance, sans incidence sur l'emploi local, est en effet principalement due à l'établissement de retraités et au gonflement de la migration alternante. Les migrants alternants sont soit des locaux soit des nouveaux venus ; et parmi ceux-ci les catégories « aisées » et les couches moyennes sont, à Plougastel, largement dominantes. L'urbanisation y revêt une forme pavillonnaire, lotissements et villas individuelles, et très peu celle de logements collectifs (dans les années soixante-dix, à

Plougastel, on a construit seulement deux ou trois immeubles privés locatifs et deux petits PSR (1). 80 % des logements sont occupés en propriété.

On peut noter qu'avant-guerre (2) ce sont aussi les couches moyennes et les retraités qui par le biais de l'étalement pavillonnaire avaient produit l'urbanisation de communes (St-Pierre et St-Marc) aujourd'hui incorporées à la ville, ainsi que celle d'une commune de la périphérie immédiate (Le Relecq-Kerhuon). La fuite d'un centre au caractère ouvrier et marin prononcé se traduit dans un flux qui gagne des communes de plus en plus éloignées (3). Sans doute existe-t-il une tendance dans certaines catégories privilégiées et chez les retraités à introduire une coupure entre la résidence et une ville ouvrière qui, par ailleurs, n'offre pas un cadre de vie très attirant. Résultat : au fur et à mesure que s'étend l'agglomération, ces catégories s'établissent un peu plus loin, contribuant finalement à créer ce qu'elles fuient : la continuité du tissu urbain.

Plougastel offre un attrait particulier pour les Brestois désireux de quitter la ville et en capacité de le faire : coupure géographique d'avec Brest du fait de la rade (mais un pont relie directement Plougastel à l'agglomération brestoise) ; éloignement moyen (10 km environ de centre à centre) ; aspect rural prononcé et protégé par un prix élevé du terrain, par la survivance des activités agricoles et de pêche, et par un éparpillement de l'habitat sur une grande superficie ; image d'une commune où la tradition est restée vivace.

L'urbanisation de Plougastel (même restreinte à la construction de logements neufs et au développement de la migration alternante) n'est pas seulement dûe à l'implantation de nouveaux résidents d'origine citadine. Elle est aussi une conséquence de la fixation sur place de Plougastels (4), migrants alternants ou retraités de retour au pays. Et le reste de la population (agriculteurs, marins-pêcheurs, commerçants, etc.) participe également à la transformation de l'habitat, du mode de vie et de la culture. Quel que soit l'aspect considéré, le phénomène d'urbanisation ne peut être considéré comme une conséquence de l'entrée de la commune dans la Communauté urbaine brestoise en 1974. Celle-ci, décidée par le maire de l'époque contre, semble-t-il, la volonté de la majorité de la population, contribue cependant à lier l'avenir de Plougastel à celui de l'agglomération urbaine.

Cette situation de commune rurale intégrée contre son gré dans une communauté urbaine est le reflet d'une contradiction que nous retrouverons constamment au fil de l'analyse : des particularités géographiques, ethniques, économiques, etc., ont fait de Plougastel un quasi-isolat qui s'est maintenu pendant des siècles et ont permis la consolidation d'une tradition communautaire dans laquelle une partie de la population se reconnaît encore aujourd'hui ; les transformations en cours durant les deux dernières décennies semblent condamner l'ancienne société rurale à une disparition rapide et n'offrir d'autre alternative que celle d'une société urbaine « moyenne ». Mais les choses sont-elles aussi simples ? Sommes-nous en présence d'une simple expansion urbaine en direction du « péri-urbain » ou de la formation d'un nouveau « milieu » qui n'est ni la ville ni la campagne et qui serait le produit d'un certain type de contact entre l'une et l'autre ? Plougastel, du fait de sa forte prégnance rurale, offre un terrain privilégié pour aborder ce problème.

---

(1) Selon le recensement de 1975, 45 immeubles ont trois logements ou plus, mais il faut inclure dans ce chiffre des habitations anciennes (16 de ces immeubles datent d'avant 1914) où se perpétue le phénomène de cohabitation.

(2) La guerre 1939-1945 a bouleversé la physionomie de Brest : 70 % de logements, commerces et services administratifs ont été détruits dans les bombardements.

(3) La reconstruction de Brest après-guerre a entraîné un desserrement démographique et le refoulement des classes populaires du centre. Cependant le quartier bourgeois est limité à un périmètre très restreint. en particulier par le port et l'arsenal. Pour l'histoire du peuplement de Brest on se rapportera à « Les villes françaises : Brest », **Notes et Etudes Documentaires,** 1er avril 1974, nos 4073-74-75, La Documentation Française.

(4) Un habitant de Plougastel est appelé **Plougastel** (homme) ou **Plougastelen** (femme).

I - Plougastel avant l'urbanisation

1. UNE COMMUNE ESSENTIELLEMENT RURALE

En quinze ans Plougastel-Daoulas a connu un bouleversement sans commune mesure avec les transformations progressives des siècles précédents. Aussi loin que l'on puisse remonter, on a une communauté de paysans dont bon nombre sont aussi des marins-pêcheurs. L'introduction de la culture de la fraise au début du XVIIIe siècle va assurer pendant deux siècles la continuité d'une prospérité dont l'une des sources était autrefois le tissage. Cet artisanat a disparu depuis longtemps. Mais un certain monopole de la production et de la commercialisation de la fraise (en particulier vers l'Angleterre), prise en mains à partir de la fin du XIXe siècle par quelques familles de paysans à travers des sociétés revêtant à l'origine une forme coopérative, assure à Plougastel une réputation de richesse (dans les premières décennies du XXe siècle on entend dire que c'est « la commune rurale la plus riche de France »). Les gens de Plougastel vont s'assoupir sur cette réputation, sans se rendre compte ou sans s'avouer que le monopole est progressivement battu en brèche, pour se réveiller brutalement, dans les années soixante, aux réalités du monde moderne : compétition, expansion urbaine, introduction du capitalisme industriel dans l'agriculture et la pêche...

Vers 1965, rares sont les signes laissant présager que l'avenir immédiat de Plougastel est celui d'une « commune dortoir » (l'expression, on le verra, n'est pas très adéquate) pour une fraction importante de sa population (aujourd'hui la moitié des actifs résidant dans la commune travaillent dans l'agglomération brestoise et sont donc des migrants alternants). On note bien que quelques Brestois (professions libérales, professeurs...) ont élu résidence dans les années antérieures dans le nord de la commune tourné vers Brest (quartiers de Keraliou, du Cap et du Passage). Certains d'entre eux viennent occuper des villas utilisées comme résidences secondaires depuis le début du siècle par leur famille ou d'autres familles bourgeoises de la ville proche. Il y a aussi, à l'autre bout de l'échelle sociale, un petit groupe d'ouvriers de l'Arsenal, originaires et résidents à Plougastel qui font tous les jours, à vélomoteur ou en car, les dix à quinze kilomètres qui les séparent du centre de Brest (ou les cinq kilomètres qui les séparent de la pyrotechnie de Guipavas, annexe importante de l'Arsenal). Ces migrations journalières ont été rendues possibles par la construction du pont reliant Plougastel à la rive nord de la rade de Brest. Inauguré en 1930, détruit pendant la guerre, remis en service en 1949, ce pont a joué un rôle de premier plan dans le désenclavement de Plougastel qui en a pour ainsi dire perdu son caractère de presqu'île et s'est trouvé traversé par la route départementale (puis voie express) reliant Brest à Quimper. Avant l'ère nouvelle ouverte par sa construction et surtout sa remise en service, les quelques « ouvriers de l'Arsenal » originaires de Plougastel constituaient une petite colonie d' « immigrés » dans un quartier de Brest (Recouvrance) ; par ailleurs, la cité portuaire n'attirait guère la population de cette commune rurale dont la prétention d'autosuffisance était légendaire dans la région et qui pour certains services urbains indispensables (banques, fournitures pour le commerce et l'agriculture...) était plutôt tournée vers la petite ville de Landerneau ; quant aux Brestois, seule une petite catégorie, mettant à profit le bac, faisait de Plougastel un lieu de promenade ou de villégiature occasionnelle. La coupure entre le « pays léonard » et le « pays cornouaillais », présente encore aujourd'hui dans la majorité des esprits, était en ces temps-là une réalité géographique. Et la célèbre « mentalité péninsulaire » des Plougastels s'en trouvait préservée. Pas d'interpénétration entre la ville pourtant proche et cette commune rurale s'adonnant principalement à une culture commerciale mais refermée sur sa tradition.

Le désenclavement de la presqu'île (pont et extension des moyens de communication) va entraîner une fixation résidentielle sur place des Plougastels ouvriers de l'Arsenal ou ouvriers de la reconstruction de Brest après la guerre ainsi que le choix de

Plougastel comme lieu de résidence de la part de Brestois aisés. Les « immigrés » de Recouvrance et les « bourgeois » du Passage auront ainsi été les précurseurs du processus qui bouleversera les structures et la vie de la commune dans les années soixante-dix : son urbanisation. Ce qui ne sera pas sans marquer les formes et le caractère que prendra cette urbanisation : ses principaux agents continueront à être des Plougastels occupant un emploi salarié en ville (en général de classes populaires) et des Brestois en général de catégories sociales plus aisées (professions libérales, cadres supérieurs ou moyens), ou des Brestois ou Plougastels retraités.

2. UNE « COMMUNAUTE VILLAGEOISE »

Au début des années soixante, Plougastel est une grosse commune rurale dont la population (6 792 habitants en 1962) est — comme nous l'avons déjà noté — restée stationnaire depuis le début du siècle, et cela malgré une émigration importante. On note à peine une légère diminution entre 1954 et 1962. Mais cette population a connu un vieillissement croissant.

Une caractéristique étonnante de cette commune, compte tenu de ses dimensions (le nombre d'habitants mais aussi la superficie) et la forme de l'occupation de l'espace (un bourg et 140 hameaux éparpillés sur ce territoire, qui mesure 11 km dans sa plus grande longueur et 6 km dans sa plus grande largeur) : l'interconnaissance quasi générale entre ses membres. Plus que les changements d'ordre démographique ou économique, c'est sans doute la rupture de cette interconnaissance qui va porter le coup le plus sérieux à la société paysanne traditionnelle, ébranler les bases mêmes de la communauté villageoise. Les tentatives des « nouveaux » de s'insérer dans une telle communauté (dont leur conception est quelque peu mythique) se heurtera au fait que leur venue massive détruit la possibilité même d'une interconnaissance approfondie (ou du moins historiquement suivie) sans quoi il n'y a pas de réelle communauté.

La liaison entre identité communautaire et inter-connaissance apparaît par exemple dans ces propos d'une jeune femme (25 ans) ayant vécu longtemps hors de Plougastel et ayant terminé des études universitaires :

— « Et vous êtes perçue, comment êtes-vous perçue par la population ?

— *Comme étant de Plougastel, sans problème.*

— Oui, votre nom ?

— *Oui, rien qu'avec le nom et puis, je ne sais pas à quoi c'est dû, mais aussi bien la famille de ma mère que la famille de mon père sont très connues à Plougastel. Si bien que les rejetons, nécessairement le sont aussi.*
Ça pose des problèmes parfois, parce que vous rencontrez plein de gens, vous ne les connaissez pas, mais eux savent exactement tout ce que vous avez fait et tout ce que vous ferez. C'est tout juste si ils ne le prédisent pas à l'avance.
Ça c'est le village qui est un peu comme ça. Plougastel peut-être particulièrement parce qu'étant une presqu'île c'est très refermé.
Donc tout le monde se connaît.
C'est sûr que maintenant les vieux sont un peu paumés parce qu'il y a tellement de jeunes, non seulement les jeunes de Plougastel mais aussi les autres, qu'ils n'arrivent plus à repérer alors il faut toujours remonter à deux générations plus haut pour pouvoir créer les liens.
Mais enfin ça, ça disparaît de plus en plus. »

Tant que les nouveaux étaient au nombre de quelques familles dans des quartiers déterminés, ils ne constituaient pas un problème pour la population autochtone : ou bien ils ne participaient nullement à la vie locale (cas des Brestois du Passage), ou bien on leur réservait une place marginale dans la vie sociale de la commune.

Une description ethnographique de Plougastel dans les années 20 informe dans le détail sur la place qui était faite à une catégorie d' « étrangers » : les « pauvres » des communes voisines attirés par la prospérité de Plougastel et qui s'y fixaient dans un emploi plus ou moins précaire (5). Une partie de cette population était regroupée dans un quartier d'habitat insalubre, le Cléguer. Et ce nom est encore aujourd'hui synonyme de marginalité, de manque d'intégration. De fait le Cléguer, qui aujourd'hui est en train de se voir englober dans le centre-bourg, garde cependant un caractère plus populaire : les dernières cabanes en bois et papier goudronné où logeaient encore les sinistrés de la guerre viennent à peine d'y être détruites ; d'autres cabanes ont été « améliorées », transformées en habitat en dur par leurs occupants (ce qui donne des maisons lilliputiennes) ; on y trouve aussi une des deux HLM construites sur la commune pour loger des personnes de peu de ressources et c'est encore le lieu d'implantation de caravanes de « nomades » et autres habitants passagers. Et enfin celui du... cimetière.

Mais ceci est le résultat d'une violence faite au village : les morts loin d'être marginalisés par les vivants sont au centre de la vie sociale, ils constituent le ciment de la communauté, les références qui rendent possible le fonctionnement du système d'inter-connaissance (« connaître » quelqu'un c'est, comme l'illustrent les paroles précédemment citées, être capable de le repérer plus ou moins précisément dans la structure généalogique, de le rattacher à des ancêtres connus). Symboliquement, à Plougastel comme dans les autres « paroisses » bretonnes, le cimetière entourait l'église au cœur même du bourg. Au XIXe siècle un curé étranger à la commune (ils le sont tous : il s'agit là d'une règle ecclésiastique) remplaça l'église Renaissance par une construction néo-gothique (elle-même victime des bombardements de 1944) et marginalisa les morts au Cléguer : une telle imposition signifia certainement une violence considérable (au moins symbolique) et dut occasionner une forte résistance de la part de la population.

Ces annotations peuvent passer pour anecdotiques. Elles renvoient en fait à des éléments qui occupent une place centrale dans le mode de vie rural : la parenté, la tradition, la langue bretonne, la religion, l'Eglise. Dans notre analyse des changements et de l'urbanisation, nous n'y ferons que des allusions rapides. Mais il n'est pas inutile de faire remarquer que pour une part importante de la population (et pas seulement à Plougastel, commune profondément catholique) l'extension du mode de vie urbain c'est aussi le démantèlement de certaines traditions religieuses.

3. LES GROUPES SOCIAUX ET LEUR ARTICULATION DANS LA SOCIETE PAYSANNE

Jusqu'au début des années soixante on pouvait donc parler de communauté villageoise, bien que celle-ci ne fût ni homogène ni égalitaire. Des phénomènes d'appartenance, d'interconnaissance, d'inter-mariage, etc. définissaient cette communauté. Elle s'organisait et se perpétuait comme une société paysanne, relativement imperméable aux influences exérieures : mode de vie, religiosité, pouvoir local, famille, etc., tous les aspects de la vie sociale portaient la marque du groupe social majoritaire et hégémonique, la paysannerie dont la différenciation interne reflétait une réinterprétation rurale du capitalisme commercial (les mécanismes de reproduction de cette société paysanne étaient directement liés à la commercialisation d'un produit agricole), mais

(5) Goulven Jacq : « Pinvidigezh ar paour » (= « La richesse du pauvre »), Ed. Al Liamm, Brest, 1977.

n'était pas encore marquée par l'industrialisation de l'agriculture (celle-ci commence avec l'apparition des serres dans les années soixante).

« Une vie de Plougastel, quoi ! renfermée sur elle-même avec ses traditions, avec ses coutumes. Il y avait certainement de bonnes choses. Encore que Plougastel était très commerçant. L'Angleterre était son débouché traditionnel. Il y avait beaucoup de relations de Plougastel avec l'Angleterre. »

(Agriculteur âgé)

Articulés, à des degrés divers, au groupe social majoritaire et hégémonique, on avait un petit groupe de travailleurs agricoles permanents (dont la condition sociale était celle d'un sous-prolétariat) ; un flot important de main-d'œuvre saisonnière (en provenance de l'extérieur de la commune et ne participant donc pas à la communauté) ; les marins-pêcheurs qui en général étaient aussi des paysans ; les ouvriers (de l'Arsenal et du bâtiment) d'origine paysanne et appartenant encore très souvent à un groupe domestique paysan ; les « gens du bourg » (commerçants, employés, enseignants, prêtres et religieuses, professions libérales) qui n'existaient qu'en fonction de la campagne et des hameaux (appelés ici « villages »). Bien entendu, l'articulation ou l'intégration de ces différentes catégories à la société paysanne passaient par des mécanismes divers et revêtaient divers degrés selon les catégories. Les marins-pêcheurs n'ont jamais constitué un groupe puissant, et c'est seulement par le biais de leurs racines et de leur activité paysannes que certains d'entre eux pouvaient prétendre occuper une place centrale dans la vie sociale locale. Les ouvriers, quoique constituant une catégorie numériquement importante, étaient tenus en marge : ils n'avaient été amenés à chercher un emploi en ville que parce qu'ils n'étaient pas détenteurs d'un patrimoine foncier, condition de la richesse et du pouvoir au niveau local ; ils appartenaient en général aux familles les plus pauvres, les plus nombreuses... D'autres (parfois dans les familles aisées) s'engageaient dans la Marine Nationale ou la Marine Marchande et « s'expatriaient » ; s'ils continuaient comme les précédents à appartenir à Plougastel, c'était à travers leurs liens familiaux ; leurs longues absences faisaient que cette appartenance ne se traduisait pas en participation active, sauf éventuellement au moment de la retraite qui voyait s'effectuer un retour au pays.

Le bourg était un gros bourg puisqu'il regroupait déjà 39 % de la population totale en 1962 mais les catégories qui y résidaient n'étaient pas nécessairement au centre de la structure communautaire. Il y avait en fait comme une double structure. Certains notables « bourgeois », comme le curé, le médecin, le pharmacien, le négociant en vins (certaines de ces personnes étaient des « pièces rapportées »), étaient à la charnière de l'articulation avec le monde extérieur, et à ce titre ils avaient énormément de pouvoir et de prestige, mais leur pouvoir et leur prestige étaient comme surajoutés et empruntés à ceux des familles paysannes des « chulots » — une espèce d'élite villageoise au sein de laquelle traditionnellement se recrutait l'autre catégorie de notables, ceux qui représentaient les intérêts économiques et politiques de la commune (le curé, malgré sa qualité de non-Plougastel, était incontestablement le premier notable de la commune, en raison de ce rôle charnière mais aussi parce qu'il tenait son pouvoir de la communication avec les morts et avec le monde de l'au-delà : lorsqu'il délaissera ce rôle, lorsqu'il ne voudra plus perpétuer toutes les traditions en relation avec le monde des morts et des saints son pouvoir et son prestige s'écrouleront en quelques années — sans doute aussi parce que l'ouverture sur l'extérieur enlèvera à l'Eglise l'autre rôle d'articulation à une communauté plus large que la communauté « villageoise »).

Ce qui définissait l'appartenance à la communauté « villageoise », ce qui faisait de quelqu'un un Plougastel ce n'était pas la résidence : des employés, des journaliers agricoles, le curé, des professions libérales pouvaient résider dans la commune sans jamais être considérés comme des Plougastels. Par contre, des personnes originaires de la commune mais résidant à Brest, Toulon, aux « colonies » n'en perdaient pas pour cela leur qualité de Plougastels. Il suffisait qu'elle soit reconnue et qu'ils se reconnaissent dans leur ascendance communautaire, qu'ils puissent se réclamer d'ancêtres dans la commune. Mais la famille est liée au patrimoine et ce sont les paysans qui assurent la préservation et la reproduction de celui-ci. Ce sont eux qui donnent à la communauté sa réalité et donc aux autres catégories sociales leur identité. Dans une société paysanne, les non-paysans se définissent et s'identifient

par rapport à l'activité agricole, par rapport à un ancêtre paysan, par l'appartenance à un groupe domestique paysan (l'adolescent qui fait des études, le « domestique » lié à l'exploitation, etc.).

La plus ou moins grande distance au statut de paysan (et en particulier de paysan aisé) définissait la plus ou moins grande appartenance à la communauté villageoise. Dans la structure sociale traditionnelle, ce qui l'emporte c'est l'appartenance communautaire, qui resituée au sein de la société globale renvoie plus à l'opposition rural/urbain qu'à des oppositions de classes : être de Plougastel c'est appartenir directement ou indirectement à une société à dominante paysanne, pré-industrielle. Dans toutes les conduites collectives au niveau local à cette période (et en particulier dans le repliement de la commune sur elle-même, dans l'inter-mariage) on pourrait trouver les traces de la défense communautaire, passant avant les tensions de classe. On pourrait penser qu'il y a là l'affirmation d'une identité de classe, la forme particulière que prend la conscience de classe chez les paysans. Toutefois, il nous semble que la conscience communautaire empêche souvent le surgissement d'une conscience de classe.

Dans le cadre d'un système de tenure foncière qui n'est pas égalitaire mais où il n'existe plus de seigneurs de la terre et pas de très gros propriétaires, les innombrables conflits entre les différentes catégories de paysans sont résolus ou absorbés dans des institutionns locales politico-religieuses ou économiques (associations fraisiéristes) orientées vers le maintien d'un consensus dont on ne peut pas dire qu'il soit démocratique. La communauté absorbe les conflits sans recourir à leur ventilation démocratique. Elle empêche que se développent en son sein des processus, luttes catégorielles ou accumulation capitaliste par exemple, susceptibles de donner naissance à des classes sociales et de conduire à sa désintégration.

Refus des classes à l'intérieur (et ceux qui pourraient se revendiquer d'une conscience de classe sont « exclus », parqués dans le ghetto — relatif — du Cléguer). Refus de la société urbaine qui est une société de classes : en affirmant leur appartenance à Plougastel, les Plougastels travaillant ou résidant à l'extérieur affirment que leur identité communautaire l'emporte sur leur identité de classe (et encore aujourd'hui) même si la réalité dément leur affirmation.

Plus une personne affirme une solidarité professionnelle urbaine au détriment de sa solidarité familiale ou communautaire, plus elle cesse d'appartenir à la communauté.

4. L'APPARITION D'AGRICULTEURS MODERNISTES

Au début des années soixante la commune continue à vivre sur la lancée de son passé prospère sans s'apercevoir qu'en son sein aussi germent les facteurs du changement qui, dans le reste de la France, sont en train de balayer la société rurale traditionnelle. Durant cette période, Plougastel reste apparemment à l'écart de la « révolution silencieuse » qui s'opère dans les campagnes françaises et dont l'un des principaux théâtres est le Finistère ; plus précisément l'intense mobilisation paysanne des années 1961-1962 dont les manifestations sont loin d'être toujours « silencieuses » est centrée dans le Léon proche (traditionnellement conservateur et respectueux de l'ordre) et dans le pays bigouden (frondeur et laïque) au sud du département (6). Le mouvement qui emporte les vieilles structures semble épargner Plougastel qui une fois de plus fait figure de presqu'île.

« Plougastel est très traditionnaliste... Si vous voulez, ils s'intéressent très très peu aux problèmes qui les entourent. »

(une Plougastelen urbanisée)

(6) Sur les bouleversements en profondeur de la société bigoudenne à cette époque on pourra lire d'Edgar Morin, « Commune en France ; la métamorphose de Plodemet », éd. Fayard, 1967 ; ainsi que d'André Burguière, « Bretons de Plozevet », éd. Flammarion, 1975.

Pourtant les années suivantes feront apparaître que des changements profonds se préparaient dès cette époque. Ceux-ci ne seront pas le résultat exclusif de l'implantation de nouveaux dans la commune. L'« urbanisation » et la « modernisation » dont ces nouveaux seront, qu'ils le veuillent ou non, des révélateurs et des agents, trouveront aussi des médiateurs dans la population autochtone, et pas seulement dans la fraction de cette population qui est tournée professionnellement vers la ville. Toute une couche de jeunes agriculteurs formés dans le cadre de la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne) et organisée localement autour d'un CETA (Centre d'Etude des Techniques Agricoles) se prépare à investir la citadelle patriarcale tenue par quelques familles de paysans et commerçants, les mêmes depuis le début du siècle. Il est significatif qu'elle se donne une organisation à vocation technique comme le CETA : son cheval de Troie sera nourri d'innovations technologiques (papier goudronné, tunnels en plastique, serres) qui vont transformer le mode de production de la fraise (en particulier disparaît la nécessité d'une main-d'œuvre familiale et saisonnière pour le sarclage), permettre l'introduction de nouvelles cultures (spécialement celle de l'échalotte) et conduira à l'élimination rapide des restes d'élevage et de polyculture. Les premières serres font leur apparition vers 1965. Quinze ans après on compte à Plougastel une cinquantaine de « serristes », dont quelques-uns sont regroupés dans une société coopérative (« la Presqu'île »).

Ce secteur d'agriculteurs modernistes cherchera aussi à prendre en main les affaires municipales et y parviendra dans une mesure limitée.

5. UNE SOCIETE BLOQUEE

Mais dans les années soixante, Plougastel s'éveille dans le malaise. Un document de 1968, fruit d'une réflexion collective avec participation de représentants des différentes catégories sociales (7), nous présente le diagnostic d'une commune qui découvre que les mécanismes de sa prospérité ancienne sont obsolètes dans la nouvelle société qui se met en place. L'analyse rétrospective du pronostic ébauché par les acteurs sociaux eux-mêmes permet de déceler certains legs du passé et certaines tendances en gestation qui vont marquer la période de crise et de transformations que seront les années soixante-dix.

Les ouvriers et employés se montrent les plus insatisfaits du carcan de la société traditionnelle où ils voient un frein au développement socio-économique (la volonté d'isolement de Plougastel laisse à ses portes le développement industriel et commercial, d'où absence de débouchés sur place, bas salaires, coût de la vie plus élevé qu'à Brest, etc.) et une barrière à la participation démocratique des différentes catégories sociales à la vie de la commune : la structure socio-politique de cette « société froide » (8) est dominée par quelques familles de paysans-commerçants appuyant leur pouvoir sur des relations de clans et de clientélisme (ils font observer que l'absence de logements sociaux et le caractère à peine embryonnaire du syndicalisme témoignent de l'orientation conservatrice et passéiste des pouvoirs locaux). Les ouvriers, groupe social marginalisé, voient dans leur participation active à l'orientation de l'avenir de la commune une des conditions du progrès. Mais ils sont très pessimistes sur la possibilité de celui-ci (de leur point de vue les responsables et notables — du Conseil municipal et des Sociétés fraisiéristes — n'ont aucun projet pour l'avenir).

Les marins-pêcheurs (environ 300 familles à cette époque, une centaine de bâteaux) constituent un groupe intermédiaire, la plupart d'entre eux étant également paysans (la saison de pêche ayant lieu d'octobre à avril, la femme prend alors la pleine

(7) « Etude réalisée par la SARES (Société de Recherche Economique et Sociologique en agriculture, 35, bd Brune, Paris) à la demande de la municipalité de Plougastel-Daoulas », décembre 1967-février 1968, polycopié.

(8) Expression utilisée par un sociologue local pour caractériser la société plougastelen traditionnelle.

responsabilité de la ferme dont c'est la période creuse), et certains étant en même temps marins-pêcheurs et retraités de la Marine Nationale, moins souvent marins-pêcheurs, paysans et retraités de la marine. Certaines préoccupations leur sont communes avec les paysans : départ des jeunes, vieillissement de la population, inadaptation des moyens de production à la concurrence des autres producteurs français ou étrangers.

Les vieux pêcheurs pensent qu'ils sont un groupe social délaissé et condamné à disparaître (« manque d'information pour pouvoir suivre ou précéder le progrès... On est livrés à nous-mêmes. On n'est pas guidés du tout »). Même s'ils déplorent une certaine mésentente entre professions au niveau de la commune, ils considèrent qu'en ce qui les concerne, les causes du malaise sont à situer plus haut, dans l'absence d'une politique des pêches au niveau national ou régional et particulièrement dans l'indéfinition de la « vocation de la Rade de Brest : pêche ? base atomique ? ostréiculture ? port pétrolier ? ».

C'est à partir de ce constat pessimiste que sera pourtant menée une des principales (des seules ?) luttes sociales dont Plougastel ait été le théâtre durant les dernières décennies : celle des marins-pêcheurs (et ostréiculteurs) contre le projet de port pétrolier à la pointe de la presqu'île. Cette lutte, dont certains traits préfigurent celle de Plogoff contre le projet de centrale nucléaire, a revêtu un triple aspect de défense communautaire, de modernisme économique et de futurisme écologique : en effet, il s'agissait de défendre, contre ce qui aurait été un coup de grâce, la possibilité de poursuivre une activité liée à l'équilibre traditionnel de la commune ; les plus déterminés dans cette défense étaient les producteurs qui, à cette époque, s'étaient lancés dans une opération coûteuse et risquée de sauvetage de cette activité par reconversion à une ostréiculture plus intensive et plus généralisée (cette modernisation s'étant révélée difficile, elle se prolonge aujourd'hui dans des expérimentations d'aquaculture) ; la lutte des marins-pêcheurs pour la préservation de leur moyen d'existence rejoignait la sensibilité écologique alors naissante et qui, depuis, s'est développée en particulier dans la population jeune de la commune et de la région. La rade de Brest constitue un lieu stratégique et un milieu fragile qui en font un enjeu contradictoire pour divers groupes d'intérêts économiques et pour la population riveraine. En l'occurence c'est, semble-t-il, une conjonction complexe d'intérêts qui a fait capoter le projet pétrolier, lequel correspondait à une volonté de certains secteurs de l'Etat et d'élus locaux : les groupes pétroliers préféraient Le Havre ; la vocation militaire — et spécialement atomique — du port de Brest pouvait à la longue s'avérer incompatible avec un avenir de grand port pétrolier ; l'opposition d'une fraction de la population locale a, dans ces conditions, servi en partie de prétexte à la mise en veilleuse du projet (9). On peut en tout cas noter que la base des sous-marins atomiques de l'Ile Longue dont le mur monumental s'élève face à la pointe de Plougastel n'a pas soulevé une forte réaction de rejet de la part de la population : sans doute parce que, paradoxalement et contrairement au projet pétrolier, elle n'est perçue comme une menace évidente et immédiate par aucune catégorie socio-économique des alentours. Les mobilisations locales partent en général de la perception d'un danger immédiat, non d'une analyse prospective ou de la crainte d'un danger lointain (ceci n'est pas démenti — au contraire — par Plogoff).

Les commerçants et les petits et moyens entrepreneurs (artisans) comme les paysans et comme les marins-pêcheurs, se perçoivent comme une catégorie sociale menacée, et dans la même mesure où ces autres catégories (auxquelles ils ont été traditionnellement liés) le sont : « Il s'agit de notre survie personnelle dans le contexte de la survie collective ». Ne prenant pas en général eux-mêmes de responsabilités municipales, ils ne manquent pas de dénoncer le manque d'initiative (« manque de réalisations concrètes et évidentes justifiant les impôts locaux »), le « découragement » des responsables et les divisions existant entre eux. Ils notent l'absence d'ouverture de la commune au tourisme (« les touristes viennent nombreux et ne font que passer »).

Les agriculteurs sont incontestablement, à cette époque encore, le groupe social clef, mais qui décèle dans l'évolution des années soixante les signes d'un déclin contre lequel une fraction d'entre eux cherche à réagir.

(9) Ce qui a pu apparaitre comme le succès d'une mobilisation de la base est parfois interprétée comme une utilisation habile d'une lutte locale par les groupes dominants, privés ou au sein de l'Etat, intéressés à faire prévaloir une conception de l'aménagement du territoire dans laquelle la Bretagne a une vocation principalement électronique, militaire, nucléaire et touristique.

Le fait essentiel est ici une coupure générationnelle sans correspondance dans les autres catégories sociales (10) et dont les conséquences vont être décisives sur l'avenir de la commune. L'accent est mis sur les problèmes de structure et de gestion des exploitations, de commercialisation, de formation, de conditions de vie (les jeunes agriculteurs refusent d'être tenus plus longtemps à l'écart des lois sociales dont bénéficient les salariés). Mais plus fondamentalement les « modernistes » situent les racines du mal dans la routine et le repliement de la commune sur elle-même :

« Beaucoup de traditions, mais pas de programmes. Pas de souci de créer des emplois. Ça ne vient pas seulement du Conseil, mais des électeurs. Pourquoi ? 50 ans de facilité... »

« Le drame : mésentente, animosité au lieu d'émulation. Individualisme, fruit de plusieurs années de prospérité. C'est peut-être là le premier problème : vivant sur sa période florissante, la commune n'a pas su voir ce qui se développait à l'extérieur. »

Déverrouiller cette société, remplacer les notables traditionnels, tels sont les objectifs des jeunes agriculteurs formés au sein de la JAC et du syndicalisme agricole. Leur idéologie n'est pas la lutte des classes mais la modernisation communautaire par le biais d'un conflit des générations.

« Ce qu'ils voulaient ce n'était pas foutre en l'air tout ça, mais finalement ils en sont venus à créer une structure de pouvoir parallèle, parce qu'ils n'ont pas réussi à transformer en profondeur les structures traditionnelles. »

(Plougastel, universitaire)

Cet aspect générationnel est à mettre en relation avec la cohabitation (deux, trois, parfois quatre ! générations) autrefois généralisée en milieu paysan et dont les jeunes agriculteurs commencent à se dégager dans les années soixante.

A travers une mise en question du type de gestion traditionnel, les personnes interrogées dénonçaient le fait que la perpétuation de la tradition était devenue synonyme d'absence de démocratie : les responsables des groupements économiques (en particulier des sociétés fraisiéristes) et les autorités locales exercent leurs pouvoirs sans se consulter entre eux, sans consulter leurs bases, sans rendre compte et en se gardant d'appeler les autres groupes de la population à une quelconque participation. Le résultat c'est une société assoupie, coupée de l'extérieur et cloisonnée à l'intérieur :

« Longtemps « indépendante », la commune s'est repliée sur elle-même et a vu se raréfier non seulement ses échanges avec l'extérieur, mais les contacts réels entre ses différents secteurs d'activité et à l'intérieur même de chaque secteur. De telle sorte que la communauté traditionnelle dont les traits survivent plus qu'ailleurs, recouvre un appauvrissement des relations créatives entre les hommes. »

(l'auteur du rapport de la SARES)

On assiste donc à l'épuisement du modèle traditionnel sans que se dessine l'ébauche d'un modèle alternatif au-delà d'aménagements et de reconversions dans chaque profession déjà existante : l'absence d'industrialisation semble condamner la commune à l'exode rural et au vieillissement de la population locale. L'accélération de l'urbanisation et la fonction de commune-dortoir ne sont pas encore perçus comme une possibilité pour l'avenir (11).

Ce constat jouera un grand rôle dans l'adoption par un groupe minoritaire d'une politique de développement liant l'avenir de Plougastel très directement à celui de Brest, pariant sur l'urbanisation, l'industrialisation et le tourisme. Ce « programme » signifiera l'ouverture de Plougastel sur l'extérieur. On peut le considérer comme tirant les conclusions du diagnostic sur lequel semblait s'accorder une grande partie de la population locale à la fin des années soixante. Pourtant la majorité de la population

(10) Sauf peut-être celle des marins-pêcheurs.

(11) L'auteur du rapport lui-même écrit : « le mouvement [d'exode rural] a toutes chances de s'accélérer dans les années à venir, transformant en dépopulation réelle la stagnation actuelle de la commune ».

n'acceptera pas ce programme. Le choix du désenclavement socio-économique de Plougastel restera minoritaire et l'opinion de la majorité sera confortée par le fait qu'une partie au moins du programme (l'industrialisation) s'avèrera irréalisable dans le contexte économique des années soixante-dix. (Quant au tourisme il ne se développera guère non plus, pour d'autres raisons). Le problème qui était au centre des préoccupations des représentants de toutes les catégories sociales : l'emploi (12), se pose douze ans après avec une acuité accrue.

II - La mutation

1. EVOLUTION DE LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE

La mutation des quinze dernières années est visible dans les statistiques socio-professionnelles (voir tableau n° 1). Au début des années soixante, Plougastel était une commune massivement agricole : l'agriculture employait plus de la moitié de la population active ; aujourd'hui elle en emploie moins du quart. Les employés et les ouvriers qui étaient à l'époque le quart de cette population active en représentent aujourd'hui près de la moitié (44,2 % en 1975, si l'on inclut les personnels de service).

On a là le résultat d'un mouvement de bascule qui traduit des transformations profondes dont l'ampleur n'apparaît pas également à tous les groupes sociaux et dont tous les effets ne se sont pas encore fait sentir au niveau des « superstructures » locales : pouvoir local, relations sociales, formes culturelles, etc.

Les données statistiques révèlent un gonflement proportionnel de toutes les catégories socio-professionnelles qui ne relèvent pas de l'agriculture (le secteur pêche ne fait pas l'objet d'une catégorie à part). Les catégories dont la croissance est la plus rapide sont celles des professions libérales et cadres supérieurs, des employés et des cadres moyens.

De commune de paysans et marins-pêcheurs Plougastel s'est donc transformée en commune de salariés (65 % des actifs en 1975) et en particulier de salariés du tertiaire. Elle est aussi devenue le lieu de résidence d'un groupe important de « privilégiés » (professions libérales, gros commerçants et cadres supérieurs). Cette transformation est directement liée au phénomène d'urbanisation, plus précisément à l'extension de la migration alternante, puisqu'il n' y a guère eu de création d'emplois sur place.

L'emploi sur place est limité. Les principaux secteurs sont :

— l'agriculture : 960 personnes (autant que de migrants alternants) dont 427 chefs d'exploitation, 275 aides familiaux, un petit groupe de salariés permanents dans les exploitations, mais surtout des salariés des sociétés fraisiéristes et des coopératives de serristes ;

— la pêche, l'otréiculture (deux coopératives) et, depuis peu, l'aquaculture : de 200 à 250 personnes, dont de nombreuses femmes travaillant dans le conditionnement des huîtres ;

— la maison de retraite, principal employeur à Plougastel : une centaine de personnes ;

(12) « Il va se faire une sélection naturelle dans le secteur primaire, mais les gens qui devront partir, il faudra les reclasser sur place si possible. » (Rapport SARES).

— un industriel et négociant en boissons : 80 salariés ;

— deux entreprises du bâtiment ;

— et divers secteurs tertiaires (commerce, transports, services).

Commentaire d'un responsable local : *« en 1967 on disait : on va faire des routes et on va essayer d'avoir des entreprises. Les routes ont été faites et les entreprises sont allées ailleurs. La zone industrielle aménagée près de la voie express n'accueille guère que des entrepôts et un hôtel Ibis. »*

Le chômage, phénomène quasi inexistant (ou camouflé) à Plougastel jusque vers 1970, a fait son apparition : 200 chômeurs enregistrés aujourd'hui.

Tableau N° 1

EVOLUTION DE LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE A PLOUGASTEL

CSP	1962 %	1975 %
Agriculture	56	23,6
dont agriculteurs exploitants	54	21,9
et salariés agricoles	2	1,7
Patrons de l'industrie et du commerce	8	10,3
dont patrons pêcheurs		2,7
Professions libérales et cadres supérieurs	1	6,5
Cadres moyens	3	8,9
Employés	3	11,1
Ouvriers	21	29,1
Personnels de service	2	4
Autres (y compris Marine Nationale)	6	6,6

En réalité on a affaire à partir des années soixante à un double mouvement :

— une fraction de plus en plus importante de Plougastels (professionnellement plus hétérogène que le petit groupe des ouvriers de l'arsenal et du bâtiment des décennies antérieures) a trouvé à s'employer dans l'agglomération urbaine tout en gardant ou en reprenant une résidence dans la commune d'origine.

— de plus en plus nombreux, des Brestois ou des personnes originaires de communes autres que Plougastel et Brest mais exerçant leur profession dans l'agglomération brestoise ou ayant accédé à la retraite, ont fait de Plougastel leur lieu de résidence (ce qui a contribué à en faire, par rapport à Brest, une commune-refuge).

L'enquête directe permet d'affirmer que les personnes de ce second groupe appartiennent en général à des catégories sociales plus aisées que celles du premier.

« De plus en plus de notables, de professions libérales, de commerçants de Brest, qui viennent construire à Plougastel parce que le cadre est très joli. Et qu'ils se trouvent quand même en dehors de la ville de Brest. Et que le prix du terrain augmente à une vitesse... »

(une Plougastelen)

La migration alternante concerne, en 1975, 38,2 % de la population active. Aujourd'hui il faut sans doute l'évaluer à 50 % (*...« la population qui vit à Plougastel ne travaille pas à Plougastel dans une proportion que je situerais aux environs de 50 % »*, un conseiller municipal).

La progression de ce phénomène est très récente : en 1968 comme en 1962 il ne touchait que 12-13 % de la population active, soit autour de 350 personnes. Il s'agissait essentiellement d'ouvriers et d'employés du bâtiment et de la réparation et de la

construction navales (l'Arsenal = Direction des constructions et armes navales), débouchés traditionnels pour une minorité de Plougastels.

De 1968 à maintenant on assiste à un triplement du nombre des migrants alternants (950 en 1975), et à une diversification des activités à l'intérieur de cette catégorie : au noyau des ouvriers et employés de l'arsenal et du bâtiment viennent s'ajouter des ouvriers (surtout des femmes) de quelques nouvelles industries implantées à Brest (électronique, vêtements), des salariés appartenant aux couches moyennes (fonctionnaires, enseignants, cadres) et une minorité importante de catégories supérieures (professions libérales, entrepreneurs, cadres supérieurs, commerçants).

La grande majorité de ces migrants alternants travaillent à Brest ou dans l'agglomération brestoise.

Une catégorie à laquelle il faut prêter une certaine attention est celle des retraités. Plougastel est en effet un lieu de retraite pour le troisième âge. La population de plus de 65 ans y représente une proportion particulièrement élevée : 18,4 % en 1975 (16,5 % en 1962), la plus élevée de toutes les communes de l'échantillon. Et les moins de 20 ans, le pourcentage le plus bas de tout l'échantillon : 29,6 % en 1975 (27 % en 1962). Cette particularité et son accentuation durant les deux dernières décennies sont à mettre en relation avec le vieillissement de la population agricole et le départ des jeunes au moment d'entrer dans la vie professionnelle (absence de débouchés sur place ou à Brest), mais aussi avec l'accueil d'un fort contingent de retraités parmi les nouveaux résidents et les Pougastels qui reviennent s'établir au pays.

Il s'agit d'une particularité d'autant plus notable que Brest, dans les dernières décennies, était réputée être « la ville la plus jeune de France » (en 1962, les moins de 20 ans y représentaient 37,3 % de la population, et les plus de 65 ans, 8,9 %), caractéristique qui s'est atténuée avec les difficultés économiques. Le pourcentage du troisième âge à Plougastel est double de celui de Brest.

Mais la catégorie des retraités (13) est très hétérogène. Elle comprend les vieux agriculteurs (515 personnes en 1975) dont beaucoup gardent l'usufruit d'une parcelle ou de la totalité de l'exploitation ; les 300 personnes de la maison de retraite (les neuf dixièmes sont étrangères à la commune) ; d'anciens fonctionnaires de la Marine nationale ; des marins-pêcheurs ou leurs veuves ; et des représentants des professions les plus diverses. Une partie d'entre eux (par exemple les retraités de la marine qui quittent celle-ci vers la quarantaine) exercent une nouvelle activité. En 1966, la moitié environ des retraités avaient trouvé un nouvel emploi, la plupart sur la commune : avec les marins-pêcheurs, ou dans les sociétés fraisiéristes, l'ostréiculture, les entreprises du bâtiment, le commerce...

2. LES NOUVEAUX GROUPES SOCIAUX

Si d'une analyse en termes de catégories socio-professionnelles on cherche à passer à une analyse en termes de groupes sociaux, les choses se compliquent.

Le principal changement intervenu dans les quinze dernières années consiste sans doute dans la rupture de la solidarité communautaire allant de pair avec la perte d'hégémonie de la classe paysanne. La rupture s'est introduite à l'intérieur même

(13) Un dicton local prétend que tout Plougastel un peu malin bénéficie, à la fin de sa vie, de trois « pensions » : celle de l'Arsenal, celle des marins-pêcheurs et celle des paysans.

de cette paysannerie, à la faveur de la « modernisation » de la production agricole et de la commercialisation. Mais elle est surtout le résultat de l'accroissement d'une population « urbaine », autochtone ou étrangère, devenue majoritaire.

Contre la poussée urbaine (« l'envahissement » selon l'expression d'un implanté bien intégré) le sentiment communautaire a cherché et cherche à se perpétuer. Beaucoup pensent que la partie est perdue, mais il n'en demeure pas moins que l'appartenance à la communauté continue à être utilisée comme critère dans la définition de groupes sociaux par les divers membres de la commune.

Les critères communautaires, professionnels et de classe s'entrecroisent dans cette société en mutation sans que l'une l'emporte sur l'autre. Leur superposition permet de dinstinguer grossièrement quatre groupes (peut-être vaudrait-il mieux parler de quatre « catégories » dans la mesure où la classification se fonde parfois sur des critères d'analyse autant que sur des solidarités ou des consciences de groupes) :

a) Les Plougastels résidant et exerçant leur activité sur place. Le noyau de ce groupe est constitué par les paysans, les marins-pêcheurs et leurs familles (aujourd'hui plus restreintes qu'il y a quinze ans). S'y rattachent aussi des commerçants, des employés, des retraités divers... Ce sont les plus fidèles représentants de l'ancienne communauté villageoise — même si une fraction d'entre eux a parié pour la modernisation.

b) Les Plougastels résidant sur place mais exerçant leur activité dans l'agglomération urbaine, et leurs familles. Ceux-ci sont particulièrement nombreux dans les lotissements du « bourg », mais on en trouve éparpillés dans l'ensemble de la commune, et sans doute dans presque tous les groupes domestiques.

Les membres de cette catégorie sont partagés entre leur appartenance communautaire (qui reste très forte) et leur mode de vie urbain : leurs prédécesseurs (le petit groupe, 10 % des actifs, des migrants alternants des années cinquante) subissaient la domination du mode de vie paysan ; portés par les transformations de la civilisation paysanne, ces autochtones urbanisés ont pris de l'assurance et une certaine distance au passé. Ils sont de plain-pied dans la société globale, mais il n'en demeure pas moins un sentiment d'appartenance communautaire assez difficilement définissable, pour eux-mêmes comme pour l'observateur :

« C'est difficile à définir cette tradition de Plougastel. C'est difficile à expliquer. Mais moi je le ressens parce que je suis d'ici. Je connais un peu les mentalités, leur façon de penser. »

(une Plougastelen urbanisée)

c) Ce sentiment d'appartenance se maintient d'autant qu'il rapproche les deux premiers groupes en les opposant à celui des « nouveaux résidents » lesquels sont également dans leur grande majorité des migrants alternants ou des retraités. Malgré leur hétérogénéité socio-professionnelle ceux-ci sont perçus (et se perçoivent, dans la mesure même où on leur renvoie cette image) comme un groupe social, alors qu'il peut sembler à l'observateur extérieur que cette catégorie est extrêmement atomisée, composée d'individus que ne lient ni un passé, ni une profession, ni des ancêtres communs. (En réalité, une observation plus attentive montre que, face à la difficulté de s'intégrer dans la commune, des solidarités s'établissent entre une partie de cette population de nouveaux ; elle trouve en particulier à se développer et à s'exprimer dans les associations).

Plus on s'éloigne du noyau de la société traditionnelle, plus le critère communautaire fait place au critère de classe dans l'identification sociale d'un individu. Du « chulot » (le paysan-commerçant aisé traditionnel) au cadre supérieur brestois on passe par degrés successifs et combinaisons diverses (le marin-pêcheur - paysan - retraité, le cadre moyen - migrant alternant - revenu au pays, etc) d'une affirmation communautaire et d'un mode de vie paysan à une affirmation de classe et à un mode de vie citadin. En termes de Plougastel c'est la distance (laquelle n'est pas géographique) qui sépare le hameau de Kernisi de la zone résidentielle du Cap.

d) La diaspora « plougastelen », disparate et difficile à cerner, mais dont une partie au moins peut affirmer, plus que les nouveaux résidents, son appartenance communautaire.

3. LE POUVOIR LOCAL

Dans le courant des années soixante-dix le pouvoir municipal est devenu l'enjeu de luttes plus ouvertes que par le passé, impliquant des catégories sociales qui en étaient exclues jusque là.

Traditionnellement le pouvoir local était l'objet de disputes héréditaires entre un nombre limité de familles appartenant à une espèce d' « aristocratie paysanne » (les « chulots ») (l'aristocratie d'ancien régime ayant quasiment disparu entre le XVIIIe et le XIXe siècle). La nature et l'origine de cette « élite paysanne » font l'objet de diverses interprétations. Qu'il suffise ici de faire remarquer qu'elle s'organise en des clans opposés, au sein desquels se concentrent et circulent le pouvoir, le prestige et la richesse, et dont l'assise économique est constituée, depuis le début du siècle, au moins autant par le contrôle des sociétés fraisiéristes rivales que par la propriété foncière. Certains de ces « paysans » ne sont d'ailleurs plus des agriculteurs sinon des commerçants de la fraise. Mais leur mainmise sur le système de commercialisation et leur contrôle du pouvoir local garantissent jusque dans les années soixante la perpétuation de la société paysanne contre sa pénétration par des éléments extérieurs.

Quelques personnalités « étrangères » parviendront à jouer un rôle de premier plan dans la conduite des affaires de la commune. Mais seulement dans la mesure où ils apparaîtront eux-mêmes comme des garants de la cohésion et de la continuité de la « communauté villageoise ». Parfois même les oppositions entre clans obligent à faire appel à des personnalités à la fois suffisamment neutres et suffisamment intégrées pour préserver l'unité de la communauté. Institutionnellement peut-on dire, les représentants de l'Eglise jouaient ce rôle. L'actuel secrétaire de mairie, en place depuis 1950, a pu le remplir à un autre niveau et à un moindre degré, dans une période particulièrement agitée et conflictive. On peut aussi penser que les rivalités classiques ont quelque chose à voir avec le fait que les affaires municipales aient été conduites (dans les années quarante et cinquante) par un négociant en vins originaire du Sud-Ouest et établi à Plougastel trente ans auparavant.

Dans cette société paysanne, l'exercice de la première magistrature municipale constituait une fonction surtout honorifique et symbolique. Le maire était un notable (que le prestige situait juste au-dessous du curé — ici on disait le « recteur ») —, à la tête d'une équipe d'adjoints et conseillers, ses « alliés » dans la composition d'un « front communautaire » (« défense des intérêts communaux »...). Celui-ci, par-delà les divisions entre clans et les dérogations individuelles, se devait d'exprimer le caractère paysan de la commune : les catégories sociales autres que la paysannerie y étaient en général sous-représentées.

Les premières contestations sérieuses de ce système de représentation municipale trouvèrent à s'exprimer lors des élections de 1971. Des mécontentements déjà apparents dans les années soixante sont exposés sur la place publique sans se conjuguer toutefois dans un front d'opposition.

A la liste conservatrice et « unanimiste » menée par l'ancien maire (un des « chulots » les plus prestigieux, chef de clan et dirigeant de la plus traditionnelle des sociétés fraisiéristes), s'ajoute une liste également de « droite » mais « moderniste », affirmant le droit de regard sur les affaires communales de catégories traditionnellement exclues, en particulier des « autochtones urbanisés » ; ainsi qu'une liste de gauche qui ne s'affiche que timidement et au dernier moment.

Mais la principale surprise surgira au sein même de la liste apparemment « unanimiste » : une personnalité de celle-ci, représentant la tendance des agriculteurs modernistes mais « communautaires » (les ex-jeunes agriculteurs de la JAC et du syndicalisme paysan), fera alliance entre les deux tours avec la principale liste d'opposition et mettra en échec le maire patriarcal, réglant par là-même les occasions de conflits de clans et de générations. La gauche, minoritaire, se contentera d'observer cette évolution que son auteur aura à payer six ans plus tard.

En 1977, en effet, la liste « traditionnaliste », dirigée par un fils de l'ancien maire, l'emportera sur la liste « moderniste » dirigée par le maire de la période 1971-1977

(celui-ci et quelques-uns de ses co-listiers se faisant cependant élire comme conseillers, en vertu du type de scrutin). La gauche, quoique en progrès, continue à n'avoir pas voix au chapitre municipal. La liste victorieuse se réclame de la tradition communautaire et prétend effacer les conséquences de certaines mesures prises dans la période antérieure et allant dans le sens d'une urbanisation rapide.

Il y a quasi-unanimité quant au caractère « traditionaliste » de l'actuelle gestion municipale :

« Actuellement ils ne sont pas très dynamiques. Je crois que pour beaucoup c'est un honneur d'être élu. On se pointe une fois par mois aux réunions du conseil municipal et puis ont laisse courir. Alors il y en a cinq ou six qui travaillent... Ceux qui étaient avant c'était pareil. Il y avait peut-être un petit peu plus de gens qui accrochaient, qui travaillaient. Mais autrement — il y a 23 conseillers en tout — il y a au moins une quinzaine qui n'ont jamais participé ».

(une Plougastelen urbanisée)

Cependant, signe des temps, la municipalité actuelle n'est plus dominée par les agriculteurs : ceux-ci et les marins-pêcheurs y sont côtoyés par des enseignants, des cadres moyens et des employés, des retraités et des femmes au foyer. Plusieurs parmi ceux-ci, à l'image du nouveau maire, sont des fils d'agriculteurs locaux. Quelques-uns sont des « implantés » qui, lorsqu'ils sont élus, ont su faire la preuve de leur intégration : deux retraités de la marine, une femme plougastelen par alliance (*« moi je pense que c'est pour ça qu'elle a été élue. Parce qu'elle aurait eu un nom qui n'était pas de Plougastel, elle aurait pas été élue »*, une Plougastelen) ; un brestois directeur régional des PTT ; un commerçant. Contrairement à une conviction assez répandue, surtout parmi les nouveaux résidents, il n'est donc pas totalement impossible pour ceux-ci de se faire élire au conseil municipal et donc de se faire reconnaître une citoyenneté entière. Toutefois il y faut beaucoup de conditions (*...« de toutes façons, un Plougastel ne votera pas facilement pour quelqu'un qui vient de l'extérieur »*, une Plougastelen).

Si l'on se penche sur les cas cités, on remarquera qu'il s'agit toujours de cas particuliers qui pour une raison ou pour une autre (profession, mariage, origine rurale...) sont plus proches que la masse des nouveaux résidents de certaines constantes dans lesquelles se reconnaît la communauté plougastelen. Et surtout leur présence sur cette liste constitue en elle-même une garantie : elle signifie que des personnes ne participant pas au système d'inter-connaissance généralisée sont acceptées et traitées comme alliées parce que respectueuses des valeurs communautaires et désireuses de s'y conformer. Cet aspect est d'ailleurs illustré par le fait que parmi les cinq personnes de la seconde liste élues à ce conseil municipal de 23 membres, aucune n'est « nouveau résident ». Pour qu'à Plougastel un nouveau résident voit reconnue sa pleine citoyenneté, il lui faut d'abord faire la preuve qu'il n'a pas l'intention de détruire la structure de pouvoir traditionnelle.

Cette première liste ainsi que la municipalité issue de ces élections sont donc des expressions d'une ouverture modérée, de changements dans la continuité : on introduit une plus grande diversité professionnelle, sexuelle et d'origine au niveau du pouvoir municipal qui doit toutefois continuer à représenter la collectivité plougastelen. Cette collectivité n'est plus la communauté des paysans et des marins-pêcheurs qu'elle était encore au début des années soixante, mais elle résiste à reconnaître comme membres à part entière les nouveaux venus d'origine citadine. Le glissement du pouvoir se fait ainsi en direction des autochtones qui par leur profession ou leur itinéraire passé ont rompu avec le repliement péninsulaire et ont acquis une expérience de la société urbaine et de la société globale, mais qui affirment leur identité plougastelen et leur préférence pour la collectivité rurale (non plus pour une communauté paysanne) opposée à la ville. Le jeune maire (29 ans au moment de son élection) symbolise aux yeux de la population cet attachement au passé dans l'acceptation du changement (la résignation, pour nombre d'anciens).

Certaines catégories sociales restent à l'écart des affaires municipales : les commerçants locaux pour des raisons évidentes. Mais aussi la couche supérieure des nouveaux résidents (entrepreneurs, commerçants, cadres supérieurs, professions libérales) qu'il s'agisse d' « étrangers » ou d' « enfants prodigues ». Aux raisons professionnelles se

joignent des motivations qui tiennent à l'appartenance de classe : ces détenteurs d'une part du pouvoir économique et social au niveau de la société globale ne considèrent pas que celui-ci ait besoin de s'appuyer et de se faire reconnaître au sein de la structure sociale villageoise ; en élisant domicile dans cette commune rurale ils ont fait le choix d'un cadre de vie privilégié, non celui d'un mode de vie rural ou d'une quelconque « utopie rustique » (14) ; contrairement aux classes moyennes, ils ne cherchent pas à combler leur non-identité de classe dans la recherche d'une identité communautaire ; ils se définissent autant ou plus comme Brestois que comme Plougastels et se reconnaissent pleinement dans leur appartenance à la bourgeoisie urbaine. Pour eux, les quartiers « nobles » de Plougastel (le Cap, le Passage, Keraliou) constituent une sorte de banlieue de luxe, carré aménagé de landes, de rochers ou de pinède, dans des villas cossues, sans guère se préoccuper des affaires qui agitent le reste de la commune.

...« *Ces gens-là vivent dans leur coin et ne s'intéressent pas du tout à ce qui se passe sur Plougastel. Ce sont des gens qui sont de Brest si vous voulez. Ce sont des Brestois qui viennent là le soir ou pour le week-end. Dans la journée, dans ce coin-là, vous ne trouvez personne.* »

(une Plougastelen)

Ils ne s'intéressent vraiment au plan d'urbanisme que lorsque le projet d'une rocade qui faciliterait l'accès à ces quartiers menace leur propriété ou leur tranquillité : les bénéfices secondaires qu'ils pourraient en retirer risquent d'être annulés par les effets d'une urbanisation à leurs yeux trop dense, et un comité de défense se forme pour faire échouer le projet.

La plupart des nouveaux résidents, nous l'avons vu, appartiennent aux classes moyennes, ce qui recouvre une assez grande diversité de professions. Les motivations pour habiter Plougastel aussi sont diverses.

Nous avons vu également que des membres des classes moyennes, mais d'origine plougastelen ou plus ou moins assimilés, donnaient à la municipalité actuelle une composition et une allure sensiblement différentes de celle qui présidait aux destinées de la commune dans les années soixante. Sur 23 membres l'actuel conseil municipal compte une dizaine de représentants de ces classes moyennes (mais d'extraction et d'appartenance populaire ; l'élite des « nouvelles couches moyennes » n'est guère représentée) pour sept agriculteurs et marins-pêcheurs, trois ouvriers et deux femmes au foyer (ces deux dernières catégories sont largement sous-représentées).

La commune se reconnaît donc dans une certaine transition de la société paysanne vers une société « moyenne ». Mais elle reste liée à son passé communautaire et une des formes sous lesquelles elle affirme cet attachement c'est en donnant sa confiance à des représentants ruraux plutôt que citadins.

Les affaires de la commune sont d'abord du ressort des Plougastels. Voilà qui est clair et qui constitue à la fois la base d'une certaine exclusion des « étrangers » et une limite à leur volonté d'intégration.

...« *Même les jeunes, il y a toujours une certaine fierté d'être de la vieille souche, du coin. C'est un peu l'air de dire : bon, c'est chez nous ici. On a la priorité pour toutes les décisions. Même vis-à-vis des jeunes du même âge qui son arrivés ici il y a deux ou trois ans.* »

(une jeune Plougastelen)

Or une telle volonté d'intégration et de participation (d'exercice de la citoyenneté au niveau local) si elle est généralement (il y a des exceptions) absente dans les couches supérieures, est par contre assez répandue au sein des classes moyennes d'origine citadine. Parmi les motivations de leur choix d'une résidence campagnarde figure souvent, outre le cadre de vie et l' « utopie rustique », une idée de la « démocratie villageoise » qui les conduit à chercher à prendre des « responsabilités » au niveau local.

Certains se sont ainsi présentés aux élections, sur les deux listes qui voulaient bien les accueillir, à savoir la liste de l'ancien maire et la liste de gauche. Ils ont pu

(14) Cf. de Henri Mendras, « Voyage au pays de l'utopie rustique », éd. Actes/Sud, 1979.

constater à cette occasion la forte résistance qui leur était opposée : tant qu'ils n'extériorisaient pas leur désir de participer à la gestion communale (perçu par les autochtones comme un désir de « régenter » des affaires qu'ils considèrent comme de leur ressort exclusif), ils pouvaient avoir l'impression d'être l'objet d'une tolérance courtoise ou d'une curiosité parfois agaçante mais finalement supportable. Ils comprennent d'autant moins la méfiance ou la franche hostilité que leurs voisins de hameaux leur témoignent à partir de la campagne électorale de 1977.

Les plus rompus aux luttes politiques ou syndicales n'en font guère cas, mais c'est parce qu'ils situent leurs solidarités principales au-delà de la commune, au niveau du parti, de la profession ou de la région. La commune n'est pour eux qu'un cadre parmi d'autres où exercer leur volonté de changement de la société, et ils peuvent envisager sans trop de problèmes de changer de cadre.

Il en va tout autrement de ceux pour qui l'essentiel est dans l'insertion locale et qui y voient une alternative à l'anonymat des villes ou à l'impersonnalité des institutions caractéristiques de la société industrielle (parmi lesquelles figurent les partis, les syndicats...). Le mur de silence, de méfiance ou de rejet qu'ils voient s'élever entre leur désir de participation et la population autochtone entraîne déception, désenchantement, exacerbation du désir d'intégration, conduites de repli : le jardin, les enfants, les associations...

L'établissement d'une population d' « étrangers » ne fait véritablement problème que lorsque d'ultra-minoritaire elle tend à constituer une minorié importante, voire une majorité dans certains quartiers et certains hameaux, et que lorsqu'elle prétend exercer un rôle d'animation, d'orientation ou de direction dans les affaires de la commune.

Lorsque le rapport des forces risque de se modifier, le poids des nouveaux apparaît comme une menace. Des mécanismes de défense sont déclenchés : campagnes de rumeurs sur les nouveaux qui « en jettent » ou qui en « font de trop » (il est très mal vu dans une société paysanne d'étaler sa richesse ou de se mettre trop en avant) ; réaction politique qui porte les autochtones à chercher à ressouder l'unité communautaire (brisée par les initiatives urbanisantes — POS, adhésion à la CUB — d'un maire moderniste) autour d'une équipe conservatrice lors des élections municipales de 1977.

Plus quotidiennement, on fera sentir à l'autre sa qualité de « touriste » en ne l'invitant plus, en ne le saluant plus, etc. Plusieurs nouveaux résidents s'étonnent d'avoir été relativement bien reçus et d'être aujourd'hui tenus à distance ; ou bien de ce qu' « on les laisse s'amuser » dans les activités bénévoles des associations (très souvent même on les sollicite pour animer celles-ci ou y occuper des postes de responsabilité) mais qu'il n'est pas question pour eux d'intervenir dans les « affaires sérieuses » (les plus sérieuses étant celles dont les enjeux sont le contrôle de l'espace communal et les limitations à la propriété de la terre : POS etc.).

4. POUVOIR ET CONTROLE DE L'ESPACE

Pour les autochtones, la pression des nouveaux est une occasion de conflits d'autant plus douloureux qu'ils les plongent dans une contradiction qu'ils ne perçoivent pas toujours comme telle : la valeur de leur propriété dépend de moins en moins de son usage agricole et de plus en plus de la demande de terrains à bâtir, donc de la pression urbanistique ; la consolidation de leur richesse présente va donc dans le sens de leur dépossession future. Même lorsqu'elle n'est pas clairement formulée, cette contradiction est au cœur du malaise de la société plougastelen. Depuis le jour où la quasi totalité du territoire communal est devenu potentiellement bâtissable (depuis le jour donc où le prix de référence de la terre n'a plus été le prix agricole mais le prix du terrain à bâtir), les notables et les propriétaires exploitants ont

senti les fondements de leur pouvoir économique se dérober sous leurs pieds. Ce pouvoir est passé aux mains des agents fonciers.

Pour les autres, trois solutions : ou chercher à freiner le mouvement en tentant de s'appuyer sur des mécanismes dont la détention du pouvoir municipal leur assure une maîtrise de moins en moins solide (c'était la politique de la municipalité traditionnelle, jusqu'en 1971) ; ou essayer d'en retirer un profit personnel maximum pendant qu'il est temps (certains aspects de la politique municipale de 1971 à 1977 ont attiré de tels reproches — mais c'est surtout, semble-t-il, l'attitude de beaucoup de fils de propriétaires qui ne sont pas eux-mêmes exploitants) ; ou bien essayer de concilier l'inconciliable : un traditionnel libéralisme foncier (chacun est maître de sa propriété) et la sauvegarde du pouvoir politique et social local (c'est le projet doublement ambigu sur lequel l'actuelle municipalité s'est faite élire en 1977).

On sent actuellement un certain flottement sur ce qui devrait être la politique en la matière :

« Le conseil municipal avait voté une délibération, je crois que c'était fin 77 ou début 78, disant que tout terrain jouxtant une construction antérieure à 74, avant le POS, serait constructible (15). *Et là on aurait créé des périmètres de villages si vous voulez. C'était pas mal. Mais enfin personnellement je m'étais abstenu dans le vote parce que je vois un processus d'urbanisation totale de Plougastel. Les villages étant tellement nombreux, en faisant une zone autour de chacun d'eux, on arrive à créer un tissu qui fait que, à terme, Plougastel serait urbanisé en totalité (...). Evidemment ça aurait satisfait beaucoup plus de propriétaires. »*

(agriculteur, conseiller municipal)

En réalité, le problème foncier a encore d'autres implications par exemple dans le rapport entre générations.

Il y aurait à Plougastel 2 600 propriétaires fonciers — pour 4 420 ha ! — alors qu'il n'y a guère plus de 400 agriculteurs. Ce qui montre bien que ce problème du contrôle de l'espace met en jeu des intérêts qui ne sont pas que ceux des paysans. La grande majorité des Plougastels sont propriétaires d'une parcelle — ou peuvent espérer en hériter.

5. LA VIE ASSOCIATIVE

Les associations constituent le champ privilégié de déploiement du désir de participation des couches moyennes. Elles ne définissent pas seulement une position de repli. Pour certains, elles constituent au contraire un tremplin à partir duquel il est possible d'envisager d'accéder à un pouvoir local, une préparation à des tâches « plus sérieuses ». Pour d'autres, elles sont le lieu d'une possible invention de nouvelles formes de démocratie locale, « communautaire », « associative »... Pour d'autres encore, les plus nombreux, qui affichent une aversion du politique et du pouvoir, elles sont le moyen d'établir des rapports sociaux ; un lieu permettant d'échapper à la fois à l'anonymat du mode de vie urbain et à la transparence étouffante du mode de vie paysan ; souvent aussi une occasion inavouée d'exercer un pouvoir personnel, en dehors des institutions et des structures du pouvoir dominant, par rapport auxquelles ces « déclassés » se trouvent en porte-à-faux.

On peut analyser la multiplication des associations (sur le papier elles sont 42, autant que de cafés, ce qui n'est pas peu à Pougastel) comme une expression du malaise des classes moyennes. C'est là une analyse négative qui ne considère le phénomène

(15) Cette mesure n'a pas été ratifiée par les administrations supérieures.

que sous un de ses angles, mais un angle que l'enquête à Plougastel éclaire de façon privilégiée.

En effet ici l' « associationnite » est souvent le signe d'un désir frustré d'intégration et d'un manque d'identité sociale et culturelle. Encore faut-il établir des distinctions dans la panoplie des associations.

a) Il y a les *associations traditionnelles* qui existaient déjà avant le phénomène d'urbanisation et où se retrouvent anciens et nouveaux : associations sportives, société de chasse, amicale laïque... Très souvent les nouveaux venus ont joué un grand rôle dans le développement de ces associations et ont contribué à en modifier profondément la physionomie : les sports pratiqués ne se limitent plus au football mais vont du tennis au judo en passant par les sports de mer (activités de classes moyennes) ; l'amicale laïque qui était une espèce de club des anti-cléricaux a vu ses effectifs s'accroître parallèllement à ceux de l'école primaire publique et son rôle se transformer ; plus généralement, des associations de parents d'élèves (de l'école publique et des écoles privées) sont apparues, assumant des responsabilités (par exemple le transport scolaire) là où il n'existait que des réseaux de bienfaiteurs, ou des clans en lutte.

b) Une pléïade de *nouvelles associations* a surgi dans les années soixante-dix. Il s'agit en particulier de comités de défense ou d'associations culturelles, mais aussi de « Plougastel-accueil », du Club du troisième âge, etc.

Le phénomène mériterait une analyse détaillée. Au risque parfois de simplifier, nous nous bornerons ici à quelques annotations dont l'objectif est d'orienter l'interprétation :

— Certaines de ces associations s'inscrivent dans la mouvance écologique et ont vu leur essor lié à une conjoncture où une préoccupation locale rejoint un problème plus général. C'est ainsi que le « Comité anti-pollution », d'abord utilisé par les adultes comme une association de jeunes bénévoles pour le nettoyage des grèves (*« Alors on nous recevait toujours parce qu'on était les bonnes âmes du coin, les bénévoles, on nettoyait les grèves et le reste... »*, une militante), s'est mis peu à peu à poser des problèmes de fond et à essayer d'y sensibiliser la population : fragilité du milieu marin, dangers entraînés par la destruction de l'éco-système (arrasement des talus...), et cela dans des occasions qui éveillent des débats passionnés au sein de la population locale de la commune : projet de port pétrolier, élargissement des voies de circulation.

C'est ainsi encore qu'au moment de l'enquête (premier semestre 1980), l'association la plus vivante dans la commune après les associations sportives, celle qui quoique la plus récente pouvait réunir deux cents personnes dans une soirée-débat était le CLIN (Comité local d'Information sur le Nucléaire).

— Les associations précédentes touchent surtout une population jeune (25-30 ans pour la majorité) et recrutent proportionnellement plus chez les nouveaux que chez les autochtones, mais ceux-ci n'en sont pas totalement absents. Même les jeunes agriculteurs et marins-pêcheurs sont aujourd'hui sensibles à certaines questions d'écologie pratique :

« Disons qu'il y en a beaucoup qui ont peur des dégâts que pourrait créer l'affaire de Plogoff par exemple, des histoires d'arrasement des talus, d'insecticides utilisés à outrance, etc. et qui ont envie de revenir à une agriculture plus saine, disons, et qui n'ont pas envie de détruire tout ce sur quoi ils auront à vivre dans les années à venir. Au niveau des pêcheurs c'est pareil... »

(une militante écologique)

Mais les animateurs sont principalement des étudiants ou des ex-universitaires (des « chômeurs diplômés »).

— L'association la plus représentative du désir d'intégration des nouveaux résidents de classe moyenne est sans doute « Plougastel-accueil ». Contrairement à ce que pourrait faire penser son nom, elle est surtout formée et animée par des « nouveaux » (les neuf dixièmes des membres), presque uniquement des femmes. Les fondatrices et les principales responsables ont été pour la plupart des femmes de cadres ou de professions libérales, elles-mêmes sans profession.

« C'était des dames qui étaient venues de l'extérieur qui ont trouvé le besoin de faire ça pour se rencontrer. »

(une Plougastelen)

« ...A Plougastel je ne connaissais personne à part donc les gens qui étaient autour de moi mais qui étaient aux champs toute la journée. Puis un jour je me suis dit : dans le fond je pourrais peut-être connaître d'autres gens, puis je me suis lancée. Je suis allée à Plougastel-Accueil et je dois dire que ça m'a bien aidée au départ, parce que ça me faisait des relations et je sortais un peu de mes marmites. Je me sentais vraiment toute seule et isolée. Parce que je ne travaillais pas après la naissance de mon fils... »

(une citadine implantée)

— Une association comme celle des Amis du patrimoine de Plougastel peut sembler avoir un recrutement plus diversifié. Mais en fait elle est surtout orientée par quelques notables locaux (dont les deux principaux érudits et folkloristes).

Son « passéisme » est un produit direct de la liquidation des traditions qui s'est accélérée dans les années soixante-dix. La pratique muséographique qui caractérise cette défense du patrimoine culturel (cf. les livres de L.M. Bodénès) témoigne en fait de la mort d'une culture.

Cette association — à laquelle il faut joindre le Comité de jumelage avec Westport (commune de l'Ouest de l'Irlande) s'inscrit dans la droite ligne du « folklorisme » dont on sait qu'il naît quand disparaît la culture vivante. Les promoteurs de ces associations (c'est aussi le cas pour le traditionnel « cercle celtique » : association de danse bretonne) appartiennent à peu près toujours à la petite bourgeoisie locale ; les véritables porteurs de la tradition s'en désintéressent ou sont réduits à un rôle de représentation (défilés en costumes bretons de la « fête des fraises », etc.).

Sous certains aspects, les associations folkloriques de rapprochent des associations traditionnelles citées plus haut (le « cercle celtique » par exemple existe depuis des décenies au même titre que le « comité des loisirs »). Elles s'insèrent sans aucune difficulté dans le contexte local et mobilisent des autochtones plutôt que des nouveaux résidents (« *ce sont quand même des gens sérieux avec qui on discute, etc. On ne peut pas faire autrement que de discuter avec eux* », une Plougastelen). Toutefois leur développement est parallèle à celui de l'urbanisation et elles témoignent d'une nostalgie de la tradition communautaire dans certaines fractions des classes moyennes.

— Le Club du troisième âge compte parmi les associations les plus actives. Il regroupe 400 personnes. Le troisième âge constitue une « population-cible » privilégiée pour l'animation et certains loisirs. Il y a un changement notable : dans la communauté rurale traditionnelle les « anciens » ne constituaient pas une catégorie sociale à part ; ils n'étaient pas « inactifs », mais au contraire au centre des pratiques économiques, sociales, familiales, religieuses. En très peu de temps le pouvoir des anciens s'est effondré. Même les paysans sont touchés par la retraite (alors qu'auparavant ils étaient les chefs de l'exploitation jusqu'à leur mort). Il est significatif que pour essayer de perpétuer une certaine image de Plougastel et faire écran à l'urbanisation et à la modernisation, on ait fait appel au jeune fils d'un des anciens les plus prestigieux, mais que ce ne soit pas celui-ci qui ait cherché à redevenir maire : lui aussi est mis à la retraite.

Malgré la fixation d'une partie de la population locale qui avant 1965 aurait contribué à grossir le flot de l'exode rural, malgré la venue d'un nombre important de jeunes couples avec enfants, la population de Plougastel, nous l'avons vu, a continué à vieillir dans les quinze dernières années.

Le nombre, la perte de pouvoir et la disponibilité des personnes âgées en font une catégorie qui comme celle des jeunes et des femmes au foyer, mais sous des formes différentes, est susceptible d'être touchée par les tentatives d'animation de la commune.

Brèves observations complémentaires

— Les animateurs d'associations sont souvent des personnes retraitées, des femmes au foyer ou des jeunes sans emploi.

« Là je suis au chômage. C'est peut-être pour ça que je peux me permettre de m'occuper d'associations. »

(Universitaire)

— Il existe un groupe de personnes qui font marcher plusieurs associations, qui passent de l'une à l'autre, se multiplient jusqu'à consacrer la majeure partie de leur temps à cette activité associative. Par recoupements il se constitue ainsi un réseau de militants bénévoles de l'animation villageoise.

« C'est ça qui est un peu triste, on a tendance à retrouver les mêmes personnes. C'est un peu logique aussi dans la mesure où ça correspond à une certaine mentalité. »

(une animatrice)

« Si Plougastel marche, c'est grâce aux bénévoles... »

(une autre animatrice)

— L'animation culturelle est très réduite. On en trouve des éléments épars dans les associations comme Plougastel-Accueil (bibliothèque, cours d'anglais, peinture, conférences...), la Défense du Patrimoine, etc. Mais mises à part les associations spécialisées, on ne trouve guère une animation culturelle s'adressant à un public varié, encore moins à l'ensemble de la commune. La politique culturelle ne constitue certainement pas non plus une priorité pour la municipalité.

« Il y a 20-25 ans j'allais au cinéma toutes les semaines, maintenant à Plougastel il n'y a plus de cinéma. Au point de vue culturel, pour moi ça régresse. Il y a une salle là qui est délabrée. Une salle paroissiale... Il y a maintenant le CLIN qui a fait quelques films, des diapos pour informer les gens, mais les gens ne bougent pas beaucoup. Il n'y a jamais de spectacles, jamais rien (...). Je trouve que c'est important aussi la vie culturelle. Pour moi, il y a vint-cinq ans, un cinéma dans un village, je trouvais ça formidable. Maintenant au point de vue spectacles il n'y a rien. Il y a la soirée de l'Etoile St-Guénolé (association sportive), ils en font une tous les ans, ils invitent des chanteurs. Autrement il y a la fête des fraises, c'est une kermesse. Il n'y a jamais de groupes à venir, ni de conférences. Bon, sûrement sur le plan culturel c'est vide. »

Cette Plougastelen « urbanisée » mais de milieu populaire, active dans plusieurs associations, associe ce vide culturel à une certaine tendance à la dépendance. (Elle regrette aussi la disparition du Breton). Son opinion est partagée par plusieurs autres personnes interrogées, en général de classe moyenne, même si d'autres mentionnent diverses tentatives d'animation culturelle dont elles mettent l'échec sur le compte d'un manque d'intérêt de la part de la majorité de la population.

On pourrait résumer la situation en disant que la majorité de la population (classes populaires et couches moyennes « populaires ») s'adonnent à des loisirs « populaires » (sport - cafés - bals - télévision) ; qu'une petite minorité, une « élite citadine », cherche à Brest la satisfaction de ses besoins culturels « bourgeois » (théâtre, concerts...) ; et que les couches moyennes d'origine citadine essaient de créer une « culture moyenne » dans des activités sportives qui, à Plougastel, sont apparues avec l'arrivée des « nouveaux » (tennis, judo, sports de mer...) et dans la « vie associative » où ces nouveaux ont tendance à se retrouver entre eux.

Cette « culture moyenne » est encore très minoritaire. La culture dominante est la culture populaire, sans prise en charge institutionnalisée des besoins cluturels de catégories déterminées, comme les « jeunes » par exemple (ce qui est une caractéristique commune des cultures populaires) :

« A part le sport, il n'y a pas grand chose (...) c'est sûr que pour beaucoup de jeunes à Plougastel, bon, ils se retrouvent au café (...). Il n'y a aucune maison de

jeunes de toutes façons. Ne serait-ce qu'une salle avec un flipper qui pourrait éviter à certains gamins qui n'ont pas le droit d'aller dans les cafés... ils pourraient aller là aussi bien. Je crois que eux-mêmes préfèreraient, seulement il n'y a absolument rien à ce niveau-là. Donc nécessairement, à moins qu'ils aient une passion, style moto-cross, style foot, etc., la plupart du temps ils se retrouvent au café. Ou le dimanche après-midi dans les boîtes. »

(jeune Plougastelen)

— 42 associations, mais les principaux lieux de rencontre, d'échange et d'animation restent les cafés :

« *De toutes façons le point commun à toutes les bandes (de jeunes) c'est le café. C'est peut-être un peu triste vu de loin, mais en même temps le café a énormément de bon. A Plougastel le café est vraiment le centre de vie. Il n'y a pas de problème.* »

(un membre d'associations)

A part ceux du bourg, il y a au moins un café dans chaque gros hameau (une cinquantaine au total). Les bandes de jeunes comme les vieux habitués s'y retrouvent. Les réunions d'associations comme les réunions électorales y ont lieu.

« *Les gens râlent parce que les jeunes vont dans les cafés, mais personne n'intervient pour qu'ils aient un local.* »

(une mère de famille)

6. ELEMENTS POUR UNE ANALYSE DU PHENOMENE ASSOCIATIF

A. DESIR D'INTEGRATION ET RELATIONS SOCIALES DE TYPE URBAIN

La principale motivation pour adhérer à une association, nous l'avons dit, est le désir d'intégration :

« *Pour vous donner un exemple : ce sont des gens qui sont à Plougastel depuis trois ans. C'est un jeune couple, ils ont trois enfants. Ils sont venus au ....., c'est la première fois que je les voyais et ils ont dit « nous on cherchait une association, depuis trois ans qu'on est là. On a fait le tour de toutes, puis on s'est dit c'est vraiment pas possible. » Si bien qu'ils attendaient. Dieu sait s'ils cherchaient un contact avec les gens de Plougastel... n'étant pas de Plougastel mais y vivant, ils se disaient c'est quand même idiot d'y dormir, d'y manger et puis de n'avoir aucun lien.* »

(jeune femme célibataire, sans profession, animatrice d'association)

Ce désir d'intégration se donne cependant sur fond de mode de vie urbain. Il est également perceptible chez certaines personnes qui, originaires du village, ont fait un détour de plusieurs années par la ville. Les Plougastels que l'on trouve dans les associations « de nouveau style » ont en général ce profil-là :

« *...Moi j'y suis allée tout de suite dans les associations parce que je me suis trouvé un petit peu dépaysée en venant de ..... J'ai pas eu l'impression, comme j'habitais la campagne avant... j'ai pas eu l'impression de retrouver le Plougastel que je connaissais si vous voulez. Parce que c'est tout à fait différent la mentalité de la campagne et du bourg. Alors le fait d'avoir vécu cinq ans en ville, je pense que — je ne sais pas — j'ai dû changer aussi, j'ai éprouvé le besoin donc de rencontrer toutes ces personnes qui venaient de régions diverses.* »

(femme d'employé, sans profession)

Les citadins ou les ruraux urbanisés, s'ils cherchent souvent à reconstituer un mode de vie rural, ne veulent cependant pas reproduire les relations sociales de la « communauté villageoise ».

« ...Il y a des animosités, c'est assez bizarre. Et pourtant ils se recherchent. Ils ne peuvent pas se séparer les uns des autres. » (...)

On s'est quand même tenus un peu à l'écart. On ne tenait pas à avoir des histoires avec les uns et avec les autres. On préfère être bien avec tout le monde et puis, sans avoir quand même des relations très approfondies avec les uns et avec les autres. »

(une citadine dans un hameau)

C'est pour eux un monde trop étouffant, trop fermé, où la curiosité réciproque relève de la surveillance, où la notion de vie personnelle n'existe pas :

« Il y a encore un monsieur l'autre jour... il est allé dans un village. Il est originaire de Plougastel. Ça l'a frappé. Il y a une vieille dame qui est venue le trouver. Elle lui a dit : « Une belle journée. D'où tu es ? Qu'est-ce que tu fais ? » Alors elle lui a dit : « Tes parents sont de tel ou tel village ? — Oui — A bon ! alors toi tu faisais partie des chulots » (c'était les gens qui faisaient partie de la bourgeoisie). »

Il disait aussi : « les gens sont assez méfiants. On vous demande toujours d'où vous venez, qu'est-ce que vous faites ? »

Justement à l' « Accueil » (16) c'est tout à fait différent. On demande le nom des dames, on ne sait pas ce que fait leur mari, on le sait à la longue parce que quand on se côtoie... mais autrement on n'a pas cette curiosité de demander tout le curriculum vitae de chacun. »

(Plougastelen « urbanisée »)

B. DESIR D'ASSOCIATION ET TRADITION COMMUNAUTAIRE

Quelle signification faut-il donner aux tentatives (naïves, sans lendemain, douloureuses, ou parfois partiellement couronnées de succès) de perpétuer, de recréer ou d'afficher extérieurement des signes de la tradition communautaire ? L' « associationnite » de certaines fractions de nouveaux y trouve, nous l'avons vu, un de ses terrains d'action privilégiés, mais ne saurait y être réduit.

La « légèreté » de certains nostalgiques de la « communauté villageoise » consiste à ne pas voir le fossé qui sépare l'image qu'ils en ont de la réalité vécue par les villageois eux-mêmes, laquelle est lourde d'une histoire qui se caractérise en particulier par un refus têtu de la ville et des images qu'on s'y fait de la campagne.

Encore faut-il noter que les tentatives de reproduire un passé communautaire ne sont pas que le fait de citadins en mal de racines paysannes. L'Association des Amis du patrimoine de Plougastel, pour ne prendre que cet exemple, s'est constituée surtout autour de personnalités représentatives de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie locales. On pourra bien sûr, dans ce cas aussi, lier le « passéisme » à un déracinement, et faire remarquer que leur conduite suit une perte de pouvoir économique ou politique. La question devient plus complexe si l'on essaie d'analyser l'attitude des classes populaires à l'égard de la tradition : la disparition de certains « signes extérieurs » (par exemple le mobilier traditionnel, ou les coutumes vestimentaires) n'est pas regrettée généralement (dans beaucoup de conversations ces signes sont dévalorisés parce que synonymes d'inconfort ou parce que objet de la moquerie ou de la curiosité citadines) ; par contre il est rare qu'on ait la même attitude face à la disparition de certaines manifestations collectives qui contribuaient, semble-t-il, à perpétuer l'interconnaissance et le sentiment communautaire à Plougastel : les pardons, les confréries (« breuriez »), les rencontres à prétexte religieux entre personnes du même quartier,

(16) Association « Plougastel-Accueil ».

la libre circulation dans les champs. On trouve intolérable la pratique, généralisée parmi les nouveaux résidents, de clôturer leur « propriété privée » et d'en interdire l'accès aux voisins.

« Les nouveaux venus aiment bien se retirer chez eux. Ils vivent renfermés chez eux. C'est tout de suite la clôture. Jusqu'ici la campagne était ouverte à tout le monde. Là, partagée en petits morceaux tout de suite. Ou bien délimitée. Tandis qu'avant chacun pouvait profiter des champs, de tout en somme. Tout était plus ou moins commun. Pour la promenade du moins. »

(agriculteur âgé)

« Il y avait des fêtes. Il y avait des pardons. Enfin tout ça a disparu (...). Les chapelles sont très bien conservées, très bien décorées. On les a rénovées toutes, mais il n'y a plus de fête, il n'y a plus rien. »

(idem)

On peut à partir de là formuler l'hypothèse que ce à quoi les classes populaires sont attachées dans la tradition c'est moins une image ou l'affirmation d'une identité (soucis plus citadins que ruraux, et qui alimentent en particulier l'idée que les classes moyennes urbaines se font de la campagne), que certaines formes de sociabilité ; des rapports sociaux plus que des représentations culturelles. En d'autres termes la tradition n'est pas un système de représentations à usage externe, mais un mode de fonctionnement de la communauté.

En tout cas il serait erroné d'affirmer que les « gens du peuple » ont tous et unanimement une position « moderniste », qu'on considère celle-ci comme une attitude d'adaptation « positive » à la société englobante ou comme l'expression d'un complexe d'infériorité de la part de personnes en situation culturelle de dominés (ce qui ne veut pas dire que ces attitudes n'existent pas, cf. par exemple les « dévalorisations » mentionnées). Comme il serait erroné de penser, à l'inverse, que les ruraux se retrouvent dans un même refus global de tout ce qui est « étranger » (le refus de la ville n'est pas le refus de tout ce qui vient de la ville).

CONCLUSION

Vers une société rurbaine ?

Beaucoup de citadins — urbanisés de fraîche date ou au contraire depuis des générations — réalisent à l'occasion de la retraite leur rêve de retour à la campagne (17). Ceci est illustré par le fait que dans les échanges migratoires avec les communes rurales du même département, Brest accueille surtout une population jeune (15 à 35 ans) et perd principalement une population de 65 ans et plus.

Dans cette région de longue tradition rurale (Brest n'est qu'une enclave dont la croissance urbaine n'a pas deux siècles et est due à l'implantation de la Marine nationale), la grande majorité des citadins ont soit un passé soit des attaches rurales, soit le désir de s'en créer. La ville est considérée comme un mal nécessaire, une étape de la vie rendue inévitable par les contraintes professionnelles, la scolarisation des enfants (enseignement secondaire), etc. La valorisation du milieu urbain en lui-même a atteint un sommet vers la moitié du XXe siècle, dans les années cinquante, au moment où les modèles socio-culturels liés à l'entrée dans la société de consommation l'emportaient, et imposaient la logique du « modernisme ». C'était l'époque où les gens de la ville manifestaient mépris ou condescendance pour les « ploucs » de la campagne. Si plusieurs personnes nous ont parlé de la « mentalité particulière » des Plougastels et si quelques-unes ont fait référence à une différence de « mentalité » à l'intérieur même de Plougastel entre gens du bourg et gens de la campagne, il est à remarquer qu'aucune n'a même mentionné cette catégorie linguistique naguère commune dans la région et qui traduisait une véritable discrimination sociale. Les « ploucs » (terme méprisant) (18) appartenaient à un monde tenu pour inférieur, à la société paysanne considérée comme réfractaire à ce qui était identifié à l'époque au progrès et à la civilisation : le « confort moderne ».

Celui-ci s'est étendu, quoique inégalement, à toutes les catégories sociales en vingt-cinq ans, du moins en ce qui concerne ses principales composantes : électricité (qui n'a atteint certains des villages que dans les années cinquante), eau courante, cuisinière, frigidaire, machine à laver, salle de bains, automobile, télévision et dernièrement téléphone. Conséquence : il a cessé d'être un critère central de discrimination sociale. Par la même occasion disparaissait le handicap qui dévalorisait la campagne aux yeux des citadins (19).

Très vite le signe de la valorisation s'inversait. Certaines conduites et tendances des années soixante-dix donnent à penser que pour une partie importante de la population,

---

(17) Voir Notes et Etudes Documentaires, op. cit. p. 19.

(18) Etymologiquement, le mot désigne la population rurale (**plou** = paroisse ou village).

(19) **Note sur l'habitat.**

L'habitat, pour cette commune rurale, est relativement récent, puisque, en 1975, environ 30 % des résidences principales avaient été construites après 1968. L'habitat neuf est majoritaire par rapport au très ancien. En fait l'habitat se distribue en parts à peu près égales entre ancien, neuf et intermédiaire. Dans les fermes, le logement est nettement plus ancien : avant 1974 : 42,3 % ; après 1968 : 16,8 %. Ce qui indique une limite du phénomène de construction de maisons neuves chez les agriculteurs (de fait, plusieurs agriculteurs que nous avons visités continuent à occuper une maison ancienne, aménagée et modernisée).

Les deux tiers environ des logements ont le « confort moderne » si on le juge d'après l'existence de l'eau courante, d'une baignoire ou d'une douche, et de WC. (Ce pourcentage, inférieur à celui de l'ensemble de la CUB — environ 85 % —, traduit le caractère encore « rural » de Plougastel). Si l'on y ajoute le chauffage central, la proportion tombe à 50 %, mais le chauffage n'est pas ressenti comme une nécessité par les familles paysannes par exemple, et il faut aussi tenir compte de l'existence d'une cheminée dans de nombreux logements.

Les deux tiers des ménages ont au moins une voiture individuelle et un ménage sur cinq le téléphone. Ceci en 1975 : depuis cette date le téléphone s'est répandu assez largement.

il serait plus approprié de parler d'une « illusion citadine » qui aura duré une, deux ou trois générations, plutôt que d' « utopie rurale ». La campagne constitue le milieu naturel, celui dont la plupart des citadins et des actuels néo-ruraux sont issus, en particulier la plupart de ceux appartenant aux couches moyennes (qui sont habituellement d'extraction populaire — ce qui dans cette région, sans importante tradition ouvrière, veut dire d'extraction rurale sinon paysanne). Le milieu urbain est un milieu d'emprunt, un corset qui n'a été accepté et valorisé que pour ses bénéfices secondaires. Le jour où il est devenu possible grâce aux « progrès » et en particuiler à la généralisation de la voiture individuelle d'avoir accès à ses « bénéfices » (emploi, « confort ») tout en habitant à la campagne, on a vu se produire un mouvement inverse à celui de l'exode rural (alors même que celui-ci n'avait pas encore pris fin, du fait que se poursuivait le départ des agriculteurs à la recherche d'un travail en ville).

« Je n'ai pas l'impression d'avoir changé. Bien sûr j'ai un confort, une machine à laver, la télévision, des choses que je n'avais pas quand j'étais jeune, mais... Je suis sûrement plus ouverte aux problèmes autour de moi qu'il y a 25 ans quand je me suis mariée. Ça c'est sûr (...).

De toutes façons je ne regrette pas d'être sortie de chez moi pour contacter d'autres. Si ça ne m'a pas apporté sur le plan financier, ça m'apporte quand même sur le plan personnel. Dans ma façon de vivre, si vous voulez (...). je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu de grands bouleversements, personnellement. Enfin j'ai vécu à la campagne, mais je n'habitais pas une ferme, alors... »

(une Plougastelen revenue au pays)

Ici donc les néo-ruraux sont souvent aussi, eux-mêmes, leurs parents ou leurs grands-parents, des ex-ruraux. La grande concentration urbaine (Brest 400 000 habitants) qui, vers 1970 encore, apparaissait aux Plougastels « modernistes » à la fois comme une fatalité inéluctable et un objectif souhaitable, condition du « progrès », est aujourd'hui un modèle récusé : tant les nouveaux résidents que les autochtones craignent d'être englobés un jour dans la ville ; personne ne le souhaite. Si cette attitude se confirme et se répand dans les diverses couches sociales, la valorisation du modèle urbain aura été ici relativement courte (quelques décennies au XXe siècle). De ce point de vue, on se trouve peut-être en présence d'une certaine spécificité régionale : les choses peuvent se présenter différemment dans des régions centrées sur de grandes métropoles traditionnelles (par exemple Paris, Lyon ou Marseille), dans des régions d'industrialisation ancienne (le Nord ou l'Est) ou encore là où une civilisation urbaine a profondément et anciennement pénétré la campagne elle-même (le midi viticole).

Dans cette région de longue tradition rurale, marquée par une civilisation paysanne autrefois prospère, la campagne n'est nullement perçue comme un espace vide que l'expansion urbaine se chargerait de remplir, ni même comme un territoire délaissé par ses habitants ruraux et par une forme de civilisation que les citadins viendraient remplacer. C'est plutôt la ville qui est perçue comme un milieu artificiel, anomique, peu propice à l'épanouissement des rapports sociaux. L'idée même d'une « civilisation urbaine » est ici quelque chose de relativement récent, qui n'a pas eu le temps d'imprégner profondément les esprits ni les mœurs, et qui à la limite est peu convainquante.

Dans le cas de Plougastel l' « urbanisation » est aussi, et peut-être surtout, cela : une transformation du rural, l'apparition d'un nouveau mode de vie rural qui n'a sans doute plus grand-chose à voir avec la civilisation paysanne, mais qui ne se réduit pas non plus au mode de vie citadin. L' « urbanisation » ici n'est pas simplement l'extension de l'agglomération urbaine vers les campagnes environnantes, une occupation des sols péri-urbains.

A Plougastel, plus peut-être que dans aucune des autres communes étudiées, il apparaît combien les termes de banlieue, de banlieue rurale, ou celui de commune péri-urbaine, ont d'insuffisant. On n'est pas en présence d'une superposition des couples d'opposition centre - périphérie, plein - vide, ville - banlieue ou ville - campagne. On ne peut pas non plus dire qu'on assiste à une inversion de ces relations. Selon les classes et les catégories sociales, selon l'angle privilégié (études, travail, loisirs, résidence, famille, etc.) l'analyse mettra en évidence des pôles d'attraction, des investissements et des courants de relations différents et divers. Par exemple,

les couches moyennes dont on a vu qu'elles constituent les agents principaux de l'animation du village sont, en ce qui concerne la profession, presque exclusivement centrées sur la ville. Si l'on veut pousser l'analyse, on s'aperçoit que dans beaucoup de couples appartenant à cette catégorie sociale, ce dédoublement correspond à un partage des rôles sexuels : l'homme pris par sa profession est un migrant alternant ; la femme, sans profession ou exerçant à mi-temps, cherche à réaliser l'idéal d'insertion dans le village. Mais on ne peut généraliser ceci, même en s'en tenant aux couches moyennes.

Plus généralement : pour la famille rurale ancienne, le lieu de travail se confondait, sauf exceptions, avec le lieu de résidence (20), par contre le commerce et l'école supposaient souvent des déplacements et des ruptures d'espace ; les différents moments de la vie d'une famille citadine (travail, famille, école, loisirs, approvisionnement) se déploient en général dans un même tissu urbain, même s'ils supposent des déplacements répétés et prolongés (la rupture d'espace est donnée dans la sortie du week-end ou les vacances, notions sans objet pour l'ancien rural) ; la famille néo-rurale multiplie les déplacements et les ruptures d'espace et surtout elle ne se plie pas en ce domaine à un modèle aussi uniforme que les catégories précédentes.

On imagine à partir de là la complexité des modes d'utilisation de l'espace, des manières d'habiter le territoire dans une commune comme Plougastel où coexiste une forte population de ruraux « anciens », des ruraux « urbanisés », des néo-ruraux, des citadins « décentrés », etc.

Questions en guise de conclusion

Quoi qu'il en soit, tous sont d'accord sur le danger de voir la commune se transformer en une banlieue et s'inscrire dans la continuité du tissu urbain brestois.

« On voit des maisons monter un peu partout et à la longue ce sera la banlieue de Brest uniquement. L'agriculture va perdre du terrain. Et sûrement là — je trouve que de ce côté-là, c'est un petit peu dommage. Parce que si ça devient une banlieue de ville, bon ça perdra son cachet — justement — de village rural. Est-ce qu'en contrepartie il y aura autre chose ? Je ne sais pas. »

(une Plougastelen « urbanisée »)

S'agit-il d'un danger réel ?

Question à un responsable local :

Joindre Plougastel à la Communauté urbaine de Brest, est-ce que ce n'est pas l'obliger à un avenir très urbain, urbanisé ; est-ce que ce n'est pas accélérer le processus d'urbanisation ?

Réponse : *« Je pense qu'à l'origine, dans l'esprit des concepteurs de la communauté urbaine, c'était ça. Plougastel devait servir de commune-dortoir à la ville de Brest qui était déjà encombrée de constructions et qui n'avait plus d'espace libre. Plougastel devait accueillir à terme une population de 50 000 habitants, je pense. Et on pensait aussi à l'époque que Brest aurait eu 400 000 habitants. Or on est loin du compte. Les activités du secteur brestois ne permettent pas l'accueil d'une population de 400 000 habitants. Par suite la population de Plougastel, enfin pour l'instant, heureusement, n'a pas augmenté dans les proportions qu'on aurait pensé la voir augmenter. Nous sommes actuellement environ 10 000 habitants. On est loin des 40 ou 50 000 escomptés. »*

Question à un responsable local : Joindre Plougastel à la Communauté urbaine de Brest, est-ce que ce n'est pasl l'obliger à un avenir très urbain, urbanisé ; est-ce que ce n'est pas accélérer le processus d'urbanisation ?

(20) A l'intérieur même de l'espace rural, la localisation résidentielle est dictée par l'activité : les agriculteurs dans la campagne, les pêcheurs le long des côtes, les commerçants au bourg.

Annexe 2

SAINT-GELY ET JUVIGNAC : « VILLAGES NOUVEAUX » OU « COMMUNES-DORTOIRS » DANS LA PERIPHERIE MONTPELLIERAINE ?

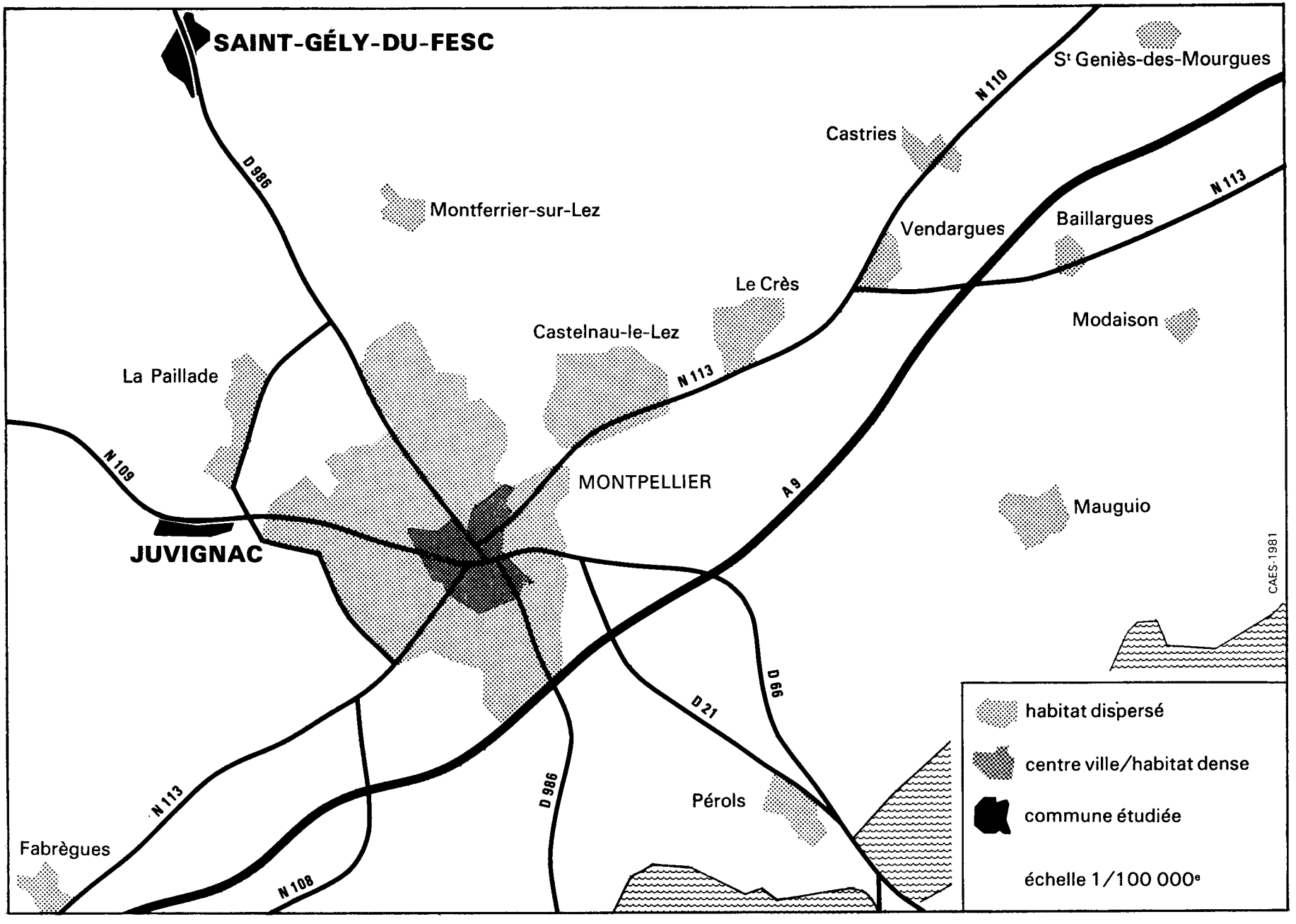
SAINT-GÉLY-DU-FESC
D 986
Montferrier-sur-Lez
La Paillade
N 109
JUVIGNAC
Castelnau-le-Lez
N 113
Le Crès
MONTPELLIER
A 9
Castries
N 110
St Geniès-des-Mourgues
Vendargues
Baillargues
N 113
Modaison
Mauguio
D 66
D 21
D 986
Pérols
N 113
N 108
Fabrègues
habitat dispersé
centre ville/habitat dense
commune étudiée
échelle 1/100 000e
CAES-1981

INTRODUCTION

L'expansion montpelliéraine

Dans la première moitié du XXe siècle Montpellier a connu une croissance démographique très lente (1). A partir des années cinquante le rythme de cette croissance change brusquement : 3,3 % par an de 1954 à 1962 ; 5,9 % par an entre 1962 et 1968 ; 3,6 % entre 1968 et 1975.

Dans les années 60, Montpellier connaît un des taux de croissance les plus élevés parmi les villes françaises. Aussi déborde-t-elle très vite son aire de 5 500 ha. Les premières communes touchées par l'urbanisation sont celles de la périphérie immédiate. A la fin des années soixante ces communes sont reliées à Montpellier par un tissu urbain quasi continu, ce qui ne veut pas dire que leur territoire est lui-même entièrement urbanisé.

Précédent Castelnau et le Crès, *Juvignac* (banlieue ouest) est de toutes les communes de la périphérie montpelliéraine celle qui connaît la plus forte croissance dans la période 1954-1968 : sa population quadruple à partir d'une base très faible : 89 habitants en 1954. Il s'agit de la formation d'une commune de banlieue sur un espace quasi vide de la périphérie d'une grande ville de province.

St-Gély-du-Fesc entre 1954 et 1968 fait partie d'un second groupe de communes (incluant la ville de Montpellier elle-même) dont la population a presque doublé. Depuis les années soixante en particulier, les garrigues du nord de Montpellier où se trouve St-Gély attirent une population de plus en plus nombreuse, en raison de la beauté du site et de la proximité du complexe hospitalo-universitaire qui s'est implanté dans le nord de la ville. Ces caractéristiques ne sont pas sans influer sur la composition sociale du nouveau St-Gély.

L'urbanisation des communes périphériques s'est faite de façon différenciée :

— absorption de certains villages devenus quartiers de Montpellier (Castelnau) ;

— étalement de supermarchés et de halls d'exposition (zone sud) et d'entrepôts (un peu partout) ;

— implantation d'entreprises (le Crès) ;

— lotissements plus ou moins populaires (le Crès, Jacou, Juvignac) ;

— multiplication des villas individuelles de standing (Clapiers, St-Clément, Montferrier).

Ce sont là des dominantes. En réalité chaque commune combine plusieurs formes d'urbanisation, comme nous le verrons pour Juvignac et St-Gély.

L'expansion urbaine signifie toujours un abandon de la vigne qui traditionnellement jouxte les dernières habitations et parfois pénètre dans l'enceinte urbaine même.

En vingt ans, l'arrière-pays en particulier a connu un recul de sa vocation agricole au profit d'une vocation résidentielle : la viticulture y était déjà peu dynamique et ne s'est jamais pleinement relevée des différentes crises qui l'ont frappée dans le courant du XXe siècle.

En ce qui concerne la *composition sociale*, l'urbanisation de la périphérie montpelliéraine

(1) **Notes et Etudes Documentaires** N° 3801-3802 : « Les villes françaises : Montpellier », La Documentation Française.

Tableau n° 1

L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE SAINT-GELY

	1881	1891	1901	1911	1921	1936	1954	1962	1968	1975	1979 Estimation
Montpellier	56 005	69 958	75 950	80 230	81 548	90 787	97 501	123 367	167 211	211 775	
Juvignac	76	92	86	111	92	109	89	179	398	2 654	3 100
St-Gély	515	534	667	609	642	547	505	528	907	2 055	3 548
Garrigues Montpelliéraines (23 comm.)	13 357	15 655	18 658	16 513	16 572	16 763	15 362	14 363	17 000	21 655	

est marquée par la prédominance du secteur tertiaire dans la ville et par l'accentuation de cette prédominance durant les deux dernières décennies.

Montpellier est une ville peu ouvrière : (27 % d'ouvriers). Une enquête réalisée en 1966 par J. Rouzier sur 700 ménages (2 600 personnes) installés depuis 1962 dans « 15 communes » du Grand Montpellier (2) donne des informations sur la composition sociale de cette première vague de nouveaux résidents en milieu rural.

Il s'agit d'une population relativement jeune : deux tiers des chefs de ménage ont moins de 45 ans. Ses motivations sont d'ordre écologique : cadre rural, environnement agréable, mais surtout d'ordre économique. A cette époque, le terrain est encore relativement bon marché dans la plupart des communes périphériques.

De 1954 à 1962, les nouveaux résidents appartiennent souvent à des catégories défavorisées : 20 % sont d'origine espagnole, 30 % vivent de l'agriculture. L'implantation de personnes de ces deux catégories qui se superposent ne relève d'ailleurs pas de l'expansion urbaine de Montpellier.

De 1962 à 1966, la composition sociale des nouveaux résidents de ces communes change :

— 25 % d'entre eux appartiennent aux couches supérieures : professions libérales, cadres supérieurs, patrons de l'industrie et du commerce (contre 10 % dans la période précédente) ;

— 14 % seulement des nouveaux se rattachent à une activité agricole (contre 30 %). Toutefois, pris ainsi globalement, les nouveaux résidents appartiennent majoritairement aux couches populaires : les ouvriers (principalement bâtiment et travaux publics) en fournissent environ la moitié.

D'après l'enquête précitée, de 1962 à 1966, sur dix « implantés », quatre provenaient de Montpellier et le tiers étaient originaires de l'extérieur de la région (cadres d'IBM et rapatriés). Par ailleurs, six d'entre eux travaillaient à Montpellier.

Les principales tendances mises en évidence pour les années 60 n'ont fait que s'accentuer depuis lors, mais elles n'affectent pas de manière uniforme l'ensemble de la périphérie urbaine. La diversité des formes de l'urbanisation apparaît clairement à travers l'étude des cas de St-Gély et Juvignac.

I - Saint-Gély-du-Fesc

1. EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

La population de St-Gély avait atteint un maximum au début du siècle (667 habitants en 1901). La crise viticole de la première décennie entraîna le départ du quart de la population et l'exode rural se poursuivit jusqu'en 1960, à un rythme cependant inférieur, à partir des années trente, à celui d'autres communes viticoles de la région.

Très tôt, St-Gély est marqué par sa proximité de Montpellier (10 km, route de grande circulation, service de cars) : la migration alternante des locaux pallie au déclin des activités agricoles.

La population de la commune augmente de nouveau, et spectaculairement, à partir des années soixante (+ 9,46 % par an de 1962 à 1968). Dès 1970, St-Gély compte autant de nouveaux résidents que d'anciens Saint-Gillois, la population ayant plus que doublé en une décennie. La progression est encore plus forte dans les années soixante-dix : + 12,4 % par an de 1968 à 1975. Au total, en vingt ans la population de St-Gély a été multipliée par sept : elle est aujourd'hui de 3 500 habitants environ.

L'afflux de personnes extérieures à la commune, en grande majorité d'origine citadine, a été tel qu'on a assisté à la formation d'un « nouveau village » autour de l'ancien, et que les autochtones apparaissent aujourd'hui comme un résidu de population ancienne, quand ils ne sont pas intégrés à la population nouvelle.

Sans doute, St-Gély n'a-t-elle jamais été une grosse commune rurale. Les quelques 500 habitants qui constituaient sa population traditionnelle étaient regroupés dans leur quasi-totalité au bourg, le long de la route qui relie Montpellier à Ganges.

« St-Gély ça a toujours été une rue. J'ai une photo de St-Gély en 1910. Il n'y a que la rue centrale... C'était pas un village, c'était un hameau. »

(nouvelle résidente)

Jamais la commune n'avait vécu repliée sur elle-même. Depuis le dernier quart du XIXe siècle et jusqu'à la fin des années cinquante, les décès l'emportent à peu près toujours sur les naissances, mais cela est compensé par le fait que l'immigration l'emporte en général sur l'émigration (3).

Immigration en provenance des hauts plateaux (Cévennes, Lozère, Montagnes Noires...), puis immigration d'étrangers, et, dans les années soixante, de rapatriés d'Algérie. En 1962, les étrangers et les personnes nationalisées constituaient 10 % de la population. En 1975, le recensement dénombre encore une centaine d'étrangers (4,7 % de la population). Ce sont des Espagnols, des Italiens, des Portugais, des Algériens et des Marocains.

Avant l'urbanisation, St-Gély était une commune viticole connaissant immigration et exode, et un village-rue gravitant déjà dans l'orbite montpelliéraine. Avec l'urbanisation, elle s'est transformée en commune résidentielle pour une population travaillant à Montpellier (70 % de migration alternante).

2. EVOLUTION DE L'EMPLOI

A) LE DECLIN DE LA VITICULTURE

Depuis le début du XIXe siècle, la viticulture était l'activité dominante à St-Gély. Traditionnellement, elle se combinait avec des élevages d'ovins sur les terres de garrigues. Les derniers troupeaux ont disparu lors de la dernière décennie.

(3) Il y a cependant des exceptions : au moment de la crise viticole de la première décennie du XXe siècle, et dans les années vingt.

(2) J. Rouzier, « L'urbanisation, phénomène de diffusion dans le monde rural », **Revue de l'Economie Méridionale**, 1967, numéro 57.

Le recensement agricole de 1970 dénombrait encore 87 chefs d'exploitation, dont 24 à temps complet. En réalité une quarantaine d'exploitations se réduisaient à quelques arpents de vignes, à des jardins ou à des vergers (moins de 1 ha de SAU). Une trentaine avaient de 1 à 5 ha de SAU. Une quinzaine de 5 à 10 ha et quatre une superficie beaucoup plus considérable.

La viticulture à St-Gély a été ruinée par le gel de 1956. Pour la grande majorité des exploitants (il y avait encore, en 1976, 116 déclarants de récolte soit beaucoup plus que d'exploitations), elle est devenue une activité secondaire, à la limite une activité de détente : il s'agit de retraités, de salariés, de commerçants, etc. à qui la vigne souvent n'apporte que le vin pour la consommation familiale.

Pour quelques uns la vente de terrains à bâtir a permis le maintien d'une petite viticulture de faible revenu. Mais il n'y a plus guère à St-Gély de viticulteurs qui n'aient pas une autre activité, même si les recensements font apparaître encore une trentaine d'agriculteurs exploitants.

B) SERVICES, ARTISANAT ET COMMERCES

La viticulture n'a pas été remplacée par une autre activité économique sur le territoire de la commune. Sur une population de 200 actifs en 1962, 121 exerçaient leur profession sur place (parmi eux, 9 artisans, 9 commerçants, 6 employés et 9 ouvriers). En 1975, sur 728 actifs, ils sont 209 à avoir un travail sur la commune, ce qui signifie une centaine d'emplois non agricoles supplémentaires. Il s'agit principalement d'emplois dans des secteurs directement liés au développement de la fonction résidentielle de la commune. Le nombre des artisans et des commerçants par exemple a augmenté de façon sensible. On note la création de petites fabriques et d'ateliers divers : tôlerie, miroiterie, une fabrique de dragées qui emploie une dizaine de Saint-Gillois, une entreprise de plats cuisinés.

Certains secteurs de la population sont plus préoccupés par la préservation du cadre de vie et l'animation du village que par le développement artisanal ou industriel, dont ils craignent qu'il puisse entraîner des nuisances et une urbanisation trop poussée. Une consultation effectuée par la mairie en 1979 auprès de la population sur les secteurs qu'elle considère comme prioritaires classait le développement économique au dernier rang après les écoles, les équipements sportifs et socio-culturels, le cadre de vie. La municipalité ainsi que les couches les plus modestes de la population, verraient pourtant d'un bon œil l'implantation d'entreprises susceptibles d'enrichir les finances locales et de créer des emplois. La commune comptait une soixantaine de chômeurs inscrits en 1979. Jusqu'ici les efforts pour attirer de petites entreprises industrielles n'ont guère donné de résultats.

C) LA MIGRATION ALTERNANTE

Le pourcentage des personnes résidant à St-Gély et travaillant hors de la commune n'a cessé d'augmenter de manière constante et régulière depuis les années cinquante : environ 20 % des actifs en 1954 ; environ 40 % en 1962 ; 60 % en 1968 et 70 % en 1975.

Au début des années soixante les migrants alternants sont surtout des ouvriers, secondairement des employés, dans leur grande majorié Saint-Gillois d'origine ou de longue date. La migration alternante des autochtones, favorisée par la proximité de la ville et un service de cars, a précédé la généralisation de la voiture individuelle et l'urbanisation de la commune. Avec l'afflux de nouveaux résidents, la composition sociale du groupe des migrants alternants va se modifier rapidement. En 1968 la majorité sont des salariés des administrations et des services, dépassant déjà en nombre les ouvriers du bâtiment et de l'industrie. En 1975, plus de la moitié des migrants alternants sont des cadres moyens ou des cadres supérieurs.

Il y a vingt ans, Montpellier fonctionnait comme un pôle d'attraction pour St-Gély dont le caractère rural n'était pas mis en cause. Aujourd'hui, la commune rurale a été transformée en un espace résidentiel pour des citadins, appartenant en majorité à des catégories relativement privilégiées.

Les nouveaux résidents de St-Gély ne sont pas tous des personnes qui résidaient auparavant à Montpellier ; une fraction importante d'entre eux viennent d'autres villes ou d'autres communes rurales, mais la plupart travaillent à Montpellier.

3. EVOLUTION DE LA STRUCTURE SOCIALE

En 1962, si l'on s'en tient aux données du recensement, l'agriculture occupait encore 38,7 % de la population active (une cinquantaine d'exploitants et une trentaine de salariés plus ou moins permanents). Toutefois, les salariés non agricoles étaient déjà plus nombreux que les personnes vivant de l'agriculture. Il s'agissait principalement d'une population modeste d'ouvriers, d'employés et de personnels de service (au total 87 personnes soit 43,7 % de la population active), la plupart travaillant à Montpellier.

Village de viticulteurs, d'ouvriers et d'employés (4), St-Gély au début des années soixante regroupe peu d'artisans, de commerçants et de cadres. En quelques années, sa composition sociale va se trouver transformée.

Dans les années soixante déjà, ce sont les catégories dont le poids était auparavant négligeable qui voient leur nombre augmenter le plus rapidement : celui des cadres supérieurs et professions libérales est multiplié par 7, celui des cadres moyens par 5. Patrons, ouvriers et employés connaissent une progression moindre, mais importante.

Tableau n° 2

EVOLUTION DE LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE St-GELY

CSP	1962 %	1968 %	1975 %	1979 (1) %
Agriculture	38,7	23	7,8	4,43
dont exploitants	24,6	13,3	3,7	
ouvriers agric.	14,1	9,7	4,1	
Patrons de l'indust. et du commerce	9	9,4	10,3	7,19
dont artisans	4,5		4,1	
commerçants	4,5		5,4	
industriels	—		0,7	
Professions libérales et cadres supérieurs	2	8,8	17,1	12,50
Cadres moyens	5	16,2	20,4	37,97
Employés	12,6	14,3	18,0	28,32
Ouvriers	26,6	24,4	20	7,91
Personnels de service	4,5	2,3	4,7	—
Autres catégories	1,5	1,6	1,7	1,66

(1) Selon enquête réalisée par une étudiante de l'IUT de Montpellier. Les résultats sont comme on le voit assez différents de ceux du recensement de 1975.

(4) A noter, par opposition à Plougastel, que la population active de St-Gély à cette époque est peu féminisé. A part un groupe d'employés de bureau et les personnels de service, les femmes ne sont guère présentes dans les autres professions. Les chefs d'exploitation viticole sont des hommes dans leur quasi-totalité alors que les exploitations horticoles de Plougastel sont souvent dirigées par des femmes.

La deuxième phase de l'urbanisation (1968-1975) confirme les tendances qui se font jour dans la première phase :

— afflux important de nouveaux résidents appartenant aux couches privilégiées : professions libérales et cadres supérieurs (dont le nombre est multiplié par quatre), ainsi qu'une dizaine de gros commerçants et d'industriels ;

— forte augmentation du nombre des cadres moyens et des employés (multiplié par trois, approximativement), c'est-à-dire gonflement de la population appartenant au secteur tertiaire ;

— le nombre des ouvriers double ;

— celui des ouvriers agricoles se maintient, ainsi que celui des exploitants agricoles ; mais ici les chiffres cachent des situations de double activité et une réalité qui se caractérise par un déclin accéléré de la viticulture.

Il en résulte une commune profondément modifiée dans sa structure sociale par rapport à celle de 1962 : alors que plus du tiers de la population vivait de l'agriculture, on est descendu à des chiffres réels qui sont au-dessous de la moyenne nationale.

Les ouvriers qui étaient l'autre catégorie sociale importante ont vu leur nombre augmenter (triplement en quinze ans), mais leur poids dans la population totale diminuer (1 actif sur 5, au lieu de 1 sur 4 environ). Le nombre des employés, qui était deux fois moindre, a rejoint celui des ouvriers. Et celui des cadres moyens (multiplié par quinze) l'a dépassé.

Mais, fait encore plus important, les professions libérales et cadres supérieurs, qui étaient à peu près inexistants dans la commune y ont fait une entrée massive. Avec la dizaine de gros commerçants et d'industriels, la catégorie des gens aisés est numériquement aussi importante que les précédentes.

D'un point de vue socio-professionnel St-Gély se partage donc entre quatre grandes catégories de poids à peu près égal (chacune regroupe environ 20 % des actifs) : les couches aisées, les cadres moyens, les employés et les ouvriers. Les 20 % restant comprennent les personnes vivant de la viticulture, du petit commerce et de l'artisanat.

Les couches aisées ainsi que les cadres moyens sont sur-représentés dans la commune par rapport à Montpellier, alors que les ouvriers sont sous-représentés (20 % à St-Gély, 27 % à Montpellier).

En termes de secteurs économiques, il y a eu une croissance spectaculaire du pourcentage des personnes travaillant dans le tertiaire (ce qui est le cas de la majorité des couches aisées, des cadres moyens et des employés). Pour l'ensemble du canton des Matelles, l'évolution est la suivante :

	1954 %	1975 %
Primaire	72	17,4
Secondaire	11,5	25,7
Tertiaire	15,8	51,4

A St-Gély, qui regroupe la moitié de la population de ce canton, les tendances sont encore plus marquées : la commune s'est dépaysannisée et tertiarisée à un rythme accéléré.

Mais les clivages sociologiques ne se reflètent pas très exactement dans les catégories socio-professionnelles de l'INSEE ou en termes de secteurs économiques.

Une première approximation permettrait de distinguer les couches aisées (déjà définies), les couches populaires (viticulteurs + ouvriers + la majorité des employés) et les couches moyennes (les cadres moyens + une partie des employés + une fraction des cadres supérieurs : les enseignants du secondaire, certains ingénieurs, certaines professions libérales). Ces catégories sont loin d'être homogènes. Mais, dans l'espace,

elles correspondent à des réalités particulières. La population actuelle de St-Gély se rattache majoritairement aux couches moyennes, avec deux fortes minorités « aisée » et « populaire ».

La distinction entre trois groupes (nouveaux résidents, population originaire travaillant sur place, population originaire travaillant en ville), qui pouvait encore servir à décrire la situation de St-Gély dans les années soixante tend à s'estomper au fur et à mesure que des clivages apparaissent au sein de la population des nouveaux résidents, laquelle n'est pas homogène. Cette première distinction ne perd pas toute sa valeur, mais de plus en plus l'ensemble de la population (y compris les anciens, et en particulier, parmi ceux-ci, les salariés travaillant en ville) est conduit à se déterminer en fonction des questions posées par l'intensité de l'urbanisation. Les problèmes des écoles, des équipements, du contrôle de l'espace, du pouvoir local, de la vie collective se posent en des termes totalement nouveaux, et les clivages tendent à se former plus sur la base de l'appartenance sociale que sur celle de l'appartenance ou non à l'ancien village. Mais parallèlement, ces enjeux divers tendent à modifier les critères de l'identité sociale.

4. L'ENJEU SPATIAL

La propriété du sol (722 propriétaires en 1976) n'est liée à une activité agricole principale ou accessoire, que pour une petite minorité de propriétaires.

Le recensement des terres et de leur utilisation en 1963 et en 1976 donne les résultats suivants :

	1963 %	1976 %
— Terres cultivées (terres, vergers, vigne)	38,3	37,9
— Bois et landes	60,8	54,9
— Terrains à bâtir et sols bâtis	0,7	7,1

Durant cette période c'est plus de la moitié du territoire de St-Gély qui a été effectivement urbanisé (ce qui ne se réduit pas aux sols bâtis mais comprend aussi les jardins, les routes...) ou est devenu potentiellement urbanisable, au point que son prix est fixé par la fonction résidentielle et non plus par la fonction agricole.

Le plan d'occupation des sols de 1975, assez libéral, ratifie cette évolution en classant en zone urbanisable les quatre cinquièmes (1 300 ha) de la superficie totale de la commune.

Déjà depuis 1972, il était prévu deux zones d'aménagement concerté qui devaient mettre St-Gély en quasi-continuité de tissu urbain avec Montpellier : l'une de 700 logements (indépendants et petits collectifs), l'autre de 2 500 logements. La réalisation de ce dernier projet d'un mini-La Paillade (ZUP du nord de Montpellier) aurait fait disparaître la coupure spatiale existant entre la ville et les lieux de résidence que valorisent la majorité des « nouveaux » Saint-Gillois.

En dehors de ces ZAC et de l'actuel village, le Plan d'occupation des sols autorisait une urbanisation sous forme pavillonnaire aérée. Il aboutissait à transformer à terme St-Gély en une ville (une banlieue) d'au moins 23 000 habitants, soit 10 fois la population de 1975.

Le Plan d'occupation des sols ne remplissait donc pas sa fonction visant à « contenir et canaliser la population », ni celle de préserver les terrains à vocation

agricole (sur 970 ha de SAU en 1970, seulement 250 ha étaient classés en zone NC). Une des premières mesures de la nouvelle municipalité élue en 1977 a été de suspendre les projets de ZAC et d'un nouveau centre commercial et administratif et d'entreprendre une révision du Plan d'occupation des sols.

Avant de considérer les principaux termes des conflits qui ont surgi autour du problème du contrôle de l'espace communal, il est utile d'exposer quelques données relatives aux structures foncières et immobilières locales (5).

La répartition de la propriété est très inégale : 82,5 % des propriétaires possèdent 10 % de la superficie totale tandis que 0,8 % en possèdent à eux seuls 56 %. Il existe donc cinq ou six propriétaires qui jouent un grand rôle dans le devenir de la commune. Par contre plus d'un tiers des propriétaires possèdent moins de 1 000 m² soit l'emplacement d'une maison et d'un jardin.

Les acheteurs qui font construire une maison individuelle sur un terrain étendu (5 000 m² ou plus) appartiennent en majorité aux catégories aisées ; souvent à celle des cadres moyens, parfois à celle des employés, jamais à celle des ouvriers.

Dans les lotissements, la superficie des lots varie en général de 300 à 2 000 m² environ, mais peut atteindre 1 ha. Il s'en suit une relative ségrégation sociale. A St-Gély certains lotissements sont considérés comme « riches », tel celui des « Erables » habité surtout par des cadres moyens et supérieurs ; d'autres ont la réputation d'être plus « populaires », tel « le Pic St-Loup » peuplé surtout d'employés et d'ouvriers.

L'habitat ancien était à peu près toujours groupé dans le village sous forme de maisons accolées ou entourées d'un jardin. L'habitat neuf se présente exclusivement sous forme de maisons individuelles isolées ou groupées dans des lotissements. Il n'y a pas de logements collectifs.

De 1965 à 1976, la demande de permis de construire a cru de façon assez régulière, avec cependant des points forts en 1973-1974 pour les opérations groupées. Au total, une quarantaine de dossiers pour des lotissements ont été déposés et la moitié des projets ont été menés à terme.

La moitié seulement des propriétaires immobiliers résident à St-Gély. 38,5 % résident à Montpellier. Le territoire de St-Gély n'appartient donc pas seulement aux Saint-Gillois résidents. Des personnes résidant en dehors de la commune (anciens Saint-Gillois ou non) ont un pouvoir immédiat sur plus d'un tiers (36,6 %) du territoire communal. Certaines d'entre elles ont le projet de construire à St-Gély et de venir ou de revenir y habiter.

Le nombre de propriétaires a plus que doublé depuis le début des années soixante (342 en 1963). Les acheteurs sont presque toujours des non-agricoles : pour la période 1968-1976, et pour les trois communes de St-Gély, les Murles et les Matelles, cela était vrai pour 88 % des acheteurs et 96 % de la superficie achetée. Il s'agit là d'une confirmation de la perte de vocation agricole du territoire communal au profit de sa vocation résidentielle. L'espace de la vigne (240 ha en 1970) est également touché : 68 % des vignes faisant l'objet de transactions foncières sont achetées par des non agriculteurs.

L'expansion urbaine de Montpellier a entraîné l'irruption sur le marché foncier de St-Gély de particuliers, de sociétés immobilières, de collectivités cherchant à se constituer des réserves foncières. Un agent de société immobilière dispose d'un bureau sur place. L'ancien maire, principal propriétaire foncier de la commune, a vendu sous forme de lotissements une partie des terres acquises il y a une vingtaine d'années.

Cette spéculation foncière et les dangers d'une urbanisation incontrôlée qu'elle fait courir à la commune dans le cadre d'un Plan d'occupation des sols peu rigoureux ont contribué à faire naître une opposition contre l'ancienne municipalité. En particulier chez les nouveaux habitants : certaines des raisons pour lesquelles ceux-ci ont choisi St-Gély sont incompatibles avec une urbanisation généralisée qui détruirait le cadre

(5) Les chiffres donnés sont valables pour 1976. Pour plus de précision, se reporter à : Philippe Deygout, « L'urbanisation des communes rurales à la périphérie de Montpellier. L'exemple de Murles, les Matelles, St-Gély-du-Fesc », Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier, septembre 1977.

de vie campagnard. Ils redoutent également l'augmentation des charges qu'entraîne une urbanisation sans création d'emplois : selon un responsable municipal, la création d'une école supplémentaire devient nécessaire à partir de 250 logements nouveaux. La révision du Plan d'occupation des sols a pour principal objectif la réduction de la superficie urbanisable au tiers de ce qui était prévu précédemment. La nouvelle municipalité prétend ainsi préserver les espaces verts et maintenir les activités agricoles (défense du cadre de vie), freiner une trop grande dispersion de l'habitat (refus du mitage) et, par suite, éviter une multiplication des dépenses d'équipement. Le programme présenté en 1977 affirmait une volonté de contenir l'urbanisation dans des limites compatibles sinon avec une vie de village du moins avec une vie collective propre.

Le nouveau projet de Plan d'occupation des sols soumis à l'administration a été élaboré par une équipe de techniciens locaux (géographes, architectes, urbanistes, ingénieurs, et résulte d'un plan d'aménagement global, soumis à une consultation aussi large que possible.

En recourant à cette démarche longue qui a duré deux ans, les responsables locaux prétendaient faire de l'aménagement de St-Gély le problème de l'ensemble de la population et du Plan d'occupation des sols l'expression des demandes du plus grand nombre. Ils voulaient empêcher que ce plan ne soit imposé par « quelques notables influents », intéressés surtout par une valorisation de leurs propres domaines (reproche fait à la municipalité précédente).

La révision du Plan d'occupation des sols prévoit aussi un remodelage de l'urbanisation. Celle-ci, jusqu'ici, s'est faite essentiellement par multiplication de lotissements (on compte une vingtaine de lotissements privés), conçus chacun indépendamment des autres et de l'ensemble du village. Il s'agirait de faciliter une vie collective en établissant des réseaux de communication centrés sur certains pôles d'attraction (mairie, places, écoles, ensemble sportif : projet d'une restructuration du centre commercial et administratif).

Cette volonté a semble-t-il du mal à se traduire dans les faits. L'urbanisation a déjà provoqué l'éclatement du village dont toute la vie s'organisait autrefois le long de la grand'rue. Cela n'est pas dû seulement aux lotissements-dortoirs ; la dispersion des équipements nouveaux (mairie, poste, école) et la coupure que constitue la déviation de la route Montpellier-Ganges rendent difficiles un « recentrage » du village, souhaité par les responsables municipaux. Le fait que les commerces continuent à s'établir préférentiellement dans le vieux centre (où se situe aussi le café, principal lieu de rencontre) et le projet d'une nouvelle déviation de la route départementale peuvent contribuer dans l'avenir au rétablissement d'un équilibre aujourd'hui compromis.

Un village-vacances ?

D'autres projets semblent par contre de nature à accélérer les processus conjoints d'urbanisation, d'éclatement du village et de transformation de cette commune en banlieue. Selon certains Saint-Gillois, c'est le cas du projet de création d'un centre de vacances de 500 pavillons :

« Quatre-vingt-cinq hectares aménagés autour d'un plan d'eau artificiel de plus de 3 hectares, piscines, tennis, salles et foyers-clubs, recevant des vacanciers étrangers et des adhérents de sociétés mutualistes ou organismes de vacances. »

(Informations Municipales - N° 6, nov. 1979, p. 3)

Ce centre serait situé dans la ceinture verte séparant aujourd'hui St-Gély de Montpellier. La municipalité justifie le projet par les « retombées » en termes d'emplois et d'équipements sportifs et socio-culturels. Elle attire l'attention sur son aspect « social ». Les personnes et les associations qui s'y opposent le font en général au nom de la « défense du cadre de vie » et regrettent l'absence d'une consultation démocratique. A leurs yeux il y a contradiction entre ce projet et la lutte menée pour la révision du

Plan d'occupation des sols, la suppression des projets de ZAC (6). Le problème du contrôle et de l'utilisation de l'espace communal connaît des développements qui peuvent déboucher sur de nouveaux clivages au sein de la population. Actuellement, le débat porte sur la politique de la municipalité en la matière.

5. POUVOIR LOCAL ET PARTICIPATION

L'équipe municipale actuelle présente une forte représentation de couches moyennes. Parmi les 21 membres de la liste élue en 1977, une quinzaine sont des cadres moyens ou moyens-supérieurs : beaucoup d'enseignants, des ingénieurs et des techniciens. Trois au moins ont une formation universitaire (l'un d'eux est docteur d'Etat en économie). Quelques employés, un viticulteur, un commerçant, un ouvrier agricole représentent des catégories plus populaires. Mais il n'y a pas d'ouvrier, alors que ceux-ci constituent le cinquième de la population locale. Les catégories les plus favorisées (professions libérales, industriels, etc.) ne sont pas non plus représentées, sauf peut-être en la personne du maire dont le profil professionnel se rapproche de celui d'un cadre dirigeant, mais dont la formation est celle d'un syndicaliste. A une sur-représentation des couches moyennes, correspond une sous-représentation des ouvriers et des catégories aisées dans la participation aux responsabilités municipales.

En ce qui concerne les habitants aisés, les raisons pour ne pas s'intéresser de près aux affaires locales sont du même ordre que celles notées à Plougastel :

« Vous ne vous intéressez pas à l'animation, aux affaires municipales ?

Oh ! pas du tout... Ces villages périphériques c'est bâtard. J'ai vécu jusqu'à 17-18 ans dans un village. Ici c'est pas un village, c'est une pinède. »

(Profession libérale)

L'absence d'ouvriers sur une liste de gauche, semble curieuse. Il faut comprendre que l'équipe municipale a été constituée dans un souci gestionnaire : « *pour une gestion sociale, humaine et démocratique de notre commune, nous présentons une équipe municipale solidaire, structurée, compétente, organe de décision* ». Il s'agit donc d'une équipe de « dirigeants » plus que de « représentants » des différents secteurs de la population. Aussi a-t-il été fait appel de préférence à des personnes ayant dans leurs domaines respectifs des expériences en gestion ou en animation ou des qualifications susceptibles d'être mises à profit dans la perspective d'une gestion dynamique. Le curriculum vitae accompagnant la présentation des candidats souligne leurs fonctions dans leurs responsabilités professionnelles, leurs participations à des associations ou à des syndicats. Il s'agit d'une équipe de militants (de partis, de syndicats et d'associations) présentés comme aptes à devenir des dirigeants locaux.

Il s'agit également d'une équipe dirigée par des représentants de catégories sociales devenues majoritaires à la faveur de l'urbanisation de la commune. Dans les vingt dernières années, St-Gély s'est transformé de commune à dominante « populaire » (petits viticulteurs, ouvriers agricoles, ouvriers, employés) en commune à dominante « couches moyennes ». Le renversement du pouvoir local en 1977 est une conséquence de cette mutation.

Les couches populaires ne se reconnaissent plus dans ce « nouveau village ». Cela est vrai des « anciens », ancrés dans la commune, souvent amers face à cette évolution : ils se sentent dépossédés de ce qui était « leur » village, et préfèrent

(6) Le village-vacances serait situé sur l'emplacement qui était prévu initialement pour l'une des ZAC.

se tenir en marge. La marginalisation des « anciens » et le sentiment de dépossession qui l'accompagne sont très bien exprimés par un couple de Saint-Gillois âgés, de milieu populaire :

— *« Je connais pas les gens. Les lotissements, je connais même pas les noms, aucun.*

— St-Gély, c'est comment ?

— *On était bien mieux avant. Oh ! c'était bien Ce qu'on nous a changé beaucoup c'est l'église. Moi je n'y allais pas, mais quand même... Le nouveau curé il a tout enlevé. On dirait une maison ou un magasin. Il a tout enlevé, tout foutu en l'air. Avant y avait de jolies processions, de jolies fêtes... Le curé, il fait plus faire les premières communions solennelles, il fait les privées mais pas les autres, soi disant que c'est pas utile, que ça sert qu'à faire un repas, mais ça ne le regarde pas... Autrefois on avait un orphéon, une clique de tambours et de clairons, qui n'avait pas son pareil en France... Maintenant à l'église on met le tourne-disques.*

Y a toujours la fête du village, mais c'est plus ça... il faut se boucher les oreilles... La mairie n'est plus où elle était, j'y vais plus. La poste, je peux pas y aller. Je veux pas me faire écraser. » (Pour accéder à la nouvelle poste depuis le village il faut traverser la route départementale).

Les anciens Saint-Gillois « urbanisés » eux-mêmes n'ont plus le contrôle de la situation : dans l'étape précédente ils ont pu jouer un rôle de transition. Aujourd'hui ils ne peuvent plus prétendre représenter le village où ils ne sont qu'une faible minorité (« les gens du pays sont un peu noyés », nouvelle résidente). Or une bonne partie des ouvriers et des employés se recrute dans cette population « ancienne » de St-Gély. Les nouveaux appartiennent en général à des catégories plus favorisées que les anciens.

Une autre raison à la sous-représentation des ouvriers dans la gestion des affaires municipales tient à la représentation qu'ils se font de cette gestion même. Traditionnellement, le pouvoir local est une affaire de notables et de propriétaires ; les demandes ouvrières s'expriment moins dans des exigences de démocratie locale que dans les revendications sur les lieux de travail. Le lieu de résidence est plutôt considéré comme un lieu de repli sur la vie familiale, éventuellement sur les rapports de voisinage, les loisirs populaires : les quelques arpents de vigne, la chasse, la pétanque, le foot-ball, le café, la télévision... Défendre un cadre de vie, créer de nouveaux rapports sociaux ne font pas partie des objectifs exprimés, ni sans doute des besoins ressentis par les ouvriers ni en général par l'ensemble des catégories populaires.

« Mon mari ne permettrait pas qu'en dehors de mon travail, je sorte pour des réunions, que je laisse tout en plan. C'est normal. Lui-même ne participe pas. Non... On a des opinions bien arrêtées c'est tout. »

(Nouvelle résidente, petit commerce, femme et fille d'ouvriers)

La même personne (5 ans à St-Gély), à la question : « Vous considérez-vous comme Saint-Gilloise ? » répond :

« Non, de toute façon je ne suis pas d'ici. Le village me plaît mais je suis toujours de chez moi, bien sûr. C'est pas parce que j'en suis partie que j'en suis plus.. ».

(Originaire d'un village d'un département voisin)

En milieu populaire, les racines sont liées à la famille, à la communauté d'origine... Il semble artificiel de vouloir recréer des racines ou inventer une identité.

On comprend qu'une équipe municipale qui mentionne parmi ses objectifs prioritaires « la préservation de l'espace et de la nature » ainsi que « l'animation de la vie collective et de l'activité socio-culturelle » ait recruté davantage dans les couches moyennes que dans les couches populaires. Contrairement à celles-ci, les premières sont en effet à la quête d'une identité sociale et culturelle. A St-Gély cette recherche se traduit par le désir d'inventer un mode de vie que l'on peut qualifier de néo-rural ou de rurbain.

— « Vous avez l'impression d'avoir un mode de vie urbain ou rural ?

— *Mode de vie urbain... non. Pas rural non plus. Il n'y a plus de mode de vie rural ici. Peut-être ceux qui travaillent la terre et encore...* »

(Animatrice d'associations)

Ces représentants des nouvelles couches moyennes rêvent d'une « démocratie locale » rénovée où gestion et animation pourraient se conjuguer pour donner naissance à une forme moderne de communauté villageoise, fondée non plus sur la propriété, les structures de parenté et l'inter-connaissance généralisée, mais sur la circulation d'information (cf. les nombreux bulletins municipaux, et autres feuilles d'information publiés à St-Gély ces dernières années), la consultation (création de commissions extra-municipales), une inter-connaissance relative (volonté de créer des rapports de voisinage, de se retrouver dans des associations...).

Ils pensent que les dimensions de St-Gély se prêtent à une telle expérimentation sociale. Le moment de la prise du pouvoir local en 1977 a été vécu par eux dans l'euphorie. Les contraintes de la gestion municipale ont, par la suite, introduit des clivages et des oppositions entre « gestionnaires » et « autogestionnaires », ces derniers se repliant souvent sur la vie associative.

Le tableau qui vient d'être esquissé n'est sans doute pas applicable tel quel à l'ensemble de l'équipe municipale, encore moins à l'ensemble des couches moyennes de St-Gély. Il s'agit plutôt d'une représentation qui recompose des traits communs à un certain nombre de personnes qui « donnent le ton » aussi bien dans le cadre municipal que dans celui des nouvelles associations. Il s'agirait d'une certaine élite qui se dégage dans l'action politique, dans l'animation, mais qui se distingue aussi par une formation universitaire, des postes de responsabilité dans leur profession, des « entrées » dans les administrations départementales ou centrales, un « rayonnement » au-delà de la commune, et parfois une ambition qui ne se limite pas aux affaires locales.

A Plougastel l'homogénéité de l'équipe municipale est définie par l'appartenance communautaire de ses membres (la grande majorité des conseillers sont d'anciens Plou gastels). A St-Gély, cette homogénéité est peut-être encore plus frappante, mais elle elle définie par l'appartenance de classe. Cela n'est pas sans conséquence sur la façon dont les deux équipes conçoivent l'articulation des affaires locales avec les problèmes nationaux : alors qu'à Plougastel la municipalité cherche à donner les apparences d'une gestion « unanimiste » (de « défense des intérêts communaux »), sans coloration politique, à St-Gély l'appartenance politique de gauche des conseillers est clairement affichée, les décisions sont présentées comme relevant de choix de société, les adversaires locaux et nationaux sont désignés. Lors des deux mandats qu'il avait exercés et au sein de la liste qu'il dirigeait en 1977, l'ancien maire s'entourait de personnes qui n'étaient pas marquées politiquement, et qui affichaient un programme de « défense des intérêts communaux ».

Depuis le milieu des années soixante, il s'agissait d'une étape de transition puisque le maire (rapatrié, propriétaire foncier) avait constitué une équipe mixte d'anciens et de nouveaux. Dans les deux listes qui s'affrontent en 1977 le nombre des anciens Saint-Gillois est sensiblement égal (6-7 personnes sur 21). L'affrontement électoral n'est donc pas celui des « nouveaux » et des « anciens », ni celui d'une tradition communautaire contre les méfaits de l'urbanisation. Et la composition sociale des deux listes n'est pas non plus fondamentalement différente, sauf, et c'est ce qui importe le plus, en ce qui concerne les « têtes d'affiche » de chacune d'entre elles : d'un côté le plus grand propriétaire foncier de la commune et quelques autres notables ; de l'autre des experts en gestion, appartenant à des catégories de salariés relativement favorisées.

La quasi-totalité des conseillers Saint-Gillois ont entre 30 et 45 ans, sont mariés et ont des enfants. Un seul retraité. En cela aussi, l'équipe est très homogène et représentative des nouvelles couches de population qui ont fixé leur résidence dans la commune pendant les dernières décennies.

Quelques-uns des principaux animateurs de l'équipe municipale sont aussi, ou ont été des syndicalistes, et conçoivent leur combat pour une démocratie locale comme un

prolongement des luttes qu'ils mènent, ou ont mené dans leur profession. Peut-être, plus que d'un « prolongement » s'agit-il parfois d'un glissement des centres d'intérêt et d'un essai pour définir de nouvelles luttes sociales : passage des conflits liés aux relations de travail aux problèmes d'environnement, d'espace social, d'animation, d'écoles, de gestion municipale...

Les nouvelles couches moyennes sont les principaux acteurs de cet élargissement du champ social, alors que les couches populaires restent plutôt fidèles à une tradition qui limite les luttes sociales à l'espace défini par la profession.

6. LA VIE ASSOCIATIVE

St-Gély, en raison de la composition sociale et des motivations des nouveaux résidents, se présente comme un laboratoire des formes d'animation locale dans la France des années soixante-dix.

Pour l'équipe municipale actuelle la gestion doit être couplée avec l'animation.

« Nous nous sommes engagés à prendre en compte l'animation globale du village, c'est-à-dire à ne pas nous décharger sur les associations, des problèmes d'animation, de sports, de loisirs... »

(I.M., N° 1, novembre 1977)

Une commission extra-municipale « animation et vie collective » a été instituée à cet effet ; des projets ont été élaborés, des consultations et des réunions ont été effectuées. Une partie des élus avaient auparavant milité dans des associations scolaires, sportives, professionnelles, sociales ou culturelles, à St-Gély, à Montpellier ou au niveau départemental. Le maire est membre de la commission nationale « tourisme, loisirs et culture » d'un parti de gauche. En accédant au pouvoir local ces élus ont pensé qu'ils détenaient des moyens susceptibles de satisfaire les besoins nouveaux qu'ils avaient eux-mêmes ressenti. La contestation de l'ancienne municipalité s'est développée au sein de la fédération des parents d'élèves avant de déboucher sur la constitution d'une liste d'opposition.

En 1977 s'expriment deux conceptions assez différentes de l'animation locale. L'une met l'accent sur la centralisation de celle-ci (« à terme il sera nécessaire de coordonner toutes les branches de l'animation », I.M., n° 1, p. 8), sur une certaine professionnalisation (il est envisagé de faire appel à un animateur socio-culturel secondé par des bénévoles) et sur son intégration ou son articulation étroite aux activités municipales (par le biais d'un conseiller et de la commission extra-municipale mais aussi à travers le projet d'un centre socio-éducatif et culturel sur le même terrain que la mairie). L'autre conception présente l'animation comme devant être décentralisée, diversifiée et éclatée : « une animation du village dans chaque quartier, des lieux de rencontres, des espaces libres dans les lotissements » (I.M., n° 1, p. 8).

Les tenants des deux conceptions vont bientôt se heurter et s'accuser réciproquement des échecs de la politique d'animation. Le courant dit autogestionnaire revendique trois élus au sein de la municipalité, publie un « bulletin de liaison des habitants de St-Gély-du-Fesc » qui est aussi l'organe d'information de la commission extra-municipale « animation » ; mais se manifeste surtout dans le cadre du foyer rural.

Quelle était la situation avant 1977 ? Il existait des associations traditionnelles plus ou moins dynamiques : « l'Aurore sportive », le Foyer rural, la Société de chasse... Et des activités organisées ou non par le Comité des Fêtes : tournois, lotos, rallye-autos, fête votive, etc.

Avec l'arrivée des nouveaux habitants, certaines associations avaient multiplié le nombre de leurs adhérents et diversifié leurs activités. De nouvelles associations et

de nouvelles activités, auparavant totalement inconnues dans la commune, avaient fait leur apparition. Cette multiplication s'est poursuivie depuis, sans discontinuer. Aujourd'hui il existe une vingtaine d'associations :

« Il s'en crée tous les jours... il y a une vie associative très active. »

(Animatrice)

Mais les trois pôles principaux de l'animation du village sont sans doute les associations sportives, le Foyer rural et le café.

Le Foyer rural, institution ancienne et très présente dans les communes de l'Hérault, est passé par une période de léthargie avant d'être investi et réanimé par des « nouveaux » arrivés. Il est actuellement dirigé par un couple, originaire de la région parisienne. Les activités continuent à s'y diversifier au gré des demandes (environ 200 adhérents) et de l'offre de services de la part de bénévoles. Une vingtaine de personnes, surtout des femmes au foyer, participent activement à l'animation. Sont pratiqués surtout des loisirs et des sports qui appartiennent à la sphère culturelle des nouvelles classes moyennes citadines : yoga, gymnastique, danse moderne, flûte, ciné-club pour les enfants, etc. L'équipe du foyer rural est en conflit ouvert avec la municipalité qui l'accuse d'avoir transformé cette association en « club fermé », animé par un petit groupe de personnes, « toujours les mêmes », des « frustrés du pouvoir local »... Dans ce conflit affleurent des querelles de personnes, mais aussi des conceptions différentes de la gestion des affaires locales, des rapports entre pouvoir et animation, et de l'avenir de la commune. Ce sont souvent les mêmes personnes que l'on retrouve à la tête du Foyer rural et dans les associations « écologistes » : Confédération syndicale du cadre de vie, St-Gély Nature.

Les associations sportives sont les plus fréquentées. 600 footballeurs à St-Gély ! Sport populaire, encadré souvent encore par d'anciens Saint-Gillois, mais qui constitue sans doute le principal lieu de rencontre et d'échanges entre anciens et nouveaux — chez les jeunes la distinction s'estompe. Le club de tennis connaît également un gros succès : 250 inscrits et quatre courts. Ce n'est toutefois pas un lieu de brassage social. Certains Saint-Gillois y recherchent au contraire une « distinction » : en pratiquant ce sport qu'il est possible de se distinguer des footballeurs, d'affirmer son appartenance à l'élite des couches moyennes et dans certains cas, de constituer des cercles plus ou moins fermés, des « coteries ».

« Ce sont les nouveaux notables du village... le p'tit tennis et le p'tit whisky à 5 heures. »

(« citadine », profession libérale)

Cependant, en ce qui concerne les jeunes, la pratique du tennis est assez largement répandue et perd partiellement sa valeur de signe de distinction sociale. Le succès du tennis à St-Gély (il en va de même du judo : 80 personnes) témoigne de la volonté de se rattacher à cette « culture moyenne » dont de multiples autres expressions ont été décrites. Le succès du football illustre le fait que derrière les différences affirmées la majorité des membres des couches moyennes continuent à participer à une culture populaire.

Un terrain de golf est en cours d'aménagement. Il s'agit d'une initiative privée qui donnera « quelque apparence anglo-saxonne à nos arpents de garrigues » selon une expression du Midi-Libre et qui, dans un premier temps, est susceptible d'intéresser surtout des Montpelliérains mais sans doute aussi des Saint-Gillois.

Le café : la nouvelle équipe municipale dénonçait au moment de sa campagne électorale, la carence d'équipements socio-culturels.

« La plus grande salle c'est celle de l'Eglise. Il n'y a aucun lieu de réunion, pas de cinéma. L'unique lieu de rencontre c'est pratiquement le bistrot... »

(Un conseiller municipal)

Aujourd'hui le café reste le principal lieu de rencontre pour un certain nombre d'anciens et de jeunes. La construction de salles d'animation socio-culturelle ne lui enlèvera d'ailleurs sans doute pas ce rôle.

Vie associative et désir d'intégration

Les associations socio-culturelles sont une création des nouveaux et un lieu de rencontre entre eux, à l'exclusion des anciens Saint-Gillois :

— « Votre intégration à St-Gély est-ce que ça a posé des problèmes ?

— Elle : *Non, ça s'est bien passé. Ça a été assez facile. Par le biais des associations. On est restés un certain nombre d'années repliés, à s'installer. Quand on a voulu sortir on est allés vers les associations et par ce biais-là on a fait des connaissances (...).*

— Lui : *Je ne sais pas si on s'est intégrés au noyau du village, on s'est plutôt intégrés entre nous...* »

(Couple jeune, originaire de la région parisienne)

St-Gély donne l'apparence d'un grand dynamisme de la vie associative. Pourtant les projets de l'équipe municipale en matière d'animation culturelle se soldent pour le moment par un échec, comme le reconnaît un conseiller municipal :

« *A Montferrier, je suis en admiration, ils ont une politique culturelle, une politique d'animation. Nous, non...* »

Quant aux associations socio-culturelles (dont le Foyer rural) qui fonctionnent de manière relativement autonomes par rapport à la mairie, elles peuvent apparaître à certains comme le lieu d'une agitation artificielle de « nouveaux » en mal d'intégration plutôt que comme les moyens d'une animation globale du village. Certains concluent même qu'il n'y a pas de vie de village en dehors des anciens » (nouvelle résidente). Ceux-ci étant de plus en plus marginalisés, St-Gély serait menacé par l'anomie.

La réalité est plutôt à mi-chemin entre l'image d'une commune bouillonnant de vie sociale et celle d'une commune-dortoir anomique.

7. CITOYENNETE ET COUCHES MOYENNES

En conclusion, certains éléments de synthèse doivent être rappelés.

Une majorité d'habitants accorde à la commune une fonction purement résidentielle. C'est le cas des nouveaux résidents des catégories aisées et des couches populaires.

« *St-Gély vous le ressentez pas tellement comme un village. C'est plutôt une cité-dortoir (...). C'est moins résidentiel que St-Clément (7) mai ça reste quand même assez résidentiel...* »

(Profession libérale)

« *Beaucoup de gens sont venus vivre à St-Gély mais ne participent pas à la vie du village. C'est un peu une cité-dortoir. Ils travaillent à Montpellier et rentrent le soir. Ils connaissent leur maison, leur jardin et puis c'est tout. Ça ne va pas plus*

(7) Commune voisine de standing supérieur.

loin. Il y a une grande majorité des gens qui en dehors de leur maison et de la route Montpellier-St-Gély ne connaissent rien, n'ont même pas fait le tour du village. »

(Couche moyenne, animatrice)

Une partie des résidents participe à des loisirs populaires (football, etc) qui complètent cette fonction résidentielle et ne supposent pas des « choix de société » ni des prises de responsabilité. C'est un peu le prolongement du jardin, de la détente, mais c'est en même temps une occasion pour reconstituer un « milieu populaire » (dont la majorité des membres de ces « nouvelles couches moyennes » sont issues) par-delà les différences socio-professionnelles et les coupures entre anciens et nouveaux.

Une minorité d'habitants cherche à créer au sein et autour de l'équipe municipale des formes de participation à la vie locale. Aux élections de 1977, cette minorité est parvenue à mobiliser une partie importante de la population.

« *Dans l'euphorie il y a eu vraiment un mouvement de tous les côtés... trop même... L'allégresse générale. La foule s'était rassemblée. Il y a des gens qui se sont mis à danser... On a pris la Bastille. Je blague pas. On a investi la mairie. On a dansé sur la place de la mairie...* »

(Conseiller municipal)

La municipalité continue à bénéficier de l'appui de la population. Mais la participation active aux affaires municipales n'est le fait que d'un groupe réduit de personnes.

Une autre minorité se retrouve préférentiellement dans les associations socio-culturelles grâce auxquelles elle croît possible de « recréer une communauté de village qui n'existe plus » (une animatrice). Elle prétend lutter contre l'anomie, critique une gestion à son gré trop technocratique des affaires municipales et n'a « pas de goût » pour les sports populaires. Au « village-dortoir », l' « urbanisation contrôlée », elle oppose une idée de « village écologique et convivial », assez floue et dont elle n'indique pas avec précision les moyens de réalisation.

D'autres groupes se forment autour d'activités plus spécialisées ou sur la base d'affinités, tel « le cercle du pharmacien ». Leur objectif n'est pas de créer une vie sociale au village, mais de s'y distinguer en reproduisant des modèles qu'ils perçoivent comme des signes d'appartenance à une bourgeoisie citadine.

Ni les ouvriers, ni les viticulteurs, ni la bourgeoisie des luxueuses villas dans les pinèdes ne se posent au même degré que les couches moyennes ces problèmes de distinction, d'identité ou d'appartenance sociale.

II - Juvignac

1. UNE CREATION DE LA DERNIERE DECENNIE

Juvignac est une commune comparable à St-Gély quant au nombre d'habitants : environ 3 300 en 1980 contre 2 654 en 1975. Pourtant il y a un quart de siècle elle ne comptait que 90 habitants. Elle était constituée de quelques maisons près d'une rivière, la Mosson, lieu de promenade pour les Montpelliérains ; et d'un petit nombre de domaines viticoles dont les travailleurs ne s'établissaient que rarement sur place. La majorité de ceux-ci étaient des étrangers : 32 % de la popualtion communale en 1962 et 2,7 % de naturalisés.

« C'était un petit trou où il y avait une municipalité. Je me suis toujours demandé pourquoi il y avait une mairie puisqu'on ne voyait pas d'autres maisons en passant. En fait il y a autour de la mairie quelques maisons de ce qu'on appelle le vieux Juvignac, mais c'était un hameau, c'était petit.

Il y a un petit restaurant juste à côté de la mairie. Je crois qu'il est assez ancien. Il me semble que quand j'étais jeune j'y ai bu une limonade. Quand on faisait du vélo, en revenant on s'arrêtait. Donc il existait déjà, mais c'était plutôt pour les gens de passage et pas pour les gens de Juvignac. »

(Chalandonien)

A Juvignac il n'existe pas de population ancienne : les travailleurs agricoles ne s'y implantaient pas, les propriétaires des domaines habitaient et habitent encore Montpellier, St-Georges-d'Orques ou Lavérune.

« Non, ici ce n'est pas le village. A Celleneuve il y avait un noyau. Ici non... Celleneuve c'était attachant, c'était la paroisse... »

(ancien, conseiller municipal)

De 1954 à 1968, le débordement de Montpellier commence à se faire en direction des communes voisines. Juvignac figure déjà à cette époque parmi les communes les plus touchées par le phénomène. Un lotissement privé, de standing, est construit à la fin des années soixante. Mais ce n'est que dans les années soixante-dix, avec la réalisation d'un lotissement Chalandon de 450 villas, que Juvignac va réellement se peupler et acquérir une vie propre, encore incertaine.

Nous sommes donc en présence d'une commune nouvelle : issue d'une initiative publique village ou banlieue ? La question est au centre des débats locaux.

2. L'OPERATION CHALANDON

a) *Historique et composition sociale*

A l'initiative du maire se développe à partir de 1969 le projet d'un lotissement de maisons individuelles dans le cadre du plan « Chalandon ». La Compagnie du Bas-Rhône Languedoc est chargée par l'Etat de la réalisation du projet. Le terrain retenu est constitué par plus de 27 hectares de garrigues appartenant au maire et à sa famille. Au-delà de l'intérêt financier de l'opération (vente d'un terrain improductif et non viabilisé, paiement partiel en nature : une trentaine de villas), le maire y voit l'occasion de sauver ou de « créer » « sa » commune, menacée d'être rapidement englobée par Montpellier. La multiplication de villas indépendantes occupées par une population relativement aisée pouvait sembler moins apte à faire exister Juvignac qu'un programme de construction d'habitations présentant une grande unité et s'adressant à des couches plus populaires.

Une enquête de 1975 établit que parmi les habitants du lotissement, une grande majorité habitait auparavant à Montpellier et appartenait aux catégories socio-professionnelles des ouvriers qualifiés, des employés et des cadres moyens. Plus de la moitié travaillaient dans les services publics et près des trois quarts dans le tertiaire (services publics, services privés, commerces). Parmi ceux-ci figuraient nombre d'ouvriers (travaux publics, etc.), mais les ouviers d'industrie ne constituaient que 17 % des chefs de ménage (8).

Le caractère tertiaire prononcé de Montpellier se retrouve dans le lotissement et s'explique aussi en partie par la manière dont le programme a été lancé : l'information a circulé d'abord dans les administrations publiques, de bouche à oreille ou par le biais de bulletins professionnels.

Il s'agit donc d'une population marquée par la fonction publique, ayant une situation stable et des revenus moyens. Lors de l'enquête de 1975, 68 % des ménages déclarent un revenu entre 2 000 et 3 500 F. Ces gens ont vu dans le plan Chalandon une possibilité d'accès à la propriété dans des conditions favorables. Pour la majorité, ces ménages vivaient jusque là en location, souvent dans des appartements d'HLM (La Paillade, le Petit-Bard...). « *On aspirait à acquérir une maison* » (Employé). Nombre d'entre eux étaient des rapatriés d'Afrique du Nord, ce qui explique que la population soit légèrement plus âgée que la moyenne dans ce type de lotissement. En 1975, plus d'un chef de ménage sur deux avait plus de 40 ans et la majorité des enfants avaient plus de 10 ans.

C'est cette population, à dominante populaire, mais « instruite », professionnalisée et « responsable », qui va constituer dès 1970 une coopérative dont le rôle s'avèrera essentiel dans une situation délicate où les autres parties en présence : Etat, Compagnie du Bas-Rhône, constructeur, municipalité, vont se renvoyer les responsabilités des retards, des malfaçons, des augmentations de prix et des surcharges de frais d'emprunt.

b) *Une lutte urbaine*

La réalisation du programme se heurtera dès le départ à de multiples problèmes, qui ne sont pas encore tous résolus. En 1973 il s'avère que l'entreprise de construction est incapable de respecter les délais, et menace de ne pas livrer les 40 dernières maisons si ses conditions, qui se traduisent par un supplément à payer de 60 millions

(8) « Les Chalandonnettes. Etude de 24 lotissements réalisés dans le cadre du concours international de la maison individuelle » (volume annexe), CRESAL, ERA-CNRS, N° 576, novembre 1975.

environ ne sont pas acceptées. La situation ne cesse de se compliquer et de se dégrader. En 1975, les habitants manifestent sur la voie publique en bloquant la route nationale qui traverse Juvignac et en occupant la mairie (*« Ça s'est traduit par une mobilisation générale de tous les coopérateurs »*. Un responsable du Comité de Défense).

c) *Les prix*

Les 451 lots de cette « cité Chalandon » ont des surfaces de jardins allant de 150 à 600 m². Les villas sont des F 4, F 5, F 6 et F 7. Une trentaine de maisons restées propriété du vendeur du terrain, sont en location.

Après un accord conclu en 1975, le prix moyen (toutes dépenses confondues y compris le terrain) du type F 4 s'est élevé à 118 790 F au lieu des 94 759 F prévus au départ. Mais suivant la taille et le modèle les prix varient presque du simple au double.

Selon un expert nommé par le Tribunal de Grande Instance de Nîmes :

« Sous réserve que les entreprises réparent les désordres qui leur sont imputables, il est incontestable que le rapport qualité-prix est excellent. Cependant, le niveau qualitatif des prestations est à l'image du prix : extrêmement bas et parfois à la limite de l'indécence. C'est la raison pour laquelle nous avons estimé raisonnable de préconiser un investissement supplémentaire de 16 134 014 F représentant une moyenne de 38 000 F environ par maison (ce qui porte le coût moyen d'une maison moyenne à environ 157 000 F... » (9).

C'est ce problème de la hausse des prix qui a suscité le plus d'inquiétude chez les coopérateurs et constitué la principale motivation de leur mobilisation de 1975 :

« Le prix de nos maisons courait toujours... ce qui a amené les coopérateurs à sortir un peu de chez eux. On s'était engagés sur les prix d'octobre 1969. On voyait courir 30-40 % d'augmentation. Il fallait mettre un frein et c'est là où les gens ont commencé à prendre les affaires en main. Ça a été le tournant de notre coopérative. »

(Un responsable du Comité de Défense)

Le compromis sur les prix ne met pas complètement fin aux conflits qui opposent les habitants au promoteur, au constructeur et à l'Etat. La mobilisation se poursuivra pendant plusieurs années sur les problèmes des malfaçons, des prêts complémentaires, des équipements et de l'utilisation des espaces verts.

En 1975 un Comité de Défense se crée qui prendra, pour certaines tâches, le relais de la coopérative des résidents aujourd'hui en voie de dissolution.

Les revendications des coopérateurs de la cité des Garrigues s'articulent avec celles d'autres chalandoniens au niveau régional ou national. Ainsi des contacts eurent lieu avec les habitants du lotissement Chalandon du Crès, autre commune périphérique de Montpellier, qui rencontraient des problèmes plus sérieux encore que les juvignacois. Toutefois la mobilisation ne sera plus unanime, les gens ne se sentiront plus tous directement concernés, et le mouvement se divisera. Ainsi, par exemple, à l'occasion de la revendication d'un prêt complémentaire pour faire face à un problème d'infiltration :

« La municipalité de Juvignac a invité les coopérateurs à accepter le prêt tel qu'il était alors que nous le jugions insuffisant. Cette action de la municipalité a été très payante puisqu'elle a réussi à désamorcer le mouvement non seulement sur Juvignac mais — on peut dire — sur le Languedoc-Roussillon. Aussitôt il y a eu une

(9) Architecte Guy Cabrière, « Avant-rapport d'expertise », 15-12-1978.

campagne de presse qui s'est déclenchée notamment dans la région parisienne pour dire que le Languedoc-Roussillon avait accepté les propositions de l'Etat. C'était vrai puisque 70 coopérateurs de Juvignac avaient accepté ces propositions. »

(Un responsable du Comité de Défense)

Il n'en reste pas moins qu'au niveau local la lutte des intéressés a été un facteur déterminant dans l'obtention des équipements : une école, les branchements d'eau et du tout-à-l'égout sur le réseau de Montpellier, un centre commercial.

« *La municipalité de Juvignac à l'époque voyait ça d'un peu loin. Elle était un peu débordée. On pensait que Montpellier allait absorber cette commune (...).*

On a construit 450 villas comme ça dans un coin, sans rien comme structures d'accueil, avec une municipalité qui n'avait pas les moyens de faire face. Si on a eu une école c'est qu'on a fourni le terrain : ce sont les coopérateurs qui l'ont payé. Tout comme l'agrandissement de la mairie. Autrement dit, on a été accueilli à Juvignac avec notre argent. On a été le fer de lance de la transformation de la commune. »

(idem)

Un prêtre et quelques professions libérales se sont établis assez vite. Le centre commercial est de création plus récente. Pour de nombreux services Juvignac continue à dépendre de Celleneuve, de La Paillade ou d'autres quartiers de Montpellier. D'où l'importance du problème du transport : bien qu'appartenant au district urbain de Montpellier, Juvignac n'est pas desservi par le service des transports urbains. Celleneuve est l'arrêt le plus proche à 1/4 d'heure à pied. Le comité de défense se félicite d'avoir obtenu que la Compagnie du Bas-Rhône renonce à son intention de bâtir des HLM sur l'emplacement de ce qui pourrait être une place centrale. Les habitants manifestent en faveur de la construction d'une salle polyvalente :

« *Pour toute notre jeunesse, nous avons jugé que dans cette cité-dortoir il n'y avait aucune possibilité de s'exprimer. Donc il fallait qu'il y ait des équipements sportifs et socio-culturels. Pour cela la commune a fait un terrain de sport assez rapidement et par la suite une salle polyvalente qui est terminée. Mais tout ceci on le doit à la dynamique des habitants du lotissement des Garrigues.* »

(idem)

Ce bilan des luttes, dressé par l'un des animateurs, est corroboré par d'autres personnes interrogées.

Les principaux équipements existant aujourd'hui sur la commune sont situés sur l'aire de la cité Chalandon.

La commune est littéralement coupée en deux puisque pour accéder à la cité, et donc à l'école, au centre commercial, à la poste, à la salle polyvalente... les habitants de « la Plaine » doivent traverser une route nationale : Montpellier - Lodève.. Les responsables du comité de défense sont conscients de ce fait et de ce déséquilibre dans la structure communale (« nous sommes des Chalandoniens mais aussi des Juvignacois »), mais ils en attribuent la responsabilité à une urbanisation sauvage dont ils ont été les premières victimes et contre laquelle ils ont eu à se battre.

3. UNE COMMUNE DESARTICULEE

La croissance de Juvignac ne s'est pas faite dans le cadre d'un plan d'urbanisme. Parallèlement à la réalisation chaotique d'un programme de maisons individuelles populaires, se sont établis des industries et des entrepôts ; se sont multipliés des lotissements privés et des maisons indépendantes.

Il en résulte une commune sans unité, à la structure urbaine désordonnée et qui paraît difficile à réaménager.

La fonction de commune-dortoir par rapport à Montpellier est importante : 80 % de migrations alternantes ; malgré l'implantation locale d'entrepôts, d'entreprises du bâtiment (cimenterie) et de travaux publics. En 1979, il y a un nombre important de salariés travaillant sur la commune : près de 800, dont beaucoup de travailleurs immigrés. Mais la grande majorité de ces salariés ne résident pas sur place. Ce qui explique que le taux des immigrés par rapport à la population totale qui était élevé (plus de 30 % au temps de la prospérité des grands domaines viticoles ne soit plus que de 5 % en 1975.

Deux flux coexistent : les résidents travaillent à Montpellier et les gens qui travaillent à Juvignac habitent les communes voisines, souvent dans des immeubles collectifs de Montpellier.

Une absence quasi-totale d'infrastructures d'équipement au départ donne encore aujourd'hui à Juvignac les caractéristiques de certaines banlieues nouvelles de grandes villes.

Comme à St-Gély, les responsables locaux se montrent soucieux d'opérer un « recentrage » de la commune. Toutefois un projet de ZAC sur d'autres terrains, directement touchés par l'expansion montpelliéraine, risque de rendre utopique une telle idée.

Un réaménagement spatial est ici plus difficile à résoudre qu'à St-Gély. En partie aussi parce que, malgré l'absence d'une population ancienne, les clivages sociologiques sont plus tranchés.

4. LA STRUCTURE SOCIALE

La composition socio-professionnelle de Juvignac est très proche de celle de Montpellier : la seule différence importante réside dans un moindre pourcentage (9 % au lieu de 13 %) de professions libérales et cadres supérieurs. Ce trait distingue nettement Juvignac de St-Gély. Contrairement à St-Gély il n'y a ici ni rupture géographique ni rupture sociologique avec la ville. Le peuplement de Juvignac s'est fait par expansion de l'agglomération : plus de la moitié (55 %) des Juvignacois de 1975 habitaient Montpellier en 1968. A St-Gély, le pourcentage correspondant est 33 %.

L'existence de deux Juvignac, identifiés par la population comme Juvignac-le-Haut et Juvignac-le-Bas ou les Garrigues et la Plaine est également perçue comme correspondant à une différenciation sociale :

« Je pense que socialement aussi ça correspond à des classes différentes. Les villas d'en bas coûtant beaucoup plus cher ont sûrement été achetées par des personnes qui disposaient de fonds plus importants que ceux qui ont acheté ici. »

(Enseignant du secondaire, chalandonien)

Alors que les coopérateurs chalandoniens ont acheté leur terrain 40 F le m², de l'autre côté de la route il s'élève à 160 ou 200 F le m². Les Chalandoniens sont essentiellement des employés, des cadres moyens et des ouvriers qualifiés. La population de la Plaine est moins homogène en termes de catégories socio-professionnelles : s'y trouvent moins d'employés et plus d'artisans, de commerçants, de professions libérales, de cadres moyens et supérieurs, mais aussi des ouvriers. Dans son ensemble, la structure sociale de Juvignac est moins polarisée, plus tassée dans les catégories « populaires », que celle de St-Gély.

Tableau N° 3

JUVIGNAC : EVOLUTION DE LA STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE

CSP	1962 %	1968 %	1975 %
Agriculture	40,3	13	1,3
dont exploitants	13	4	0,7
et ouvriers agricoles	27,3	9	0,6
Patrons de l'industrie et du commerce	6,5	18	7,7
Professions libérales et cadres supérieurs	3,9	3	9,0
Cadres moyens	1,3	6	20,5
Employés	7,8	9	23,7
Ouvriers	31,2	40	28,5
Personnel de service	7,8	6	5,8
Autres catégories	1,3		3,5
Total	100	100	100

Cette différence peut expliquer qu'une certaine « conscience de classe » soit un critère de différenciation affleurant plus souvent dans les conversations dans la première de ces deux communes. A St-Gély, les couches moyennes, prédominantes, tendent à nier l'importance des différences sociales, alors qu'à Juvignac celles-ci sont souvent revendiquées par la partie la plus dynamique de la population.

De fait, la perception sociale qui domine les relations (ou l'absence de relations) entre les deux Juvignac ne repose pas sur une connaissance concrète de l'appartenance sociale ou même du mode de vie des uns et des autres. On ne se fréquente guère entre le haut et le bas. Le sentiment d'appartenir à un milieu social différent alimente la ségrégation.

Le fait que le quartier « populaire » soit aussi le plus dynamique et le mieux équipé, et impose à l'autre l'image d'un quartier habité par des « privilégiés » est parfois perçu par ceux-ci avec une certaine amertume :

« Ici on nous considère comme des bourgeois... Je suis persuadé que 80 % des habitants des Chalandons auraient pu accéder à ces maisons-là, en 71, je dis bien dans les conditions de 71. Alors, nous appeler les bourgeois, les capitalistes, ça me fait rire. Eux, c'est sûr, ils en font une montagne. On sent bien quelque part une barrière. »

(Enseignant du secondaire)

Cette division de la commune en deux se retrouve dans la vie politique locale.

5. LE POUVOIR LOCAL

Il peut paraître paradoxal qu'une commune à population presqu'entièrement nouvelle et à dominante populaire (ouvriers, employés, personnels de service = 57 %), ait réélu en 1977 un maire relativement âgé, occupant cette fonction depuis le début des années soixante et membre du clan des propriétaires terriens qui, avant l'arrivée des nouveaux, se partageaient Juvignac et monopolisaient le pouvoir local. De surcroît, l'ensemble de la liste élue se situe plutôt à droite, alors que dans la région la plupart des communes, y compris Montpellier et St-Gély, ont élu en 1977 une municipalité de gauche.

Plusieurs facteurs, liés à la situation locale, se combinent pour expliquer ce phénomène. En premier lieu, le maire, entouré de deux élus sortants, a su former une équipe nouvelle où les Chalandoniens sont majoritaires (14 conseillers sur 21) et qui tient compte de la nouvelle structure sociale de la commune : les cadres et les employés y dominent ; les ouvriers, les artisans et commerçants sont représentés. Comme ailleurs, les catégories les plus aisées sont absentes.

Le maire était aussi le principal propriétaire du terrain sur lequel s'est bâti la cité Chalandon, et à ce titre il a pu apparaître à certains comme le meilleur intermédiaire face aux administrations et aux promoteurs, et comme le garant de l'indépendance de la commune, qu'il considère un peu comme sa création :

« Je ne sais pas ce qui va se passer aux prochaines élections. Parce que maintenant tout est relativement stabilisé et la coopérative a éclaté. Le maire, on aura affaire à lui, comme tous les citoyens du village, mais enfin il aura un rôle moins important. »

(Chalandonien)

Il faut aussi tenir compte de la sensibilité politique particulière d'une population où les rapatriés d'Afrique du Nord sont nombreux. Mais il s'agit là d'un facteur secondaire qui n'empêche pas le vote à gauche lors des législatives.

La spécificité et l'intérêt de Juvignac résident dans le fait que le pouvoir local et l'animation de la commune ne constituent pas, comme c'est le cas à Plougastel, des domaines séparés. L'animation est ici une affaire aussi, sinon plus « sérieuse » que l'administration. Il ne s'agit pas non plus, comme à St-Gély, de créer une animation culturelle de classe moyenne. Les enjeux sont plus directement liés aux besoins et aux aspirations des classes populaires. Cela explique qu'à Juvignac les responsables d'associations ne soient pas considéré comme de simples bénévoles utiles ou des marginaux plus ou moins gênants. Pusieurs d'entre eux ont milité au sein du conseil d'administration de la coopérative et y ont acquis un sens de la négociation et des responsabilités qu'ils utilisent dans leurs rapports avec les administrations locale et départementale, mais aussi dans l'animation du quartier :

« A partir du moment où le comité de défense a été créé nous avons été partie prenante dans toutes les négociations et décisions prises. »

(Un responsable du comité)

Dans ces conditions les animateurs de la cité Chalandon sont pris au sérieux par la municipalité :

« Apparemment la municipalité a vu dans le comité de défense une entité concurrente, conflictuelle. Dès le début nous avons recherché le contact. Nous avons été invités à rencontrer la commission municipale nouvellement créée, une commission municipale spécifique du lotissement des Garrigues. Et au cours de cet entretien auquel nous sommes allés en toute bonne foi, nous avons été harcelés, on peut même dire agressés. »

(Un responsable du comité de défense)

Au-delà de ce conflit, le jeu démocratique local se déroule toutefois à l'intérieur d'un champ assez restreint. Le degré de circulation de l'information est sans doute moindre qu'à St-Gély.

« Est-ce que ces problèmes-là sont débattus au niveau municipal ?

« Non, moi je ne fais pas du tout partie du conseil municipal. Donc je suis au courant par les parutions, les petits journaux que la municipalité nous envoie. Mais les informations données, c'est assez succinct. Non, et les problèmes qu'on a débattus entre coopérateurs, entre membres ici de la coopérative « les Garrigues » ont porté surtout sur les problèmes des villas, les difficultés qu'il y a eu avec les constructeurs, enfin les augmentations sur les prix prévus... »

(Chalandonien)

6. L'ANIMATION

« Juvignac est un village qui n'a pas d'âme contrairement à la plupart des petits villages languedociens. Il n'y a pas de place où se retrouver. La mairie, vous êtes passé devant sur la route nationale, et bien ! la mairie il n'y a pas de place devant ; on y va pour les papiers. Il n'y avait rien qui pouvait en faire un village assez vivant. »

(Enseignant, chalandonien)

Il est significatif qu'avant l'implantation des chalandoniens, il n'y avait pas, à Juvignac, de fête votive, évènement sacré dans toutes les communes rurales de l'Hérault et qui s'étale souvent sur trois ou quatre journées. Autant dire que Juvignac n'existait pas ! Seule association préexistante, une société de chasse qui continue à vivoter aujourd'hui. Quant à l'infrastructure sportive, elle se réduisait à un tennis privé...

L'animation présente est une création des Chalandoniens. Dans ce domaine plus encore que dans les autres, ceux-ci peuvent prétendre à juste titre qu'ils ont fait exister Juvignac. Le besoin d'équipements socio-culturels a été ressenti par eux d'autant plus fortement que leurs familles incluaient de nombreux enfants. *(« Il y a beaucoup d'enfants, énormément d'enfants. D'ailleurs c'était un des critères importants pour obtenir une maison. »* Chalandonien). Les activités de loisir sont envisagées sous l'angle d'une nécessité de base et la première à s'organiser sera le foot-ball, sport populaire par excellence. *(« Le foot étant un sport collectif, ça crée des connaissances. »* Employé, chalandonien).

Le *foyer rural* naît avec cette activité et garde jusqu'à maintenant une forte coloration sportive : basket, tennis (un court pour 220-240 inscrits)... Les activités culturelles y sont réduites : ciné-club, photo, cours d'anglais pour adultes... Avec ses 700 adhérents, ce foyer rural est la principale association et la plus active sur la commune, et l'un des plus importants foyers ruraux de France. Il a même créé une fête votive. La situation est donc différente de celle rencontrée à Saint-Gély, bien que, comme dans cette dernière commune, il existe à Juvignac une rivalité entre la municipalité et l'actuelle direction du foyer rural. Cette direction est proche du « comité de défense ». En face, il y a une commission municipale pour l'animation, présidée par un ex-responsable du foyer rural, par ailleurs proche de la paroisse.

La municipalité conteste cette situation de double pouvoir. Comme à St-Gély, elle prétend qu'elle est en présence de « gens qui ne représentent qu'eux-mêmes ». Elle considère aussi que la gestion de la salle polyvalente, qui a représenté pour elle un investissement considérable, relève de sa responsabilité. De leur côté, les animateurs du foyer rural doutent qu'il y ait une politique municipale en matière d'animation :

« La vie dans ces nouvelles communes dépend en premier lieu de la volonté municipale. Si on veut créer la vie on peut la créer. Si on a des gens à la municipalité pour seulement le pouvoir municipal c'est beaucoup plus difficile. »

(Un responsable)

De fait, le foyer rural attire principalement des Chalandoniens. La coupure entre les deux Juvignac se manifeste aussi dans le domaine de l'animation. « La Plaine » apparaît comme un milieu atomisé, où font défaut les acteurs sociaux d'éventuelles solidarités ou activités collectives.

« Aux Garrigues il y a des gens actifs au niveau de la co-propriété. Ici il n'y a aucune cohésion. »

Certains affichent leur volonté d'individualisme citadin en même temps que leur prétention à un mode de vie bourgeois, pour se distinguer des couches populaires

qui habitent les Chalandonnettes. Tel ce couple d'enseignants implanté dans un lotissement de standing dès avant « l'invasion » de la commune par les Chalandoniens :

— *« Nous on n'a pas le temps. On voit peu de gens dans le quartier. On connaît es voisins immédiats, c'est tout. On a essayé de ne pas se faire envahir de toute façon...*

— *On cherche absolument pas à ce que ça fasse village. Ce qu'on cherche c'est la tranquillité. De toute façon, Montpellier est suffisamment proche. Moi je ne ressens pas le besoin d'une animation au niveau de Juvignac...*

— *Il y a une fête qui s'est créée ça fait deux ou trois ans dans les résidences des Garrigues. Nous n'y participons pas. L'orchestre musette c'est pas mon genre. On y est allés une année, un quart d'heure, pour voir. »*

Tout se passe comme si dans une commune où la conscience de classe constitue le principe de l'identité sociale, les secteurs les moins populaires des couches moyennes se sentaient exclus, et renonçaient à investir le champ social, occupé par des manifestations et des formes de culture populaire :

« Il y a beaucoup de pieds noirs, enfin des rapatriés d'Afrique du Nord. Alors eux... c'est souvent eux qui s'occupent à peu près de toute l'organisation. Ils ont essayé de retrouver un peu le cadre de vie dans lequel ils vivaient lorsqu'ils étaient en Afrique du Nord, qui leur avait manqué jusqu'à maintenant. Souvent je vois des papiers dans la boîte aux lettres — y a des méchouis, des rallyes, etc. —, qui sont des prétextes à aller faire des pique-niques, à se retrouver... Il y a des terrains de pétanque un peu partout, ils ont organisé des tournois. Donc des gens qui ne se connaissaient pas au départ ont essayé de donner un peu une âme au lotissement. »

(Chalandonien)

Même à l'intérieur de la cité « Chalandon », cette animation se heurte toutefois à de nombreuses limites. Elle repose sur un nombre restreint de bénévoles et ne bénéficie que de faibles subventions. Par ailleurs le type d'urbanisme et l'absence de petits commerces empêchent toute vie de rue. En cela Juvignac fait contraste avec le quartier de Montpellier voisin, Celleneuve, où se sont également établis beaucoup de rapatriés : *« Ça leur rapelle Bab-el-Oued. »* (Ancien, conseiller municipal).

7. VILLAGE OU BANLIEUE URBAINE ?

Contrairement à ce qui se passe à Plougastel ou St-Gély, les nouveaux résidents de Juvignac n'ont pas choisi cette commune pour des raisons écologiques relatives au cadre de vie, ou communautaires. Ce qui les a guidés, c'est plutôt la commodité, la tranquillité, le prix ou le hasard :

« Comment êtes-vous venu habiter ici ? Qu'est-ce qui vous a amené... ?

Un peu par hasard. J'étais enseignant dans un établissement où un de mes collègues était au courant quand ils ont lancé ce plan Chalandon (...). Je n'ai pas choisi délibérément Juvignac. D'abord je préférais habiter en ville parce que j'avais des enfants. J'ai toujours préféré habiter en ville, et en pavillon particulier plutôt qu'en appartement (...) Les conditions étaient très intéressantes... Je crois que nous avons payé 40 F le m². Même il y a dix ans c'était très très bon marché. »

(Enseignant du secondaire, chalandonien)

« Qu'est-ce qui vous a fait choisir Juvignac ?

Le hasard, la coïncidence. On n'a pas choisi Juvignac. On a cherché une maison. On avait envie d'un petit bout de jardin, de terre. Ce serait à refaire on ne choisirait peut-être pas Juvignac... »

(Couple d'enseignants implanté avant les Chalandonnettes)

Pour beaucoup, Chalandoniens ou non, Juvignac constitue une étape dans l'insertion au sein de l'agglomération montpelliéraine sans recherche d'un mode de vie néo-rural. C'est en particulier le cas pour les rapatriés. Un grand nombre de Juvignacois habitaient auparavant en location à Montpellier, en appartement (souvent en HLM) ou en maison individuelle. Juvignac a été pour eux l'occasion d'accéder à la propriété d'une villa, et de stabiliser leur situation sans quitter l'agglomération.

Cette étape n'est d'ailleurs pas toujours définitive. Au niveau de la cité Chalandon, le turn-over est relativement élevé : environ le tiers (150) des Chalandonnettes ont changé de propriétaire depuis le début de l'opération. Ce qui s'explique par les difficultés déjà mentionnées, les mutations professionnelles (fort pourcentage de fonctionnaires) et le désir d'ascension dans l'échelle du statut social : certains Chalandoniens ont fait construire une villa de plus grand standing à « La Plaine », illustrant ainsi les observations relatives au clivage social entre les deux quartiers de la commune.

Ceux qui sont restés dans la cité Chalandon se montrent, dans leur majorité, plutôt satisfaits. Ce n'était pas le cas en 1975, avant que n'intervienne un accord définitif sur le prix final des maisons. Moins d'une personne sur deux estimait, à cette date, que globalement les avantages de l'installation aux Garrigues l'emportaient sur les inconvénients. Il est intéressant de noter que les sujets de satisfaction étaient constitués par la situation du lotissement, les voisins, la surface du logement, et, à un moindre degré, les écoles, l'aménagement intérieur du pavillon et la superficie du jardin. Tandis que le mécontentement portait sur les prix, et surtout sur les rapports avec les promoteurs, les finitions et les équipements collectifs (transports, commerces, équipement sportif).

Quelques uns de ces derniers problèmes ayant été réglés depuis, il est normal que le degré de satisfaction ait augmenté. Au terme de la décennie les habitants de la cité peuvent estimer qu'ils ont réalisé ce qui était leur principal objectif : l'accès à la propriété ; dans des conditions qu'ils ne seraient pas prêts à affronter une seconde fois, mais que leur combativité et leur solidarité ont permis de surmonter.

Ces tensions passées ont permis d'établir des relations sociales qui interdisent de caractériser l'ensemble de Juvignac comme une banlieue pavillonnaire anomique. Sous cet angle, le contraste entre les deux Juvignac est frappant. Tous les habitants du « haut » enquêtés parlent en termes favorables, du milieu, des rapports de voisinage etc. :

« A Juvignac les enfants sont bien. Ils se connaissent, ils font tout ensemble. Le lotissement est un facteur d'épanouissement. »

(Technicien, animateur)

« A La Paillade (10) *je n'avais pas réussi à me créer des relations d'amitié. On était contraint à l'anonymat. J'ai tourné la page. Ici, rien que le fait que c'est un village on se connaît davantage (...).*

C'est pas un village-dortoir... ou alors si, mais sans accorder au terme un sens péjoratif... y a rien de péjoratif, les gens vont travailler à Montpellier, c'est tout. »

(Employé)

La proximité de cette énorme ville-nouvelle-dans-la-ville qu'est La Paillade, sert de référence. L'obtention d'équipements de loisir semble avoir contribué à éloigner, aux yeux des habitants de la cité, le danger de délinquance des jeunes, mentionné à plusieurs reprises dans l'enquête de 1975.

Les gens du bas, au contraire, partagent souvent l'opinion de ce représentant des couches moyennes :

« A la limite, c'est un village-dortoir. Contrairement à des villages comme Fabrègues ou St-Georges-d'Orques (11). En tout cas, ici, c'est vraiment le quartier-dortoir. Je considère pas ça comme un village, y a aucune vie. Aux Garrigues, oui, il y a un essai de vie propre. »

Les uns et les autres ont conscience d'être dans le prolongement direct de Montpellier, d'appartenir à l'agglomération urbaine, et cela est accepté, dans la mesure où ils n'ont pas cherché à établir une rupture avec la ville.

« C'est la banlieue de Montpellier. Avant j'habitais en ville, je ne vois pas tellement la différence, si ce n'est que ça nécessite des voitures (...). On n'est pas Juvignacois, on est Montpelliérains. C'est certain. »

(Chalandonien, enseignant)

Entre l'utopie villageoise et l'anomie des grands ensembles, Juvignac cherche une voie médiane :

« Il ne s'agit pas de faire un village. Ce n'est pas un village. Mais de faire une commune vivante, sans qu'il soit besoin de la définir : plus urbano-rurale ou ruro-urbaine, on n'en sait rien, mais une commune vivante avec des gens qui se parlent, des gens qui se rencontrent. »

Le Chalandonien qui émet cette opinion est le premier à reconnaître qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir avant d'y parvenir et que le type d'urbanisme qui a prévalu jusqu'ici hypothèque lourdement le projet.

(10) Quartier nouveau de 40 000 habitants, constitué en particulier de barres et de tours et que jouxte Juvignac.

(11) Bourgs ruraux de la périphérie ouest de Montpellier.

Annexe 3

SAINT-GERVAIS-LA-FORET : COMMUNE SUB-URBAINE D'UNE VILLE MOYENNE

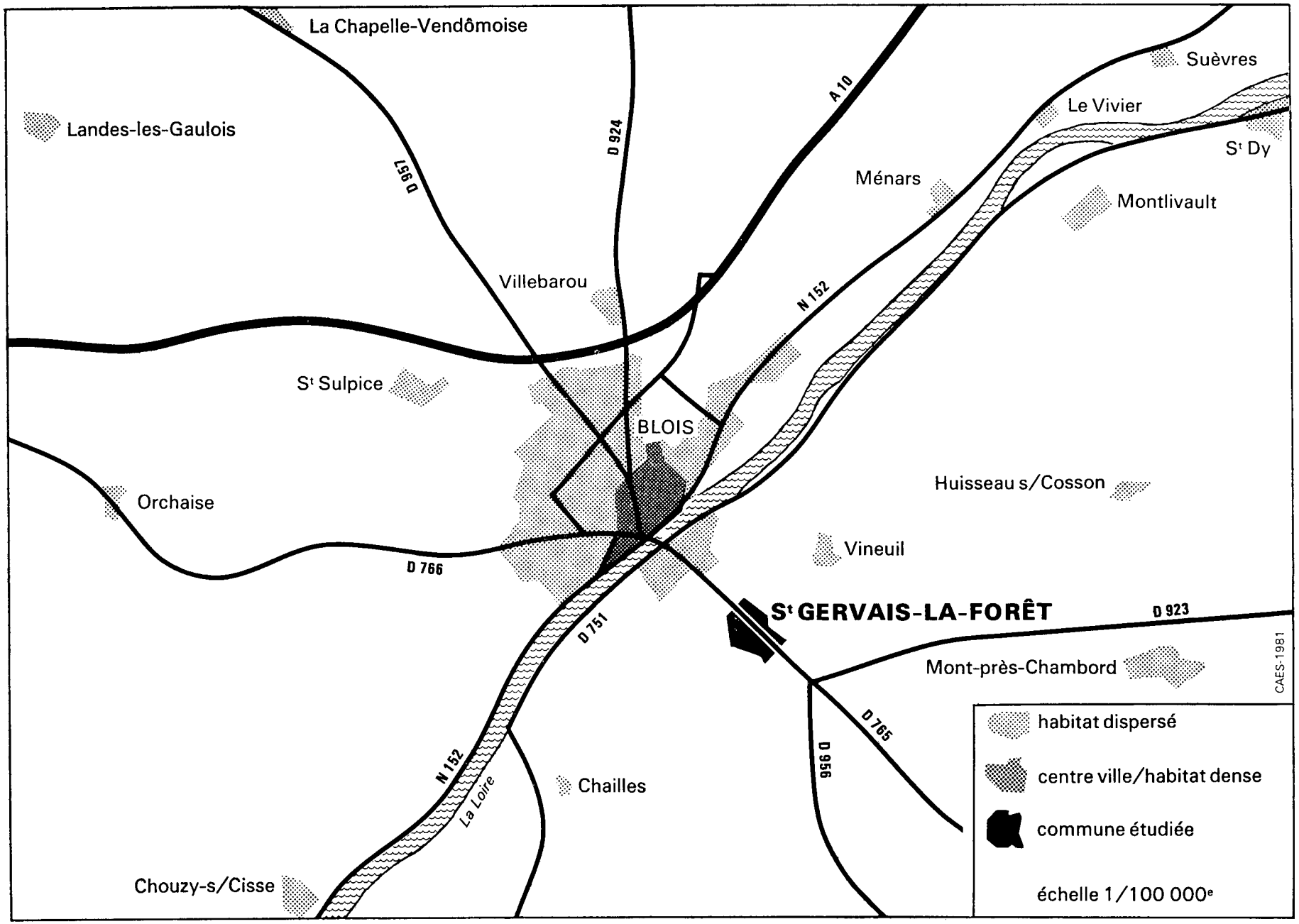
La Chapelle-Vendômoise
Landes-les-Gaulois
D 957
D 924
A 10
Suèvres
Le Vivier
St Dy
Ménars
Montlivault
Villebarou
N 152
St Sulpice
BLOIS
Orchaise
Huisseau s/Cosson
Vineuil
D 766
St GERVAIS-LA-FORÊT
D 923
D 751
Mont-près-Chambord
D 765
D 956
N 152
La Loire
Chailles
Chouzy-s/Cisse
habitat dispersé
centre ville/habitat dense
commune étudiée
échelle 1/100 000e
CAES-1981

Saint-Gervais

L'agglomération blésienne (1) comptait 30 000 habitants en 1954, puis 46 000 en 1968. Elle est peuplée à l'heure actuelle d'environ 60 000 habitants, dont 50 000 pour la ville de Blois proprement dite (la ZUP au Nord de la ville compte à elle seule 20 000 habitants). Jusqu'aux années soixante s'articulent à Blois un certain nombre de fonctions économiques : c'est à la fois un centre administratif et commercial, un centre de services pour l'agriculture (la population rurale est alors encore importante dans le Loir-et-Cher) et un petit centre industriel.

A partir des années soixante, Blois ressent l'impact de la première vague de décentralisation. En raison des premiers mouvements de desserrement d'un certain nombre d'activités hors de la région parisienne, on met en chantier à Blois des structures d'accueil : ZUP, zone industrielle.

1. L'EVOLUTION DE SAINT-GERVAIS

Saint-Gervais, ancienne petite commune rurale a joué depuis vingt ans un rôle de commune résidentielle pour les travailleurs de l'agglomération. Il y avait 700 habitants vers 1945, étaient essentiellement des petits agriculteurs. La commune était pauvre, les exploitations étaient de faible taille et pratiquaient un peu d'élevage et des petites cultures (asperges et vignes surtout). Après la guerre, Saint-Gervais a vu arriver les premiers nouveaux habitants. Ceux-ci cherchaient à se loger après les destructions dues à la guerre ; l'habitat rural qui commençait à se vider pouvait les accueillir. Mais ce n'est qu'à partir de 1952 que Saint-Gervais va pouvoir les accueillir dans de meilleures conditions une nouvelle population, car la commune édifie un réseau d'adduction d'eau. Il semble que les premiers arrivants des années 50 soient des familles nombreuses de milieu ouvrier ne trouvant pas en ville de HLM assez grandes. Se développe ainsi toute une urbanisation un peu sauvage à Saint-Gervais : bâtiments ruraux réhabilités, pavillons auto-construits sur de petits terrains. Des réglementations en matière d'urbanisme vont mettre fin à certains inconvénients de cette expansion spontanée tels les coûts très élevés d'une installation a posteriori de réseaux devant relier des terrains éparpillés. Dans les années 60 les agriculteurs cessent les uns après les autres leurs activités peu rentables, et vendent leurs parcelles à des lotisseurs.

La population de Saint-Gervais en 1968 a plus que doublé depuis 1952, elle atteint 1 774 habitants puis 2 035 en 1975. En 1980 elle est estimée à 3 000 habitants.

Alors que la première vague de nouveaux arrivants était d'origine très populaire, les lotissements privés qui vont s'édifier par la suite amènent à Saint-Gervais des couches plus aisées (commerçants, cadres).

En 1975, la municipalité engage un programme de lotissement social en plusieurs tranches : 150 pavillons en bandes sont édifiés entre 1975 et 1979, en accession à la propriété (prix et prêts HLM). Ce lotissement compte à l'heure actuelle plus de 500 habitants.

L'aspect de Saint-Gervais est assez complexe étant donné qu'il n'y a pas vraiment de centre : église, mairie, château sont trois points distants sans prévalence. Quelques fermes jouxtant des pavillons isolés ou même des lotissements, permettent de saisir l'évolution des différentes étapes de la croissance de la commune.

(1) Blésienne : de Blois.

A l'heure actuelle, il y a encore quelques champs qui sont cultivés. Mais il n'y a plus d'agriculteurs à part entière. Les revenus d'un travail salarié sont indispensables à ceux qui poursuivent un minimum d'exploitation. Certaines parcelles encore cultivées, le sont de plus par des cultivateurs de Vineuil, la commune voisine, expropriés de leurs terres par l'installation récente d'une zone industrielle.

Un P.O.S. a été élaboré à Saint-Gervais dès 1975. Il doit déjà faire l'objet d'une révision car les actuelles zones constructibles arrivent à saturation. Mais la croissance de la population de la commune atteindra assez rapidement la limite car les terrains susceptibles d'être construits deviennent rares. Sur ses 890 ha, 500 sont occupés par la forêt et sur les 490 restant, une centaine est constituée de terrains inondables le long du cosson. Les réserves foncières sont donc très limitées.

5 000 habitants semblent être le maximum atteignable, si la commune veut conserver son caractère d'habitat peu dense.

2. STRUCTURE ACTUELLE DE LA COMMUNE

Contrairement à d'autres communes étudiées, le démarrage de Saint-Gervais comme zone résidentielle a été plus ancien et plus progressif, ce qui a permis une assimilation progressive des nouveaux habitants à l'ancien bourg, et une opposition actuelle moins nette entre « anciens » et « implantés ».

La structure démographique est également restée longtemps équilibrée. Le recensement de 1975 indiquait une population de moins de 20 ans de 37 %, de plus de 65 ans de 9 %. Depuis 1975, la population jeune a dû beaucoup augmenter avec l'édification du lotissement municipal occupé par 180 jeunes ménages. Dans les pavillons plus anciens, on trouve beaucoup de ménages plus âgés ; certains, originaires ou non, y sont venus prendre leur retraite.

L'évolution de Saint-Gervais ne dépend pas d'une fuite de la ville, selon le schéma présenté dans certaines communes suburbaines de grandes villes : fuite de la ville à partir des années 70 de certaines couches moyennes supérieures ayant des difficultés à se loger aux centres, et dont l'idéologie s'accommodait mal à la vie urbaine. Saint-Gervais est une commune d'accueil ancienne pour les Blésois. Dès les années 50, elle a joué un rôle de prolongement « naturel » à la ville de Blois dont elle est limitrophe et dont le centre se situe à 2 km seulement. C'est seulement de façon très récente qu'elle a pu devenir zone d'accueil pour certaines catégories ayant fui la ZUP. Le lotissement municipal très prisé par les anciens habitants des HLM de Blois correspondra vraisemblablement pour les plus aisés à une étape résidentielle avant l'accession en « vrai pavillon » individuel.

La population active de Saint-Gervais s'élève à environ 1 000 personnes, parmi lesquelles 750 passent tous les jours la Loire pour aller travailler à Blois.

Les autres vont travailler dans la proche zone industrielle de Vineuil ou restent dans la commune où elles occupent les quelques emplois offerts par une usine de ceintures, quelques petites entreprises de bâtiment, un supermarché, un très petit nombre de petits commerces.

Le taux d'activité féminine est de 33 %. Les conditions d'accueil des enfants dont les deux parents travaillent sont bonnes (cantine, centre de loisirs pour mercredis et petites vacances).

La structure des catégories socio-professionnelles de Saint-Gervais est intéressante car elle présente le même profil que celle de Blois. Cette commune est très à l'image de l'agglomération et n'offre pas de caractéristiques sociologiques particulières.

Comme Blois, elle a un grand nombre d'ouvriers : 39 % ; un nombre élevé d'employés de bureau : 16 % à Saint-Gervais et 19 % à Blois ; un nombre moyen de cadres moyens : 15 % dans les deux cas ; Saint-Gervais a un peu plus de professions libérales et de cadres supérieurs : 7,9 % contre 6,1 % pour Blois.

Le chômage est assez important à Saint-Gervais. On compte 63 chômeurs soit un taux de 6,3 % en nette progression depuis un an.

3. LES DIVERS EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE

● Les transports

Le moyen de transport le plus utilisé pour les trajets domicile-travail est la mobylette, puis la voiture individuelle, puis en dernier lieu les transports en commun.

Ceux-ci sont pourtant relativement fréquents pour une si petite commune. Depuis l'entrée récente de Saint-Gervais dans le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation multiple), une ligne des transports urbains blésiens, TUB, va jusqu'à Saint-Gervais.

De plus étant donné la position de la commune sur de grands axes routiers, un certain nombre de cars s'y arrêtent sur leurs trajets pour des bourgs plus lointains (Romorantin, Contres...). Ces transports en commun sont semble-t-il, surtout utilisés par les femmes qui ne travaillent pas pour aller faire leurs courses à Blois.

● Les commerces

Les rares petits commerces d'alimentation que comptait Saint-Gervais ont tous fermé. Dans l'alimentation, il ne reste plus qu'une charcuterie et un dépôt de pain ; par contre une pharmacie et un électricien ont ouvert récemment. Une moyenne surface s'est installée il y a peu de temps au carrefour de la Patte d'Oie au sud de la commune ; elle est très appréciée surtout par ceux qui ont peu l'occasion de se déplacer vers la ville.

Elle peut avoir aussi modifié les habitudes d'achat de ceux qui faisaient leurs courses à Blois après le travail. Il semble tout de même que la proximité de Blois s'oppose à un réel développement commercial sur Saint-Gervais, ce qui en fait une commune assez monofonctionnelle : quartier dortoir.

C'est également le fait d'une structure de village très désarticulé qui ne facilite pas le regroupement de commerces autour d'un centre,

« Quand il n'y a pas de centre, y a pas de café, y a pas de commerces », « Bravo » (la grande surface) c'est paradoxalement l'endroit où se rencontrent les gens, il n'y a pas de centre comme à Vineuil où les gens se rencontrent chez le boucher... ici c'est pas du tout comme ça... ici ça communique mal et la physionomie du pays n'arrange pas les choses. »

● Les écoles

L'arrivée récente d'un grand nombre d'enfants a posé pour la commune des problèmes d'accueil. L'école primaire a du abriter de 1975 à 1978 deux nouvelles classes passant de 7 à 9. La maternelle est, elle, passé dans le même temps de 2 à 4 classes. Depuis deux ans la population scolaire stagne. La municipalité avoue avoir choisi entre deux solutions : elle avait la possibilité de créer des classes nouvelles correspondant aux besoins actuels, mais qui risquent de ne plus servir dans quelques années, ou attendre

que l'afflux démographique se tasse. Elle a préféré la première option qui a été aussi la plus coûteuse. Pour le secondaire les enfants vont au CES de Vineuil, tout récent qui se trouve à la limite de Vineuil et de Saint-Gervais. Saint-Gervais a participé financièrement à sa construction dans le cadre du SIVOM. A partir de la seconde, les enfants doivent aller au lycée de Blois.

La demande d'équipements divers est restée faible jusque dans les années 60. Maintenant la commune est bien équipée pour les besoins de la vie quotidienne, mais l'équipement sportif par exemple est encore restreint. La proximité de Blois rend inutile la réalisation d'équipements lourds sur une si petite commune, pense la municipalité.

Mais chez certains, il y a une forte récrimination vis-à-vis de cette commune « où il n'y a rien » ; « *les enfants doivent aller à Blois à la piscine !* ». C'est surtout parmi les habitants du lotissement municipal que se trouve cette forte attente d'équipements collectifs (habitués qu'ils étaient sur la ZUP à se vivre comme usagers d'équipements).

Tableau N° 1

EVOLUTION DE LA COMPOSITION SOCIO-PROFESSIONNELLE A SAINT-GERVAIS

C.S.P.	1962	1968	1975
Agriculteurs et salariés agricoles	7,8	4,4	1,3
Patrons de l'industrie et du commerce	10,2	10,2	9,3
Professions libérales cadres supérieurs	2,6	4,1	7,9
Cadres moyens	8,2	8,4	14,4
Employés	13,8	16,4	20,3
Ouvriers	49,6	48,3	39,3
Personnel de service	6,4	7	5,9

De 62 à 75, les activités agricoles ont énormément diminué ; les professions libérales et cadres supérieurs quasi-inexistants en 62, forment presque 8 % de la population active en 1975 ; les employés et cadres moyens ont également beaucoup augmenté ; il y a un léger tassement de la population ouvrière ; celle-ci a dû se redévelopper après 1975.

4. LE POUVOIR MUNICIPAL ET LA GESTION COMMUNALE

Jusqu'en 1965, l'équipe municipale est entièrement composée d'agriculteurs, plutôt âgés, qui pratiquent une politique communale ne prenant que très peu en compte les besoins d'équipements divers de la population nouvelle. En 1965 Saint-Gervais n'a pas d'éclairage public.

Cette équipe est renversée dès 1965 et c'est un maire de gauche qui est élu avec une équipe résultant du panachage. Depuis 1971 un nouveau maire est élu puis réélu en 1977, mais il y a continuité de couleur politique. L'ancien maire fait partie durant les deux mandats de la nouvelle équipe. Depuis 1965 les équipes sont essentiellement constituées de non-originaires.

Il semble que dès le début des années 60, un groupe de nouveaux résidents a pu émerger et s'imposer à la Mairie, les anciens agriculteurs n'offrant que peu de résistance dans leur détention du pouvoir municipal, étant donné leur âge et leur manque de perspectives pour une commune en pleine transformation démographique et sociale.

« Avant il y avait encore beaucoup de ruraux au conseil municipal, ils ne voulaient pas beaucoup d'impôts, ils trouvaient que l'éclairage des rues, ça suffisait comme ça... Ils avaient une réaction de ruraux, de méfiance vis-à-vis des étrangers... et ça s'est senti avec le renversement de coloration de la municipalité... Si vous voulez ce sont massivement les nouveaux habitants qui ont fait basculer les choses, parce que la municipalité d'avant les municipalités de gauche qu'on a maintenant... c'était des gens qui avaient encore l'optique du Saint-Gervais rural... Puis il y a eu un renversement des besoins, les nouveaux désiraient de l'éclairage, désiraient des commodités et sont allés à qui les leur offrait si vous voulez, indépendamment de la couleur politique...

(Professeur de lycée arrivé il y a 15 ans)

Le passage du pouvoir local des anciens aux nouveaux habitants semble s'être fait sans grand heurt. Les équipes municipales ont assez fidèlement représenté les groupes sociaux en présence. L'équipe actuelle de gauche comporte presque essentiellement des « implantés », mais dont les dates d'arrivée à Saint-Gervais sont très diverses (échelonnées de 1947 à 1976).

Les professions des membres de cette équipe municipale ne représentent pas toutes les catégories sociales de la commune. L'origine sociale est plus « populaire ». Il y a sur-représentation d'ouvriers et d'employés. Comme si les nouveaux arrivants des catégories supérieures étaient encore peu concernés par la gestion des affaires municipales. Mais il est probable que ceci est en train de changer. Le noyau le plus ancien de l'équipe est constitué d'anciens implantés d'origine assez « modeste » auxquels se sont joints un certain nombre de très récents arrivants : 3 conseillers sur 13 viennent du récent lotissement municipal.

Les options retenues par la municipalité pour la gestion locale confortent un meilleur équipement de la commune. Celle-ci avait pris du retard dans un certain nombre de domaines comme les écoles ou la voirie. C'est surtout l'équipement en réseaux divers, l'assainissement qui a coûté et coûte encore très cher à la commune et a grevé pour longtemps son budget. La municipalité envisage désormais de ne donner les permis de construire qu'aux promoteurs de lotissements prenant entièrement en charge les VRD. Cela augmentera les prix de revient et apportera logiquement une population de catégories sociales supérieures. Le gonflement de la population vers des C.S.P. plus élevées, peut paradoxalement risquer de coûter à terme, la mairie à l'actuelle équipe.

Les difficultés de gestion du budget municipal sont de plus en plus dues au déséquilibre fonctionnel de la commune. Seules les taxes d'habitation entrent dans les caisses communales, les taxes professionnelles se font de plus en plus rares avec les disparitions des derniers commerces et entreprises agricoles. Pour remédier à ce constant déséquilibre financier, la commune a essayé d'élaborer un projet de ZAC dans quelques hectares de terrain qui lui appartiennent au-delà de la voie rapide. Ce projet a été refusé car il aurait été peu rentable étant donné les coûts élevés de viabilisation nécessaire. La zone industrielle de Vineuil est effectivement ici directement en concurrence avec Saint-Gervais, Vineuil est de ce fait une commune beaucoup plus équilibrée financièrement.

5. LES QUARTIERS DE SAINT-GERVAIS ET LES GROUPES SOCIAUX QU'ILS REPRESENTENT

Si Saint-Gervais est assez disparate physiquement, très morcelée entre une route nationale et une voie rapide, peu regroupé autour du centre, la commune offre sociologiquement aussi un aspect hétérogène.

Il y a quatre entités sociales d'une importance inégale.

a) *Les anciens ruraux* qui demeurent encore à la ferme dans le village, dont les terres ont, petit à petit, été rendues ou expropriées (lotissement municipal), qui cultivent encore un peu mais ont tous des activités complémenaires. Ils vivent à Saint-Gervais selon des modes de vie relativement traditionnelles en voie de disparition.

« Je vais pas souvent à Blois, moi le cinéma, non ça ne m'intéresse pas, je vais au bal, je vais au restaurant des fois, un coup de fourchette !... Pour les 40 ans de ma sœur on a loué une salle dans un restau... on sera cinquante... Avant tous les soirs on allait chez quelqu'un boire un truc, faire des crêpes... faire une belote... ou un pot pour un anniversaire, maintenant c'est fini tout ça. »

(Agriculteur à temps partiel)

b) *Les premiers arrivants,* souvent d'origine assez populaire constituent maintenant un noyau très implanté ; ils sont à la base de l'équipe municipale, de l'association du « Comité des fêtes ». Ils vivent beaucoup sur Saint-Gervais, ne fréquentant Blois que pour les achats. Ils sont dissiminés dans la commune mais se connaissent tous.

c) *Les habitants des lotissements privés.* A l'intérieur de ces lotissements semble s'être forgée une sociabilité de voisinage très refermée sur le quartier où les habitants se connaissent entre eux à l'exclusion de ceux des autres quartiers.

Les relations peuvent aller plus loin que l'inter-connaissance ou la reconnaissance.

« Dans notre quartier on est connus et tous les gens se connaissent... On a même l'habitude une fois par an, tous ensemble, de faire une soirée ou un méchoui... tous les gens du lotissement... On avait l'habitude de faire ça sur un terrain qui n'avait pas encore été vendu, qui était libre, ça nous faisait un endroit pour nous réunir... Mais il vient juste d'être vendu, c'est dommage ; ce qu'il y a de bête, c'est qu'on a pensé au dernier moment se cotiser entre nous et l'acheter... mais il était trop tard, c'était déjà vendu... Voyez aussi ce qu'on fait entre nous quand il y a une naissance, on passe une enveloppe pour faire un cadeau, quand il y a un mariage aussi. »

(Femme de cadre - Lotissement privé)

d) *Le quartier des Champs Fy, lotissement municipal.* Ce quartier de 150 pavillons a été édifié par une société immobilière en plusieurs tranches dont la plus ancienne a cinq ans. Le prix moyen pour un type F 4, était de 150 000 F en 1975. Les derniers de ce type valaient 100 000F de plus. Selon les habitants, ces logements sont bien conçus, en bandes, mais en décalage les uns par rapport aux autres, ils préservent ainsi l'intimité de chacun.

Dans ce quartier vivent un grand nombre d'anciens habitants de la ZUP qui ont profité de ce lotissement en accession à prix modéré, pour quitter un quartier et un mode d'habitat qu'ils n'appréciaient pas (2).

Venir habiter à Saint-Gervais en pavillon est pour eux une promotion. Ils sont très satisfaits en général de leur nouveau logement et de leur jardin (qui a de 400 à 1 000 m²).

Ce quartier est vu de l'extérieur, par les autres habitants de Saint-Gervais comme « à part », car mal habité, « par des gens qui viennent de la ZUP »... « Finalement c'est des HLM à l'horizontal. »

Les habitants sont jeunes et ont atteint ensemble la même étape résidentielle, les enfants sont donc nombreux. La municipalité se plaint des dégradations des espaces verts qu'elle avait eu à cœur d'y implanter. La « mentalité » y est souvent jugée désagréable.

Un habitant d'un lotissement privé, l'exprime ainsi : *« Il y a vraiment un mauvais*

(2) Il est possible de se poser des questions sur l'avenir des ZUP en général d'où sont drainées les couches les plus solvables grâce à ce type de lotissement en accession à la propriété, sur lesquelles ne restent que les très jeunes ménages (en transit) et les immigrés, et dont un grand stock d'appartements restent vides.

esprit..., quand on a organisé la fête pour les Champs Fy (3), même pour monter l'estrade on n'a pas eu un coup de main, il y aurait eu cette même chose de faite dans le milieu pavillonnaire (4) (sic), il y aurait eu une coopération qu'on n'a pas eue là. »

Si les habitants de ce quartier expriment leur satisfaction par rapport à leur habitat antérieur, certains manifestent parfois aussi une certaine déception par rapport au mode de sociabilité dominant. Ils appréhendent les problèmes qui risquent de surgir sur le quartier « lorsque tous ces enfants seront devenus des adolescents ». C'est sans doute parmi ces couches d'habitants que l'on trouvera des projets de départ lorsque l'occasion s'en présentera.

Les rapports de voisinage qui semblent émerger sont par de nombreux points comparables à ceux que l'on trouve dans la plupart des quartiers d'habitat type HLM.

Devant la difficulté de bien vivre l'ensemble au quartier, les habitants se forgent un territoire minimal, bien vécu imaginairement. Cette réaction se retrouve à Epinay-sous-Sénart : « *On a eu de la chance, on est avec des gens qui sont très discrets, qui respectent une certaine indépendance... c'est des gens qui pensent comme nous... il y a d'autres coins des Champs Fy, c'est pas très bien comme gens... Il y en a qui laissent les enfants jouer dans les lotissements jusqu'à neuf heures du soir... et pourtant ils ont une petite cour devant et derrière, la rue c'est pas un terrain de jeu !.* »

Un certain repli de la population sur elle-même, sa difficulté d'intégration, sont illustrés par le peu d'audience qu'ont auprès d'elle les principales associations de la commune.

L'une d'elles, le Cercle des Loisirs, avait organisé une fête sur le quartier des Champs Fy « *afin de donner un peu d'esprit... comment dire... patriotique à ce quartier qui n'en avait pas.* »

(Un des organisateurs)

Cette manifestation « impulsée » de l'extérieur n'a pas connu le succès escompté.

« *On avait fait une petite fête, on a voulu faire revivre une fête comme dans le temps dans les villages... une petite fête du village toute simple... ...mais on n'a pas recommencé l'année suivante.... C'était pas très pratique de faire ça en juin...* »

(Le même)

Il est possible de faire l'hypothèse que ce lotissement jouera pour les couches supérieures un rôle de simple étape résidentielle après le passage en ZUP et avant l'arrivée en « vrai » pavillon individuel. Plusieurs habitants ont manifesté de tels projets.

A côté de ce lotissement, se trouve un autre ensemble plus petit constitué de pavillons traditionnels appartenant à l'E.D.F. dans lesquels sont logés les familles du personnel travaillant à la centrale atomique de St-Laurent-des-Eaux, distante d'une vingtaine de kilomètres. Ces habitants sont tous de passage, mais ont dans la majorité des cas le désir de s'intégrer le plus possible à la vie de Saint-Gervais durant leur séjour. L'ambiance y est jugée très différente de celle du reste du lotissement voisin des Champs Fy, les habitants y étant vus comme ouverts et participatifs.

(3) Il participe à une Association qui avait, il y a 3 ans, organisé une fête dans le quartier.

(4) Il veut dire sans doute : « les vrais pavillons », pas ceux en bande !».

6. LES ASSOCIATIONS COMME ESPACE D'EXPRESSION CULTURELLE DES GROUPES SOCIAUX

Il existe à Saint-Gervais plusieurs associations qui fonctionnent assez bien depuis plusieurs années, tout en connaissant un certain nombre de problème d'audience et d'encadrement.

La première en date, le Comité des Fêtes ou « l'Eveil » a été fondée il y a plus de 20 ans par un groupe de nouveaux arrivants suivis par quelques locaux. Les membres de cette association et de son encadrement sont issus de couches assez populaires, ouvriers, artisans, ruraux. Les loisirs mis en place semblent être dans la lignée d'un certain nombre de pratiques traditionnelles rurales, ainsi les « Assemblées », les fêtes foraines traditionnelles de la région qui avaient tendance à disparaître ont été remises à l'honneur, sans passéisme, ainsi qu'un certain nombre de fêtes traditionnelles comme les « fêtes des œufs durs » à Pâques. Cette association organise aussi divers bals, des concours de belote, de pêche, des distributions de colis pour les vieux, les fêtes du 14 Juillet. A travers ses activités, elle concrétise une certaine continuité, une certaine cohérence entre des pratiques de loisirs traditionnels ruraux, et des pratiques de loisirs qu'on pourrait désigner comme ouvriers ou populaires urbains.

Une autre association de loisirs est née une dizaine d'années plus tard, *« Le Cercle des Loisirs »*. Elle se distingue de la première de façon très nette par sa base sociale et les activités qu'elle offre. Effectivement il s'agit de deux entités sociologiquement bien distinctes.

Une membre du Comité des Fêtes illustre cette différence :

« C'est très différent, c'est pas du tout les mêmes gens, le Cercle des Loisirs, c'est le corps enseignant, les intellectuels quoi... Nous le Comité des Fêtes, ça touche davantage la populace... c'est plus folklorique... Eux c'est un peu snob, moi je trouve... Eux, c'est pas du tout la même chose... C'est la grande musique, le théâtre... du théâtre qui ne me plaît pas d'ailleurs... La musique ?... je ne suis pas musicien... »

Cette association du Cercle des Loisirs propose diverses activités à vocation culturelle ou artisanale : théâtre, danse, couture, etc... en recourant au bénévolat.

Elle regroupe un milieu bien spécifique dans Saint-Gervais, ce qu'on pourrait appeler localement, la « petite bourgeoisie intellectuelle » (qui n'est pas la même que celle que l'on peut trouver dans les communes périphériques d'une ville universitaire comme Montpellier). Cette fraction sociale à Blois est composée de professeurs du secondaire, de cadres et de quelques professions libérales.

La représentation que cette association se fait de son activité est assez claire : animer la commune, faire que *« les habitants parviennent à vivre sur Saint-Gervais, se sentent de Saint-Gervais ; donner une identité à Saint-Gervais »*.

(Un des responsables)

Les activités de cette association manifestent un désir de connaître l'histoire, les lieux de Saint-Gervais, pour y récupérer, par la recherche et la connaissance, des racines qu'on n'y a pas puisqu'on y est nouveau.

« En 1968-69, on a entrepris une recherche historique sur le village, cherché des documents et aussi interrogé les vieux dont on a fouillé tous les greniers... On a fait une exposition, ça a plu à tout le monde... On a repris ça dix ans plus tard, l'histoire de Saint-Gervais... Ça a été monté en dramatique par le groupe théâtre. »

Les gens du Comité des Fêtes ne se sont pas du tout sentis concernés par cette recherche historique sur leur village ; ils ont trouvé malgré tout « grandiose » la représentation théâtrale dans le parc du château.

« L'animation culturelle de Saint-Gervais est difficile... car il y a les gens qui ont un peu le goût d'être militants... et il y a ceux qui s'en foutent... Il y en a qui raisonnent en Blésois... ils se foutent de Saint-Gervais. »

Tâche difficile aussi en raison de la concurrence culturelle de Blois *« dès qu'il y a un bon concert à Blois, les gens filent sur Blois, et seront peu retenus par une petite soirée d'animation à Saint-Gervais »*.

(Un responsable)

Si cette association est très active à travers ses animateurs, elle a des problèmes d'audience, *« les habitants sont durs à faire bouger »*. Mais en revanche, elle parvient à attirer des habitants de Blois pour un certain nombre d'activités, comme le théâtre.

Alors que ceux qui sont à la base de ces associations avaient pour projet initial de faire de leurs activités le creuset dans lequel une identité de Saint-Gervais devait naître, paradoxalement, elles semblent au contraire œuvrer dans le sens d'une assimilation Saint-Gervais-agglomération.

Ces deux associations jouent un rôle bien différent à Saint-Gervais. La première, l'Eveil (Comité des Fêtes) : *« c'est un groupe de copains finalement qui aiment bien se réunir, organiser des fêtes amusantes, boire et manger ensemble »*. Le groupe social qu'il représente s'est homogénéisé entre les premiers nouveaux arrivants ouvriers urbains et les anciens ruraux, entre temps devenus pour la plupart eux aussi, travailleurs urbains. Leur intégration locale est évidente et n'a ni besoin d'être proclamée, ni recherchée. S'ils ne touchent qu'un nombre limité de participants, ça ne pose pas de problème non plus, le groupe vit pour lui.

Le Cercle des Loisirs n'a par contre pas du tout la même philosophie de l'association. Le but est de regrouper le maximum d'habitants, de leur donner une conscience d'habitants de Saint-Gervais. La difficulté d'audience est déplorée.

Il est facile d'expliquer pourquoi ces deux associations ne rencontrent l'une comme l'autre que peu d'écho auprès des habitants du lotissement municipal qui représente socialement des couches « populaires supérieures », jeunes et très urbaines, qui ne correspondent pas à leur base sociale réciproque.

Une association sportive existe aussi. Elle réunit tous les types de population de Saint-Gervais mais elle a été fondée au départ par les originaires et les premiers nouveaux venus.

C'est surtout le football qui attire beaucoup d'adhérents (120 en 9 équipes).

Les joueurs s'exercent encore sur un terrain provisoire, mais un vrai terrain avec un local-club attenant est en construction.

Le fait que Saint-Gervais soit très proche de Blois, l'empêche d'acquérir une autonomie fonctionnelle ; elle reste commune-dortoir, malgré le très fort désir qu'ont certains (les couches moyennes) de tout faire pour qu'elle ait une identité propre.

« Vous comprenez, il y en a qui mettent leurs enfants à l'école sur Blois ; ils pensent que c'est meilleur, moi, je m'y refuse, ils vont au village... Sinon, on n'existe plus en tant que Saint-Gervais, on est perdu dans la masse... C'est ça qu'est dur ici, de ne pas faire commune-dortoir. »

Les catégories supérieures sont celles qui ont le plus, ces comportements : utiliser au maximum les services de Blois, ne conserver Saint-Gervais que comme un agréable lieu de résidence.

CONCLUSION

L'avenir pour Saint-Gervais : quartier-dortoir ou commune autonome

L'avenir de Saint-Gervais demeure très imprécis.

— Il y a pour la commune un risque de devenir de plus en plus un quartier-dortoir étant donné la grande proximité de la ville qui peut l'empêcher de trouver son autonomie. Mais il convient de souligner que cela n'est peut-être pas structurellement lié à un seul problème de distance. Vineuil, la commune voisine, également proche de Blois, semble plus indépendante que Saint-Gervais. Quelques facteurs peuvent l'expliquer : la plus grande surface de la commune a permis d'y implanter une zone industrielle qui donne sur place des emplois, et fait rentrer des impôts dans les caisses communales. La structure physique du village y est également différente, il y a un centre très regroupé, avec des commerces, qui facilite une vie locale et des rencontres entre les habitants.

Il y a aussi une possibilité pour la commune de conserver ou de retrouver une certaine identité, c'est un enjeu important pour l'équipe municipale et ceux qui animent la vie associative.

— Des problèmes créés par un constant déséquilibre financier d'une commune à vocation trop résidentielle, dépendra aussi en grande partie l'avenir de Saint-Gervais. Une réforme de la distribution d'un certain nombre de crédits, amorcée dans le cadre du SIVOM, devrait pouvoir atténuer ces tensions des finances publiques locales.

Annexe 4

AVION : UNE COMMUNE MINIERE DU PAS-DE-CALAIS EN PROFONDE MUTATION

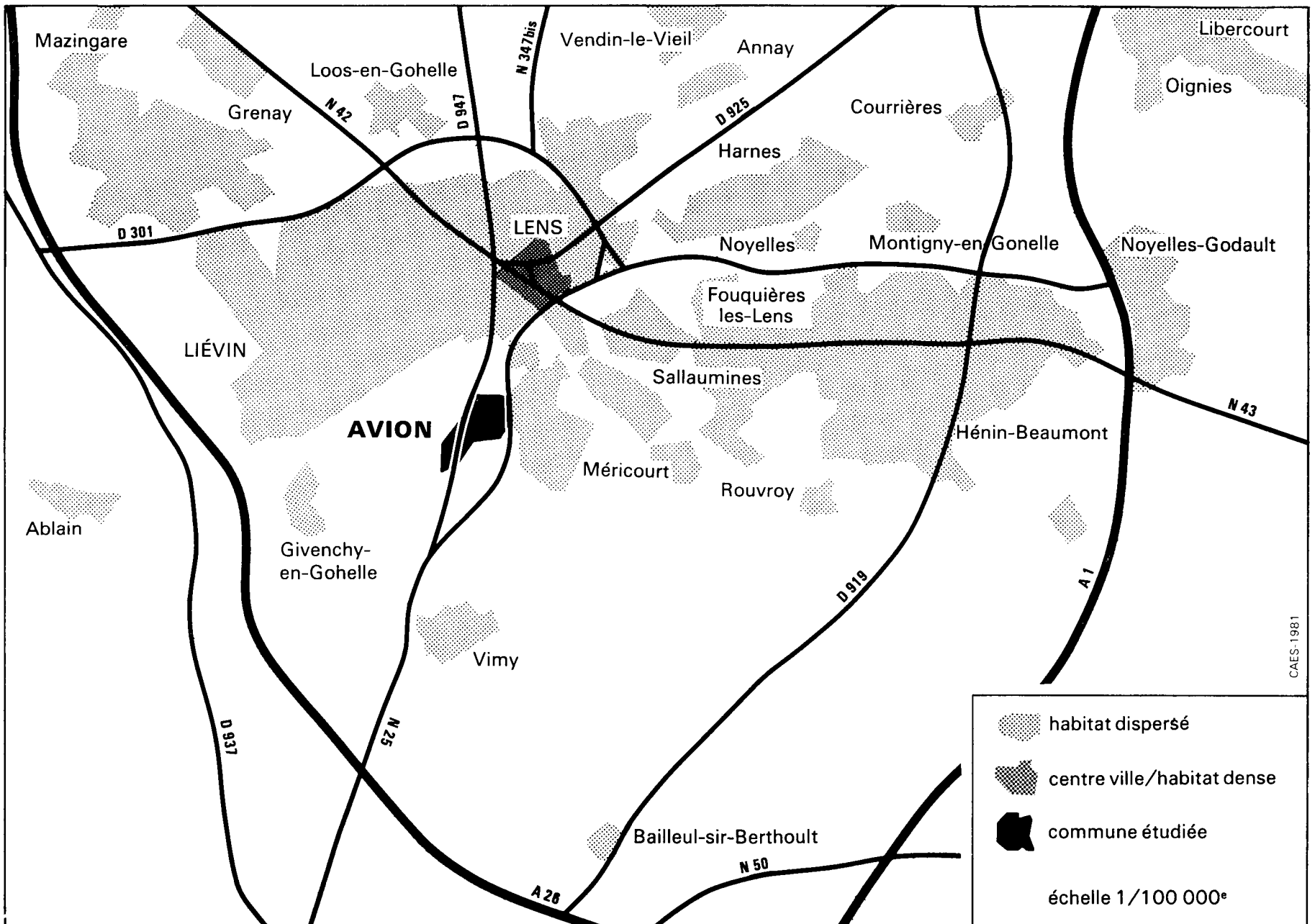
Mazingare
Loos-en-Gohelle
Grenay
N 42
D 947
N 347bis
Vendin-le-Vieil
Annay
Libercourt
Oignies
D 925
Courrières
Harnes
D 301
LENS
Noyelles
Montigny-en-Gonelle
Noyelles-Godault
Fouquières
les-Lens
LIÉVIN
Sallaumines
AVION
N 43
Hénin-Beaumont
Méricourt
Rouvroy
Ablain
Givenchy-
en-Gohelle
D 919
A 1
Vimy
D 937
N 25
Bailleul-sir-Berthoult
N 50
A 26
habitat dispersé
centre ville/habitat dense
commune étudiée
échelle 1/100 000e
CAES-1981

Avion

1. LES ETAPES DE LA FORMATION D'AVION

Avion est une commune du bassin minier du Pas-de-Calais, d'une superficie de 1 304 ha, comptant 22 894 habitants au recensement de 1975.

Elle est localisée à 200 km au nord de Paris et à 160 km de Bruxelles, ainsi qu'à 3 km au sud-est de Lens sans pratiquement d'interruption du tissu urbain et à 15 km au nord d'Arras (Préfecture du Pas-de-Calais).

Avion faisait partie du canton de Vimy regroupant 29 communes. Depuis 1971, elle fait partie du canton d'Avion regroupant 4 communes minières (Avion, Drocourt, Rouvroy, Méricourt), toutes quatre à mairies de gauche. Fait intéressant à noter : *par choix des communes,* ce canton a été rattaché à l'arrondissement d'Arras et non à celui de Lens, comme la proximité géographique aurait dû logiquement l'induire.

Les autres centres d'attraction pour Avion sont : Douai à 22 km et Lille à 30 km, qui polarisent les migrations alternantes des femmes dans les industries textiles en particulier.

Avion se situe sur la frange sud, véritable *frontière* entre le pays minier et le pays agricole.

L'existence d'Avion dépend fortement de son histoire : qu'il s'agisse de la morphologie de la ville (quartiers et types d'habitats bien différenciés), de son équilibre actuel (rapports entre les différents quartiers, façon dont se vit la reconversion d'une ville autrefois centrée sur ses activités économiques propres, la façon concrète, objective dont s'effectue cette reconversion. Les acteurs en présence dans la transformation urbanistique de la commune sont un héritage de ce passé : Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais — HBNPC —, SNCF, Mairie. Le mode de vie collectif est également issu de ce passé, qu'il s'agisse de la survivance d'anciennes pratiques ou de l'apparition des nouveaux modes de vie (la différence entre les quartiers, la coexistence des sociétés locales traditionnelles et du Centre culturel de la République, l'attachement à la commune des enfants des anciens habitants alors même que l'emploi n'est plus sur place...).

Comme pour la plupart des autres communes du Bassin Minier, trois étapes de développement peuvent être distinguées à Avion, marquées chacune par les évolutions de son développement économique.

Avant les années 1860, Avion est essentiellement une commune agricole (« bourgade rurale de 850 habitants en 1789 » et « 1 200 habitants en 1844 ») (1). Puis l'exploitation du charbon entraîne conjointement un essor démographique et économique importants centrés sur l'activité minière : fonçage du puits n° 5 en 1872 (mais concession de la plupart du sous-sol aux mines de Liévin), fonçage du puits n° 4 en 1890 (puits actuellement fermé), fonçage du puits n° 7 en 1912 (puits encore en activité actuellement).

Cet essor est parallèllement renforcé par la création et le développement du dépôt-triage de la gare de Lens, dont les activités sont en fait réparties géographiquement et au niveau de l'emploi sur Avion, Méricourt et Sallaumines. Avion compte alors 2 000 habitants en 1892, 10 000 en 1914 et 16 000 en 1945.

La troisième étape dont on peut situer l'origine en 1962-1964 : début de la crise charbonnière, est celle à laquelle Avion fait face actuellement. De cette crise minière

(1) Cf. « Avion, commune minière » de M. NEVEJANS, **Relais** n° 77, déc. 1975, pp. 14-17.

à laquelle est liée la réduction de l'activité des chemins de fer, on voit les effets sur le déclin du nombre d'emplois existant sur la commune.

Ainsi en 1975 (2) :

2 236 habitants travaillent à Avion contre 2 867 en 1968 (— 631)
2 224 habitants travaillent dans les communes limitrophes contre 2 243 en 1968 (— 19)
1 403 habitants travaillent dans un rayon de 15 km contre 911 en 1968 (+ 492)
1 323 habitants accomplissent plus de 30 km contre 929 en 1968 (+ 394)

La baisse du taux d'accroissement démographique est constante :

1954 : 19 471 habitants
1962 : 20 781 »
1968 : 22 422 »
1975 : 22 894 »

Il faut noter qu'il n'y a pas baisse en valeur absolue de la population comme dans la plupart des communes minières. Cet accroissement se fait au prix d'une politique communale dynamique (construction de la ZUP de la République) et de migrations alternantes de la population de plus en plus longues. Ainsi, par exemple, l'ensemble du district de Lens-Liévin connaît pour la première fois une diminution de population entre 1962 et 1968 (— 0,5 %), alors qu'à cette même époque la population d'Avion connaît un accroissement de + 7,3 %. Or, cette période correspond à la mise en fonctionnement de la première tranche de logements à la République.

Pendant ces diverses périodes se sont mis progressivement en place plusieurs acteurs privilégiés dont les décisions pèsent de façon importante sur les formes actuelles de la reconversion, à travers le patrimoine de la commune qu'ils possédaient : il s'agit de la SNCF, possédant des logements et des équipements dans la partie nord-est de la commune, dite cité des Cheminots. Son intervention est particulière aux villes d'Avion, Méricourt et Sallaumines à cause de la présence du dépôt dit « dépôt de Lens ». Comme acteur principal, il y a les Houillères du Bassin du Nord et du Pas-de-Calais — HBNPC —, « filiale » des Charbonnages de France, ayant remplacé en 1944 les sociétés de charbonnages, au moment de la nationalisation des compagnies privées.

Enfin, dernier acteur : la mairie de la commune d'Avion : mairie communiste depuis 1935, prenant la suite de la « municipalité ouvrière et paysanne » du début du siècle — 1905 — puis d'une mairie socialiste, représentants d'une longue tradition de luttes en pays minier (« Avion-la-Rouge »).

Cette appartenance au pays minier a marqué la population : forte immigration (polonais vers 1925, puis Algériens, Marocains surtout), modes d'intégration de la population immigrée (3) et également mode de vie des habitants.

L'appartenance au pays minier influence a fortiori le développement/reconversion de la commune puisqu'elle entraîne systématiquement son inclusion dans le plan de reconversion du Bassin minier portant sur la transformation de l'économie du Bassin ainsi que sur la transformation du cadre urbain.

2. L'AVENIR D'AVION DANS LE DEVENIR DE LA REGION

La situation actuelle de la commune d'Avion ne peut être comprise sans resituer son développement dans le cadre des transformations durables du Bassin minier. Ceci est d'autant plus vrai que l'ensemble du Bassin du Nord-Pas-de-Calais fait l'objet d'une politique de restructuration volontariste : conversion économique et transformation du

(2) Statistiques fournies par la mairie.

(3) **« Y'a eu aut'chose, ici, à Avion qu'a été formidable, en 25, y'a eu l'arrivée des Polonais... des cités complètes... et y'a eu assimilation complète des familles polonaises-françaises. »**
(Homme, commerçant du Centre-Famille de mineurs)

cadre urbain. Seront donc rappelés d'une part les principaux objectifs et moyens de la politique de restructuration du Bassin et d'autre part la place d'Avion dans la région à travers les différents documents d'urbanisme publiés (SDAU, schéma de secteur et POS).

La restructuration du bassin minier Nord-Pas-de-Calais (4)

Le choix des pouvoirs publics a été le suivant : assurer la conversion économique sur place grâce à un nouveau développement industriel ; parallèllement il doit s'effectuer une transformation du cadre urbain.

La fin de l'exploitation minière est envisagée pour 1983, au plus tard 1985 (5). De toutes façons, la période de reconversion est déjà commencée, puisque s'il reste quelques emplois dans les mines, il n'y a pratiquement pas d'embauche et la population entrant dans la catégorie des actifs est contrainte de s'orienter vers d'autres métiers. Les chiffres sont les suivants, selon M. Thumerelle :

	Effectifs employés par les Houillères	Variations des effectifs empl. par les Houillères
Janvier 1954	145 000	
		— 24 %
Janvier 1962	117 000	
		— 41 %
Janvier 1968	83 000	
		— 51 %
Actuellement (c.à.d en 1972)	55 000	
		— 85 %
Prévisions 1985	8 500	

La région de Lens-Béthune a été la plus touchée avec une diminution de 49 % des effectifs employés dans les houillères entre 1954 et 1968, ceux-ci passant ainsi de 41 000 à 18 000.

Les plans de reconversion, conçus avant la crise énergétique de 73, sont loin d'être réalisés. Ils risquent être révisés dans le sens d'un maintien relatif de l'exploitation minière.

Cependant, la zone industrielle d'Avion, créée en vue d'inciter à l'implantation de nouvelles industries est pratiquement vide.

Dans ce domaine, l'action de l'Etat ne peut être qu'incitative. C'est pourquoi ont été élaborés des programmes de transformation du cadre urbain, l'aménagement de la région et la création de structures d'accueil devant inciter de nouvelles entreprises à s'installer dans la région.

Il faut rappeler l'organisation particulière du cadre urbain. Celui-ci est lié en très grande partie à l'activité économique puisque les HBNPC possèdent non seulement les carreaux de fosse, mais également :

— une grande partie des logements,

— des équipements collectifs,

— un certain nombre de voiries

Les pouvoirs publics, pour mener à bien cette politique de restructuration ont défini des objectifs prioritaires et mis en place des structures locales permettant la réalisation de ces objectifs. Aujourd'hui existent six objectifs prioritaires :

(4) Cf. Philippe SITBON « La politique de restructuration du Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais » 1979. Rapport de stage IRA, Lille.

(5) M. Thumerelle : « Interférences de la reconversion des Houillères du Bassin Nord-Pas-de-Calais sur la population de la région minière », Docamenor, nov.-déc. 1972, p. 41.

1. Le transfert dans le domaine public après remise en état des voiries appartenant aux HBNPC ;
2. La réhabilitation des logements des cités minières ;
3. Le développement de véritables centres urbains ;
4. Des opérations de « reconquête » de l'environnement ;
5. L'assainissement général des cités minières ;
6. Le transfert des équipements publics appartenant aux HBNPC.

Les structures administratives regroupent les principaux acteurs de cette restructuration. Soit :

1. au niveau national, le GIRZOM (1972) : Groupement Interministériel de Restructuration de la Zone Minière, rassemblant l'ensemble des ministères intéressés à cette opération ;

2. au niveau régional, le GRRZOM : Groupe Régional de Restructuration de la Zone Minière (1971) associant sous l'autorité du préfet de Région

— les administrations concernées,

— les collectivités locales,

— les HBNPC,

devant définir des actions pilote et un programme de restructuration à moyen terme de la zone minière ;

3. au niveau local

— la COEPZOM : Conférence des Organismes d'Etudes et de Programmation de la Zone Minière devant assurer la coordination au niveau des études et de la programmation

— des commissions locales tripartites (1974) correspondant à chaque aire du SDAU du bassin minier. Ainsi la commune Avion fera-t-elle partie de la commission Lens-Liévin regroupant 26 communes.

Le financement de ces différents travaux est différent suivant leur objet. Y participent plus ou moins suivant les opérations l'Etat, les collectivités locales et les HBNPC. Il est à noter que les Houillères doivent financer sur leurs fonds propres la réhabilitation des cités minières et qu'elles restent propriétaires des logements.

Ainsi ont été mis en place :

— des programmes de réhabilitation des cités minières ;

— des programmes de normalisation des VRD des houillères et de leur transfert aux communes ;

— des programmes de remise en état d'équipements collectifs des Houillères et de transfert aux communes ;

— des programmes de réalisation d'infrastructures routières ;

— des opérations de reconquête de l'environnement avec en particulier à Avion, la création du parc des Glissoires et la rénovation du square Lénine.

Les propositions précitées se retrouvent dans les différents documents d'urbanisme relatifs à l'aménagement de la Région du Pas-de-Calais. Ceux-ci sont intéressants à consulter, dans la mesure où ils permettent de voir les nouveaux équilibres régionaux susceptibles de se former.

Ainsi, la commune d'Avion, dans le SDAU du bassin minier du Pas-de-Calais voté en 1976, est rattachée au district de Lens-Liévin, l'agglomération de Lens-Liévin se voyant attribuer un rôle de première importance dans le bassin minier.

Le schéma de secteur (1976 également) précise les objectifs d'aménagement de ce district. Lens fera office de centre principal, assisté de centres urbains relais : Liévin dans le district et Hénin-Beaumont hors du district, ainsi que de « quartiers principaux » (c'est-à-dire centres secondaires) qui seront Avion, Harnes, Billy-Montigny et Sallaumines. Lens-Liévin, grâce à ses commerces existants et ses grandes surfaces situées à la périphérie (comme Lens 2) assurera la fonction commerciale.

Ce bref aperçu schématique de la région minière du Pas-de-Calais permet d'entrevoir à quels bouleversements sociaux peut être soumise actuellement une commune comme celle d'Avion.

Il s'agit donc d'une commune minière fonctionnant auparavant sur elle-même, c'est-à-dire :

— économiquement : l'activité économique principale est celle de l'extraction du charbon, sur place ;

— morphologiquement : l'habitat est centré autour des carreaux de fosse, et en plus il s'agit d'un type de logement bien particulier : les corons attribués suivant le système des ayants droit ;

— socialement : la vie des mineurs par sa pénibilité et le risque encouru entraîne une solidarité très forte entre les habitants, ainsi qu'une tradition de lutte politique, un système d'aide sociale séparé du régime général, des sociétés locales quelquefois particulières (ainsi les « couloneux »). (6).

Les mutations économiques en cours vont faire éclater cette forme de vie commune centré « sur soi ». Des types d'habitat différents vont apparaître : le quartier de la République avec des HLM locatives collectives. Il n'y aura plus d'interlocuteur quasi-unique, les Houillères, mais l'office des HLM (ou autre), la Sécurité sociale, la CAF, la mairie, des magasins (et non plus des coopératives minières), etc... La disparition d'activités économiques va entraîner non seulement une émigration, mais également des migrations alternantes importantes. La vie collective par là-même va en être transformée : la vie quotidienne n'est plus réglée sur les « postes » de la mine, la vie sociale de moins en moins par les traditions minières.

C'est ce qu'il est intéressant de voir dans le cas d'Avion : quel type d'équilibre à l'intérieur de la commune va s'établir, et quelles relations de dépendance par rapport à l'extérieur, à quel niveau ?

3. DESCRIPTION DE LA COMMUNE D'AVION

3.1. Les quartiers :

La morphologie même de la ville a été profondément marquée par les différentes étapes de son développement économique. Quatre quartiers peuvent être distingués :

— *Le Centre Ville :* Il correspond à l'ancienne bourgade rurale qu'était Avion avant le démarrage de l'activité minière. Il forme le centre de la commune ou plutôt, comme l'appellent les habitants, « le village ».

Ses frontières sont au nord et à l'est la voie de chemin de fer Lens-Arras, passant par la place de la gare d'Avion ; au sud, les rues E. Letombe et Ed. Depret et à l'ouest une ligne passant à travers les terrains vagues à l'ouest de la rue P. Baudel. Dans ce quartier sont situés : la mairie, l'église, la plupart des médecins et commerçants. C'est également près de la mairie que se trouve la grande surface d'Avion et qu'a lieu une fois par semaine, le jeudi matin, le principal marché d'Avion.

L'habitat est composé surtout de maisons individuelles, dont la construction date de l'entre deux-guerres. Il ne faut pas oublier qu'Avion a été sinistrée à 100 % au cours de la première guerre mondiale.

— *Les cités minières :* Elles sont nées avec les débuts de l'exploitation des fosses 4 et 7 et se sont développées au fur et à mesure de l'intensification de cette exploitation.

(6) Couloneux : adeptes de l'élevage de pigeons voyageurs.

Autour de la fosse 4, il y a les cités suivantes : cité n° 4, jouxtant le centre à l'est, cité de Méricourt à la frontière d'Avion et de Méricourt, cité des chemins d'Arleux. La frontière est donc également claire, situées au sud de la fosse n° 4, elles sont séparées à l'ouest — du centre — par le chemin de fer, au sud par le quartier de la République, et à l'est par la commune de Méricourt.

Quant aux cités dépendant de la fosse n° 7, elles sont les suivantes : cité du Moulin (anciens baraquements rasés, remplacés actuellement par des HLM individuelles), cité de la Voie Artésienne, cité du Bouvier, cité des Crêtes Pinchonvalles, cité des Ablots (ou Hablots), cité de la station centrale, et plus au nord, un peu excentrées par rapport à la fosse et plus proches du centre : la cité de la Coulotte et la cité Saint-Antoine.

L'habitat des cités minières est constitué de corons (en lignes ou en pavillons à étages mitoyens), construits en brique rouge. La plupart des corons ont été construits également dans l'entre deux-guerres.

— *Les cités de la SNCF ou quartier des cheminots :* Formé à peu près à la même époque que les cités minières, ce secteur situé au nord-est d'Avion correspond au développement des activités de dépôt-triage de la gare de Lens. Très séparé du reste de la commune, d'une part géographiquement par la ligne de chemin de fer et la route, ce quartier l'est également de par ses coutumes, rythmes et vie collective (7). Il regroupe trois cités pavillonnaires : la cité du stade, la cité Montgré et la cité des cheminots proprement dite (dont l'appellation sert en général à désigner l'ensemble du quartier des cheminots). A cheval sur les trois communes de Méricourt, Sallaumines et Avion, cette cité est composée d'habitations individuelles, mais perçues comme plus cossues que celles des corons. On trouve également, à côté du stade, une cité de petits collectifs : la cité SFCI.

— *Le « nouveau » quartier de la République :* La construction de ce quartier a été décidée à un moment où la demande de logements était très importante (on enregistre une demande de 1 000 logements par exemple en 1960 (8)), peu avant le début de la crise minière. Ce quartier a été entièrement construit sur d'anciens terrains agricoles rachetés à l'amiable à leurs propriétaires. Il s'agit en majeure partie de logements collectifs (tours et barres) en locatifs HLM.

Ce quartier doit croître, mais très peu de logements collectifs sont encore prévus (30 au maximum) (9). Par contre, aux maisons individuelles en accession à la propriété existant déjà au sud de ce quartier (construites il y a une dizaine d'années) viendra s'ajouter un programme prévu de 102 logements GMF à l'est de ce quartier. De même, on prévoit la construction de HLM locatifs mais en individuels.

La population habitant dans ce quartier est une population non minière, mais originaire d'Avion ou de la région très proche. En général, les habitants des collectifs HLM ne conçoivent cette situation que comme transitoire dans l'attente d'un logement individuel :

« Quand ils se marient, ils vont pas trouver de logements, ils vont en trouver à la République... alors qu'ils voudraient une maison parce qu'ils viennent de cités minières où ils ont toujours vécu dans une maison (...) une maison des mines, ah oui, une maison des mines ça c'est le rêve... j'crois que c'est un désir qui leur paraît réalisable, bon bien sûr que peut-être ils voudraient avoir une maison individuelle avec un grand jardin autour, mais ça leur paraît tellement loin et puis ils savent bien que c'est cher, qu'ils vont pas y arriver... »

Ce découpage est évidemment schématique. D'une part, ces secteurs ont évolué et le tissu urbain n'est évidemment pas aussi homogène par secteur que le postule le découpage. Un nombre assez important de petits lotissements en accession à la propriété (cité des Cosmonautes, cité des Polonais, cité Bâtir...) semblent s'être glissés dans les interstices libres (terrains vagues, agricoles, cités minières rasées) à l'intérieur de chacun de ces secteurs.

(7) Ceci apparaît clairement dans les entretiens. Il est déjà frappant de voir comment les habitants, lorsqu'ils parlent de leur commune, soit oublient de mentionner le quartier des Cheminots, soit insistent sur le fait qu'il est également proche des autres communes, que ses coutumes, son mode de vie et le rythme de la vie quotidienne y sont très différents du reste de la commune.

(8) Interview du maire d'Avion.

(9) Interview du responsable municipal au logement.

LES QUATRE SECTEURS D'AVION

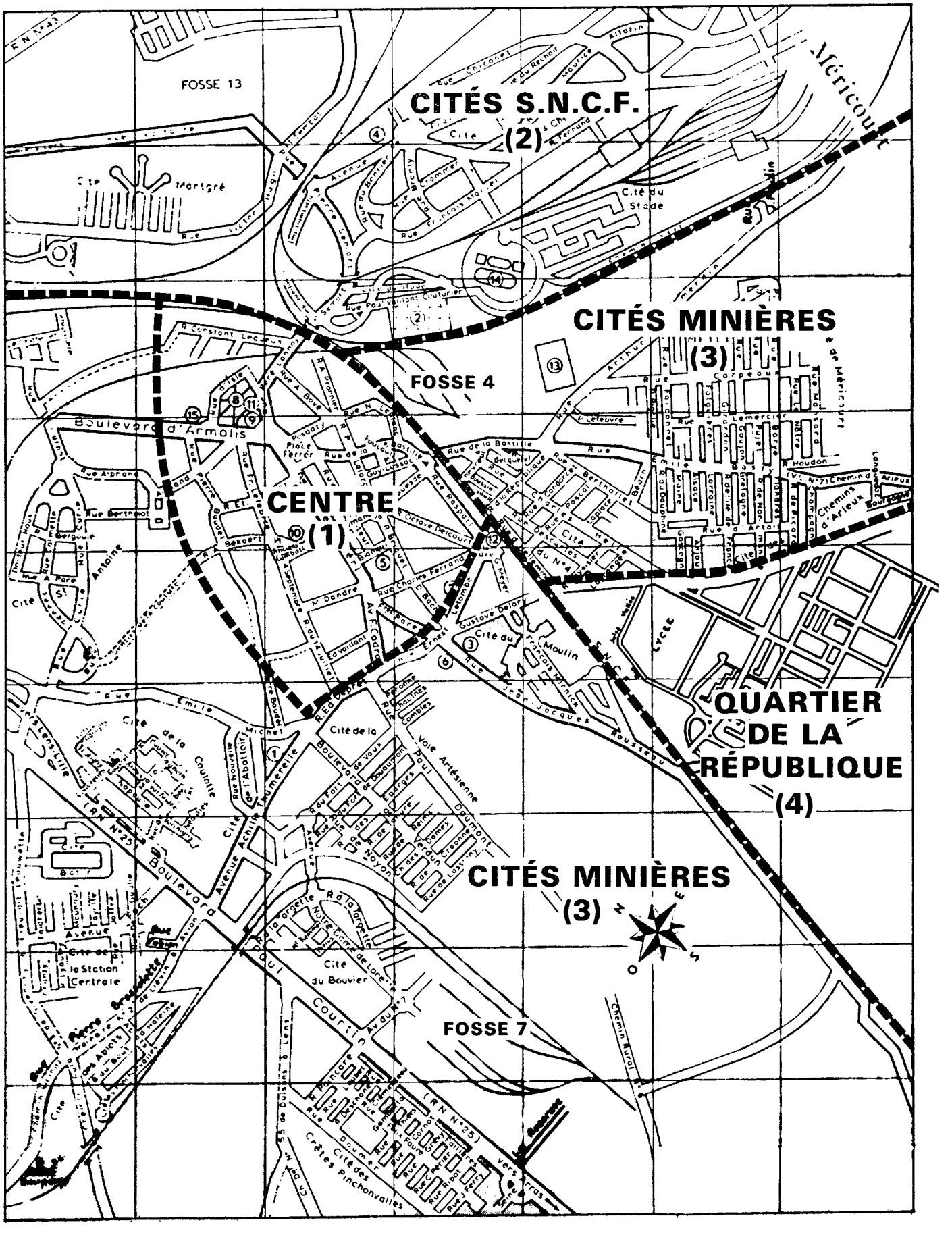

Mais à travers ces limites se perçoivent l'équilibre et la dynamique d'Avion. Qu'il s'agisse du logement, de l'emploi, de la structure et de l'évolution de la population, de la vie collective, on retrouve cette distinction entre secteurs. Elle est aussi frappante dans le discours des gens.

Il importe donc de repérer plus précisément les caractéristiques particulières de ces secteurs, afin d'arriver à saisir à travers quel équilibre interne se construit la vie collective de la commune.

La mairie a publié à partir des recensements de 1968 et 1975, une étude statistique en découpant la commune en cinq quartiers. Ces données vont enrichir l'analyse : (10)

Le quartier n° 1 correspond au centre élargi à quelques cités minières.

Le quartier n° 2 correspond exactement au quartier des cheminots.

Les quartiers n°s 3 et 5 correspondent aux cités minières (excepté celles incluses dans le quartier n° 1).

Le quartier n° 4, enfin correspond exactement à celui de la République.

3.2. La population :

	Population communale totale	Taux d'accroissement annuel en %
1954	19 741	
		+ 1,22
1962	20 781	
		+ 1,28
1968	22 422	
		+ 0,30
1975	22 871	

Cet accroissement est bien supérieur à celui de l'accroissement de l'ensemble de l'agglomération de Lens, qui a connu entre 1968 et 1975 une décroissance en valeur absolue de sa population.

Démographiquement, Avion est donc une commune stable. Ceci est particulièrement intéressant : soumise comme les autres communes de l'agglomération à la crise minière puis économique nationale, ayant donc cessé d'être une commune autocentrée à travers son activité économique, Avion semble être arrivée jusqu'à maintenant à trouver une forme de survie au travers de la crise.

A travers quelles transformations de son équilibre interne ?

— Tout d'abord, en général, on observe *un vieillissement de la population :* Entre 1968 et 1975, il y a une diminution relative et absolue de la population entre 0 et 19 ans, un accroissement relatif et absolu de la population de plus de 50 ans et une diminution sensible du nombre d'enfants par ménage.

— *La part de la population immigrée est restée stable,* soit environ 7 % de la population totale. Par contre, il y a en 1975, plus d'hommes seuls. Jusqu'à maintenant, la population immigrée est plus que tolérée, intégrée. C'est ainsi qu'un grand nombre de gens sont d'origine polonaise et que les gens parlent en général de façon bienveillante de la population arabe, tout en reconnaissant la particularité de leurs coutumes. Ceci paraît être dû au partage d'un travail pénible.

(10) Il faut signaler que le découpage statistique ne recouvre pas exactement celui des secteurs que nous avons mentionnés.

— *Un équilibre très différent de la population suivant les quartiers :* Entre les deux recensements, seul le quartier de la République accuse un solde de population positif. Tous les autres quartiers voient leur population décliner. Or il faut rappeler que dans ce quartier loge la population non minière. C'est ainsi qu'en 1968, la population de la République représente 14,37 % de l'ensemble de la population d'Avion contre 26,34 % en 1975.

En outre, cette population est beaucoup plus jeune que celle des autres quartiers : en 1975, 80,45 % de la population du quartier de la République a moins de 30 ans. La population des autres quartiers non seulement diminue, mais vieillit entre les deux recensements. C'est ainsi que la population de plus de 50 ans représente, en 1975, presque le quart de la population dans chacun de ces quartiers.

Deux dynamiques sont à l'œuvre :

— une transformation de l'équilibre démographique interne de la commune, fondé sur l'apparition d'un déséquilibre entre le quartier de la République et les autres quartiers ;

— le quartier de la République constitue le « *noyau vivant* » et *dynamique* de la commune en termes démographiques.

3.3. L'emploi :

Entre les deux recensements se produit une hausse de la population active totale de 3,4 % due à l'accroissement du taux d'activité de la population féminine ; la population active masculine décroît en valeurs relative et absolue.

La structure et l'évolution de l'emploi se caractérise par :

— *Une décroissance (relative et absolue) du secteur primaire,* due en quasi-totalité à la fermeture des mines, accompagnée d'une forte croissance du secteur secondaire (à l'origine faiblement représenté) et d'une croissance moindre du secteur tertiaire. En 1975, à peu près 20 % de la population active travaille dans des activités primaires, 40 % dans des activités secondaires et 40 % dans des activités tertiaires.

Sur la base des quartiers, on voit que les quartiers III et IV et de façon moindre I (car dans ce quartier vit la majeure partie de la population travaillant dans l'agriculture) ont été fortement touchés. Il faut constater que dans ces mêmes quartiers seule la population active du tertiaire a augmenté en valeur absolue, celle du secondaire ayant également diminué en valeur absolue.

Il n'y a donc pas *transfert direct entre le primaire et le secondaire* (la plupart du temps les mineurs débauchés ont été mis à la retraite anticipée), mais *choix différent des jeunes* qui, ne pouvant travailler à la mine choisissent le secondaire. C'est en effet à la République, que non seulement la croissance du secondaire est la plus importante, et que le chiffre en valeur absolue est le plus élevé, mais aussi que la part relative de la population active travaillant dans le secondaire (60,36 %) est la plus grande.

C'est dans le quartier des cheminots qu'il y a la part la plus élevée de population active travaillant dans le tertiaire (74,07 % en 1975).

C'est une population jeune (entre 16 et 25 ans) qui travaille dans le secondaire et une population plus âgée (de 25 à 50 ans) dans le tertiaire.

La population masculine travaille de préférence dans les secteurs primaire et secondaire et la population féminine dans le secteur tertiaire (même si en valeur absolue il y a plus d'hommes que de femmes dans ce dernier secteur).

— *Une qualification basse.* La population active possède un faible niveau de la qualification : 65,5 % de la population active entre dans la catégorie des ouvriers, parmi

ceux-ci 2,4 % sont contremaîtres, 16,4 % sont ouvriers qualifiés, 20 % ouvriers spécialisés et 14 % manœuvres. Cela revient à dire que 34 % de la population active est constitué d'ouvriers sans qualification. Par contre, la qualification s'accroît légèrement avec le temps : dans la catégorie spécialisés et qualifiés, on trouve 44,48 % de la population entre 16 et 25 ans contre 42,73 % de la population de plus de 50 ans.

Il ne faut pas oublier que la mise en retraite anticipée des mineurs fausse peut-être énormément les statistiques sur la population de 50 ans et plus.

C'est dans le quartier de la République qu'on trouve (en valeur relative et absolue) le plus grand nombre d'ouvrierss spécialisés et qualifiés, dans le quartier des cheminots le plus grand nombre d'ouvriers spécialisés et qualifiés, dans le quartier des cheminots au centre le plus grand nombre (relatif et absolu, mais très faible) de cadres supérieurs et dans les quartiers I, III et V les plus grands nombres (relatifs) de manœuvres et agents d'exécution.

— En 1975, on remarque que :

• 55 % des non salariés et 50 % de la population travaillant aux HBNPC, habitent dans le quartier I (centre + cités minières) ;

• 73,89 % des salariés d'entreprises nationales (sauf HBNPC) habitent dans le quartier II (quartier des cheminots) ;

• 40,70 % des salariés d'entreprises privées, ainsi que 39,74 % des employés de l'Etat et des collectivités locales habitent dans le quartier IV (République).

Dans les quartiers III et V il y a plus d'habitants travaillant dans le secteur privé qu'aux HBNPC, même si respectivement 1/3 et 1/4 de la population active y travaille encore. Mais il ne faut pas oublier que ces deux quartiers connaissent les plus faibles taux d'activité de la commune. La structure de leur population par âge est pourtant sensiblement semblable à celle du quartier I, il est probable qu'il y ait là une proportion importante de mineurs retraités.

Ces résultats confirment donc le découpage de la commune par secteurs effectué à partir du développement historique de la commune.

● *Le centre :* Il regroupe la faible population travaillant encore dans l'agriculture, et au total plus de la moitié des non-salariés de la commune. Malgré une population vieillissante, le taux d'activité est un des plus élevés de la commune. On peut supposer que ce taux élevé est dû au grand nombre de commerçants où mari et femme travaillent et ce, jusqu'à un âge avancé. C'est également au centre qu'habitent plus de la moitié des quelques cadres supérieurs vivant à Avion. On peut donc en déduire qu'il s'agit d'un centre conservant sa fonction traditionnelle, lieu commerçant et résidence privilégiée des professions libérales. Par ailleurs, le centre est peu ouvert sur l'extérieur : faibles migrations alternantes par rapport au reste de la commune ; on comprend que les habitants continuent à l'appeler « le village ».

● *Le quartier des cheminots :* C'est un quartier en déclin, avec un fort vieillissement de la population et un taux d'activité moyen. Sa population travaille encore dans les chemins de fer ou dans le secteur tertiaire. Il faut noter une augmentation des migrations alternantes. Il s'agit d'un quartier dont on voit mal quelle sera sa nouvelle physionomie, encore très fortement caractérisé par son passé.

● *Les cités minières :* Ce sont également des quartiers dont la population diminue et vieillit, avec des taux d'activité très faibles. Même dans les secteurs secondaire et tertiaire, la population active au mieux stagne en valeur absolue ; seule la diminution des emplois miniers peut donner l'illusion qu'en 1975, la part des autres secteurs a augmenté, mais il n'y a pas de reconversion.

L'analyse par CSP montre qu'il y a un pourcentage supérieur à la moyenne de manœuvres et agents d'exécution et inférieur pour les autres CSP supérieures. Il faut noter une légère différence entre les cités de la fosse 4 et de la fosse 7. Dans ces dernières, on relève un niveau moyen des CSP supérieur à celui des cités du 4, peut-être dû à la présence à côté de ces cités d'un certain nombre d'habitations individuelles et d'un lotissement d'une dizaine de pavillons appartenant à une entreprise de chauffage. Dans les deux quartiers on relève un accroissement de la distance

des migrations alternantes, due en partie à une baissse en valeur absolue du nombre des emplois sur place mais également à une très faible hausse des emplois à l'extérieur.

Qu'il s'agisse du centre, du quartier des cheminots ou des cités minières, il est difficile de parler de reconversion ou d'ouverture sur l'extérieur. Il y a uniquement transformation interne de l'équilibre de chacun de ces quartiers due à la diminution de la population et des emplois. Il n'y a *donc pas de facteurs dynamiques internes.* Si la place du secteur secondaire devient proportionnellement plus importante, cela est uniquement une répercussion de la baisse de la population active dans le secteur primaire. Seule la population active travaillant dans le tertiaire augmente et ceci uniquement dans les cités minières, entraînant semble-t-il un accroissement du nombre et de la longueur des migrations alternantes. Mais ce phénomène est réellement *marginal.*

● *Le quartier de la République :* C'est lui qui représente l'élément dynamique de la commune, et l'*ouverture vers l'extérieur.* Population jeune, croissant fortement par immigration et naissances, travaillant en majeure partie dans le secteur privé, salariée en quasi-totalité et effectuant les plus longues migrations alternantes, c'est dans ce quartier également qu'on trouve le plus grand nombre de demandeurs d'emplois. La population semble donc y résider en majeure partie par une impossibilité de trouver des logements ailleurs, mais les habitants sont originaires soit d'Avion, soit des communes avoisinantes. Avant d'essayer de préciser davantage les relations du quartier de la République aux autres quartiers, il convient de présenter les caractéristiques de l'habitat.

3.4. L'habitat :

Il est également très typé suivant les secteurs.

— L'habitat est en majeure partie *individuel,* ainsi en 1975 sur 6 679 logements ordinaires 4 941 sont des logements individuels et 1 616 sont des logements collectifs. Etant donné les projets de la commune, cette tendance ne peut que s'accentuer.

— *Le logement individuel date en majeure partie de l'entre-deux-guerres :* 3 721 logements ordinaires individuels ont été construits entre 1915 et 1948, soit 75,3 % des logements individuels ordinaires. Il s'agit donc de l'habitat minier, SNCF, ou des pavillons individuels détruits pendant la première guerre. Les corons appartenant aux HBNPC représentent 38 % du parc total de logements d'Avion avec 2 800 logements. Outre l'apparence extérieure différente de ces divers types de pavillons (corons en brique rouge, et autres maisonnettes en pierre ou parpaing, taille différente des jardins, alignements caractéristiques), le mode d'attribution et les éléments de confort varient suivant les différents types d'habitat individuel.

Les maisons des mines sont attribuées gratuitement aux « ayants droit » (travailleurs actifs ou retraités des houillères) ainsi d'ailleurs qu'une certaine quantité de charbon pour le chauffage domestique. Avant la crise minière, étant donné le grand nombre de travailleurs à loger, le mineur changeait de maison au cours de sa vie pour se voir attribuer au moment où le nombre de personnes au foyer diminuait, des maisons plus petites, parfois partagées avec d'autres pensionnés, ou retraités ou veuves de mineurs. Il existe encore de petites maisons d'une ou deux pièces que les habitants appellent les maisons des retraités. Les maisons des mines sont toujours entourées d'un jardin, la plupart du temps cultivé en jardin potager. Traditionnellement, le confort n'existe pas dans ces maisons.

La réhabiliation en cours apporte à ces logements une cuisine et une salle de bains. Cette rénovation fait partie du plan de transformation du cadre urbain, associé à la reconversion du bassin minier. L'ensemble des logements appartenant aux houillères a été classé en quatre catégories :

Cités de première catégorie (en bon état, n'exigeant pas de rénovation ou dont la rénovation au 1.1.76 était terminée) ; c'était le cas à Avion en 1976, des cités de la Coulotte, des Ablots, de Méricourt et de la résidence Arleux (SIA : Société Immobilière de l'Artois dépendant des Houillères), soit en tout 382 logements.

Cités de deuxième catégorie (bien situées, à rénover) : C'est le cas à Avion des cités n° 5 de Lens, de la Station centrale, du 4 d'Avion, des Chemins d'Arleux, de Méricourt, de la voie Artésienne, du Bouvier, des Crêtes Pinchonvalles, soient 1 986 logements.

Cités de troisième catégorie (cités devant disparaître à terme, mais dont le terrain peut servir de base à de nouvelles opérations immobilières) : à Avion les cités de l'Etoile Polaire et du 13, soit 116 logements.

Et les *cités de quatrième catégorie*, à démolir ainsi que les baraquements.

La rénovation d'une partie des cités de deuxième catégorie a maintenant été effectué mais il s'en suit une augmentation des impôts locaux pour les habitants (11).

Etant donné la libération progressive des maisons des mines par décès ou départ de leurs habitants sans renouvellement, un certain nombre de maison peuvent être louées à des non ayants droit, moyennant un loyer (souvent loi de 1948), ou une indemnisation. Un certain nombre de logements est loué en bloc à des entreprises pour y loger leurs employés, auxquels elles les sous-louent.

La maison des mines constitue le « rêve » des habitants de la République.

L'attribution des pavillons du quartier des cheminots se fait différemment. C'est une location à faible prix aux travailleurs de la SNCF qui, auparavant ne donnait pas le droit de rester pendant la retraite. Actuellement, étant donnée la désaffection de ces logements, la SNCF cherche à récupérer les anciens retraités ayant dû quitter le quartier, ou les cède à une société HLM qui les reloue pour son propre compte.

La quasi-totalité des logements collectifs date d'après 1962. Sur les 1 616 logements en collectifs existant à Avion en 1975, seuls 160 avaient été construits avant 1962.

Il semble qu'il y ait un « modèle idéal » du cursus résidentiel qui apparaît : les enfants des mineurs d'Avion ou des cheminots vont habiter la République en se mariant très jeunes, et au bout de quelques années, si économiquement ils le peuvent, ils prendront une maison des mines (s'ils en trouvent une également), ou peut-être une maison en accession à la propriété à Avion.

Ces caractéristiques de l'habitat et de son mode d'attribution renforcent la distinction entre quartiers. Cette distinction va tendre à s'atténuer avec la disparition progressive des ayants droit et le passage des habitants de la République dans les autres quartiers à l'occasion de la libération des maisons des mines.

Outre cette forme d'interrelations nouvelles entre la République et les autres quartiers, sorte de réintégration de ce quartier au reste de la commune, il convient d'envisager également les évolutions propres aux formes de la vie collective locale. La vie sociale du quartier de la République serait inexistante sans la présence du reste de la commune qui lui permet de trouver une vie collective et sociale reposant sur des traditions culturelles, familiales, de mode de vie déjà enracinées. Mais il est impossible de prévoir quelle sera la vie collective et sociale de cet ensemble quand auront disparu les activités et la population qui ont permis le développement de cette vie sociale.

(11) Par exemple, les impôts locaux pour une maison de 4 pièces sont passés de 400 à 700 francs.

4. LES MODES DE VIE

Avion est nettement dominé par les modes de vie typiques du Nord et de la mine, ces deux aspects étant assez difficiles à dissocier. C'est pourquoi il convient de les analyser pour mieux percevoir ce qui est différent chez les cheminots et chez les habitants de la ZUP.

Les modes de vie des pays miniers et d'Avion en particulier, s'étaient forgés à travers les contraintes imposées par les mines : une vie rythmée par les heures de descente et de remontée de la fosse, des quartiers d'habitation proches des lieux de travail. Voisins et camarades de travail sont les mêmes. Les femmes des mineurs ne travaillaient jamais. En général filles de mineurs elles-mêmes, elles avaient travaillé en filature dès l'âge de 13-14 ans jusqu'à leur mariage, souvent à 17-18 ans.

« Femme de mineur, femme de seigneur. Une femme de mineur ne travaille pas » nous dit fièrement l'une d'entre elles. Elle se consacre entièrement à la reproduction physique du mineur et de sa descendance. Toujours disponible à la maison, elle est indispensable lors des départs et retours de la fosse pour préparer les bains et les repas des mineurs. Il n'y a de salle d'eau que dans les cités rénovées.

« Vous savez une femme de mineur c'est bien gentil, on travaille pas mais au fond on était là comme je vous dis pour avoir des enfants, pour fournir la main-d'œuvre aux mines, pour les patrons c'était intéressant, mais d'être femme de mineur... On a souvent peur dès qu'ils sont en retard, on se demande s'il n'est pas arrivé quelque chose, c'est là qu'on se rend compte qu'on est anxieuse, puis après quand on les voit revenir on leur fait pas voir qu'on a eu peur. Maintenant je peux le dire franchement puisqu'il est à la retraite ! »

Fierté et amertume, sentiment de supériorité et conscience de l'exploitation sont ainsi constamment mêlés, dans les discours des mineurs et de leur famille.

Son mari, un peu plus loin dans l'entretien : *« D'être mineur, c'est pire que d'être bagnard, eux au moins, ils ont leur hauteur, ils ont leur largeur, nous, huit heures de temps à plat ventre dans un espace moins haut que ça (montrant un tabouret). »*

Il existait dans les corons toute une sociabilité féminine qui s'exprimait à travers un échange de nombreuses visites quotidiennes autour d'une tasse de café, qui avaient lieu pendant les heures creuses pendant lesquelles les hommes étaient à la mine. Mais le travail des mineurs ne fonctionne plus selon les « postes » comme il y a encore quelques années. Il y a une grande dispersion des horaires de travail, ce qui semble-t-il perturbe tous les rythmes de vie.

« Les postes de nuit, c'étaient les postes d'entretien... les postes de jour, matin ou après-midi c'étaient des postes ou rendement donc en principe et surtout le poste du matin, c'était le poste le mieux payé, c'était payé à la production... l'après-midi, ils produisaient encore mais déjà moins, maintenant ils produisent de jour comme de nuit, y'a plus d'heure... ça aussi ça a modifié les habitudes, avant les femmes elles avaient l'habitude de se réunir, elles savaient que les hommes étaient pas là à telle heure, maintenant y'en a qui rentrent à n'importe quelle heure. »

4.1 Le sentiment et les pratiques de la solidarité :

Ce qui caractérisait les modes de vie dans le milieu des mineurs c'était également le sentiment de solidarité qui liait tous les membres de la communauté. De nombreux exemples de pratiques de solidarité sont encore présents et soulignés par les habitants. Peut-être née du sentiment de partager les mêmes risques au travail, la solidarité déborde sur de nombreux secteurs de la vie quotidienne, de la garde mutuelle des enfants à l'aide économique en cas de graves difficultés par des collectes faites dans les quartiers.

« Vous trouvez nulle part la solidarité qui existe entre les mineurs... les mineurs sont des frères... Supposons qu'il arrive une catastrophe dans un foyer on s'aide mutuellement, on fait une collecte, on passe de porte à porte pour aller ramasser l'argent... une fois mon mari il a été opéré, y'avait pas encore la mensualisation, j'avais très peu pour vivre, ils ont fait une collecte... j'avais honte, on m'amenait de l'argent... j'avais honte mais j'étais heureuse et les copains ils étaient heureux de donner... même maintenant quand il arrive quelque chose dans un quartier, une naissance dans un foyer, ben vous savez le quartier est content, on va voir la maman, vous voyez on vit pas isolés... »

Ces collectes semblent exister encore en cas d'évènements précis. Elles débordent les quartiers de corons. Chez les habitants de la ZUP par exemple les frais d'enterrement d'un bébé ont entièrement été pris en charge par la communauté de voisinage. Une femme arrivée à Avion il y a quinze ans nous donne ses impressions sur la commune.

« Vous savez les gens ici sont attachants, on entre facilement en relation avec eux, ils sont solidaires et facilements prêts à aider, c'est ce qui m'a frappée à Avion...

Qu'est-ce que vous entendez par solidaires ?

Bon, par exemple des gens qui habitent dans un coron s'il y a quelqu'un qui a un gros ennui, ben tous les voisins vont aider même si ils trouvent que les personnes concernées sont responsables de leur situation ou qu'ils auraient pu faire comme ci ou comme ça, bon, bon c'est tout, on dépanne on dépanne... bon, je crois que c'est ça pour moi la solidarité dans le coron, mais c'est aussi vrai dans le HLM... On dit facilement qu'on se connaît pas dans le HLM, mais je vous dis, c'est pas vrai pour tout le monde, moi je le sais j'ai habité onze ans dans une tour à la République, c'est peut-être pas la même solidarité que dans le coron... mais y'en a quand même... ! »

4.2. Le rôle de la famille :

La vie familiale a une importante primordiale pour les Avionnais.

Au niveau des familles nucléaires les rôles masculins et féminins étaient traditionnellement très séparés et complémentaires, avec la mise au travail des femmes ceux-ci ont tendance à devenir plus symétriques.

Les grands-parents, oncles et tantes, frères et sœurs habitent souvent le même quartier. Cette réalité profonde des liens familiaux dans l'équilibre affectif est maintes fois souligné lors des interviews.

« L'enfant ici dans les mines est vraiment roi... tous petits ils sont pourris, choyés pour les tous petits on fait jamais trop... ça les constitue malgré tout au niveau affectif... euh... ils pensent : « t'auras assez de misères quand tu grandiras, t'auras tout le temps. »

(Couple l'un et l'autre d'origine mineur, les deux cadres moyens, 40 ans)

— L'entretien se poursuit —

— L'homme : ma femme quand elle voit pas sa mère tous les jours,

— La femme : oui si ça m'arrive que je passe pas je téléphone... mais je passe le plus souvent... Y'a toujours une pâtisserie dans le placard... mes frères et sœurs ils travaillent tous mais ils passent tous, tous les jours chez les parents... »

Plus loin :

« Ma grand-mère elle avait huit garçons tous mineurs sauf mon père... toutes les semaines y'avait le brasseur qui passait, elle commandait pour ses fils même qu'ils étaient adultes et qu'ils vivaient plus là... c'était le vin pour untel, le rhum pour un autre... et puis tous les jours le café, la soupe pour ceux qui passaient... fallait jamais qu'ils restent trop longtemps sans passer parce qu'ils allaient se faire sermoner... et puis avoir une vie droite !. »

« A la nouvelle année en sortant du bal, quand on était jeune, fallait aller faire la visite aux grands-parents et on avait intérêt à y aller... et puis, dans la journée, on se retrouvait chez la tante untel, l'oncle untel, on buvait du café, on mangeait du gâteau toute la journée, et puis alors jusqu'au 31 on allait étrenner parce qu'il fallait rendre... »

Ces liens familiaux sont encore très vivants et très forts aujourd'hui, c'est à travers eux que la ZUP, physiquement un peu isolée de la commune, est perçue comme un quartier à part entière.

« Ma fille, elle vient de se marier. Le matin à 10 h elle est déjà là. Je lui dis : « t'es déjà là ? » ; deux fois par jour elle vient. « T'es déjà là ? » que je lui dis. « Bah, mon travail est fait. »

(femme de mineur, 39 ans, fille de 17 ans, en HLM)

Les habitants de la ZUP, souvent issus des milieux de mineurs, font garder les enfants en bas âge, lorsque les femmes travaillent, par leur famille, dans les corons. Les demandes d'équipements collectils — type crèche ou halte-garderie — n'existent pas. Les familles aident économiquement leurs enfants mariés pendant de longues années. Cette aide est difficilement comptabilisable. Les grands parents suivent beaucoup l'éducation de leurs petits-enfants même lorsqu'ils grandissent.

C'est à la persistance de liens étroits au niveau des familles étendues que l'on attribue souvent le faible niveau de délinquance dans la ZUP (malgré le caractère aigu du chômage chez les jeunes).

« Vous savez, ici pendant que les parents travaillent les enfants, les jeunes ils sont quand même entourés ils se sentent jamais seuls, y'a souvent un milieu familial très fort... Ici nous on est quatre beaux-frères dans le quartier et trois sur 100 m alors les enfants ils sont toujours les uns chez les autres... maintenant avec l'emploi il faut bouger, mais c'est pas pour le bien-être des gens ça hein !. »

(Cadre moyen, pavillon ZUP)

Les Avionnais craignent tous qu'en raison de la récession économique, les enfants soient dans l'obligation de quitter leur commune.

« Moi je souhaite qu'une chose c'est du travail pour nos jeunes... mais j'aimerais quand même que mes enfants ils vivent par ici... notre ville est digne d'avoir ses enfants et en plus on a de quoi les loger, on a quand même le quartier de la République, on a tout pour nos enfants, on a des lycées, des CES... ben ces enfants-là ils ont droit à un avenir, on a le droit d'avoir nos enfants avec nous... moi j'ai peur de l'avenir. »

(Femme de mineur, 48 ans)

4.3. Le sentiment d'appartenance :

Les deux-tiers des actifs de la commun ed'Avion travaillent en dehors de la commune, à Lens, Lille-Roubaix-Tourcoing, et même Dunkerque. Nombreux sont ceux qui préfèrent faire de longs trajets et ne pas quitter Avion. Il y a là des logements ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs dans la région.

« Avion est en train de devenir une ville-dortoir tellement les jeunes vont de plus en plus travailler ailleurs... et puis on pourrait croire que ça fait une petite ville, en définitive ça reste un village c'est incroyable comme les gens peuvent se connaître et puis les potins comme à la campagne (rires) !. »

Dans de nombreux entretiens alors que ceux-ci se déroulaient sans aucune directivité, le thème de l'attachement et du sentiment d'appartenance à sa commune est apparu. Ce sentiment est, semble-t-il constamment exacerbé par la crainte diffuse mais constante de voir les habitants s'éparpiller pour des raisons d'emploi.

« Je me vois pas vivre ailleurs, c'est comme une plante si on l'enlève de son morceau de terre. »

(Femme de mineur)

« Quand vous rentrez (de vacances) vous êtes contents d'ouvrir votre porte, quand vous voyez votre maison, quand vous voyez vos voisins... On est partis une fois en Charente-Maritime pour moi c'était le bout du monde... Je voulais savoir des nouvelles d'Avion... J'irai plus jamais si loin... l'an dernier on est parti à 120 km, là je dis rien, mais faudrait facilement que je revienne tous les huit jours (rires). »

(Femme de mineur)

« Quand j'étais jeune fille que je rentrais du travail par le boulevard, la première personne à qui je disais bonjour, je m'identifiais, c'est là que je me rendais compte de l'attachement que j'avais pour Avion, c'est quelque chose... j'ai jamais pu quitter Avion, aller ailleurs, ne plus connaître les gens... c'est drôlement sécurisant de se sentir dans un endroit qu'on connaît. »

(Femme, cadre moyen)

Les Avionnais sont unanimes à ne pas vouloir quitter leur ville ni voir leurs enfants s'exiler, d'autant plus qu'ils ont conscience d'avoir un capital non seulement affectif à conserver mais également un capital infrastructurel (logements, équipements, zone industrielle) qui, pour eux, rend encore plus absurde la dispersion de la population.

La fréquentation des divers centres

La majeure partie de la vie hors travail des Avionnais est centrée sur Avion mais à diverses occasions, ils sont amenés à utiliser des service extérieurs.

Les commerces d'alimentation existent sur place ; il y a un marché le jeudi au « village » et un marché le vendredi à la République. Le habitants qui parviennent à avoir des budgets équilibrés (ex. : les mineurs), c'est-à-dire qui peuvent disposer d'une grosse somme pour des grosses courses, vont périodiquement dans les hypermarchés autour de Lens pour les achats qui y sont beaucoup plus avantageux qu'à Avion. Par contre ceux qui ne peuvent acheter qu'au coup par coup (nombreux habitants de la ZUP), sont contraints de payer plus cher dans les petits commerces locaux.

Les achats non quotidiens (habillement, équipement) se font aussi sur Lens. Pour certains loisirs : cinéma, matches de football, les Avionnnais vont facilement à Lens. Les jeunes se déplacent facilement, ils y vont également le samedi soir pour danser, pour un spectacle plus « culturel ». Certains vont parfois à Arras ou à Lille.

Arras est aussi le centre pour un certain nombre de formalités administratives.

4.4. Les loisirs traditionnels :

Le mode de vie traditionnel est encore très présent à Avion à travers la persistance d'activités typiques de loisirs. Il y a ainsi la pratique de la colombophilie. De nombreux Avionnais élèvent encore des pigeons dans leur jardin et se passionnent pour les concours auxquels ils les font participer. C'est essentiellement chez les mineurs que se trouve cet amour du pigeon. Un couple de mineurs en parle :

La femme : *« Les mineurs quand ils travaillent au fond de la fosse, ils sont heureux de savoir que leurs pigeons, eux vont voler au loin et puis qu'ils vont voir le ciel bleu et des paysages qu'eux, ils ne voient pas... »*

L'homme : *« J'allais à la fosse, et bien en remontant je voyais des pigeons qui volaient et je reconnaissais mes pigeons... ils me voyaient ils descendaient sur moi et puis remontaient sur mon épaule jusqu'à chez moi. »*

Mais cette pratique tend à disparaître chez les jeunes, car les pigeons exigent des soins quotidiens :

« Maintenant ils veulent tous pouvoir partir en week-end, c'est pas compatible avec les pigeons ça ! »

Par contre la pratique de la musique est encore très présente chez les Avionnais de tout âge. Les clubs de musique sont nombreux et vivants, dans chaque quartier. D'autres associations de loisirs très actives : les boule, la pêche (beaucoup d'associations de quartiers font ainsi des concours entre elle) ainsi qu'un grand nombre d'associations sportives proprement dites. Le football est assez pratiqué chez les jeunes et il intéresse énormément toutes les catégories de population. Les grands matches au stade de Lens attirent les supporters mineurs et leurs fanfares. Le cyclisme est également populaire.

La vie d'Avion est rythmée par un grand nombre de fêtes. Tout d'abord les Ducasses, fêtes foraines qui ont lieu à dates fixes dans chaque quartier et qui sont prises en charge par des sociétés de quartier. Un habitant en parle :

« Prenez une ducasse, faut voir... ça dure quatre jours. Dans le quartier du quatre y'a deux fêtes parce que il y a le vieux quatre, l'ancien quatre qu'ils appellent, puis l'autre ; le samedi y'a le bal avec l'élection de la petite reine du coin... enfin bon... le dimanche... c'est le grand repas de famille, tout le monde vient, les frères, les belles-sœurs, les voisins ; les lundis c'était les radio-crochets... c'était dans le temps m'enfin ça existe encore et le mardi c'était la journée des vieux... le goûter des anciens dans la grande salle... »

(Homme, cadre moyen)

La vie d'Avion est également marquée par les fêtes de saints. Les deux plus importantes sont Saint-Barbe pour les mineurs et Saint-Eloi pour les cheminots.

« Avant, le 4 décembre pour la Sainte-Barbe c'était jour férié, mines fermées, écoles fermées, c'était la fête. Maintenant ils fêtent moins mais ils le font un peu quand même, les rares qui restent à la mine... puis Saint-Eloi aussi c'est encore fête énormément... ça débraye... ils mangent sur les lieux du travail... pour faire une parenthèse, y'a deux ans le 1er décembre on devait faire grève sur le plan national et ben ça a foiré dans le Nord à cause de Saint-Eloi... Oh oui, Saint-Eloi c'est sacré ! »

La particularité des quartiers des cheminots et de la République

Chez les cheminots les types de sociabilité semblent beaucoup moins typiques que chez les mineurs. La cité des cheminots ressemble finalement beaucoup plus à un quartier pavillonnaire moyen où les familles ont de bonnes relations entre elles mais vivent malgré tout beaucoup plus repliées sur elles-mêmes, selon un mode de vie dont le profil se rapprocherait plus de celui des couches moyennes.

— *La cité des cheminots* est considérée par les Avionnais comme ne faisant pas tellement partie d'Avion. Les cheminots eux-mêmes semblent avoir un sentiment d'appartenance beaucoup moins fort que les mineurs (peut-être du fait des mutations qui peuvent intervenir dans leurs carrières). Ils apprécient le bon niveau d'équipement de leur commune, mais trouvent plus pratique pour eux d'aller faire presque tous leurs achats à Lens.

Une jeune femme habitant maintenant la ZUP et dont les deux grands-pères étaient mineur et cheminot raconte comment elle perçoit la différence entre ces deux groupes :

« Très peu de cheminots se marient avec les mineurs, mes parents c'était un cas exceptionnel, j'ai été à l'école au Centre où il y avait des deux, mais c'était pas les mêmes bancs, c'étaient deux races, deux castes. Le cheminot c'était la race supérieure... j'allais aussi bien à la cité des cheminots qu'au « quatre » (12) chez mes grands-mères. Le mineur s'en foutait de son habillement, il « mettait dans l'assiette » hein... les cheminots c'étaient des « m'as-tu-vu », ils arrivaient à l'école à la dernière mode, ils avaient la réputation de rien avoir dans leur assiette... les genres de vie étaient totalement différents, les cheminots ils voyageaient, ils allaient à Paris ; les mineurs c'était les traîne-savates... mais eux ils disaient « on s'en fout, on met dans notre assiette. »

(12) La cité du puits nº 4.

— *La ZUP de la République* examinée plus haut dans ses caractéristiques d'habitat, abrite deux types de population : les travailleurs de la région qui ont trouvé là une opportunité de logement. C'est une population souvent en transit qui se renouvelle beaucoup.

Une autre moitié des habitants est plus directement articulée à Avion car c'est là que vont loger presque tous les enfants des familles de mineurs lorsqu'ils se marient. Ils y restent parfois longtemps. L'ambiance de cette ZUP doit ainsi beaucoup au fait d'être reliée au reste d'Avion. La solidarité semble encore exister entre les voisins malgré les très graves problèmes économiques que connaissent de nombreux habitants (revenu moyen de 2 200 F par mois et beaucoup de chômeurs).

La ZUP a un centre culturel qui est un beau bâtiment avec une grande salle de réunions. Il semble qu'il ait des problèmes d'audience auprès des habitants d'Avion (300 utilisateurs, 120 adhérents). La « culture » offerte reste étrangère à cette population, alors qu'existe une culture populaire encore très vivante. Le fonctionnement du Centre culturel est également entravé par un manque de moyens financiers.

Les travailleurs immigrés

Ils sont assez nombreux à Avion (ils représentaient en 1975 7 % de la population). Pour la plupart Marocains, ils sont sous contrat renouvelable avec les houillères. Un quartier leur a été jusqu'ici réservé : la cité Saint-Antoine, très délabrée, dont la rénovation est projetée. Certains ayant fait venir leur famille préfèrent s'installer dans la ZUP où ils se retrouvent ainsi assez nombreux. Ils sont bien intégrés et acceptés. La tradition de non-racisme des mineurs se vérifie ici.

Un mineur nous parlait en ces termes des travailleurs nord-africains :

« On les appelle les « petits-gris », je sais pas pourquoi... Peut-être au fond avec la poussière ça leur fait une drôle de couleur, de toute façon, au fond, on est tous gris... et on en bave tous autant ! »

La délinquance

Elle est très faible à Avion, il n'y a pas de formation de bandes et c'est finalement à la République et dans les quartiers de baraquements (avant leur destruction) qu'elle se localisait. Elle est de type mineur (dégradations, petits vols en majeure partie). D'ailleurs au cours des interviews, se manifeste une grande résistance à en parler comme s'il s'agissait « d'affaires de famille » de la commune qu'on ne doit pas divulguer à l'extérieur. On le laisse entendre mais on ne veut pas le dire, on ne le précise pas ou encore on l'annonce sous forme défensive : *« il y a des gens qui disent que... mais ce n'est pas vrai, ou il ne faut pas généraliser... »*, de même les quelques mauvais traitements envers les enfants.

Si également la drogue semble être totalement inconnue, par contre l'alcoolisme est le problème important de la région, chez les hommes, mais présent maintenant chez les femmes.

CONCLUSION

Les faibles espoirs de la reconversion

Le thème de la « relance charbonnière » permet une nouvelle fois aux travailleurs de se sentir solidaires, de se sentir liés au même sort mais avec plus de nostalgie encore.

« Le drame des mineurs, nous a dit l'un d'eux, c'est d'avoir été trop structurés, nous on aime bien être dirigés, avoir un soutien, c'est dans la nature des hommes d'être un peu comme ça. »

De toutes façons, ce thème de la relance est très ambigu. Les mineurs sont partagés quant à l'opportunité de la réouverture des mines. Ce qu'ils veulent c'est du travail, mais retourner à la mine c'est aussi pour eux retourner au « bagne ».

Avion connaît actuellement une période de transition, passant d'une commune vivant sur elle-même, à une commune devant se situer par rapport aux influences extérieures.

Un équilibre interne particulier lui permet de s'ouvrir sur l'extérieur tout en gardant les éléments assurant sa cohésion interne. Mais on voit poindre un certain nombre d'indices de rupture, le plus important étant la crise économique (chômage, fortes migrations alternantes) qui, si elle peut être actuellement contrebalancée de façon ponctuelle par une redistribution économique de type familial, risque d'éclater violemment quand cette situation disparaîtra. Cette forme de gestion de la crise n'est possible qu'à très court terme. En effet, elle viendra aggraver la crise culturelle et sociale qui apparaîtra au même moment, tuant ainsi toute possibilité d'une mutation qui, bien que difficile pourrait s'amorcer et éviter à la commune de se situer uniquement comme centre secondaire de Lens-Liévin.

L'équilibre actuel résulte d'une sédimentation importante, assurant à travers la cohésion et l'intégration qu'elle crée une possibilité d'ouverture de la commune à la région qui ne soit pas forcément une dépendance. A condition que les situations auxquelles elle aura à faire ne transforment pas cet équilibre dynamique en éclatement pur et simple.

Annexe 5

EPINAY-SOUS-SENART : UNE BANLIEUE-DORTOIR DE LA REGION PARISIENNE

Epinay-sous-Sénart

1. APPROCHE DES CONDITIONS DE VIE A EPINAY

Epinay-sous-Sénart, petite commune située à 35 kilomètres au sud-est de Paris, à l'orée de la forêt de Sénart avait au début des années soixante, 800 habitants. C'est à cette époque que la SCIC (Société Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignation, en accord avec le PADOG (Plan d'Aménagement de l'Organisation de la Région Parisienne) et suivant les grands axes d'urbanisation qu'il préconisait, a commencé l'opération du Val-d'Yerres. Celle-ci s'étend également à deux autres communes contigues : Boussy-St-Antoine et Quincy-sous-Sénart. C'est à Epinay qu'ont été construits les deux tiers des logements et c'est donc cette commune qui a connu la plus forte croissance démographique.

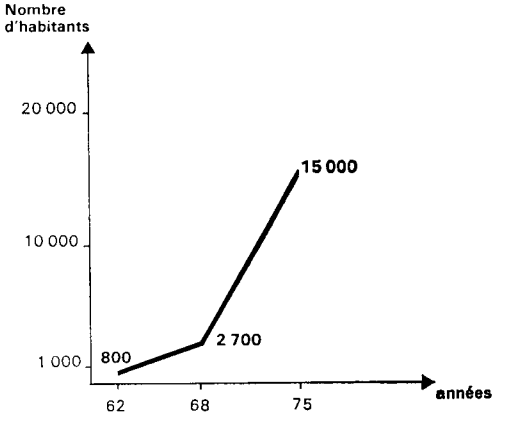

Epinay, à l'aspect provincial et tranquille, a vu en dix ans transformer complètement son environnement : presque 4 000 logements et 14 000 habitants sont arrivés.

Ce projet du Val d'Yerres est, selon la SCIC, né de deux préoccupations principales :

« Se démarquer nettement de la réalisation de Sarcelles ou des Grands Ensembles classiques. »

« Tenir compte des réalisations des pays nordiques qui paraissaient alors exemplaires. »

Déclaration d'intentions du maître d'ouvrage (1) :

« Une ville à la campagne : ni une cité-dortoir, ni une entité isolée, mais une ville pour vivre, proposant simultanément des possibilités de travail, de détente, de culture, de loisirs, de shopping et non pas seulement un gîte pour dormir (...). Lorsque les principaux équipements seront terminés (centres commerciaux, zones industrielles, etc...), le programme comportera une gamme interne d'activités portant sur 6 000 emplois. »

« L'unité de cette cité tient précisément à ce qu'elle n'est pas seulement un lieu urbain destiné à l'habitation mais un cadre pour vivre pleinement. »

Le parti d'aménagement :

« La démarche des architectes s'articule dès le début de l'opération autour des préoccupations essentielles : intégrer l'opération à un site exceptionnel et conserver le caractère agreste de l'endroit. »

(1) Selon la brochure publicitaire de la SCIC.

« Donner la priorité à l'urbanisme plutôt qu'à l'architecture. »

« Au Val-d'Yerres, l'organisation d'ensemble repose sur un certain nombre d'idées générales telles que : obtenir une parfaite lisibilité de l'opération en ce qui concerne les grandes structures de façon à permettre en opposition avec cette lisibilité, des organisations de quartiers plus complexes et plus proches de la fonction habitation, de la fonction urbaine générale... »

1.1. L'habitat

Ainsi ont été construits à Epinay entre 1963 et 1973, 3 900 logements :

— 2 400 locatifs (dont 1 300 HLM) et 1 500 accession,

— 550 en individuel et 3 350 en collectif.

Epinay est la seule parmi les trois communes de l'opération pour laquelle le programme logement est terminé.

C'est elle qui comporte le plus de locatif et le plus de HLM (1 300 HLM à Epinay contre moins de 500 à Quincy et 60 à Boussy).

1.2. Aspect et ambiance du quartier

La partie Val-d'Yerres d'Epinay est construite dans une boucle de l'Yerres. Elle est entourée de verdure et d'espaces boisés.

Elle ressemble extérieurement à une « ville-champignon » dominée par des tours et des barres ; les quartiers pavillonnaires sont plus éloignés et ne sont pas visibles du centre.

Une route assez large sépare Epinay en deux ; une grande partie au nord-est et une plus petite au sud-ouest. Son trafic et sa largeur font qu'elle constitue une forte coupure, malgré l'obligation quotidienne pour beaucoup d'habitants de passer d'un quartier à l'autre pour approcher les écoles et les centres de commerce.

Le village ancien où se trouvent la mairie ainsi qu'un certain nombre d'équipements socio-culturels, est complètement excentré par rapport à Epinay-Val-d'Yerres. Il n'y a aucune continuité dans le tissu urbain entre le nouvel Epinay et l'ancien bourg.

Pour le petit nombre d'habitants du vieux centre, aller au nouvel Epinay c'est aller dans la « zone ». Les nouveaux résidents en revanche aiment bien se rendre dans la partie ancienne de la commune : à la mairie ou au centre culturel.

L'atmosphère générale d'Epinay-Val-d'Yerres est très typique de celle des « grands ensembles » rues vides sauf aux heures de départ et de retour du travail : et deux fois par jour pendant une demi-heure aux heures de sortie de classe. Le reste du temps l'espace est vide.

Le centre commercial, qui devait constituer le noyau majeur d'animation d'Epinay, est composé d'une placette entourée de boutiques.

En réalité, cette place reste vide la plupart du temps.

La variété architecturale, les efforts en matière de mobilier urbain et d'entretien des espaces verts, qui étaient la base des déclarations d'intention des maîtres d'œuvre, sont effectivement visibles. Il y a beaucoup d'endroits à Epinay où il est possible d'apprécier la verdure ; les immeubles ne sont ni laids ni monotones, mais de petits signes de dégradations sont là comme autant de témoignages d'une protestation sourde ou d'un rejet de la programmation des concepteurs.

1.3. Les équipements

Il était prévu un nombre élevé d'équipements divers, afin d'éviter les écueils des réalisations de la décennie précédente. La construction de ces équipements n'a été réalisée qu'au fur et à mesure du développement du programme. Dans les premières années, les habitants ont souffert du retard des équipements scolaires et commerciaux Il semble maintenant que l'offre d'équipements indispensables à la vie quotidienne soit d'un bon niveau.

Equipements socio-culturels :

L'Association des loisirs pour tous d'Epinay (ALTE), association régie par la loi de 1901, dépend de la commune ; elle existe depuis deux ans.

Il existe un projet municipal d'action culturelle à travers l'ALTE. Ce sont surtout les enfants et les adolescents qui sont concernés. L'équipe municipale espère à travers de tels équipements pouvoir attirer les jeunes et lutter un peu contre la délinquance qui est le plus grave problème d'Epinay.

Cette association dispose de petits locaux et de faibles moyens. Les seuls permanents sont un responsable à plein temps, une animatrice à mi-temps et un secrétaire à mi-temps. Pour le moment assez peu d'activités sont organisées : seul fonctionne un atelier de mécanique le samedi, animé par des bénévoles.

L'association sert en fait de lieu de rencontre pour les adolescents. Ceux-ci organisent chaque samedi soir une « boum disco » dont ils sont matériellement et financièrement responsables. Récemment une série de petits cambriolages pourrait obliger les responsables à formaliser le fonctionnement (impossibilité pour les orchestres amateurs de venir répéter quand ils le veulent, etc...).

Des fêtes sont parfois organisées : fête portugaise, fête antillaise. Celles-ci devraient être l'occasion de meilleurs contacts entre les diverses populations. Elles ont été très réussies (de 500 à 700 personnes), mais n'ont réuni à chaque fois que les ressortissants prioritairement concernés.

Des spectacles de variété, musique, etc... ont également lieu, de bonne qualité et à bas prix d'entrée, mais ils n'attirent souvent qu'un nombre limité d'habitants d'Epinay (toujours les mêmes, c'est-à-dire les classes moyennes supérieures) et de toutes façon sont toujours déficitaires.

Cette association pour tous est située près de la mairie dans le vieil Epinay. Il existe un projet d'un autre centre culturel qui serait situé dans le nouvel Epinay en face d'un des CES.

D'autres équipements existent : un centre de chorégraphie, techniquement réputé ; un club de jeunes dans un appartement du secteur locatif (m^2 sociaux) ; un mille-club préfabriqué, dégradé ; un club du troisième âge qui fonctionne bien : foyer, réunions hebdomadaires, excursions et vacances organisées ; une association : l'UFAVAL (Union des familles du Val-d'Yerres) qui fonctionne très traditionnellement depuis des années ; un équipement de santé : PMI (Protection Maternelle et Infantile), vaccination municipale, crèche familiale à domicile avec quarante nourrices et quatre-vingts enfants, un centre de soins à domicile auprès des familles (expérimental), un CMPP (Centre Médico Psycho Pédagogique) expérimental, mis en place en raison des nombreux problèmes scolaires soulevés par la forte proportion d'enfants d'immigrés.

La récente équipe municipale de gauche semble vouloir développer un certain nombre d'équipements qui, selon elle, sont primordiaux pour la population « à problèmes » que regroupe Epinay.

Les principaux équipements absents sont un service administratif : il faut aller à Evry, et un Centre Hospitalier : il faut aller à Villeneuve-St-George ou Créteil. Il n'existe pas non plus de crèche, mais le système de crèche à domicile semble bien fonctionner.

Une Zone Industrielle a été créée au sud de l'ancienne commune d'Epinay. Elle est réservée à des industries « non polluantes ». Elle devait accueillir plusieurs milliers d'emplois, mais elle n'en offre que quelques centaines.

2. EPINAY A TRAVERS QUELQUES CHIFFRES

Les chiffres du recensement de 1975 montrent qu'Epinay est composé d'une population d'enfants et d'adultes d'âge moyen. Les moins de vingt ans représentent 53 % de la population, les moins de quinze ans : 40 %, les plus de soixante ans ne représentent que 3,5 % de la population. Sont absentes des catégories d'âge importantes à la vie des cités, les personnes âgées en particulier.

— Il y a un *grand nombre d'étrangers :* 15 % de la population selon les chiffres de l'INSEE (ce qui représenterait déjà un taux élevé de population étrangère) et une croissance élevée de ce taux (de 50 % entre 1968 et 1975). De plus, à cette proportion, il faut ajouter une nombreuse population d'origine antillaise (estimée à 1 000-1 200 personnes), qui bien que de nationalité française, n'en est pas moins perçue comme « étrangère ». On atteindrait ainsi un taux voisin de 25 % (2). Les manifestations de racisme sont nombreuses. Les communications sont rares entre les diverses communautés et Epinay est de plus en plus perçue par ses habitants français métropolitains comme « envahie » par les étrangers.

— Le taux d'activité est de 42 % au total : 51 % pour la population masculine
34 % pour la population féminine
(13 % pour les femmes étrangères).

— La composition socio-professionnelle de la population est la suivante :

Patrons de l'industrie et du commerce	2,5 %
Prof. libérales, cadres sup.	9 %
Cadres moyens	20 %
Employés	19 %
Ouvriers	36 %
Personnel de service	3 %

Les catégories des cadres moyens et employés sont très surreprésentées. De plus, 95 % des actifs sont des salariés.

Origne de la population :

Seuls 14 % des habitants résidaient déjà à Epinay en 1968. Parmi les nouveaux arrivants, les deux tiers viennent de la région, le tiers restant vient en majeure partie d'une autre région et en moindre proportion de l'extérieur de la métropole.

— Les migrations alternantes sont importantes : 16 % de la population active travaille dans la commune, 16 autres % travaille dans le même département. Au total, 93 % de la population active travaille dans la même ZPIU. Les trois-quarts des ménages disposent d'une voiture (au moins une).

3. EPINAY POUR SES HABITANTS

Pour les concepteurs, le Val-d'Yerres devait former une entité, un milieu de vie, mais pour les enquêtés, le Val-d'Yerres ne signifie rien. C'est à Epinay qu'ils font référence quand ils parlent de leur quartier.

Parler de son quartier, de sa commune, semble difficile. Les gens ont du mal à l'évoquer de façon globale, contrairement à Avion où les enquêtés dès le début de leur discours manifestent et désirent manifester l'existence très forte de leur « ville ».

(2) Chiffre que donne la SCIC.

Les habitants d'Epinay commencent par énumérer les éléments qui sont ceux-là même que prend en compte la planification urbaine.

Les entretiens débutent de façon assez uniforme sur le cadre physique. Epinay est situé dans un *« bel endroit »*. La verdure, les prairies au bord de l'Yerres, la forêt de Sénart toute proche sont les éléments qui servent de décor à une vie que l'on commence à décrire à travers les promenades à vélo, les pique-niques et les parties de ballon.

« Epinay c'est un peu la campagne, on a l'air pur, on a les pelouses, la verdure, c'est vraiment beau tout ça, c'est agréable... surtout l'été. »

« Et puis on a la forêt à deux pas, on peut même y aller à pied, faire des grandes ballades le mercredi avec les enfants, ou cueillir des fleurs... on s'oxygène vraiment ! »

Après un moment d'évocation de cette ville à la campagne, le ton devient plus neutre, et souvent suit une énumération des différents équipements de la ville, constituant une description assez fonctionnelle des éléments de la vie quotidienne : les logements, les commerces, les équipements socio-culturels, sportifs, les transports, comme si la vie était un puzzle formé de la juxtaposition de tous ces éléments.

Il est reconnu par exemple qu'en ce qui concerne les équipements commerciaux :

« On a tout... ça s'est vraiment amélioré par rapport aux débuts d'Epinay » mais *« la concurrence est faible... le centre commercial est cher... »*

Beaucoup apprécient l'hypermarché peu éloigné (surtout les catégories ouvriers, employés), d'autres ne supportent pas de n'avoir pas autre chose que les grandes surfaces et regrettent les rues aux petits commerces (surtout les catégories moyennes supérieures).

Il est souvent question des équipements sportifs, et les avis sont partagés. Certains se réjouissent de leur existence, d'autres les estiment insuffisants.

« Au point de vue loisirs, il n'y a pas assez de manifestations municipales, ça manque vraiment d'animation. »

(Femme locataire, collectif, cadre moyen)

Vis-à-vis des équipements culturels proprement dits, les positions semblent plus unanimes.

« Epinay, c'est vraiment un désert culturel. »

Cette phrase revient comme un leitmotiv dans de nombreuses bouches, surtout dans les catégories cadres moyens et supérieurs.

« Ici, on est définitivement écartés d'un tas de choses et surtout d'une vie culturelle. »

Il semble en règle générale que les attentes par rapport aux équipements et au rôle que ceux-ci peuvent avoir, soient très fortes ; comme si vivre à Epinay n'était rien en soi, si ce n'est l'enchaînement de séquences à remplir, par l'intermédiaire d'instances institutionalisées.

En ce qui concerne les logements, ceux-ci sont souvent plus grands que ceux occupés précédemment. Dans les pavillons, les gens seront très prolixes sur les agréments de l'espace pavillonnaire.

C'est souvent sur le thème des transports que le ton des entretiens commence à changer. Jusqu'alors, les gens évoquaient un à un les éléments relativement positifs de leur vie quotidienne au niveau du quartier, ensuite il y a accord pour reconnaître la faiblesse de l'offre des transports en commun, et/ou la fatigue éprouvée à faire les trajets jusqu'à Paris ou une autre lointaine banlieue.

Les enquêtés laissent souvent émerger un sentiment d'isolement par rapport à Paris qui continue à fonctionner pour eux comme centre, comme référent.

« Ici, on se sent souvent rejetés. »

(Femme, 30 ans, secrétaire, mariée, deux enfants, pavillon en accession après un passage en HLM durant quelques années en plus proche périphérie. Petite, habitait Paris.)

Dans certains cas, le passage est rapide des avantages du cadre physique aux inconvénients du cadre social. Il peut y avoir un glissement sémantique qui s'effectue ainsi tout seul autour de termes comme « cadre », « environnement ».

« Ce qui me plaît c'est l'espace vert, c'est la forêt, la nature qui compte en premier dans Epinay et puis on a tout sous la main : Euromarché... j'ai un appartement qui me plaît bien... enfin l'environnement n'est pas toujours bon à 100 %... »

« Le cadre est bien, mais l'environnement humain, c'est pas toujours ça ! »

3.1. L'image sociale du quartier

Certains enquêtés perçoivent comme sociologiquement et ethniquement très mélangé leur environnement social. Les propos racistes sont le fait de toutes les couches sociales. Chez les « cadres », malgré une crainte d'afficher ce genre d'attitudes, celles-ci sont malgré tout présentes.

« C'est tellement moche, c'est tellement sale, on côtoie des gens tellement désagréables à Epinay... ça vaut pas la peine d'aller faire ses courses là-bas dans le centre commercial, j'ai... (rire) je suis pas raciste du tout, mais c'est extrêmement difficile de côtoyer toujours des étrangers, il y a plus d'étrangers que de Français... c'est la commune de France où il y a le plus d'étrangers. »

(Femme, professeur)

« Les Gerbeaux, c'est vraiment Bab El Oued. » (Gerbeaux, groupe HLM).

(Homme, cadre moyen, locataire, collectif)

« A la mairie, si vous vous appelez Ben Barka, vous avez tout de suite ce qu'il faut, si vous vous appelez Dupont ou Durand, on vous laisse vous débrouiller. »

(Femme de technicien, HLM)

« Je ne sais pas si vous avez vu sur les boîtes aux lettres, mais des noms français vous en voyez pas beaucoup ici. »

(Femme, employée, HLM)

Beaucoup d'habitants ont l'impression qu'Epinay est majoritairement occupé par des étrangers.

Le taux d'étrangers a effectivement augmenté de plus de 50 % entre les deux recensements (en 1968 : 10 %). Les familles immigrées sont souvent appréciées par les offices HLM car elles payent leur loyer de façon régulière. Il y a beaucoup moins de « mauvais payeurs » parmi les immigrés, car ils risquent tout simplement l'expulsion du territoire. Dans les logements de type HLM, où la rotation est assez grande, c'est un fait que les familles françaises sont souvent remplacées par des familles d'immigrés, mais cela reste circonscrit aux habitations « collectives sociales ». Or le phénomène est vécu comme se propageant dans tous les quartiers.

En outre, venir habiter à Epinay signifie pour de nombreuses familles le terme d'une difficulté à se loger. Certains viennent de logements exigus dans Paris et ont attendu des années l' « attribution » d'un logement. Alors les « fantasmes » se développent facilement sur ces étrangers qui auraient « tous les droits ».

Ceux qui ont fait de gros efforts financiers pour accéder à la propriété dans des collectifs de type ILN ou HLM en accession dont certains sont situés tout à côté des locatifs HLM ont l'impression de « s'être fait avoir ». Etant donné qu'ils vivent le quartier comme dégradé socialement, ils sont persuadés que leur appartement, de ce fait, a perdu de la valeur, qu'ils ne peuvent le revendre qu'à perte s'ils veulent déménager. Ils sont de même obligés de rester pour ne pas perdre trop d'argent.

« L'étranger » est là comme alibi pour canaliser les mécontentements et les frustrations.

« Et puis vous savez ce qui va arriver au bout de quelque temps... y'a tellement *d'étrangers que les gens vendront leurs appartements, les Français qui ont acheté... et bien nos appartements deviennent invendables, parce qu'il y a trop d'Arabes et de Noirs à Epinay, donc on est obligés de descendre, je ne sais pas si vous savez, presqu'au prix d'achat, en dessous du prix d'achat donc, et dans quelque temps, moi je vous donne cinq ans,* tout *Epinay sera noir et arabe parce que les gens s'en vont au fur et à mesure, et ceux qui viennent, ceux qui rentrent dans Epinay, ce ne sont plus des Français, ce sont des Noirs et des Arabes... dans nos appartements... regardez donc, demain je le mets en vente... demain quelqu'un vient visiter l'appartement il se penche, il voit dix Noirs en bas, quatorze Arabes là-bas, il va me dire : « Ecoutez madame, je suis désolé ! » ...on avait fait une affaire... on était bien... quand vous vendez et que vous trouvez pas d'acheteur ou vous êtes obligé de rabattre vos prix, voilà... et pourquoi ? alors c'est le dépôt ici ! » (3).*

(Femme, 32 ans, mari cadre moyen, appartement acheté en accession, il y a cinq ans.)

3.2. La sociabilité

Les rapports avec les voisins, le type de sociabilité entretenue sont longuement présents dans de nombreux interviews. Les rapports de voisinage semblent différemment vécus selon les types d'habitat.

Il y a dans Epinay plusieurs types de pavillons, pour la plupart « en bande ». Certains ont de petits jardins fermés, d'autres ont des jardins un peu plus grands mais non clôturés.

Les rapports de voisinage ont l'air très spécifiques ; ils sont multiples et ouverts. Il faut distinguer à l'intérieur des quartiers pavillonnaires, une sociabilité bonne mais moyennement ouverte. C'est le cas des pavillons traditionnels avec jardins fermés :

« Oui, nous on a vraiment des voisins sympathiques. C'est agréable comme voisinage... voyez-vous... »

« Dans la rue, on s'entend tous très bien. »

« Ici, c'est vraiment une bonne rue. »

Il s'agit là d'une bonne entente globale, et d'un fort sentiment d'homogénéité sociale sur le petit quartier.

Dans le deuxième cas, (pavillons non clôturés), il s'agit d'une sociabilité à travers un espace vécu comme symbole et support d'un mode de vie. C'est l'occasion de mettre en pratique des modes de vie que l'on juge modernes et à travers lesquels on pourra se démarquer :

« Alors comme architecture, c'est différent ; moi, je trouve ça superbe, c'est moins traditionnel... alors forcément ça sélectionne les gens... faut être apte à aimer... dans un village comme ça, c'est vraiment une vie extra... on est situés sur une petite place qui recrée la place du village finalement ; en été, dès le printemps, tous les gamins jouent sur la place... tous les gamins amènent leurs jouets... c'est très chouette... (...). Au début du « Pré aux Agneaux » c'était vraiment l'euphorie... l'interpénétration de foyer à foyer... vous veniez en week-end, on est tous en tenue décontractée... »

« Les enfants vont en toute liberté d'une maison à l'autre... on ne sait jamais qui dort chez qui ! »

Dans les collectifs de type résidence soit en accession, soit locatifs, les rapports de voisinage sont décrits en général comme bons :

« Je suis dans un petit immeuble... les gens sont quand même relativement ouverts. Je trouve... ça fait six mois à peu près qu'on est là, j'ai sympathisé déjà avec la voisine du dessus, parce qu'elle a des enfants, remarquez, parce que sinon... si, y'a

(3) Les appartements sont difficiles à vendre, mais ne sont pas revendus à perte étant donné les conditions de crédits avantageux faits il y a dix ans.

une dame encore à cause des enfants... en face, c'est pareil, deux ou trois dames à qui je parle... c'est pour les enfants... enfin y'a pas longtemps je vois qu'elle aussi elle a un peu envie de parler ; alors elle vient assez souvent pour m'aider à faire mes courses et vice-versa... y'a un enfant qui est malade elle vient le garder, l'autre soir on les a invités à prendre l'apéritif. »

Dans ce type d'habitat on parle de ses rapports avec les voisins mais beaucoup moins longuement que dans le cas précédent (pavillons) et que chez les habitants de logements sociaux. Chez ces derniers, ces rapports de voisinage ont l'air d'être ni simples, ni uniformes. Certains enquêtés font des descriptions générales très négatives mais reconnaissent qu' « heureusement » et « par hasard », dans *leur* HLM, les rapports sont bons, les gens bien élevés.

Cela semble le cas le plus fréquent : une image négative du HLM en général, car il s'agit d'une étiquette difficile à s'attribuer personnellement, et sentiment d'échapper au schéma général par un coup de chance.

« *Ici c'est que des F5, donc des grandes familles, bon... ben, l'escalier est relativement calme, chacun respecte un peu le bien-être de l'autre... les voisins font tous attention à ce que les enfants ne fassent pas de bruit... y'a une bonne entente ici... que je crois qu'il n'y a pas dans tous les immeubles...* »

(Femme, gardienne d'enfants, HLM)

« *Au début ça a été dur de faire connaissance, il a fallu deux ans pour se faire quelques bons amis dans l'escalier même... mais maintenant on en a, on fait des parties de cartes, maintenant ici, c'est vraimet un bon escalier !* »

(Homme, ouvrier, HLM)

Le territoire vécu positivement, contrairement à tout celui qui l'entoure, peut se limiter non plus seulement à l'immeuble ou à l'escalier, mais au palier seul.

Après une description des calamités entraînées par « *tous ces étrangers* », sur les Tunisiens « *qui tuent l'agneau et les volailles dans l'appartement qu'il y a des plumes dans tout le vide-ordure !* » ...Une femme avoue : « *mais* mes *Tunisiens de l'appartement d'à côté, ils sont vraiment bien... la dame elle m'invite à prendre le café, elle est adorable !* »

Dans certains cas, il est impossible de se forger ce territoire minimal et aucune sympathie n'est éprouvée à l'égard du voisin quelqu'il soit.

« *Oh ici y'a rien, rien... et puis je parle à personne... d'abord je connais personne et pourtant ça fait trois ans que j'habite ici... alors j'aime mieux rester chez nous... sauf pour le week-end on va à Paris, on va chez mes parents.* »

(Femme d'ouvrier, HLM)

La longueur des développements relatifs au milieu social et aux relations de voisinage peuvent avoir plusieurs interprétations. A Epinay, dont on dit « *il n'y a rien* », « *c'est une ville morte* », *le quartier n'a aucun sens par lui-même,* il n'évoque rien ; le seul attachement que les gens pourraient avoir, c'est en entretenant des rapports personnels chaleureux avec les autres habitants.

De plus, il n'y a pas d'autre niveau d'investissement possible sur le quartier que celui des rapports interpersonnels. Epinay est vraiment monofonctionnel. Il y a des gens qui « résident », c'est tout. C'est cela que les enquêtés expriment lorsque presque tous, à un moment ou un autre, ils disent qu' « *Epinay c'est une ville-dortoir* » « *une ville qui n'a pas d'âme* ».

A partir de ces considérations sur l'environnement social puis les rapports de voisinage, se produisent de multiples enchaînements qui tournent autour de thèmes bien particuliers : *les enfants, les jeunes, la délinquance, la dégradation physique et sociale du quartier, le désir de partir.*

Le discours sur les enfants de la part des habitants des quartiers de collectifs sociaux n'ont plus rien à voir avec ceux des quartiers pavillonnaires. Alors que pour ces derniers les jeux, la liberté de leurs enfants étaient le symbole du bon « choix » de ce type d'habitat, pour les premiers les enfants sont souvent les sujets à travers

lesquels ils expriment leur mécontentement général. Là, ceux-ci sont vus comme *« traînant partout », « mal tenus », « faisant des bêtises »*. Mais on prend bien garde de distinguer d'abord ses propres enfants, ce qui est à nouveau un mode de démarcation par rapport au milieu social environnant.

« Nos enfants, ils font du sport, ils sont occupés, on a toujours voulu qu'ils soient le moins possible dehors à traîner... mais il y a trop d'enfants laissés à eux-mêmes ; vous les voyez qui traînent dans les halls à faire des bêtises... moi je trouve qu'il y a une mauvaise mentalité... ça change énormément. »

« On arrive pas à garder de boîtes aux lettres en bon état... des fois je leur dis à ces gosses dans l'escalier : mais qu'est-ce que vous faites donc ici ?... ils me répondent : « ben ma mère elle veut pas que je rentre, elle a fait du ménage »... alors qu'est-ce que vous voulez, mais si y'avait plus de choses pour eux, pour les occuper. »

(Femme, HLM)

« Il y a une jeunesse considérable qui détériore tout, le centre commercial, c'est un vrai coupe-gorge ! »

« Qu'est-ce que vous voulez quand les deux parents travaillent, ils rentrent forcément tard et les enfants sont délaissés, alors ils font des bêtises. »

Quand on parle des enfants des autres, c'est aussi que l'on a peur de l'influence qu'ils peuvent avoir sur ses propres enfants.

« Pour les enfants surtout, c'est dur, on s'en va à toutes les petites vacances pour ne pas qu'ils restent à tourner en rond. »

(Enfants 13, 15, 16 ans - cette enquêté, cadre, en pavillon avait au début de l'entretien évoqué les enfants comme raison du choix de leur habitat.)

Les problèmes de niveau scolaire sont aussi souvent rappelés :

« Ici, c'est le nivellement par le bas, alors, nous ils sont scolarisés ailleurs, ils vont à Brunoy. »

« Comme c'est une population à forte densité étrangère, il y a des problèmes au niveau de la scolarité des enfants... c'est très important, le niveau est faible... en arrivant au lycée, ils sont nuls en venant du CES d'Epinay... Il faut leur donner des cours particuliers. »

Outre les enfants laissés à eux-mêmes, mal encadrés au niveau scolaire, c'est lorsqu'ils grandissent que cela s'aggrave.

« Et il y a les jeunes (soupir), *on est la dernière ville du département pour le niveau de vie et la première pour la délinquance juvénile. »*

« Il y a vraiment beaucoup de voyous.. le soir vous rentrez, vous voyez tous ces groupes de jeunes en bas, moi j'ai peur. »

« Tous les quinze jours la cantine est pillée : ils ne cassent pas... ils mangent les provisions. »

Il semble qu'il y ait une assez grande lassitude parmi les habitants surtout parmi les plus anciens qui avaient au début mis beaucoup d'espoir dans ce lieu qui leur avait été présenté comme une ville à la campagne avec tous les avantages de la ville (4). Certains étaient venus habiter là avec une mentalité de quasi-pionniers.

« Au début, les gens étaient tout feu tout flammes, il y avait des groupes qui devaient fonctionner sur plein de sujets différents, c'était l'enthousiasme ; c'est vite retombé. »

« Avant, il y avait vraiment une bonne entente, on s'entraidait vraiment car il y avait pas beaucoup de commerçants, alors on s'arrangeait entre nous... ça a disparu tout ça, les gens sont plus chez eux. »

« A Paris, on était tellement petitement logés qu'en arrivant à Epinay... on s'est ressenti vivre... après, le climat a vraiment changé. »

Est-ce que vraiment Epinay « change », ou bien l'affirmer n'est-ce qu'une façon de contourner sa déception, sa difficulté d'intégration ?

(4) Cf. la brochure publicitaire de la SCIC.

CONCLUSION

La difficulté de s'intégrer et le désir de partir

Tous les problèmes qui ont été évoqués au cours des entretiens concourent à donner à la plupart des habitants un sentiment de non-appartenance au lieu dans lequel ils résident. Nombreux sont ceux qui l'expriment clairement.

« Ce n'est pas Sarcelles... mais quand même, l'évolution... je trouve ça un petit peu... je ne sais pas si les gens se sentent vraiment appartenir à Epinay... moi personnellement... je pense que non, à part les gens du vieil Epinay que je connais un peu, bon, c'est leur *ville... ici, non. »*

« Je constate que les gens en ont marre d'Epinay, c'est une vie, euh une ville... c'est difficile de donner une âme... et moi qui étais président d'associations sportives je peux vous affirmer que pour donner un esprit spinolien, une âme donc à une équipe, c'est très difficile... parce que les éléments sont trop disparates... ce sont des éléments qui sont posés les uns à côté des autres, comme des cubes qu'on n'arrive pas à associer... »

« Moi, j'ai été plusieurs années à Corbeil... bon, à Corbeil il y a des Corbeillois, à Epinay il n'y a pas de Spinoliens. »

Ainsi, dans le discours des habitants, tout semble lié et s'enchaîner pour conduire à une dynamique de détérioration sociale générale (mythique ou réelle), qui pousse alors à quitter Epinay.

« Les gens partent, les gens désertent ; tous les jours il y a un déménagement ; mes effectifs ils tombent c'est incroyable. C'est la première année que je vois ça... alors qu'avant j'avais des listes d'attente. »

(Directrice d'école)

« Je ne sais pas pourquoi les gens désertent, Epinay a très mauvaise réputation... aussi, je ne sais pas si on vous en a parlé... maintenant on parle de l'insécurité... certaines personnes se font attaquer... bon, c'est vrai qu'il y a des bandes de jeunes... c'est vrai qu'il y a une certaine insécurité... Et puis, vous savez le niveau scolaire est très bas, alors les parents qui veulent que leurs enfants progressent, alors ils vont déménager. »

Le désir de partir semble même atteindre les propriétaires de pavillons pourtant généralement les plus satisfaits :

« Cette solution de copropriété c'est une solution de transition par rapport à la suite, on verra, repartir à Paris... ou acheter une maison mais une vraie maison, je *veux dire avec du terrain... »*

(Femme, cadre moyen, pavillon)

DOCUMENT 2

LE DESSERREMENT DANS LES ESPACES SUBURBAINS

Jean-Paul LABORIE *

- Alain Albinet, Martine Avérous, Marie-Noëlle Buffard, Daniel Poulenard ont collaboré aux enquêtes, Françoise Petersheim a participé à l'ensemble des travaux sur le terrain.
- René Esfarbès, de l'atelier de dessin de l'Institut de géographie de Toulouse, a réalisé les cartes en quadrichromie.

* Professeur à l'Institut de Géographie - Université de Toulouse Le Mirail.

SOMMAIRE

INTRODUCTION .. 151

I - LES ESPACES DU DESSERREMENT .. 153

1 - Mulhouse .. 155

2 - Lyon .. 160

3 - Toulouse .. 163

II - LES STRATEGIES DU DESSERREMENT .. 169

1 - Aspects généraux du desserrement .. 170

2 - Les causes du desserrement : un desserrement « imposé » par le dynamisme .. 182

3 - Localisation et stratégies les entreprises .. 189

III - DESSERREMENT ET RECOMPOSITION DES STRUCTURES URBAINES .. 211

1 - Desserrement et division sociale de l'espace : Colomiers-Ramonville dans l'aire de Toulouse .. 214

2 - Le desserrement, facteur d'accélération de la croissance périphérique .. 217

3 - Desserrement et segmentation des espaces urbains : l'exemple de l'est de l'agglomération lyonnaise .. 220

4 - Le desserrement vers un espace industriel ou le poids d'un héritage : l'exemple du bassin potassique de Mulhouse .. 231

5 - Desserrement et mutations du péri-urbain .. 235

6 - Le desserrement des entrepôts .. 237

CONCLUSION .. 242

ANNEXES .. 245

INTRODUCTION

Croissance économique, urbanisation, développement des banlieues : trois processus associés dans le développement des vingt-cinq dernières années qui ont donné lieu à de multiples analyses. En 1980, l'urbanisation se poursuit et elle continue à suivre des modèles déjà largement présents aux Etats-Unis. La terminologie s'adapte, la « rurbanisation » succède à la « banlieusardisation ». Ce déversement de l'espace urbain au-delà des aires résidentielles concentrées n'est-il que l'extension spatiale des mécanismes qui ont abouti à la mise en place des premières couronnes de banlieue ?

Il semble en effet que ce bourgeonnement périphérique ne soit que la traduction spatiale de plusieurs mécanismes qui ont fonctionné dans des périodes antérieures :

— l'augmentation quantitative des populations urbaines ;

— l'appropriation de la rente foncière qui engendre une ségrégation vive entre activités et, dans chaque activité, entre les divers intervenants ;

— l'extension des pratiques sociales qui renforcent le sentiment d'exclusion de la « centralité » pour des habitants qui subissent l'expansion périphérique ;

— la diffusion rapide du modèle pavillonnaire et son corollaire, l'accès à la propriété de la maison individuelle, encouragés par les politiques de financement du logement et orientés par les stratégies des promoteurs-constructeurs.

Ces quatre facteurs de croissance des banlieues sous-tendent les mouvements d'urbanisation périphérique en tous points des agglomérations, mais il serait erroné de projeter dans les prochaines années les impacts qu'ils ont créés au cours des périodes antérieures. Avec l'extension spatiale de la concentration se produisent des ruptures dans les rapports entre les éléments constitutifs des unités urbaines : les rapports unités productives - unités résidentielles ne supportent pas un allongement infini des distances, les rapports centre-ville - phéripérie se heurtent à l'éloignement, etc. Par ailleurs, un certain vieillissement des structures productives urbaines et l'obsolescence de certains appareils productifs localisés dans des environnements devenus désuets accentuent l'intensité des forces centrifuges. Si croissance économique et urbanisation vont de pair, la forme produite par le développement concentré ne se résume plus à une simple dualité urbain productif - urbain résidentiel qui se matérialiserait dans l'opposition spatiale centre - banlieue. La poursuite de la croissance urbaine a généré des sous-espaces plus ou moins différenciés selon la taille de l'unité urbaine, l'ancienneté et l'ampleur du processus de croissance. Cinq sous-espaces peuvent être distingués, deux dans le tissu urbain continu, deux dans les banlieues et un à la périphérie des agglomérations.

1. Le centre fonctionnel où se localisent de façon privilégiée les activités liées au contrôle de la production et à la circulation-distribution.

2. Le centre des manufactures — les faubourgs dans de nombreuses villes de province — délaissé par les activités productives, les entre-

pôts, etc., et soit réinvesti par de nouvelles activités (tertiaire administratif par exemple), soit récupéré par des réalisations immobilières.

3. Les banlieues résidentielles : cités pavillonnaires ou grands ensembles de la capitale et des métropoles d'équilibre antérieurs à la mise en œuvre de la planification urbaine, grands lotissements actuels des villes de province. Dans les deux cas, les centres cités précédemment demeurent les pôles attractifs et fournisseurs de travail de ces aires d'habitat.

4. Les banlieues du zonage urbain : cités pavillonnaires, ensembles d'habitation, zones d'activités (zones industrielles, ZAC industrielles ou commerciales), zones de desserrement des activités tertiaires et infrastructures résultent de la mise en œuvre de politiques d'aménagement de l'ensemble de l'organisme urbain.

5. Les aires d'urbanisation discontinue : du petit lotissement à proximité d'un village rural jusqu'au pavillon en rase campagne, il s'agit de l'urbanisation actuelle rapide, destructurante et incrontrôlable car elle déborde les périmètres d'application des législations afférentes aux villes.

De nouveaux rapports entre ces sous-espaces s'établissent à chaque stade de l'extension urbaine, mais la poursuite de la croissance périphérique provoque une rupture de processus : l'espace urbain ne se structure plus autour du centre, mais autour des nouvelles unités qui associent production et reproduction dans un ensemble d'où la centralisation a été évacuée. Ce n'est plus un espace urbain réel dans la mesure où, d'une part la centralité est si distante qu'elle ne peut justifier la recherche d'une cohésion dans l'organisation spatiale et où, d'autre part, la concentration spatiale n'oppose plus les nouvelles formes urbaines à celles de l'espace rural. La division sociale de l'espace ne s'opère donc plus à l'intérieur d'une ville et elle ne reflète donc plus seulement les rapports dans une formation sociale localisée ; elle se réalise au sein d'espaces issus de la segmentation d'un espace urbain centralisé, chaque espace étant soumis à des logiques de plus en plus indépendantes entre elles : marquage social propre, organisations et pratiques sociales propres, marché du travail propre, etc. En perdant sa spécificité par le desserrement et la déconcentration, l'espace urbain se banaliserait-il ? Sans annoncer une telle évolution, il ne semble pas très hasardeux d'affirmer qu'en fonction des différenciations spatiales que stimule d'urbanisation, au sein des espaces urbains se recréent des logiques de développement identiques à celles qui ont présidé à l'établissement de l'actuelle division du travail dans l'espace. C'est dans le cadre de cette réflexion que peut se situer l'analyse du desserrement des activités dans les espaces suburbains. Comment les activités s'adaptent-elles aux nouvelles différenciations spatiales, à l'intérieur d'un ensemble qui n'est plus national ou régional, mais urbain, et qui cependant offre des conditions inégales de développement ? Comment la mobilité de ces activités produit à son tour de nouvelles formes spatiales et met en route des processus de mobilité résidentielle ?

I - LES ESPACES DU DESSERREMENT

L'analyse du desserrement a été conduite par l'observation des transferts d'établissements, essentiellement d'établissements industriels, dans les périphéries urbaines de Lyon, Mulhouse, Toulouse et de quatre villes moyennes du département du Tarn : Albi, Carmaux, Castres, Mazamet.

Ces terrains de recherche font partie d'agglomérations que différencient la taille, l'appartenance à des entités économiques qui se distinguent par leur degré d'industrialisation, par le dynamisme de leurs activités, etc. Si toutes possèdent des banlieues, si toutes connaissent des déplacements d'établissements vers leurs périphéries, toutes ne se présentent pas comme un succession de couronnes de croissance homogènes. Quelles que soient les spécificités des modalités d'expansion de chacune des agglomérations, la division sociale inscrit dans tous les espaces urbains des repères qui individualisent des sous-ensembles définis par leur contenu socio-économique. Dans les communes au sud et au nord de Mulhouse ne résident pas les mêmes catégories socio-professionnelles, l'est lyonnais ne reçoit pas les mêmes transferts d'activités que les communes du Mont-d'Or, etc. Dans la mesure où la totalité des espaces suburbains n'a pas été retenue dans cette analyse, la présentation des espaces du desserrement et de leur contenu socio-économique s'impose.

1 - Mulhouse

L'aire d'étude comprend l'ensemble des trois bassins d'emplois, soit un total de trente-six communes :

— Mulhouse : agglomération (2) et Bassin potassique (1),

— Zone rhénane (3),

— Piedmont vosgien Thann - Cernay (4).

Les premiers résultats ont mis en évidence la démesure de ce périmètre qui n'est pas à l'échelle d'un phénomène qui reste circonscrit à la périphérie est et nord-est de Mulhouse et qui ne se propage que lentement en direction des communes du Bassin potassique.

Une remarque préliminaire s'impose à propos de Mulhouse : aucun indicateur de type démographique, de type socio-économique, et même les résultats des premières mesures de desserrement industriel ne permettent de construire un ensemble géographique cohérent depuis le piedmont vosgien jusqu'aux aires rhénanes. L'agglomération de Mulhouse, qui déborde sur le sud Bassin potassique, la bordure rhénane et les deux petites agglomérations de Thann et Cernay constituent trois éléments distincts. Les communes d'Ottmarsheim à Fessenheim intégrées à l'étude sont à l'écart d'un desserrement qui en tout état de cause ne s'étend pas sur les communes de Baldersheim et Battenheim pourtant à proximité de l'axe de circulation Nord-Sud. Quant aux aires de Thann et de de Cernay, bien que peu intéressées par le desserrement, elles sont plus intégrées à l'espace économique mulhousien.

L'évolution démographique récente distingue trois secteurs au sein de la périphérie de Mulhouse.

1. LA PERIPHERIE EST (Illzach, Sausheim, Rixheim, Habsheim, Riedisheim)

La partie est de la banlieue enregistre une forte croissance démographique : le nombre de résidences principales y croît de plus de 40 %, les chiffres de population s'élèvent de 40 % à plus de 50 %. Cette progression est fondée essentiellement sur l'arrivée d'immigrés depuis 1968 et d'immigrés actifs : dans ce secteur, la moitié des actifs se sont installés après 1968.

La question de la liaison de cette forte croissance avec un intense desserrement est posée. Il semble qu'il faille chercher ailleurs les facteurs déterminants de l'évolution récente : la proximité de deux pôles d'emplois importants (Peugeot et les industries de Bâle) et le tracé des axes de communication jouent un rôle essentiel.

Figure 1 : LES ENSEMBLES DE LA PÉRIPHÉRIE MULHOUSIENNE

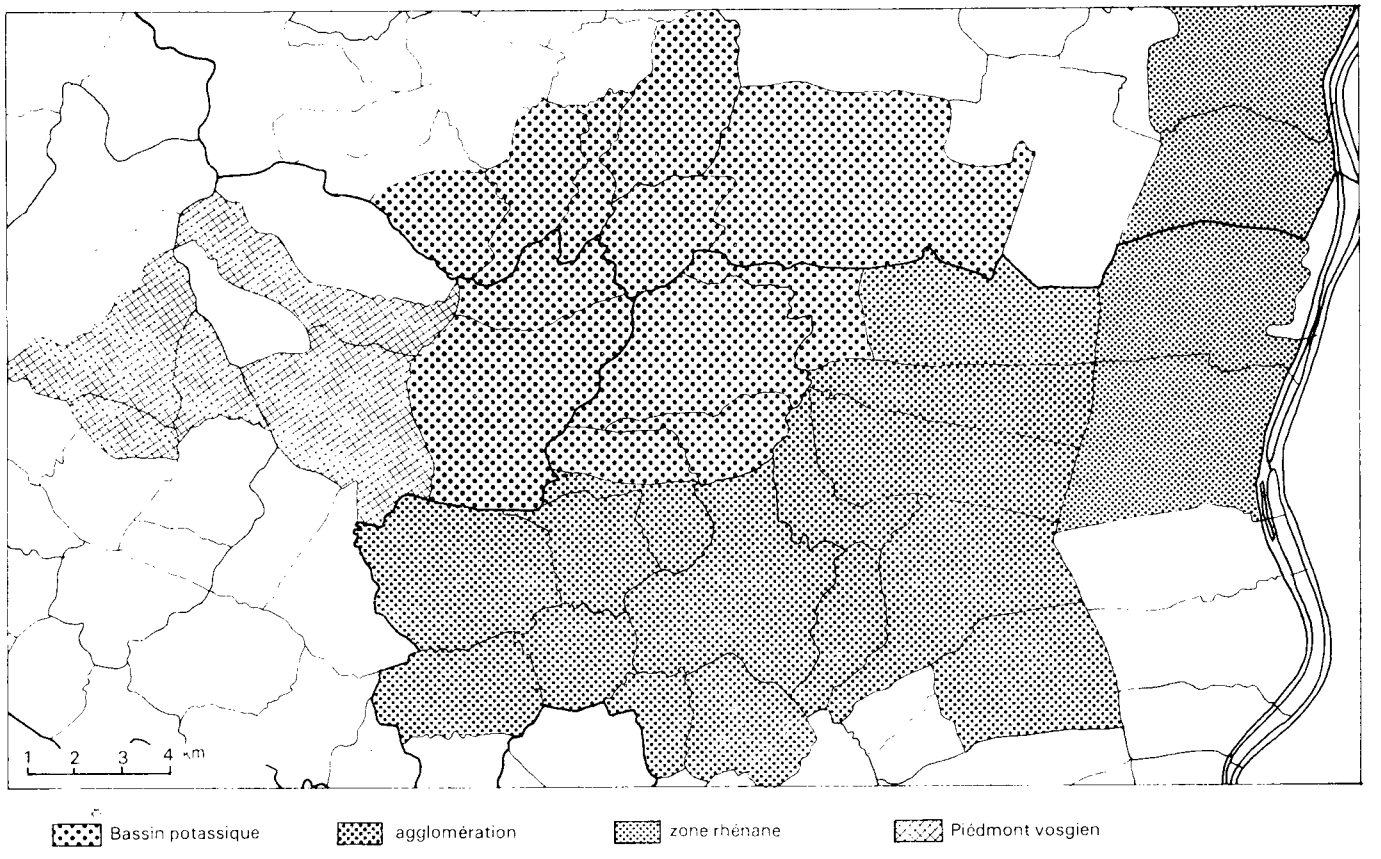

Figure 2 : LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE DE MULHOUSE (1968-1975).

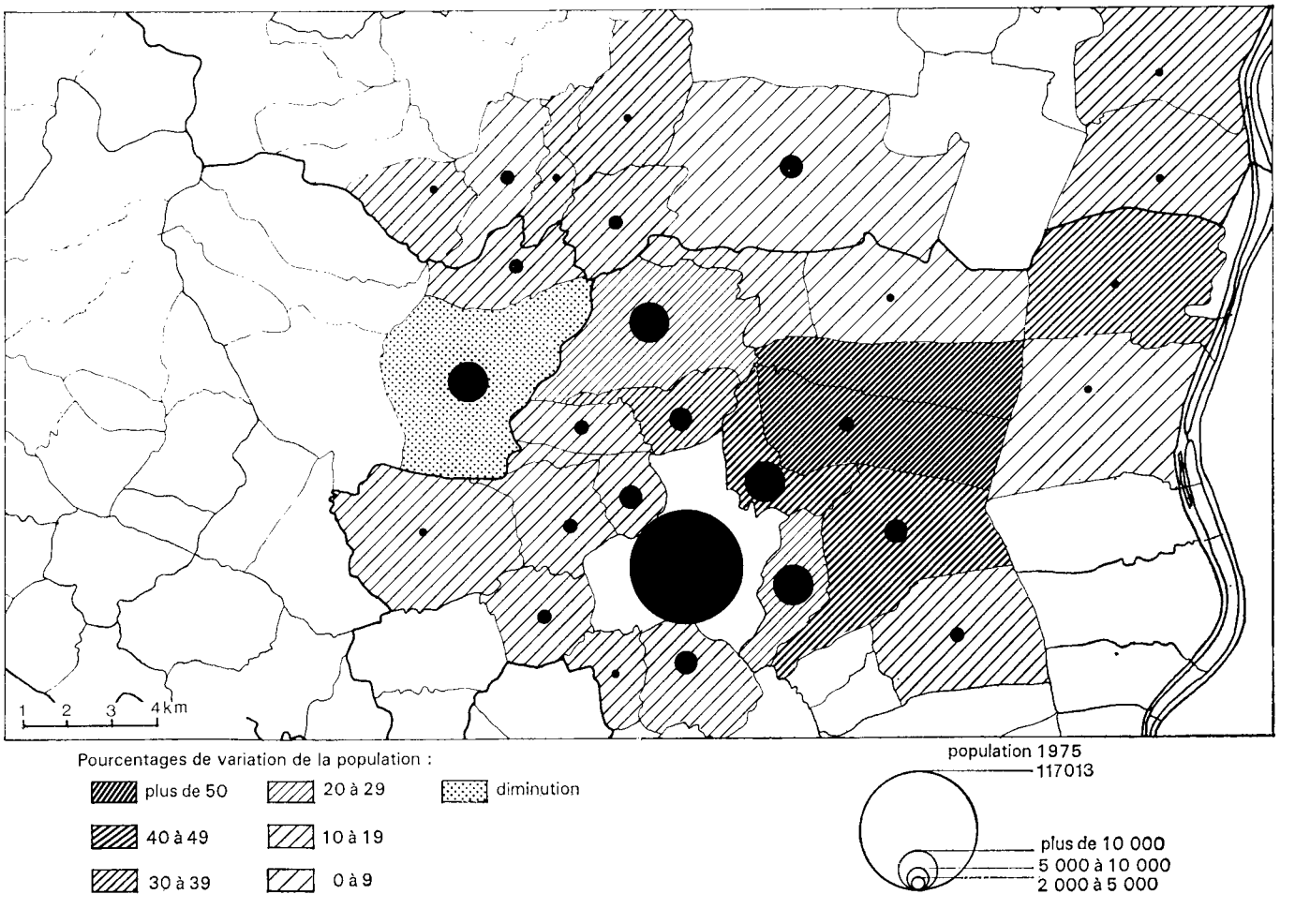

2. LA PERIPHERIE IMMEDIATE DE MULHOUSE

Les autres communes à la périphérie de Mulhouse n'enregistrent pas de croissances aussi spectaculaires : les taux oscillent de 10 % à 20 %, excepté pour les communes de Kingersheim et Wittenheim qui appartiennent au Bassin potassique. Le déséquilibre de la banlieue ouest et sud par rapport au secteur nord et est s'est donc accentué pendant les dernières années, ou du moins jusqu'en 1975.

Brunstatt, Didenheim, Morschwiller, Lutterbach, Pfastatt groupent 2 354 habitants, soit moins de un cinquième de la population de la banlieue de Mulhouse, contre 22,5 % en 1962. Par contre, Rixheim, Riedisheim, Illzach et Sausheim en comptent 40 % alors que leur part n'était que de 31 % en 1962.

Cette tendance est à mettre en relation avec l'évolution de la localisation des aires d'activités et d'emplois. L'aménagement des zones industrielles de Mulhouse - Ile Napoléon, de Rixheim, de la zone industrielle et portuaire de Mulhouse-Rhin et la proximité de la concentration de Bâle ont eu des effets décisifs. L'installation d'une aire industrielle et artisanale à Heimsbrunn, dans la périphérie ouest de Mulhouse, marque le démarrage de tendances nouvelles depuis l'achèvement de la voie autoroutière A 36, mais les localisations sont encore peu nombreuses dans ces secteurs par rapport aux mouvements en direction de l'ouest et du nord.

3. LE BASSIN POTASSIQUE

Les évolutions démographiques des communes du Bassin potassique ne présentent aucune similitude. Aux pertes d'emplois dans les sièges des activités minières ne correspondent pas des effondrements de variations de population. A l'homogénéité fondée sur la monoactivité semble avoir succédé l'opposition entre les communes incluses dans l'auréole de croissance de Mulhouse et les communes qui en sont éloignées. Le contraste entre les évolutions de Wittelsheim et Wittenheim est particulièrement probant : ces deux communes, de taille comparable en 1962 et en 1968 (10 088 et 10 055 habitants), possédaient des structures économiques identiques : 1 760 habitants travaillaient dans les mines de potasse et résidaient à Wittelsheim, 1 416 à Wittenheim. En 1975, alors que les pertes d'emplois sur place sont plus fortes à Wittelheim, 1 800 emplois de moins contre 45 à Wittelsheim, la commune de Wittenheim, proche de Mulhouse, gagne 2 500 habitants, pendant que Wittelsheim en perd 48 ! Les gains des communes qui jouxtent Mulhouse assurent 69,2 % de l'augmentation de la population de l'ensemble du Bassin potassique : Kingersheim et Wittenheim, situées sur un axe de liaison vers le nord de l'Alsace, concentrent désormais 40 % des habitants du Bassin potassique.

Cette évolution, qui incorpore dans la banlieue de Mulhouse des communes qui appartenaient à un ensemble socio-économique homogène, structuré autour des activités minières, n'est-elle provoquée que par un débordement résidentiel de l'agglomération de Mulhouse ou suit-elle une mutation des activités, et en particulier l'installation d'établissements intégrés dans l'ensemble des activités mulhousiennes ?

Figure 3 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES ENTRE 1968 ET 1975.

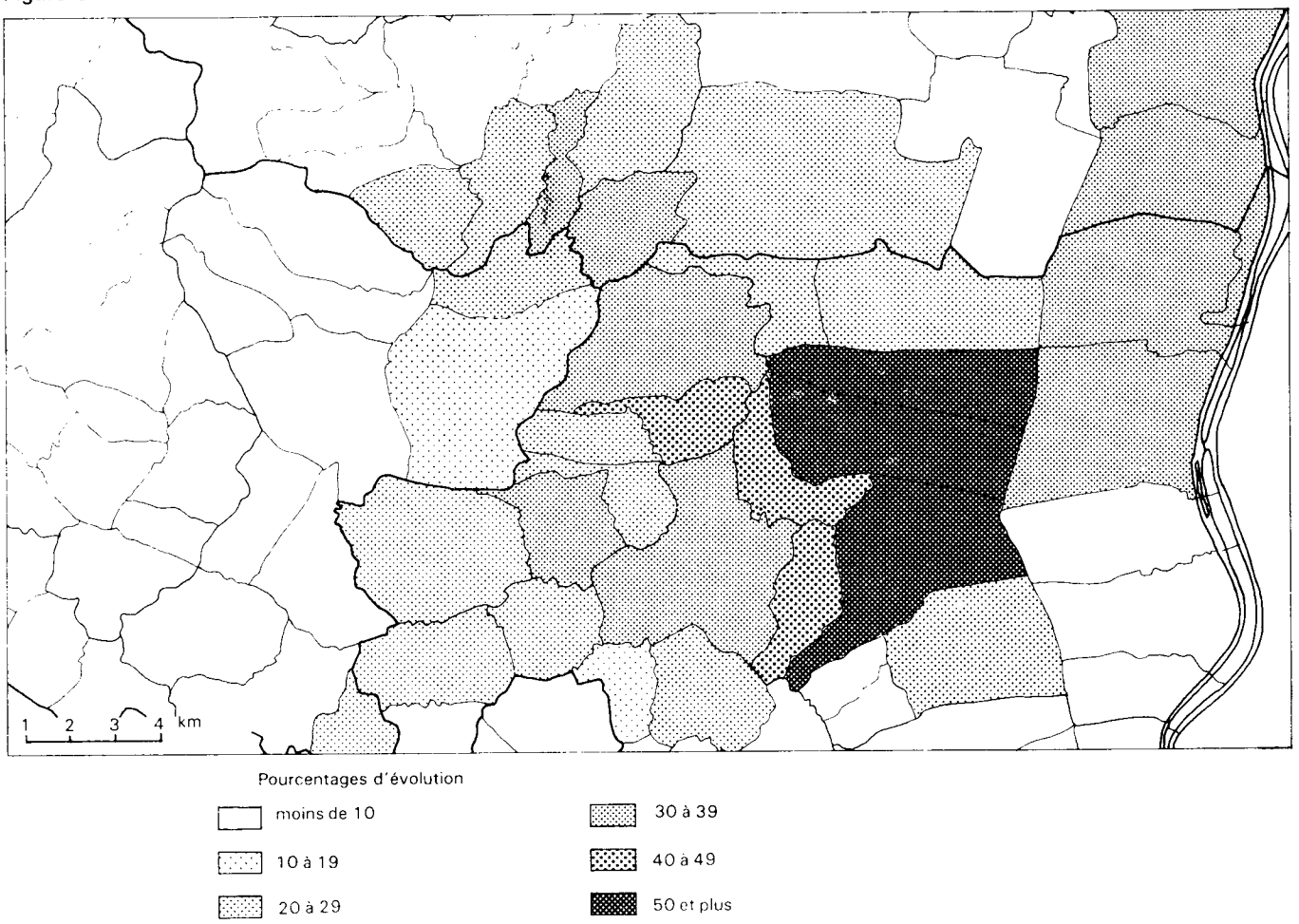

Figure 4 : MULHOUSE : LES OUVRIERS ET LES CADRES EN 1975

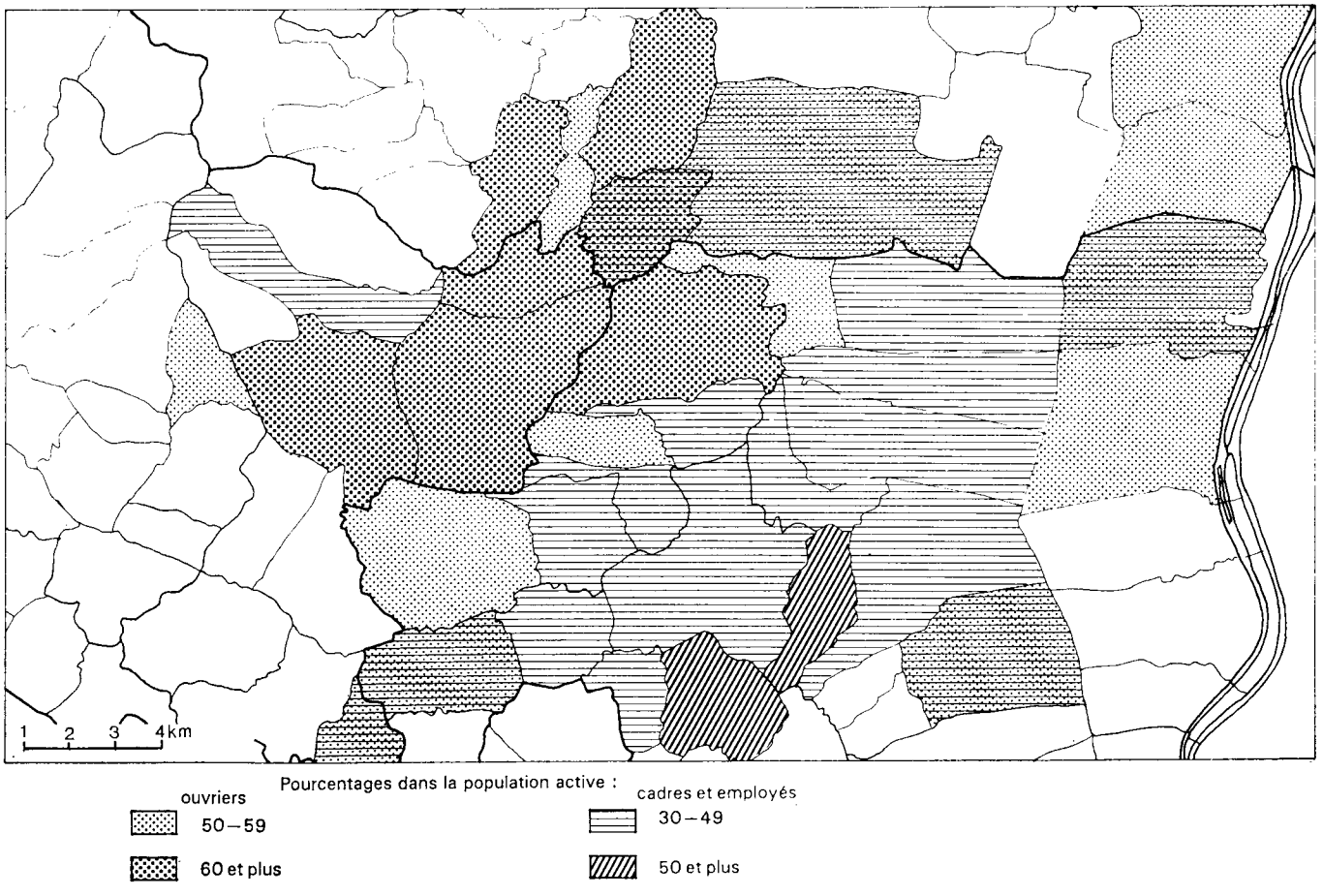

Les effets de l'urbanisation depuis 1968 renforcent la division sociale de l'espace mpulhousien : le secteur est, qui a le plus accaparé la croissance des dernières années, demeure un secteur de résidence de cadres et d'employés, par opposition au nord et à l'ouest très ouvriers. Cette opposition ne cesse de s'amplifier entre 1968 et 1975. Si les ouvriers représentent dans toutes les communes un pourcentage élevé de la population active résidente, ces pourcentages reflètent l'intense industrialisation de la région ; ils sont très nombreux dans les communes du Bassin potassique d'ancienne industrialisation et dans les zones rhénanes au développement plus récent ; ils constituent 66 % de la population de Wittelsheim, 60,7 % de celle de Ungersheim, 68,1 % de celle de Pulversheim. L'urbanisation du sud du bassin ne modifie pas cette répartition socio-professionnelle : les ouvriers sont encore 60,7 % à Wittenheim, 48 % à Kingersheim où leur effectif diminue depuis 1968. Les communes en forte croissance de la banlieue est enregistrent des rapides progressions des cadres et des employés : 300 cadres supérieurs en plus à Riedisheim, 290 à Rixheim, 120 à Brunstatt, commune dans laquelle le nombre des ouvriers fléchit.

Les chiffres relatifs à la population active du recensement de 1975 donnent une description plus exacte de cette opposition entre deux banlieues de Mulhouse. La comparaison entre les chiffres de population active au lieu de travail et au lieu de résidence met en relief l'existence d'une grande banlieue mulhousienne, même si les intenses appels de main-d'œuvre de l'usine Peugeot gonflent dans tous les cas les déficits entre emplois extérieurs et emplois au lieu de résidence. Thann et Cernay ressortent également comme deux bassins d'emplois attractifs. La quasi totalité des communes peuvent être qualifiées de résidentielles, mais les évolutions d'emploi négatives dans le Bassin potassique en raison de la réduction des activités des MDPA (1) sont largement positives dans les communes est avec l'augmentation de l'emploi industriel : Illzach, Riedisheim, Rixheim et Cernay connaissent les seuls gains d'emplois industriels de l'agglomération de Mulhouse. Au contraire, dans les autres communes, les pertes d'emplois industriels ne sont pas amorties par des créations suffisantes dans les services, excepté à Kingersheim.

L'examen de ces données souligne que la proximité du Bassin potassique introduit des éléments déterminants dans la diffusion de l'urbanisation à la périphérie de Mulhouse. Le marquage de l'espace par les activités des MDPA ne saurait cependant tout expliquer. Les aménagements divers et les options dans l'est, en direction des zones rhénanes, ont fixé des pôles d'activités dynamiques qui à leur tour ont aussi pesé sur l'évolution différentielle de la banlieue. Toutefois, l'extrême mobilité de la population vers les centres d'activité atténue les oppositions spatiales : Mulhouse demeure un centre urbain très industriel et attractif pour toute la zone périphérique, l'usine Peugeot, la région de Bâle drainent quotidiennement de grandes masses de travailleurs, mais des mouvements plus courts et moins intenses intéressent la totalité de l'aire mulhousienne. Illzach, commune à proximité de Mulhouse et contiguë aux industries de l'Ile Napoléon, fournit un bon exemple de cette mobilité qui doit être prise constamment en compte dans l'analyse des stratégies de localisation des établissements. Cette commune, malgré une industrialisation rapide (682 emplois industriels de plus en sept ans, soit une augmentation de 45 %), devient peu à peu une commune résidentielle (la part des actifs résidant régresse de 40 % à 36,6 %) et de résidence d'actifs surtout employés dans le secteur des services d'autres communes.

(1) Mines de potasse d'Alsace.

Tableau 1

EVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE D'ILLZACH

a) Population active comptée au lieu de résidence

Années	Population totale	Population active totale	Population active employée dans (% par rapport à population active totale)			
			Industrie (1)		Services (2)	
			VA	%	VA	%
1968	10 540	3 808	1 936	51	1 808	49
1975	14 955	6 029	3 058	51	2 953	49

b) Population active comptée au lieu de travail

Années	Population active employée dans (% par rapport à la population active résidante)			
	Industrie (3)		Services (4)	
	VA	% (3/1)	VA	% (2/4)
1968	1 258	40,1	828	21,7
1975	2 210	36,6	2 155	35,7

Dans une des communes où la croissance de l'emploi industriel est très forte, les mutations enregistrées en une dizaine d'années sont complexes car elles associent deux processus apparemment distincts : d'une part la péri-urbanisation de Mulhouse traduite dans la croissance démographique et dans la constitution d'un secteur de services à la population (2/3 des actifs de Illzach vont travailler dans des services hors de la commune, mais les services d'Illzach occupent 2 155 personnes) ; d'autre part, le desserrement d'activités mulhousiennes sur une commune de la proche périphérie. Mais si l'augmentation de 682 emplois industriels pouvait laisser envisager un réel étoffement des activités industrielles, l'importance de la part du bâtiment et travaux publics dans ce solde (près de 50 %) réduit à de plus justes proportions un desserrement dont l'ampleur réside davantage dans le nombre d'entreprises qui se déplacent que dans les effets sur l'emploi.

2 - Lyon

Les travaux entrepris dans la région urbaine de Lyon n'intéressent que neuf communes. Les analyses de l'OREAM et de l'Agence d'urbanisme de la COURLY (2) ont permis de limiter les aires géographiques au sein d'un ensemble urbain très vaste qui aurait constitué un champ d'étude à lui seul pour le desserrement des industries.

(2) COURLY : Communauté Urbaine de Lyon.

Les communes de l'est lyonnais prises en compte dans l'analyse se situent sur un même axe de communication Lyon-Villeurbanne-Crémieu : ce sont Vaulx-en-Velin, Decines-Charpieu, Meyzieu, qui appartiennent à un espace en voie d'industrialisation rapide et déjà très urbanisé. La population des trois communes dépasse 75 000 habitants en 1975 et quatre actifs sur cinq travaillent dans le secteur secondaire dominé par les branches « travail des métaux » et « chimie ». En outre, les transferts depuis Lyon et Villeurbanne sont intenses vers une banlieue dont 70 % des établissements présents ont connu un déplacement de localisation et dont deux établissements sur trois étaient installés avant 1960 dans les arrondissements industriels de Lyon (3).

L'expression « périphérie industrielle de desserrement en zone industrielle classique » pourrait résumer le contenu de cette zone si elle n'excluait les progressions rapides de l'urbanisation : Vaux-en-Velin et Meyzieu enregistrent les augmentations les plus spectaculaires des commnues périphériques.

Figure 5 : ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE (1968-1975).

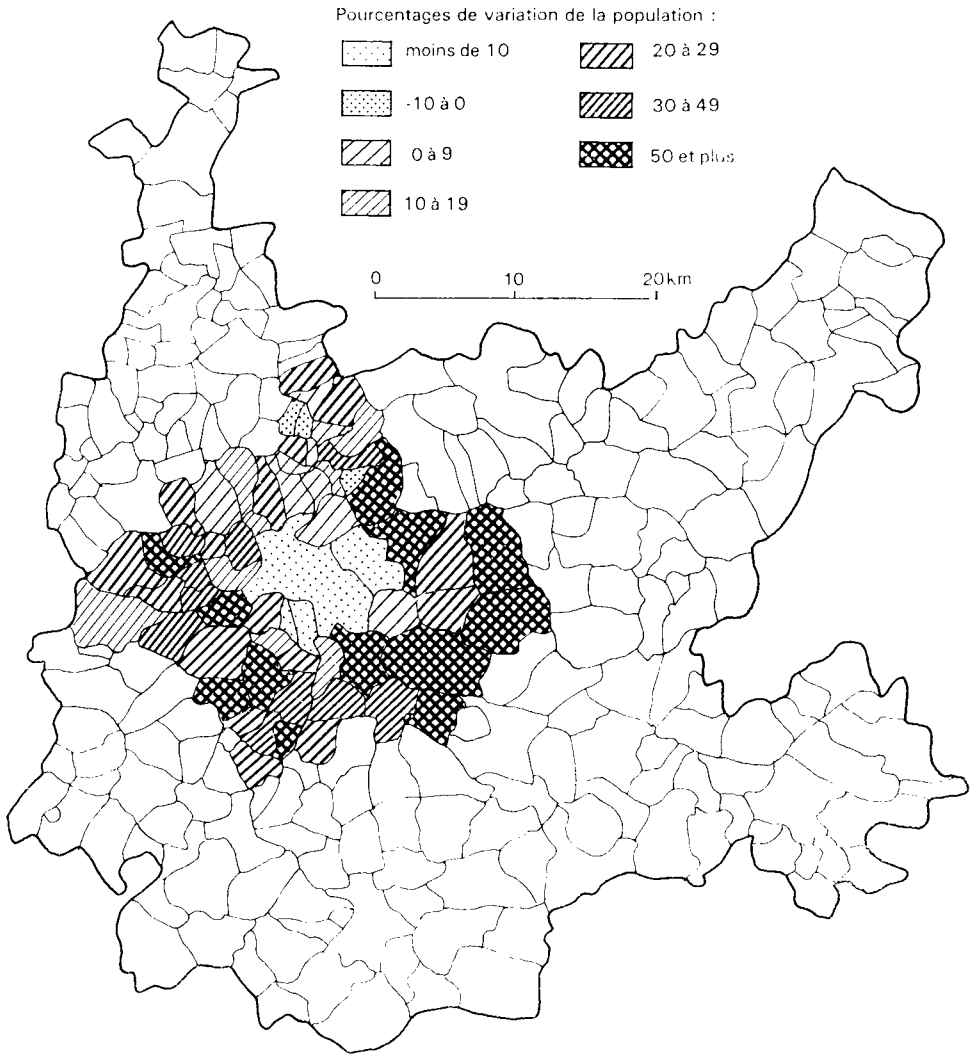

(3) Aderly-Agures : Dossier industriel - 2e partie, octobre 1979, Lyon.

La seconde aire d'étude appartient à un secteur au contraire de faible industrialisation, mais de contenu identique selon les résultats des enquêtes effectuées par la COURLY (82 % des emplois dans le secondaire et prédominance des branches « travail des métaux » et « chimie » plastique) et d'urbanisation moins rapide. L'environnement de l'industrie oppose cette zone à la précédente. Implantés en zone rurale ou résidentielle, les établissements s'insèrent dans un espace différent de celui de l'est lyonnais : le terme « parc industriel » convient mieux pour caractériser un ensemble peu concentré et composé d'un semis de petits établissements et unités résidentielles où l'habitat pavillonnaire l'emporte.

Tableau 2

REPARTITION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSONNELLES OUVRIERS ET CADRES SUPERIEURS DANS LES COMMUNES DE L'AIRE L'ETUDE LYON (%) (1968-1975)

Communes	Ouvriers		Cadres supérieurs Professions libérales	
	1968	1975	1968	1975
1. Vaulx-en-Velin	63,1	61,0	1,8	2,1
2. Decines-Charpieu	59,8	51,5	2,7	4,7
3. Meyzieu	58,2	50,2	2,4	6,5
4. Charbonnières-les-Bains	32,9	23,7	8,3	20,3
5. Dardilly	37,3	31,6	3,9	10,7
6. Ecully	23,3	24,3	14,1	23,2
7. Marcy-l'Etoile	—	44,1	—	7,4
8. La Tour de Salvagny	39,4	36,7	5,1	13,0
9. Villeurbanne	49,5	43,4	4,7	7,2

Ces deux banlieues n'offrent aucune similitude dans la composition socio-professionnelle de leur population : l'une groupe des communes très ouvrières à forte proportion d'étrangers, l'autre des communes de résidence de cadres. La prise en considération des relations entre localisations industrielles - types de marché du travail - types de marquage social constitue une orientation privilégiée pour des investigations relatives à deux espaces de desserrement aux caractéristiques tranchées.

Les premières indications sur le déplacement des activités montrent que le nombre d'opérations de desserrement est de 9 à l'ouest, 74 à l'est ! Les itinéraires de localisation confirment le déplacement vers la périphérie la plus proche : ainsi vont vers Decines-Charpieu ou Meyzieu les établissements qui quittent les arrondissements industriels de l'est de la commune de Lyon, mais aussi des établissements de Villeurbanne. Un examen plus précis des données relatives aux transferts sur Villeurbanne — commune d'arrivée et de départ — souligne le poids des établissements de taille modeste dans les nouvelles localisations (32,7 et 39,6 % pour les établissements de 10 à 19 salariés et 20 à 49 salariés qui ne représentent que 27 et 23 % des effectifs) et l'intensité des mouvements récents vers Villeurbanne alors que se multiplient les départs vers d'autres communes. S'agirait-il de mouvements contraires ou de séquences successives différenciées par leur contenu ? La réponse à cette question éclairerait de façon décisive les interrogations sur les logiques de choix d'installation des entreprises : c'est en fonction de cette problématique que Villeurbanne a été intégrée à l'étude, bien que cette commune soit aussi une commune de départ... situation qui alourdit de beaucoup le repérage des déplacements géographiques.

Figure 6 : LA CROISSANCE DES EMPLOIS INDUSTRIELS DANS LA BANLIEUE DE LYON

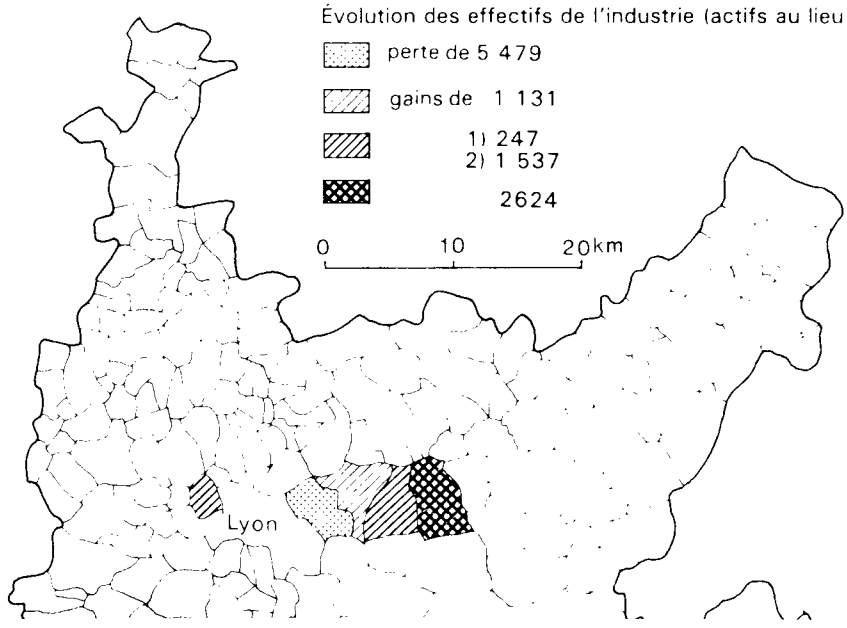

3 - Toulouse

La banlieue toulousaine, il faut le rappeler avec insistance, est de formation récente : jusqu'en 1962, date où elle apparaît dans les statistiques de l'INSEE, il n'existait que deux communes dans l'agglomération.

Figure 7 : EVOLUTION DE LA POPULATION DE TOULOUSE

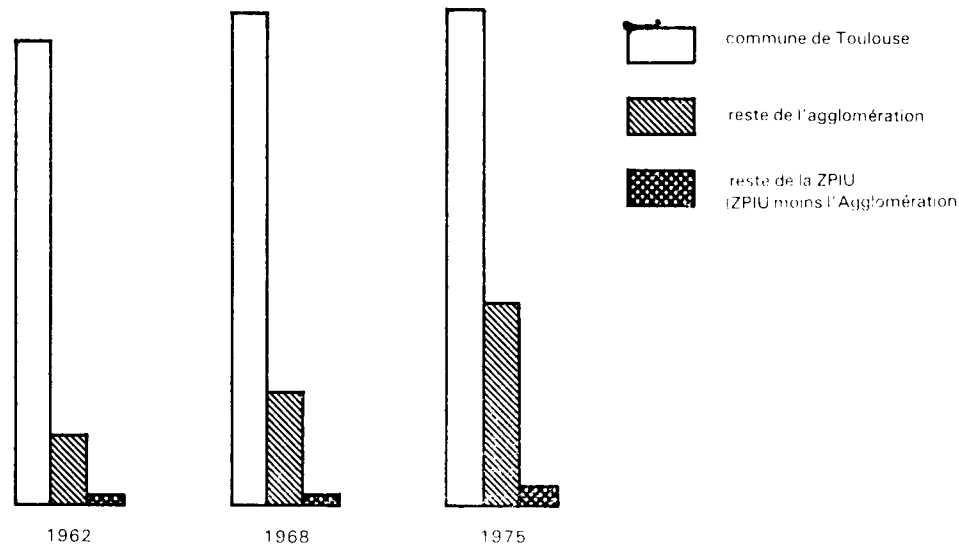

Cette constatation implique qu'il serait illusoire de prétendre étudier le desserrement dans les seules communes de banlieue : la commune de Toulouse demeure une aire de desserrement et les principales zones industrielles se situent encore sur son territoire. La particularité de la vaste superficie communale, qui n'est d'ailleurs pas propre à Toulouse, ne se réduit pas à une originalité géographique, les conséquences sur la gestion des aménagements d'une aire industrielle, par exemple, sont considérables.

Figure 8 : ÉVOLUTION DE L'EMPLOI A TOULOUSE (actifs au lieu de travail).

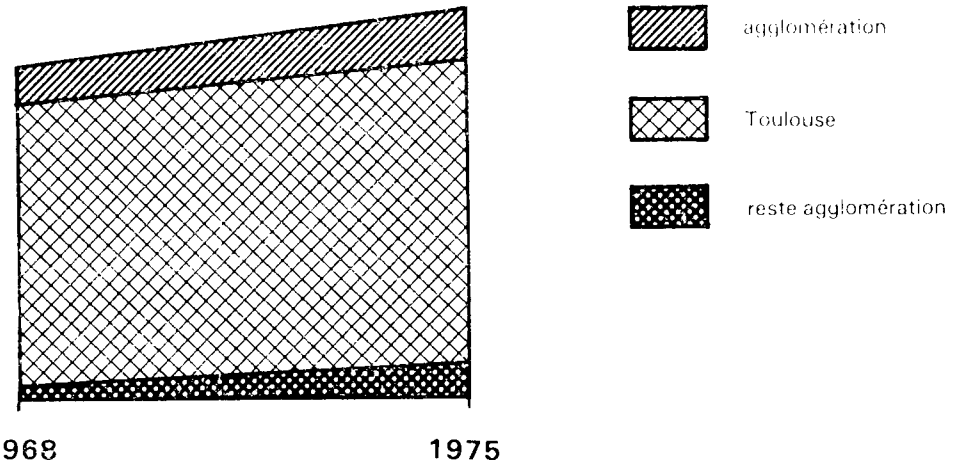

La deuxième différence par rapport aux autres terrains retenus est contenue dans le caractère récent de l'industrialisation d'une métropole qualifiée de « compradore » (4).

Le tissu industriel ancien susceptible d'alimenter des déplacements vers des aires nouvelles n'est jamais assez dense et se réduit à des activités très spécifiques et peu dynamiques telles l'habillement et la petite mécanique. Les établissements contemporains de la vague d'industrialisation liée à l'aéronautique et à l'électronique se sont installés dans des sites périphériques et ont déjà participé à la mise en œuvre de l'actuelle division sociale de l'espace toulousain. Ces activités ont provoqué la croissance des banlieues industrielles avec toutes les restrictions à apporter au terme « industriel » dans un ensemble urbain où dominent les activités de services.

Les cartes de localisation des ouvriers et des cadres montrent à quel point le marquage social de l'espace est récent et lié à l'essor des deux secteurs de l'économie toulousaine : l'aérospatiale et les industries de l'électronique à l'ouest qui polarisent plus l'habitat ouvrier, le complexe scientifique (laboratoire de recherche, l'université, les centres hospitaliers) au sud-est qui a fixé les résidences des cadres dans la banlieue sud (40 % de cadres supérieurs dans certaines communes). La figure de localisation de la population active résidente employée dans l'industrie en 1968 met déjà en relief l'opposition entre les deux rives de la

(4) J.-L. Destandeau : « Régions de villes ». Action Concertée Recherche Urbaine. 1975.

Garonne, opposition encore plus significative dans les cartes suivantes. La croissance des emplois par commune diminue rapidement au-delà des communes qui jouxtent Toulouse : le desserrement dans les communes péri-urbaines, qu'il soit industriel ou tertiaire, n'est qu'occasionnel, mais il est d'autant plus significatif qu'il s'effectue vers des espaces déjà résidentiels.

Le contraste entre une banlieue est avec plus d'employés, une banlieue sud avec plus de cadres et des banlieues ouest et nord plus ouvrières se retrouve dans l'évolution des emplois par secteur. Le nombre d'actifs employés dans l'industrie s'élève partout, y compris au sud (Ramonville : de 500 à plus de 1 000 actifs), mais cette croissance est plus forte à l'ouest et au nord (Blagnac et Colomiers gagnent 3 000 et 4 000 emplois) ; ces mêmes communes de l'ouest enregistrent des progressions dans l'industrie, tandis que les communes de l'est concentrent surtout les travailleurs actifs dans les services (moins de 20 % dans l'industrie).

Figure 9 : **TOULOUSE : LES OUVRIERS ET CADRES SUPERIEURS EN 1975**

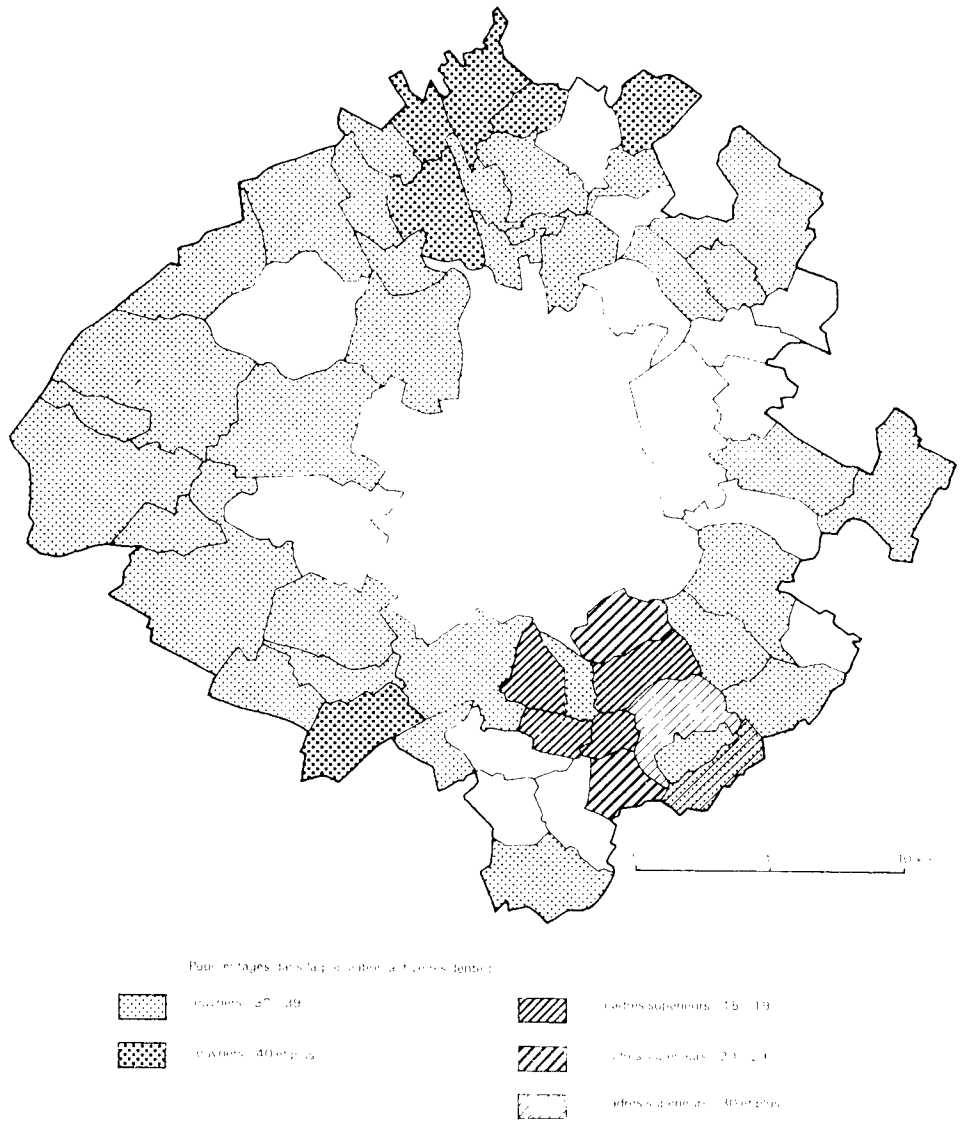

Que déduire de cette présentation très rapide de l'espace toulousain ? La première conclusion tient aux conséquences des aspects géographiques de l'urbanisation : la présence de zones industrielles. d'aires de commerce de gros, de terrains d'accueil aux services sur la propre commune de Toulouse permet aux responsables locaux un contrôle du desserrement au profit de la commune-centre. L'analyse des implantations sur les aires d'accueil à l'intérieur des limites de la commune de Toulouse suppose la constitution d'un fichier considérable, mais les résultats sont intéressants : ils montrent en particulier que la municipalité, à l'abri du danger de perte de matière imposable, parvient à consituer des ensembles homogènes qui dynamisent les PMI : centres de gros, zones artisanales...

Figure 10 : TOULOUSE : CROISSANCE DES EMPLOIS INDUSTRIELS ENTRE 1968 ET 1975

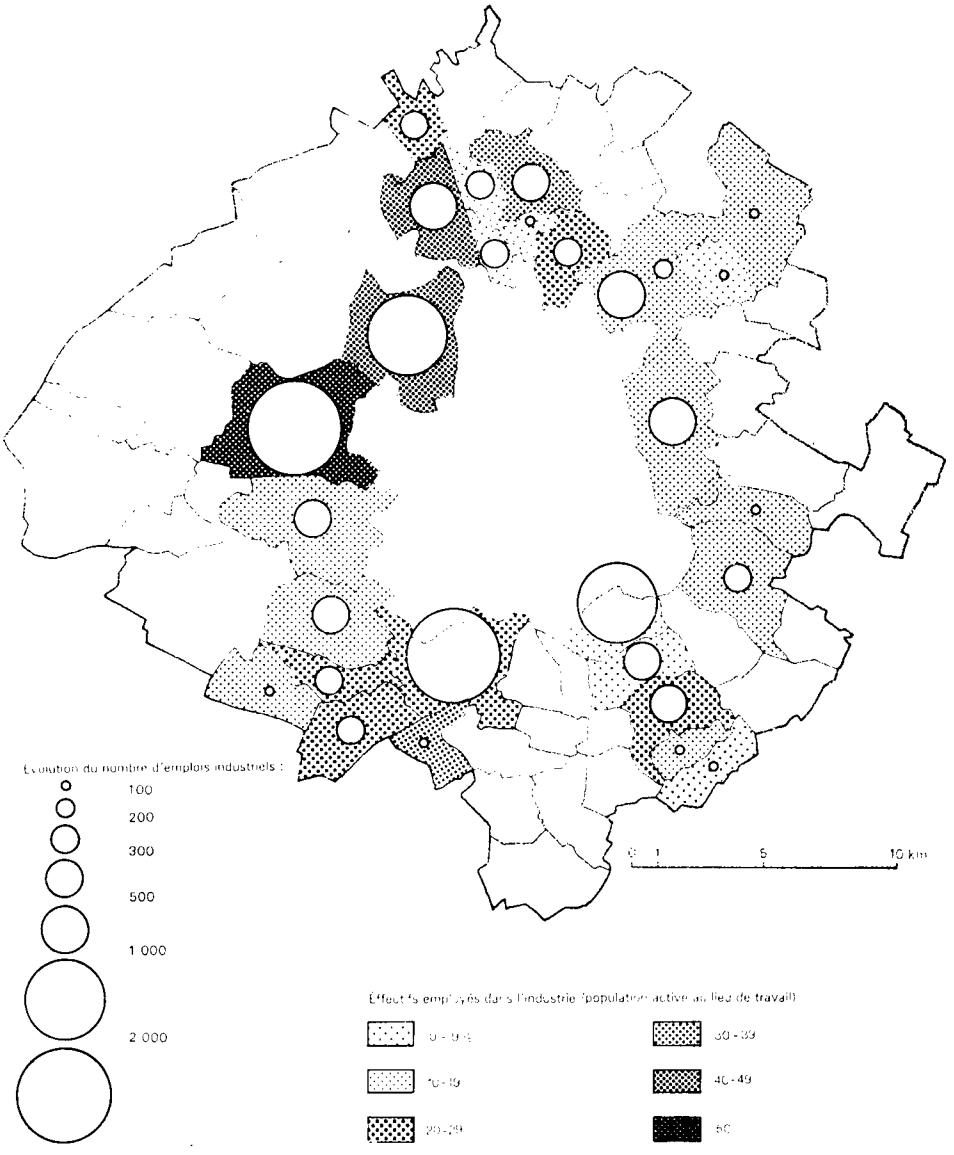

La seconde orientation à donner aux analyses découle de l'affectation récente des espaces périphériques dans la répartition des activités au moment où s'amplifie la construction de résidences individuelles. Les effets combinés du desserrement de certaines activités industrielles liées à l'aéronautique vers l'ouest, de services en rapport avec le complexe de Rangueil vers le sud et l'est, et des stratégies immobilières, créent des ensembles socio-économiques particuliers qui correspondent à de véritables bassins d'emploi secondaires dans l'agglomération.

Enfin, en relation avec l'explosion récente de la banlieue pavillonnaire, sont incorporés dans l'agglomération des espaces caractérisés par des structures rurales encore résistantes. Certains de ces néo-villages de pavillons (une réalité moins évidente autour de Mulhouse et présente dans un seul des secteurs autour de Lyon) ne semblent pas indépendants des localisations de petits ateliers dont le repérage dira s'ils appartenaient ou non au tissu industriel toulousain, si cette localisation périphérique est un choix définitif, une installation d'un fragment du cycle de fabrication ou une opportunité spéculative.

II - LES STRATEGIES DU DESSERREMENT

1 - Aspects généraux du desserrement

1. LA MESURE DU DESSERREMENT

Le repérage des déplacements d'établissements industriels dans une aire urbaine n'est pas aisé : le changement d'adresse des locaux n'est répertorié que sur les registres des Chambres de commerce où sont classées toutes les entreprises industrielles et commerciales non artisanales. Le tri à effectuer pour retrouver les localisations des entreprises se révélant interminable, plusieurs solutions ont été adoptées en fonction des caractéristiques des aires d'étude et de la documentation disponible.

Dans les aires urbaines étalées autour de communes-centres urbanisées en totalité, le desserrement s'effectue en priorité vers les communes périphériques seules susceptibles d'accueillir des installations. Dans la communauté urbaine de Lyon, dans la périphérie de Mulhouse, les desserrements ont donc été repérés parmi les implantations industrielles *intervenues dans les communes de banlieue entre 1968 et 1979.*

Dans la région de Mulhouse, la comparaison du répertoire des établissements inscrits à la Chambre de commerce et d'industrie en 1979 et de la liste des établissements industriels établie par l'INSEE en 1968, a fourni l'inventaire des installations nouvelles dans les trente-six communes voisines de Mulhouse. Ensuite, ce premier repérage a été corrigé avec les informations de la CCI : séparations entre créations sur place, délocalisations issues de zones extérieures (Strasbourg, RFA, Suisse) et desserrements depuis la commune de Mulhouse. Pour les 71 établissements mulhousiens partis sur une autre commune entre 1968 et 1979, l'ancienne adresse et l'effectif salarié ont été les premiers éléments retenus pour choisir l'échantillon de l'enquête approfondie.

Les documents de l'INSEE en 1968, les fichiers de la CCI ont été utilisés de façon identique à Lyon-Villeurbanne pour isoler les installations récentes sur les communes de la périphérie. Mais dans 7 communes, 119 établissements ont été desserrés dans les trois communes de la *banlieue est !* L'intensité des déplacements, sans commune mesure avec celle observée sur Mulhouse, rendait très aléatoire l'utilisation de fichiers centralisés pour tout le département du Rhône. Les documents disponibles dans les mairies, le dénombrement par enquête sur le terrain, le dépouillement de la presse régionale et locale ont permis d'homogénéiser les informations sur ces 119 établissements.

Si ces mêmes opérations ont été effectuées sans problème dans l'ensemble de l'aire Carmaux-Albi-Castres-Mazamet, communes périphériques et communes de départ incluses, les difficultés ont été multipliées dans l'agglomération toulousaine : à la lourdeur des fichiers s'ajoutent en effet les délocalisations à l'intérieur de la commune même de Toulouse qui possède un très vaste territoire. Impossible ici de ne traiter que les informations relatives aux communes périphériques qui ne recueillent qu'une faible part du desserrement. L'agglomération dans toute son étendue devait être prise en compte. En l'absence des fichiers INSEE indisponibles en 1968, les listes de l'ASSEDIC en 1969, les états du fichier SIRENE en 1974 et 1979, enfin les données de la Chambre de commerce et d'industrie ont permis un recensement approximatif des modifications

de localisation des établissements industriels et des entrepôts. Les enquêtes auprès des services municipaux dans les communes périphériques et la connaissance du milieu local ont facilité les corrections des informations afférentes à l'espace péri-urbain. Malgré le recensement exhaustif des implantations dans les zones industrielles suivi d'une pré-enquête pour déterminer les caractéristiques de ces établissements, en particulier leur origine géographique, la fiabilité des résultats obtenus sur Toulouse n'atteint pas le même degré qu'à Lyon, Mulhouse ou Carmaux - Albi. Si les chiffres de 71, 119, 41 sont approximatifs du nombre de desserrements dans les communes de Mulhouse, Lyon, Carmaux-Albi-Castres-Mazamet, le volume modeste de données recueillies sur chaque commune périphérique a facilité le contrôle d'une information qui paraît représentative de la réalité. Au contraire, les 147 desserrements comptabilisés à Toulouse sont en deçà du volume des desserrements réels : aussi exacts que dans les autres aires d'étude pour les communes périphériques, très proches des mouvements réels dans les zones industrielles aisément repérables, les dénombrements ne peuvent être qu'approximatifs dans les espaces au tissu urbain très lâche intégrés dans la commune de Toulouse. De nombreux petits ateliers ont sans doute échappé à ce recensement des délocalisations.

Tableau 3

DENOMBREMENT DES ETABLISSEMENTS DESSERRES DANS LES AIRES D'ETUDE (au 31-12-1979)

Aires d'étude	Nombre d'établissements desserrés	Pourcentage du total	Etablissements enquêtés	
			Nombre	%
Mulhouse (1)	71	16,0	12	17
Lyon (2)	119	26,7	25	21
Toulouse (3)	214	48,0	25	17
dont entrepôts et négoces	67	15,0	—	
Albi-Carmaux-Castres Mazamet (4)	41	9,3	8	19,5
TOTAL	445	100	70	15,7
sans entrepôts et négoces de Toulouse	378			18,5

(1) Mulhouse : établissements implantés sur les communes de l'agglomération de Mulhouse sauf Mulhouse et sur les autres communes périphériques, soit au total 36 communes.

(2) Lyon : établissements implantés sur les communes de la banlieue est (Vaulx-en-Velin, Decines et Meyzieu) et sur les communes de la banlieue ouest (La Tour-de-Salagny, Ecully, Dardilly, Charbonnières, Marcy-l'Etoile). Les installations d'établissements lyonnais sur la commune de Villeurbanne n'ont pas été repérées de façon exhaustive : elles ne figurent pas dans cette évaluation globale.

(3) Toulouse : établissements implantés sur la totalité des communes de l'agglomération, Toulouse compris.

(4) Castres - Mazamet - Albi - Carmaux : établissements implantés sur les quatre communes et sur les communes périphériques.

2. LE CONTENU DU DESSERREMENT

Le chiffre de 378 desserrements n'est que la somme des délocalisations dans des aires très hétérogènes : l'ensemble des communes qui ont accueilli des entreprises ayant quitté la commune-centre de Mulhouse, les communes de l'agglomération de Toulouse qui ne constituent que la

couronne immédiate des espaces offerts au desserrement qui déborde même au-delà des limites du SDAU, enfin un seul axe de desserrement dans l'agglomération lyonnaise. La forte proportion d'établissements qui ont choisi une situation périphérique par rapport à leur localisation précédente est révélatrice de l'ampleur des mouvements qui affectent les industries depuis plus de dix ans. Près d'un établissement industriel sur six aurait changé de lieu d'installation dans l'agglomération de Mulhouse et près d'un sur trois dans l'agglomération toulousaine où, il est vrai, la péri-urbanisation est une donnée récente. Les chiffres partiels de la partie orientale de Lyon ne peuvent être comparés avec les précédents, mais peut-être les déplacements y sont-ils plus intenses encore si on en juge par l'occupation des zones d'activité de Vaulx-en-Velin ou de celle de Meyzieu (5).

Tableau 4 :

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DESSERRES SELON LEURS EFFECTIFS SALARIES

Aire d'étude	Nombre de salariés par établissement						Total
	10 - 49		50 - 99		plus de 100		
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	
Mulhouse	53	75	12	17	6	8	71
Lyon	72	60	31	26,5	16	13,5	119
Toulouse	102	69,3	26	17,7	19	13	147
Albi-Carmaux-Castres-Mazamet	21	51	12	29	8	20	41
TOTAL	248	66	81	21	49	13	378

Le desserrement est le fait de petits établissements : deux tiers ont moins de 50 salariés (6), 13 % seulement plus de 100 salariés, mais les établissements de plus de 200 salariés ne se comptent qu'en unités : la Verrerie Ouvrière d'Albi, Bréguet-Dassault à Toulouse, Le Fil Dynamo à Meyzieu, et quelques autres. Les déplacements d'unités massives ne caractérisent pas un processus qui intéresse surtout les PME. Les variations de pourcentages entre les différents sites étudiés ne présentent pas de contrastes majeurs : les valeurs plus élevées de Mulhouse et Toulouse, respectivement 75 % et 69 % d'établissements de 10 à 49 salariés, s'expliquent par la prise en compte des entreprises du bâtiment et des travaux publics qui n'ont pas été incorporés dans les listes de Lyon et des villes moyennes tarnaises. L'importance des petits établissements peut passer pour une constatation évidente. La proportion est proche de celle qu'ils occupent dans la répartition nationale : 66 % dans l'étude, 74 % dans le total France entière (y compris les établissements de l'activité du bâtiment), la différence étant reportée dans la classe des 50-99 salariés qui fournit un desserrement sur cinq.

La comparaison de la structure des établissements desserrés avec la structure moyenne de tous les établissements ne souligne aucune propension particulière au desserrement pour tel ou tel autre type d'établissement. Au contraire, la proportionnalité paraîtrait respectée et, par conséquent, la demande en aires d'accueil pour de petits ateliers domine avec force. Cette constatation mérite une attention particulière : elle renforce les prévisions de nombreuses municipalités périphériques qui s'efforcent d'attirer des affaires de dimension modeste qui s'adaptent aux capacités d'accueil plutôt que de miser sur des installations qui déstabiliseraient les relatifs équilibres de communes périphériques.

(5) La moitié des surfaces autorisées de construction dans le périmètre du SDAU de Lyon se rapportent à des transferts, in Dossier industriel - Région urbaine de Lyon, juin 1979.

(6) Les établissements employant moins de 10 salariés n'ont pas été retenus dans cette étude.

Cette similitude disparaît dans la répartition par branches d'activité. Les établissements desserrés, classés avec le maximum de minutie au plus près des catégories d'activité des fichiers SIRENE de l'INSEE, appartiennent en majorité aux industries d'équipement, grosse chaudronnerie, industries mécaniques diverses, industries électriques et électroniques. La proportion des 174 établissements de cette branche dans l'échantillon (45 %) doit encore être renforcée par rapport à la place occupée dans l'ensemble national par cette même branche (25 %), mais 25 % qui intègrent les 496 établissements de plus de 100 salariés de l'industrie automobile, les 65 de la construction navale, les 121 de l'industrie aéronautique. En définitive, c'est près de la moitié des établissements desserrés qui appartiennent à deux types d'industries, les industries mécaniques et les industries électriques et électroniques, et leur taille rappelle la moyenne enregistrée au niveau national. Cette spécialisation accentuée des établissements desserrés dans deux branches qui « manifestent un dynamisme supérieur à la moyenne et une substitution capital-travail plus rapide » (7) représente une caractéristique fondamentale des mécanismes de délocalisation des activités et explique certaines conséquences de ces mutations spatiales.

Quelques différences tiennent aux spécificités d'un échantillon urbain constitué de villes d'une taille importante : les faibles valeurs des industries agricoles et alimentaires par exemple, mais aussi le pourcentage réduit des desserrements d'établissements de l'activité de construction fréquemment installé à l'écart des aires très densifiées. D'autres différences semblent liées aux logiques qui président au desserrement. Les branches dynamiques (chimie mais aussi impression et édition) fournissent un contingent d'établissements réinstallés en périphérie supérieur à la place occupée dans la répartition globale. A cette allusion à la corrélation dynamisme-déplacement, de nombreuses objections pourraient être opposées. La chimie ? Parmi cette activité, le pourcentage des industries classées parmi les activités nuisantes est fort et se traduit par des déplacements fréquents. L'impression ? Le bruit d'un atelier d'imprimerie..., explication identique à la précédente à laquelle s'ajouteraient les anomalies de la forte représentation de l'impression et de l'imprimerie dans les villes choisies. Mais pourquoi les mêmes causes ne produiraient-elles pas les mêmes effets à propos des industries textiles et de l'habillement relativement surreprésentées dans les quatre centres ? En effet, le textile fournit un tiers des établissements qui ont quitté les centres d'Albi-Carmaux-Castres-Mazamet depuis 1968, contre un quart pour la mécanique et les constructions électriques. Mais à Lyon, Mulhouse et Toulouse, les pourcentages sont inférieurs à celui de la répartition globale : 9,8 % contre 11,7 % en moyenne, mais 8,5 %, 3,4 % et 8,8 % seulement pour Mulhouse, Lyon et Toulouse. Cette moindre propension des établissements du textile au desserrement serait-elle en relation avec les difficultés de l'activité ? L'examen de la distribution de la taille des établissements délocalisés montre qu'aux répartitions assez voisines constatées dans l'ensemble des activités, s'oppose la situation du textile : les établissements de taille moyenne et les grands établissements y sont plus nombreux, 32 % des établissements desserrés ont de 50 à 99 salariés, 27 % en ont plus de 100, mais dans l'ensemble des établissements du textile ceux de 50 à 99 salariés et ceux de plus de 100 salariés n'en représentent que 16 % et 16,5 %. Dans le textile, les plus grands établisements ont donc une propension plus forte au desserrement que les petits : leur distribution par taille est comparable à celle de la métallurgie parmi les desserrements pour une situation qui au départ n'a aucun point commun.

(7) A. Azouvi : « Emploi, qualificaions et croissance dans l'industrie », Les collections de l'INSEE, E. 58, T 1, 1979.

Tableau 5

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS PAR TAILLE DANS LA METALLURGIE ET L'ENSEMBLE DU SECTEUR TEXTILE-HABILLEMENT-CUIRS ET PEAUX (%)

Activité	10 - 49 salariés	50 - 99 salariés	Plus de 100 salariés
Métallurgie			
— France	43	14	43
— Desserrement	38	38	24
Textile			
— France	68	16	16
— Desserrement	41	32	27

3. LES PERIODES DU DESSERREMENT

La question du rythme des desserrements suggère l'existence de rapports entre des phases de plus ou moins forte mobilité géographique et des périodes de croissance urbaine ou de dynamisme économique. Pour confirmer cette logique d'un processus de péri-urbanisation, la collecte des dates des déplacements des établissements a été entreprise. Les résultats obtenus ne laissent aucun doute : les 219 dates connues avec exactitude, soit 58 % de l'échantillon total, se distribuent avec régularité sur l'ensemble de la période étudiée, c'est-à-dire 1968-1980. Quelques dates antérieures apparaissent dans le relevé, car très souvent le déménagement s'étale sur deux, trois ans ou plus, et il a été convenu de ne retenir que la date de la première installation péri-urbaine.

Tableau 6

REPARTITITON DES DESSERREMENTS SELON L'ANNEE DE DEPLACEMENT DE L'ETABLISSEMENT

Lieu d'étude	Avant 1968	1968-1973	1974-1975	1976-1978	1979	Total
Lyon	1	7	1	5	2	16
Mulhouse	23	13	13	8	2	59
Villes moyennes (Castres-Albi)	1	3	2	1	2	8
Toulouse	11	34	42	43	6	136
Total	36	57	58	57	11	100
%	16,5	26	26,5	26	5	

Les déplacemetns d'établissements industriels sont aussi nombreux après 1973 qu'auparavant, et les années d'effondrement du PNB (1974-1975) comptent autant de desserrements que 1976-1978, années de rétablissement à l'intérieur de l'ensemble des « années de crise ». Le desserrement serait-il à l'écart des fluctuations conjoncturelles ? La réponse à cette interrogation viendra par la suite dans l'analyse des causes du desserrement, mais d'ores et déjà c'est une évidence de rappeler que le

déplacement suppose le dynamisme de l'entreprise. Dans ces conditions, si le desserrement résulte de décisions d'affaires en expansion, poser le problème de sa périodicité n'a pas grand intérêt. Une diminution du nombre des desserrements serait donc induite par un accroissement du nombre des entreprises qui ne peuvent plus envisager le transfert, mais le maintien de l'effectif des établissements desserrés ne peut traduire que la continuité des décisions de délocalisations par des entreprises qui échappent aux mécanismes de tassement de la croissance économique. Les 36 ou les 57 établissements qui se sont desserrés avant 1968, ou entre 1968 et 1973, sont issus d'un ensemble d'établissements susceptibles de se délocaliser qui peut n'avoir plus aucune ressemblance avec l'ensemble des ateliers désireux de se déplacer entre 1976 et 1978. Parce que les impacts de la crise sont différenciés, il est envisageable que le chiffre de 57 desserrements, identique pour les deux périodes 1968-1973 et 1976-1978, dénombre des contenus contrastés : établissements de taille moyenne et de toutes activités économiques pendant la première phase, établissements de petite taille et spécialisés dans des activités peu frappées par la crise pendant la seconde phase, ou toute autre répartition possible... L'observation infirme cette hypothèse : les desserrements qui se poursuivent avec régularité sur les douze années étudiées ne s'individualisent d'aucune manière par des homogénéités propres à des périodes séparées : de petites entreprises de l'industrie textile comme de plus importantes ont changé de localisation avant 1973 et après, de même pour d'autres tailles d'établissements, de même pour d'autres activités. Cette absence de correspondance entre l'intensité du desserrement et la périodicité de la croissance découle en fait du choix erroné des termes de la comparaison. Rechercher les effets de la crise au niveau des branches, au niveau des catégories de taille semble déjà une méthodologie simplificatrice, mais calquer ces découpages pour l'étude des choix de localisation devient illusoire tant la décision paraît incorporer les analyses précises de positions industrielles de telle ou telle entreprise dans son environnement économique.

La distribution dans le temps des desserrements n'est cependant pas identique dans chaque aire d'étude, et en particulier à Mulhouse et à Toulouse. Déduire de la réduction du nombre des desserrements après 1976 autour de Mulhouse un tassement dû à l'accélération de difficultés économiques qui, par ailleurs, auraient épargné la périphérie toulousaine, au contraire intéressée par un renforcement des processus d'installation d'industries, serait une grossière erreur. Dans ces deux aires intervient un mécanisme essentiel du desserrement : la programmation, l'aménagement et la mise à disposition de surfaces d'accueil pour les industries. A Mulhouse, l'équipement des zones industrielles est ancien et les deux sites de Mulhouse - Ile Napoléon et de Mulhouse - Rhin, aménagés par le Syndicat intercommunal pour les zones industrielles et par l'établissement public « Port Rhénan de Mulhouse-Ottmrsheim », à proximité de Mulhouse, ont suscité des desserrements d'entreprises nombreux depuis 1963. Par la suite, l'offre d'espace d'accueil est située à plus grande distance et est fragmentée, donc déjà moins attractive pour des établissements en position centrale et moins enclins à s'en éloigner puisque demeurés sur place pendant la période la plus opportune. Cette offre de terrain n'est présentée aux entreprises toulousaines que dix années plus tard et ne s'intensifie qu'après 1975 : la mise à la disposition des terrains de Colomiers, puis de Toulouse - Le Bois Vert, Toulouse-Thibaud, Toulouse-Montaudran, de Blagnac, appelle des desserrements successifs d'établissements installés dans le tissu serré de Toulouse. Les conditions économiques ont changé en dix ans, mais l'opportunité créée par la réalisation des zones industrielles produit des effets identiques : le nombre des desserrements, inférieur de moitié à celui de Mulhouse avant 1968, devient 3 puis 4 fois plus grand après 1974 et après 1976, sans que ce renversement puisse être attribué à un bouleversement de la dynamique de croissance des deux villes étudiées.

4. LES ESPACES DU DESSERREMENT

La prise en compte du rôle des aménagements d'aires industrielles dans les processus du desserrement des activités introduit les transformations spatiales comme éléments qui agissent sur la localisation des activités. Sans entrer dans l'analyse des motivations du choix du lieu d'installation de l'établissement, analyse qui sera conduite par la suite, la cartographie de la répartition spatiale des 445 établissements desserrés (industries et entrepôts) met en relief la forte dipersion des nouvelles localisations et leur éloignement de la ville-centre.

Ces figures n'indiquent aucun regroupement net par type d'activités, par taille d'établissements ; elles mettent surtout en valeur le poids des aires aménagées dans la distribution spatiale des industries, que les établissements viennent du centre-ville ou d'ailleurs ou qu'ils aient été créés sur place. Cette dispersion apparente des emplacements industriels reproduit en fait les directives des zonages morcelés inscrits dans les SDAU de chaque ville. Chacune des communes de l'est lyonnais possède soit des emplacements réservés pour l'industrie si la zone industrielle n'est pas encore aménagée (Decines-Charpieu), soit, et surtout, des zones industrielles équipées comme à Vaulx-en-Velin ou Meyzieu. Dans la périphérie de Mulhouse, de petites zones industrielles sont offertes par onze communes (Brunstatt 4,5 ha, Ensisheim 15 ha, Heimsbrunn 6 ha, Kingersheim 9 ha, Pfastatt 3 ha, Pulversheim 8 ha, Reidsheim 10 ha, Rixheim 20 ha, Ungersheim 17 ha, Wittelsheim 7,5 ha, Wittenheim 12 ha) et il faut y ajouter les surfaces libérées par le désengagement des Mines de Potasse d'Alsace. Aux zones industrielles de la vaste commune de Toulouse et de Colomiers, qui représentent les trois quarts des surfaces utiles, se sont accolées des aires aménagées sur de petites communes périphériques (Flourens, Saint-Alban, Blagnac, Labège, Ramonville, Castanet). Parfois, ces petites zones industrielles ne font que reconnaître un état de fait : le rassemblement de plusieurs établissements avait précédé la décision administrative. D'autres établissements se sont installés dans des tissus urbains denses, d'autres encore participent au mitage de l'espace rural, d'autres voisinent avec des lotissements résidentiels. Cependant, les cartes montrent qu'il existe un relatif contrôle de la dispersion des emprises, industrielles en particulier autour des centres les plus importants : les zones industrielles de l'est lyonnais et de la périphérie de Toulouse concentrent l'essentiel du desserrement des activités. Les réponses des industriels dans la région urbaine de Lyon placent avec netteté en tête des localisations souhaitées dans le cadre d'un transfert, la zone industrielle aménagée (2/3 des réponses), puis le quartier industriel (1/3 des réponses), enfin la zone rurale (18 %). Ces intentions sont confirmées par les pourcentages des établissements desserrés implantés en zones industrielles :

POURCENTAGE D'ETABLISSEMENTS DESSERRES IMPLANTES EN Z.I.

Albi-Carmaux-Castres-Mazamet	41 %
Toulouse	67 %
Lyon (8)	89 %
Mulhouse	54 %

Dans ces conditions, mesurer les distances moyennes de transfert est dépourvu d'intérêt : les entreprises, dans leur grande majorité, ont à choisir parmi les terrains équipés disponibles ou parmi des espaces mal équipés mais réservés à l'activité industrielle. Sans être totalement imposée, la distance est définie par les potentialités d'accueil réparties

(8) Les emplacements industriels situés de part et d'autre de l'avenue F.-Roosevelt dans les communes de Vaulx et de Decines ont été classés comme ZI.

dans des rayons plus ou moins proches et examinées de près au moment de la sélection de la future localisation.

LES COURONNES DE DESSERREMENT

Bien qu'induits par des motivations multiples qui ne sont pas toutes identiques pour les établissements installés dans un espace homogène, les emplacements des activités nouvelles ou transférées s'éloignent progressivement du centre : pour une activité donnée, l'espace de transfert tend à devenir de plus en plus péri-urbain. Plus la ville est importante, plus ce mécanisme influe. L'élément opérateur de cet éloignement progressif est bien sûr la saturation de l'espace et ses corollaires, dont les coûts fonciers en particulier, mais aussi la complexité des réseaux dépendant de la situation de l'établissement dans l'espace.

En effet, si le fonctionnement décrit rendait compte de la réalité des mécanismes de transfert, l'éloignement des nouvelles installations serait en relation étroite avec la date du desserrement. Cela se vérifie en partie : les desserrements sur la zone industrielle d'Illzach-Modenheim ont précédé ceux sur les terrains de Kingersheim, eux-mêmes antérieurs aux localisations sur Wittenheim. Les établissements ont quitté Lyon pour s'établir d'abord à Vaulx-en-Velin, ensuite à Meyzieu. Ces cercles concentriques au rayon inversement proportionnel à l'ancienneté du transfert sont trop schématiques et donnent une illustration approximative des mécanismes.

En premier lieu, ces cercles subissent des déformations au contact des axes de communication (c'est une évidence vérifiée au nord de Mulhouse et au sud de Toulouse) et au contact des grandes pénétrantes vers le centre-ville. Les établissements quittent le centre ou le tissu serré sans changer d'axe, mais en glissant dans une direction opposée à celle du centre. Le choix ne s'établit pas en fonction d'une distance-temps par rapport au centre, qui donnerait peut-être l'avantage à une localisation proche du centre sur la pénétrante opposée, il se décide en fonction de la distance la plus favorable possible sur le même axe de communication. L'alternative se situe entre Decines et Meyzieu, mais pas entre Decines et Saint-Pons ou Decines et Rillieux pour un établissement installé à Villeurbanne ou dans un arrondissement de l'est de Lyon (3e ou 6e). A Mulhouse ou à Albi, l'attachement à l'axe de sortie de la ville est moins pris en considération du fait de la relative fluidité des trafics entre les diverses portions de l'espace urbain. Cependant, les établissements desserrés vers Rixheim ou Riedisheim étaient surtout localisés dans la partie méridionale de la ville de Mulhouse. Dans la banlieue de Lyon, ce poids de l'axe sur la nouvelle localisation est manifeste : Villeurbanne et les 3e, 6e et 8e arrondissements se trouvent à l'est de Lyon, comme les trois communes étudiées.

Tableau 7

ORIGINE GEOGRAPHIQUE DES ETABLISSEMENTS DESSERRES DANS LA PERIPHERIE DE LYON (%)

Communes d'installation	Communes de départ									
	Arrondissements de Lyon									Villeurbanne
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Vaulx-en-Velin	—	—	15	—	—	11	—	10	—	52
Decines	—	—	17	—	—	17	—	18	—	42
Meyzieu	—	—	16	—	—	3	3	15	—	53

Les entreprises se maintiennent donc dans des flux (circulation des marchandises, réseaux commerciaux intra-urbains et régionaux, déplacements quotidiens de la main-d'œuvre) qui ne rompent pas avec les directions fixées par la localisation antérieure : la distance aux points structurants de cet axe importe, mais l'axe lui-même semble indispensable.

En second lieu, le bel ordonnancement concentrique intègre des contenus différents selon la distance au centre et la date des implantations. Trois facteurs s'imposent dans le découpage des zones périphériques réalisé d'après la seule analyse des localisations des activités desserrées, c'est-à-dire d'après la seule lecture des résultats du desserrement. La superficie consommée par l'activité industrielle individualise des localisations très externes d'établissements qui exigent de vastes terrains ou de grands entrepôts pour assurer du stockage et de la manutention. L'investissement foncier réalisé par des entreprises qui ne transforment pas, ou peu, qui emploient de faibles effectifs salariés, les contraint à choisir des terrains peu chers et vastes, disponibles en quantité à la grande périphérie des tissus urbains. Les établissements du bâtiment et des travaux publics, la partie stockage de matériel, des matériaux et des engins uniquement (9), les établissements de distribution des produits métallurgiques (Longométal) à Toulouse-Colomiers, Davum à Lyon-Meyzieu), le stockage de fils et câbles comme les ateliers de l'entreprise Le Fil Dynamo de Meyzieu qui s'étalent sur une superficie couverte de 24 000 m^2, les dépôts de bois, les entreprises de récupération de ferrailles et quelques usines de fabrication de charpentes métalliques et autres établissements qui couvrent de vastes terrains s'installent dans des aires aménagées très périphériques. Leur recherche de conditions d'implantation qui privilégient l'abondance d'espace à des coûts bas contribue à agglomérer au sein de mêmes zones industrielles ou sur des sites voisins ces types d'établissements qui emploient peu de main-d'œuvre et qui ne sauraient trop s'éloigner des marchés qu'ils ravitaillent en produits pondéreux. Les regroupements des établissements de l'activité du bâtiment à Kingersheim au nord de Mulhouse, de grosses entreprises de Meyzieu où se concentrent en outre cinq ateliers de constructions métalliques, trois entreprises de l'industrie de première transformation du bois, une de préfabrication de moules de façades, deux de récupération de ferrailles, des entrepôts de produits ferreux sur la zone d'en Jacca-Colomiers à l'ouest de Toulouse, constituent à la périphérie des agglomérations urbaines des aires bien individualisées par leur aspect à la fois d'entrepôts et de transformation lourde qui ne contribue pas à la valorisation de l'environnement voisin.

Le second élément qui intervient dans le découpage de zones de desserrement est en rapport avec l'organisation du travail dans les entreprises. Il faut rappeler que cette étude n'intéresse que les activités industrielles et que les services ne sont pris en compte qu'associés à l'activité industrielle au sein d'un même établissement. Les établissements transférés à l'extrémité de la couronne de desserrement, soit n'ont aucun service de gestion et de commercialisation et se réduisent à des ateliers de fabrication, soit sont de très petites tailles avec des services qui se limitent à un, deux ou trois emplois au maximum. Au contraire, lorsque la division du travail juxtapose dans un même établissement un secteur de production et des services étoffés, le transfert n'a jamais été lointain. Au cours de l'analyse des stratégies de localisations, cette question reviendra dans l'évocation des possibilités de transfert offertes aux industriels dont l'établissement assure des tâches de gestion et de commercialisation : *« Si j'avais pu séparer la gestion de la fabrication, j'aurais maintenu les bureaux ici et j'aurais rapproché l'usine des ateliers installés depuis des années dans les Vosges »*, affirme cet interlocuteur de Mulhouse. D'ores et déjà, la répartition des types d'établissements indique que dans les sites les plus proches se concentrent les activités

(9) La gestion demeurant dans l'ancienne localisation ou dans une proche périphérie.

qui associent la plus grande fraction de gestion et de commercialisation avec la fabrication. La comparaison du contenu des établissements de Vaulx-en-Velin et de Meyzieu est très démonstrative. Ailleurs, les mécanismes sont moins clairs car l'éloignement des zones industrielles avec le centre-ville ne se pose pas comme un obstacle aussi fort, y compris à Toulouse. Les zones industrielles de Vaulx-en-Velin proches de Villeurbanne évoluent très vite vers des statuts de zone d'accueil pour de petites entreprises qui fabriquent de moins en moins : on y stocke, on y monte, on y emballe toujours plus au détriment des emplois productifs. Les investisseurs accentuent ce glissement vers la fonction d'entrepôt ou celle de secteur para-industriel, par la construction de bâtiments locatifs de dimension modeste et peu adaptés à de grosses fabrications. La municipalité s'efforce de corriger cette tendance qui ne résoud pas le chômage des travailleurs peu qualifiés qui résident dans les logements sociaux de cette ville. En 1979, l'installation des dépôts et des annexes de gestion-stockage s'est ralentie au profit d'implantation d'ateliers qui offrent les emplois productifs souhaités par les responsables locaux. L'hypothèse d'une localisation des desserrements dépendante de la division du travail sera réexaminée dans l'analyse des motivations du choix des sites ; les exemples évoqués sembleraient montrer que la division du travail entre des établissements d'une même entreprise faciliterait le transfert des ateliers spécialisés dans la fabrication, par contre la division du travail entre services et production dans un même établissement limiterait la distance du transfert à la proche périphérie urbaine.

Le même essai de distinction des espaces de desserrements semble suggéré par la localisation différentielle d'établissements appartenant à des activités qui exigent des degrés de qualification du travail de niveaux divers. Dans la couronne la plus proche des anciennes localisations, les installations les plus fréquentes concernent la petite mécanique spécialisée (fraisage, tournage de précision, soudures par procédés particuliers, usinage des plastiques), les constructions électriques, l'imprimerie. Sur les cartes, les cercles rouges de la mécanique dominent dans la périphérie immédiate des villes et ces cercles représentent une majorité d'établissements de petite dimension. Les activités de la chimie, de la métallurgie, du textile, du bâtiment, dont il a déjà été question, y sont moins fréquentes mais, il est vrai, elles sont moins nombreuses dans l'ensemble des transferts. La densité des établissements de la petite mécanique apparaît avec netteté dans la proche banlieue sud et sud-est de Mulhouse et aux limites de Toulouse. Comme ces branches, imprimerie, mécanique, constructions électriques, offrent un degré de spécialisation et de qualification du travail en moyenne supérieur à celui d'autres activités, la première couronne d'accueil des desserrements semblerait surtout attractive pour des activités qui réclament des emplois qualifiés. Cette interprétation repose sur des évaluations très approximatives en matière de qualification du travail, il ne peut donc être question d'établir une règle de proportionnalité entre le degré de qualification du travail et la distance du transfert du centre vers la périphérie.

L'EVOLUTION DU CONTENU DES COURONNES DE DESSERREMENT

La durée de la période 1968-1980 était insuffisante pour espérer déterminer les évolutions du contenu des aires périphériques. De plus, seul l'exemple lyonnais pouvait constituer un champ significatif. La densification autour de Mulhouse, en douze ans, n'a pas modifié de façon radicale les caractéristiques des diverses structures de cette banlieue. Dans l'agglomération toulousaine, l'explosion périphérique est trop récente, surtout dans les aires industrielles, pour présenter plusieurs séquences successives de transferts.

L'intégration progressive des marges urbaines dans les banlieues, l'urbanisation accélérée des communes périphériques les plus proches de la commune-centre tendent à éloigner les espaces susceptibles d'attirer des établissements qui quittent les tissus urbains serrés. Le schéma interpétatif des évolutions des espaces de transfert pourrait proposer une translation vers le péri-urbain des conditions d'installations des établissements desserrés. A l'image de la diffusion progressive de l'urbanisation, les aires de desserrement se succèderaient dans l'espace : telle situation attractive pour les établissements dix ou quinze années auparavant perdrait ses avantages avec son intégration dans les banlieues densifiées et serait remplacée par des espaces plus éloignés. De telles mutations spatiales ne s'observent que pendant les périodes de forte croissance urbaine et de développement industriel intense, et en tout état de cause, ces transformations ne sont jamais indépendantes des actions conduites par les organismes d'aménagement. La mise en œuvre de nouvelles zones industrielles n'intervient qu'après le remplissage des zones situées à proximité des villes, et quand sur un même axe plusieurs zones s'échelonnent en concurrence, comme dans l'est de l'agglomération lyonnaise ou comme au nord de Mulhouse, le remplissage de ces zones s'effectue avec des contenus différenciés.

Trois observations résument les mécanismes de déplacement des affectations des aires d'industrialisation.

1. Pendant une même période, en présence de zones disponibles concurrentielles sur un même axe ou dans l'ensemble de la périphérie d'une agglomération, l'éloignement du centre constitue le critère de localisation dominant. La sélection des établissements s'effectue en fonction des besoins fonciers, de la qualification et de la division du travail. Au critère de la distance s'ajoutent de nombreux autres facteurs pris en compte dans les décisions de transfert. Les différences du contenu des zones de Vaulx-en-Velin et de Meyzieu illustrent cette répartition des activités.

2. La saturation des espaces aménagés dans le premier périmètre de desserrement repousse dans une seconde couronne les établissements qui s'installent. Le contenu de cette seconde couronne est identique à celui de la première. La progression de l'urbanisation se matérialise dans l'espace par des séquences d'installations industrielles très hétérogènes : la distance devient imposée par l'absence de choix réels de localisation et cohabitent donc dans ces zones des activités très diverses. L'exemple des contenus similaires des zones de Thibaud et du Bois-Vert à Toulouse, l'une aménagée par la SETOMIP (Société d'équipement Toulouse-Midi-Pyrénées), l'autre par la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse sur le même axe mais plus éloignée, est significatif de la translation spatiale des conditions de l'industrialisation.

3. Sur un même axe et pendant une période assez longue marquée à la fois par un remplissage résidentiel accentué et par une forte croissance urbaine, l'analyse des changements de contenu des espaces industriels retrouve les mécanismes évoqués dans les deux cas précédents.

M. Bonneville (10) étudie les départs des établissements industriels de Villeurbanne vers la périphérie et leurs liaisons avec les politiques locales de transformation des tissus urbains et les opérations de rénovation en particulier. Les résultats de cette étude, joints aux données de l'enquête sur les établissements industriels (11), mettent en évidence l'évolution de l'affectation socio-économique des espaces urbains et péri-urbains.

Villeurbanne s'est industrialisée en grande partie par un transfert de certaines activités lyonnaises. Sans remonter aussi loin dans le temps, l'étude des mouvements des établissements villeurbannais indique que ces ateliers migrent pour la seconde fois après un premier déplacement depuis Lyon. Les enseignements les plus intéressants concernent la nature des activités qui ont changé de localisation.

A destination des communes périphériques, Vaulx-en-Velin, Decines ou Meyzieu en majorité, c'est-à-dire sur l'axe de sortie de l'agglomération, les établissements industriels l'emportent dans le total et, cela a déjà été signalé, ils s'installent sur telle ou telle commune en fonction de l'appréciation du rôle de la distance au centre sur le fonctionnement de l'établissement.

A l'intérieur de Villeurbanne, les déplacements actuels mettent en relief la nouvelle place du tissu urbain dans la division sociale de l'espace. Parmi les arrivées de firmes lyonnaises, les usines n'apparaissent plus, bien sûr, les entrepôts sont rares, mais les sociétés de services, par contre, sont nombreuses : négociants de matériel industriel, quelques grossistes (papiers, alimentation), laboratoires photos, installateurs de matériel téléphonique, entretien du matériel électronique et du matériel de bureau, etc. L'immigration de bureaux n'atteint pas un volume suffisant pour inscrire certains quartiers de Villeurbanne dans l'espace de desserrement du tertiaire lyonnais. Les bureaux, dont les arrivées sont plus nombreuses depuis 1975, sont en outre fréquemment associés à des activités de stockage ou d'entrepôts qui se desserrent ou se sont desserrées depuis quelques années depuis le troisième ou le sixième arrondissement de Lyon (Métalex-France, Crouzet SA, Solytra, GFC). La généralisation de ces observations tendrait à décrire des processus spatiaux qui changeraient de nature dans le temps avec l'intensification de l'urbanisation.

Au premier stade marqué par le seul desserrement des fabrications, sur un espace périphérique relativement peu urbanisé, desserrement qui se différencie selon les besoins intrinsèques à chaque établissement, succède un deuxième stade, celui du desserrement d'activités plus complexes qui associent services et fabrications : l'espace offre des potentialités différenciées qui sélectionnent les établissements en intégrant en particulier les critères imposés par la division du travail et la qualification du travail. A ce stade, le contenu des couronnes de desserrement change de nature en fonction de l'ampleur de l'affaiblissement des relations entre le centre et le péri-urbain. Un troisième stade d'évolution peut être caractérisé dans les régions urbaines où l'urbanisation atteint des seuils élevés qui se traduisent par une consommation d'espace à grande échelle. Le desserrement touche les activités tertiaires qui s'étalent sur des aires contiguës au centre et une translation décale vers l'extérieur les couronnes de desserrement des activités industrielles.

(10) M. Boneville : « Villeurbanne ». PU Lyon, 1978.
(11) Op. cit.

2 - Les causes du desserrement : un desserrement « imposé » par le dynamisme

Les réponses des chefs d'entreprises aux question sur les motivations de leur délocalisation sont uniques. La cause du départ du centre-ville ou de tout autre implantation est identique : l'inadaptation des locaux au fonctionnement des activités. L'insertion dans le tissu ancien et dans un cadre immobilier vétuste peut donc être considérée comme le facteur déterminant de la mobilité des établissemetns industriels. Les entrepreneurs placent tous au premier plan les aspects négatifs de leur précédente localisation et tous ne considèrent les avantages de leur nouvelle situation spatiale qu'après avoir été contraints au départ. L'attractivité périphérique ne se révèle qu'en raison de l'impossibilité à maintenir l'implantation en tissu urbain dense. Le choix de la délocalisation fait, les possibilités offertes par les espaces péri-urbains sont mises à l'étude, mais celles-ci n'interviennent que dans un second temps du processus de desserrement. L'attractivité périphérique résulte de l'accumulation des facteurs répulsifs dans les propos des dirigeants d'établissements qui ne semblent pas avoir choisi un desserrement imposé. Imposé par qui ? Les réponses relatives aux difficultés de maintenir l'activité dans les anciens locaux ne suffisent pas à justifier une action décisive dans la marche de l'entreprise. Les analyses ultérieures insistent sur les conséquences majeures d'un changement d'implantation : investissements immobiliers massifs, modifications des relations avec le marché de l'emploi, réorganisation du processus de production. A l'arrière-plan des affirmations des interlocuteurs qui jugent leurs réponses comme des énoncés d'évidences, émerge une autre constatation non moins évidente : l'opportunité d'un desserrement n'est ressentie que par des établissements qui enregistrent un dynamisme affirmé ou qui entrent ou espèrent entrer dans une phase d'expansion. Excepté les quelques usines expulsées pour causes d'utilité publique ou de nuisances, la grande majorité des unités de production qui participent au desserrement appartiennent à des affaires dynamiques. Pouvait-il en être autrement dans les conditions de cette étude qui privilégiait l'analyse des établissements nouvellement installés en périphérie, c'est-à-dire de ceux qui avaient pu choisir des localisations appropriées à leur production ?

La question des causes de la délocalisation se déplace donc vers l'étude des rapports entre la dynamique des entreprises et leur insertion spatiale : la croissance d'une unité de production implique-t-elle le desserrement ? Si oui, ce desserrement est-il contemporain des périodes de croissance ? Est-il relativement autonome des processus de vieillissement de l'espace urbain ?

1. L'INADAPTATION DU BATI INDUSTRIEL A L'EVOLUTION TECHNOLOGIQUE

L'analyse des causes immédiates du départ de l'ancienne localisation est significative de la gêne représentée par l'implantation en tissu urbain serré.

Les réponses aux questions afférentes aux causes de déplacement sont les suivantes :

- Exiguïté dans le cadre du potentiel actuel de l'entreprise : 87 % des entreprises ;
- Problèmes d'accès (obstacle à circulation des poids-lourds, problèmes de stationnement) pour 37 % des entreprises ;
- Vétusté des locaux (problèmes de sécurité, inadaptation au fonctionnement...) : 24 % des entreprises.

Ces chiffres montrent qu l'héritage immobilier de l'entreprise devient archaïque lorsqu'il bloque une expansion éventuelle. Les entreprises contraintes au déplacement sans avoir envisagé de croissance à court termes sont peu nombreuses, mais pour celles-ci l'exiguïté est perçue du fait de mutations techniques qui s'accompagnent d'une expansion. Les deux entreprises mulhousiennes de chaudronnerie industrielle ne peuvent poursuivre la production de citernes ou de silos dans des locaux qui deviennent inadaptés à l'augmentation de volume des fabrications. Mais l'évolution de la nature des produits de stockage induit à son tour des techniques de fabrication et donc des matériels d'équipement dont l'amortissement exige une augmentation du volume des productions. Dans ce cas, l'exiguïté absolue est ressentie également comme un obstacle à la croissance. Dans l'industrie alimentaire, exiguïté et vétusté vont souvent de pair : la mise en place de chaînes de conditionnement se double de la recherche de conditions d'hygiène maximales qui ne peuvent être introduites dans des locaux vétustes.

Ces deux exemples illustrent une constatation importante à propos des rapports entre bâtiments et organisation du travail. Dans le transfert des lieux de production, les impératifs de l'évolution technologique jouent un rôle essentiel. Si l'inadéquation entre le bâti et la fabrication est manifeste dans tous les cas (étagement du cycle de fabrication, dispersion des locaux, obstacles aux circulations intérieures), elle devient insupportable avec l'entrée de nouvelles technologies qu'impose la compétition entre entreprises. Les établissements n'ont donc le choix qu'entre rester dans des locaux impossibles à aménager, se priver d'innovations, perdre leur place dans un système de concurrence, ou bien déménager pour réaliser les investissements qui permettent de sauvegarder cette place. Le desserrement est bien un corrolaire de l'expansion, mais pas d'une expansion caractérisée par des processus généraux, globaux. Le desserrement ne peut être découpé en périodes calquées sur les grands cycles économiques, il s'articule autour de la dynamique de chaque établissement, de chaque type de production, de chaque mise en œuvre de techniques nouvelles dans un cycle particulier. Bien sûr, des règles générales entrent en jeu pour apporter des éléments de compréhension des tendances de ce desserrement. Pour de nombreuses entreprises, la localisation dans des vieux cadres immobiliers pensés à une époque où la fabrication en ateliers occupait l'essentiel de l'espace de l'usine, bloque les tentatives de rationalisation d'une gestion qui s'opère dans des bureaux qui n'ont été que rajoutés par des subdivisions de l'espace contiguës au bureau du chef d'entreprise. L'organisation d'aires de déchargement des matières premières, de récupération des sous-produits, la circulation des fluides constituent autant de modifications dans le cycle du produit et donc autant d'incitations au transfert.

Ce lien entre la diffusion de la technologie et l'inadéquation du bâti des tissus urbains anciens se resserre ou se relâche selon les branches d'activités. Dans les productions à forte intensité capitalistique, peu nombreuses à être installées dans les centres de ville ou dans les quartiers proches des centres, la relation est forte. Le desserrement en liaison avec l'introduction d'une nouvelle organisation du travail ou de machines s'observe de façon plus fréquente dans des entreprises de vingt

à cinquante salariés, dynamiques, à l'occasion de l'adoption de procédés qui font gravir à l'affaire l'échelon entre une structure artisanale et une structure industrielle. Aux deux exemples précédents de la chaudronnerie industrielle (introduction de la soudure électrique automatisée et d'emboutisseuses) et de l'industrie de la viande (chaînes de fabrication et conditionnement), s'ajoutent un établissement de l'industrie photographique (chaîne de développement) à Toulouse, les fabriques de matériel de précision et d'optique (nouvelles techniques de fabrication). Pour ces activités, l'exiguïté n'est ressentie que par rapport à l'introduction de nouveaux procédés. Le même constat pourrait être dressé pour de grandes entreprises qui ont cherché à réorganiser leur stockage et leur commercialisation dans des locaux mieux adaptés. Par contre, dans la confection, la transformation des papiers, c'est-à-dire dans des branches où le travail prévaut dans la production de valeur ajoutée et où les innovations techniques n'y apparaissent pas aussi déterminantes, le desserrement résulte avant tout d'une croissance du volume de production et se traduit par une élévation des embauches : l'exiguïté bloque toute expansion dans les conditions existantes de production.

La mesure de la croissance des établissements qui ont quitté les tissus urbains denses ne laisse subsister aucun doute sur leur impossibilité matérielle à poursuivre leurs activités dans les anciens locaux.

En nombre d'emplois, la croissance est vive : les effectifs comptés dans les établissements anciens étaient inférieurs de plus du quart aux effectifs actuels. Mais cette variation est sous-estimée. D'une part, elle est calculée sur les effectifs actuels, parfois inférieurs à ceux des années immédiatement postérieures au transfert, mais antérieures à la crise économique. D'autre part, pour trois entreprises (12) qui, après leur départ du centre, avaient dispersé une partie de leurs salariés dans des usines situées au-delà des banlieues, il n'a pas été possible de corriger les chiffres : les effectifs apparaissent donc en baisse et altèrent le solde total qui, sinon, se serait fixé à + 49,5 %.

Tableau 8

VARIATION DES EFFECTIFS SALARIES DANS LES ETABLISSEMENTS TRANSFERES AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ENQUETE

Aire d'étude	Nombre d'établissements	Effectifs		Variation %
		Avant transfert	Actuels	
Albi - Carmaux - Castres - Mazamet	8	1 039	1 638	+ 58
Lyon	25	2 451	2 553	+ 4
Mulhouse	12	829	1 101	+ 33
Toulouse	25	1 415	1 997	+ 41
Total	70	5 734	7 289	+ 27,1

Aucune différenciation selon la taille des établissements ou selon la branche d'activité n'est apparente. L'anomalie au sein de cette croissance généralisée qui sera analysée par la suite est constituée par les résultats de la banlieue lyonnaise et s'explique par la présence de cinq entreprises expulsées dont une a dispersé ses installations en d'autres localisations hors l'aide d'étude et deux n'ont pas enregistré de croissance.

(12) Lyon : Gerland et Temco-Aguefor ; Toulouse : Tricotage Toulousain.

L'augmentation des superficies utilisées par les établissements est significative malgré l'accroissement du nombre des réponses imprécises qui n'ont pu être prises en compte.

Tableau 9

VARIATION DES SUPERFICIES COUVERTES UTILISEES PAR LES ETABLISSEMENTS TRANSFERES (en m²)

Aire d'étude	Nombre d'établisse-ments	Superficies		Variation %
		Avant	Après	
Albi - Carmaux - Castres - Mazamet	4	21 300	30 500	+ 43,2
Lyon	15	35 400	109 700	+ 210
Mulhouse	7	11 000	54 000	+ 390
Toulouse	18	13 800	34 000	+ 146
Total	44	81 500	228 200	+ 180

La superficie utilisée par les entreprises a été multipliée par trois, sans intégrer les emprises foncières totales dont les valeurs sont sans aucune mesure avec la situation de départ.

La surface industrielle par salarié a connu la progression suivante :
Carmaux-Albi-Castres : 42 m² à 37,5 m², soit une diminution de 11 % ;
Lyon : 14,5 m² à 43 m², soit une augmentation de 196 % ;
Mulhouse : 36,5 m² à 116 m², soit une augmentation de 218 % ;
Toulouse : 26 m² à 27,5 m², soit une augmentation de 5,5 %.

Les augmentations spectaculaires dans les périphéries de Lyon et Mulhouse ne se retrouvent pas à Toulouse. Serait-ce la conséquence de la taille réduite des entreprises installées à la périphérie de Toulouse (80 salariés en moyenne, contre 92 pour Mulhouse et 110 pour Lyon), ou plutôt les différences de l'insertion spatiale des activités toulousaines ? L'industrie toulousaine intégrée dans cette enquête est assez représentative des structures générales de la production toulousaine : d'une part des petites unités productives, des fabrications spécialisées, et au contraire des unités de productions de biens intermédiaires qui exigent beaucoup d'espace ; d'autre part peu d'établissements agglomérés dans les vieux tissus urbains. Dans le centre-ville comme dans les faubourgs, l'industrie n'a jamais occupé la même place qu'à Mulhouse, qu'à Lyon, qu'à Villeurbanne, et à plus forte raison les grands établissements peu représentés dans l'ensemble de l'espace urbain. Le desserrement y présente donc des caractéristiques propres qui expliquent la faible consommation d'espace périphérique.

Les problèmes d'accès ont été classés parmi les inadaptations des locaux intra-urbains : problèmes de stationnement et surtout difficultés nombreuses à la circulation des gros véhicules sont sans cesse rappelés par les chefs d'entreprise qui ne manquent pas de souligner l'intérêt de l'association bon accès - bonne desserte. Les industriels implantés dans la zone industrielle de Meyzieu se félicitent des gains de temps réalisés dans les opérations de chargement et de déchargement sur leurs aires installées suivant leurs besoins, mais ils critiquent la mauvaise desserte de leur nouvelle situation. L'accessibilité n'est citée comme inconvénient majeur que par deux entreprises, elle vient souvent assez loin dans l'énoncé, loin derrière l'exiguïté des locaux. La consta-

tation vaut également pour des entreprises localisées à proximité des gares ferroviaires, dans des tissus industriels constitués autour de cet équipement, qui n'ont pas hésité à s'en éloigner comme cet établissement de construction métallique de Carmaux pour qui le raccordement ferroviaire était cependant avantageux. L'association de deux moyens de transports, les communications routières étant indispensables, a fini par peser sur les expéditions, et la proximité de la gare n'a plus représenté de frein au déplacement. Les difficultés d'accès ne sont ni proportionnelles à la taille des villes, ni à la proximité du centre ancien. Nous verrons qu'il n'en est pas de même de la desserte. A la charge du centre-ville sont portés les problèmes de stationnement pour les véhicules du personnel. Les obstacles au trafic des marchandises sont l'apanage de tout le tissu urbain serré (centre, faubourg y compris ancien tissu industriel).

Les réponses des industriels placent en priorité des causes du déplacement de leur implantation les freins à l'expansion. Leur situation dans des locaux inadaptés aux exigences liées à l'évolution technologique de la production est déterminante dans leur décision de départ. Le desserrement s'explique donc par des facteurs négatifs internes à l'établissement industriel sans qu'intervienne de façon décisive la répulsivité des centres à l'encontre de l'activité industrielle.

2. LES DEPARTS CONTRAINTS

Parmi les causes de départ des tissus urbains serrés, l'expulsion intervient dans 14 cas sur 70, soit une entreprise sur cinq, et 50 % appartiennent à la région lyonnaise. Les opérations de rénovation Tonkin à Villeurbane et de la Part-Dieu à Lyon, par l'ampleur du périmètre d'intervention, ont entraîné le déplacement de nombreuses entreprises. Beaucoup d'établissements du quartier du Tonkin se sont fixés dans la banlieu est de Lyon, sur les communes de Vaulx et Meyzieu en particulier. Quelques-uns seulement ont été sélectionnés dans cette enquête. L'expropriation n'est pas la règle, elle n'est pratiquée qu'en dernier recours. Les transactions se déroulent à l'amiable dans la majorité des cas, malgré les réticences des industriels. Cependant, l'établissement de mécanique plastique pour l'industrie nucléaire « serait encore à Villeurbanne si la décision d'expulsion n'était pas intervenue en 1971 ». L'immeuble d'une entreprise de fabrication de moules métalliques a été frappé d'alignement ; une usine de fabrication de pièces caoutchouc a été expulsée après une opposition de 30 ans et elle n'a rien gagné dans le transfert sinon « une vue sur la campagne ». Les autres devaient quitter les centres pour causes de nuisances et la rénovation paraît n'avoir qu'accéléré les démarches en facilitant les règlements financiers : la société Gerland (transformation des plastiques) transfère en priorité ses ateliers anticorrosion très polluants, les Ateliers Rhodaniens (meubles métalliques) sont contraints de déplacer dès 1968 leurs cabines de peinture sur la commune de Vaulx-en-Velin, mais ces deux sociétés, quelques années plus tard, procèdent au regroupement de leurs activités dans leur nouveau périmètre d'implantation. Les délocalisations motivées par des fabrications polluantes ou nuisantes (bruit en particulier) ne s'effectuent qu'après de longues tractations (15 années pour une fabrication d'emballages pastiques de Mulhouse, 8 années pour une imprimerie de Toulouse) qui n'aboutissent qu'au moment où d'autres éléments incitent l'entreprise à rechercher une nouvelle implantation. La forte proportion de desserrements contraints mérite donc d'être relativisée.

3. LES CAUSES DIVERSES

Trois autres éléments interviennent dans les motivations du déplacement.

Tout d'abord, le statut d'occupation des locaux. Dans 22 % des cas, les entreprises étaient locataires. Si cet élément ne justifie le départ que pour deux d'entre elles, qui jugeaient excessif le coût de location, dans les douze autres établissements la non-possession de l'immobilier semble avoir facilité la décision de délocalisation rendue indispensable par l'expansion :

— le poids de l'investissement immobilier pesait moins lourd ;

— les agrandissements ou améliorations n'avaient pu être effectués et n'étaient pas envisageables ;

— la plupart ont emménagé dans des nouveaux locaux en location-bail : le transfert n'impliquait pas l'alourdissement massif des charges de l'immobilier.

Le regroupement des services éclatés dans plusieurs bâtiments intervient dans neuf des cas dont sont exclus les déplacements à intervalles successifs : les transferts partiels suivis d'un déplacement des activités demeurées en localisation initiale ne sont pas pris en compte ici. Cette séparation des lieux de production, héritée d'opportunités, d'associations d'entreprises et surtout d'éclatements imposés par l'expansion, a été perçue comme un gaspillage économique dès que l'expansion de ces affaires a multiplié les problèmes à condition que les trésoreries puissent supporter le remède, c'est-à-dire l'installation en zone périphérique. Mais ces explications ne sont pas convaicantes dans tous les exemples de transfert. L'éclatement spatial séparait le plus souvent les activités de fabrication de celles d'administration et de gestion ancrées dans le centre par de fortes relations interindustrielles ou commerciales. Les hésitations de ces sociétés qui déplacent dans un premier temps leurs seuls ateliers de fabrication et de stockage, mais qui conservent la situation centrale de leurs bureaux, de leurs services de commercialisation, plusieurs années avant de concentrer l'ensemble dans les nouveaux locaux, illustrent leur attachement aux avantages des espaces centraux. L'organisation des entreprises et la place du secteur gestion-commercialisation tiennent dont un rôle essentiel dans les processus de transfert. Moins les services de gestion et de commercialisation — surtout s'il s'agit de contact direct avec une clientèle de proximité — sont développés et au contraire plus la fabrication et le stockage prennent de place et plus le desserrement devient envisageable.

Le rôle de cette structuration des tâches de l'entreprise intervient en amont des nouvelles implantations. Dans les affaires semi-artisanales (10-20 salariés), comme dans les entreprises qui développent surtout des activités de production, la proximité du centre ne constitue pas une résistance au déplacement en périphérie. Par contre, pour les industriels qui incorporent de gros services de commercialisation, situation fréquente dans des grandes villes comme Lyon, Toulouse, et pour certaines entreprises qui coiffent depuis la ville d'autres unités régionales, la présence d'un établissement dans le centre-ville est perçue ou a été perçue comme indispensable. Ainsi, dans les villes moyennes, la question de l'éloignement du centre ne s'est pas posée pour des entreprises dont la nature des fabrications, il est vrai, n'impliquait pas le recours à de nombreux services offerts par le centre-ville. A Mulhouse, la Saic-Velcorex, qui effectue l'ensemble des services de stockage, de gestion et de commercialisation d'une firme textile qui emploie 1 300 personnes dans cinq usines réparties dans les Vosges et en Alsace, a transféré son usine en zone industrielle en 1974, mais le siège n'a quitté

la résidence Wilson qu'en 1977. A Lyon - Villeurbanne, l'entreprise Boiraud (peintures et vernis) part en 1962, mais les bureaux en 1970 seulement. Gerland a toujours le siège social à Lyon et le siège de l'établissement de Meyzieu à Villeurbanne, à l'ancienne adresse. A Toulouse, après une première délocalisation qui conduit les locaux de fabrication et de commercialisation de l'entreprise de gaz industriels et médicaux Dufour et Igon depuis le centre à un proche faubourg, le second transfert sépare les fabrications, qui émigrent en zone industrielle, des bureaux, qui « après des atermoiements sont demeurés ici peut-être pour quelques années seulement ».

Ces exemples parmi d'autres suggèrent que dans les cas où parler de division des activités à l'intérieur d'une entreprise correspond à une réalité, la propension au desserrement est proportionnelle à l'intensité de cette segmentation des activités. Lorsque le tertiaire, plus attaché à la localisation centrale, est associé étroitement aux fabrications ou à l'activité principale (stockage, conditionnement), le desserrement est global. Le processus en deux étapes de la Saic-Velcorex et le transfert total de l'entreprise Les Fils d'Emamnuel Lang, comparable à la précédente, l'illustrent. L'installation des services en zone périphérique est facilitée par de nouvelles techniques de gestion qui accroissent l'autonomie propre par rapport aux services rendus par les activités centrales. Les petites entreprises ne peuvent pas se doter de tels équipements et ne peuvent pas sacrifier les avantages de la proximité du centre : elles sont souvent conduites à y conserver une antenne. Lorsque le tertiaire et les ateliers de fabrication ne possédaient que des complémentarités de proximité, et a fortiori quand les services de gestion sont assurés par une entreprise du groupe indépendante des ateliers, les obstacles n'existent plus. Dans cette catégorie figurent les filiales ou les établissements de firmes nationales ou internationales, mais aussi régionales, qui concentrent leurs services de gestion : Roux Combaluzier-Schindler (usine de Meyzieu), Gervais-Danone (usine à Toulouse), Sodap-Nestlé (usine de Meyzieu), Sogen (usine à Vaulx, siège à Puteaux). Le déplacement de Jurine-Carrel depuis Villeurbanne vers Vaulx-en-Velin est exemplaire : les deux sociétés Jurine et Carrel, installées à Villeurbanne, fusionnent en 1975 pour produire des machines de fabrication de cartons ondulés ; leur dépôt de bilan en 1976 permet le rachat de l'affaire par Temco-Aguefor qui réorganise l'entreprise : l'ensemble de la fabrication s'effectue désormais dans une autre usine du groupe, à Perpignan, où les machines ont été expédiées, les services commerciaux et techniques et le bureau d'études sont installés à Vaulx, la direction siégeant à Paris.

Les apports d'un ou deux exemples ne suffisent pas pour construire une hypothèse explicative en rapport avec une éventuelle liberté de délocalisation des établissements d'entreprises dont les sièges sociaux seraient regroupés dans des centres, même si la logique voulait que le transfert soit moins freiné lorsque la division du travail est forte entre services et fabrications.

L'énoncé des causes du transfert des activités industrielles ignore l'attractivité des espaces d'accueil périphériques. La décision de déplacement est effectivement induite par des facteurs négatifs ne devenant des éléments qui impulsent le départ que dans la mesure où ils bloquent un processus de croissance.

3 - Localisation et stratégies des entreprises

Les soixante-dix interlocuteurs qui ont répondu aux questions relatives aux modalités du desserrement des établissements industriels n'ont pas sérié leurs réponses en fonction de la localisation ou des problèmes de recrutement du personnel. Leurs décisions prennent en compte un faisceau de critères dont il est très formel d'isoler à tour de rôle tel ou tel élément. La valeur accordée à un critère dans une entreprise peut être négligée dans une autre exerçant la même activité et de taille comparable. Dans ces conditions, une analyse de la stratégie de localisation qui se heurte, dans sa tentative de synthèse des choix des industriels, à un émiettement des attitudes, n'a aucun intérêt. Pour expliquer cette absence de rationalité apparente, il faut revenir à la présentation des rapports entre les rythmes des desserrements et les phases conjoncturelles de l'économie.

1. DES STRATEGIES DE CROISSANCE

Le repérage des desserrements n'a pas trouvé de réelle similitude entre l'intensité du desserrement et les variations de l'activité économique. Les deux constats effectués dans la partie précédente soulignent le bien-fondé de cette observation : d'une part, le desserrement est toujours le fait d'entreprises dynamiques et, comme les oscillations conjoncturelles de l'activité d'un établissement ne reproduisent pas à tout coup les évolutions observées dans les grandes tendances de l'économie nationale, les décalages sont évidents ; d'autre part, le desserrement enregistre l'influence d'opportunités extérieures aux entreprises (13), qui ne se manifestent pas selon une péridocité calquée sur les rythmes de la croissance économique. Ces affirmations, qui ne font que confirmer la prédominance des facteurs internes aux établissements dans les choix des industriels, tendent donc à suggérer que les stratégies de localisation s'inscrivent en priorité dans des stratégies de croissance. La cause de départ de la localisation précédente, comme les raisons qui ont dicté l'implantation périphérique, procèdent de la politique de croissance de l'entreprise : le départ pour cause négative qui bloquait la croissance ou la nouvelle localisation pour induire une phase d'expansion. Dans ces conditions, la question « où s'installer ? » constitue aussi une question essentielle et parfois le problème majeur : « *Je voulais une surface et des conditions de travail qui me permettent de doubler ma production, voilà ce qui me préoccupait ; mais où ? Bien sûr, j'ai envisagé plusieurs possibilités, mais dans mon cas personnel, dans mon activité, je ne sais pas si l'emplacement avait beaucoup d'importance* ». Et « comment s'installer ? » soulève à nouveau les possibilités d'investissement des entreprises et renvoie aux analyses du dynamisme des entreprises transférées. La démonstration du rôle du desserrement comme élément d'une stratégie de croissance se fait par l'énoncé des résultats positifs, mais aussi par la présentation des échecs. Les résultats positifs sont les plus nombreux. Par l'examen des hausses de productivité dans l'établissement, une appréciation des améliorations induites par le transfert a été tentée avec toutes les imprécisions inhérentes à cette évaluation. Les industriels répondent en donnant plutôt les augmentations du

(13) L'exemple de l'offre de terrains industriels avait été développé pour l'illustrer.

chiffre d'affaires. Dans presque tous les cas, le desserrement s'est accompagné d'une expansion rapide de la production, excepté pour quelques entreprises qui se sont déplacées au plus fort de la crise économique affectant leur branche d'activité.

L'augmentation de production est due à la rationalisation de l'organisation de la production, aux investissements réalisés dans des locaux plus vastes, c'est-à-dire à des gains de productivité et à des augmentations de la capacité de production.

LES GAINS DE PRODUCTIVITE

Dans 75 % des établissements pour lesquels une réponse indicative des évolutions de productivité et de production était disponible, les gains sont nets ; dans 25 %, soit ils étaient nuls, soit ils ont disparu par suite de difficultés nouvelles. Ces élévations du niveau de production ne résultent pas dans tous les cas des seuls avantages procurés par la nouvelle installation. Ainsi, Médicornéa à Toulouse enregistre une progression annuelle de 30 % de son chiffre d'affaires, mais ce rythme était déjà élevé avant le déplacement de l'établissement. Cependant, dans l'établissement Metrap qui regroupe les activités de Villeurbanne, de Rives-de-Gier et de Givors, le parc machines n'ayant pas été augmenté, la hausse de productivité de 30 % enregistrée dans la fabrication et la réparation des machines-outils est attribuée à une meilleure utilisation des locaux et à une nouvelle organisation du travail difficile à mettre en place (la productivité avait baissé en 1978 au cours de l'installation). De nombreux industriels prouvent, chiffres à l'appui, les résultats des nouveaux locaux auxquels est souvent associée l'adjonction de nouvelles techniques de fabrication. Ainsi, Dufour et Igon à Toulouse a doublé sa production entre 1964 et 1973 en diminuant par deux les effectifs à la fabrication de gaz industriels, mais en 1972 de nouveaux procédés ont été adoptés à la faveur du transfert. L'imprimerie de Lyon, Fot-France, attribue la multiplication par trois du chiffre d'affaires au nouveau parc de machines ; Mebi (grosse chaudronnerie) évalue à 30 % les gains de productivité des quatre années qui ont succédé au déménagement et les explique par les facilités de manutention procurées par l'installation de ponts roulants plus puissants. Les augmentation de chiffres d'affaires spectaculaires dans les années postérieures au transfert sont généralisées : de 11,7 à 28 millions pour les Ateliers Rhodaniens (Vaulx), de 1,3 à 5 pour Acem (Toulouse) ; Labo-Service Languedoc fixe à 10 le *« coefficient multiplicateur d'activité »* lié au changement de locaux ; MUPA (sacs papier et plastiques d'Ensisheim) enreigstre une croissance du chiffre d'affaires de 4,5 à 10 millions après une stagnation durant les deux années qui ont suivi le déplacement. L'entreprise La Lionne (confection) produit 2 000 pièces par jour avec 250 employés dans les locaux de Meyzieu, contre 1 000 pièces par jour avec 150 salariés dans les anciens bâtiments de Lyon. L'entreprise Decroix et Fils fabrique en 1979 un volume de cartons ondulés trois fois supérieur à celui de 1976 avant le transfert. La Centrale de Charcuterie Alsacienne a calculé qu'entre 1973 et 1975, l'aménagement de nouvelles chaînes de conditionnement avait élevé de 40 % le rapport kilo produit/par heure/par ouvrier.

Une seule entreprise affirme que la productivité des salariés était supérieure dans ses anciens locaux quittés pour manque de place : les nou-

veaux ateliers dans la ZI de Toulouse-Montaudran *« n'ont pas la dimension humaine des petits ateliers et ne favorisent pas les relations personnelles indispensables dans une entreprise de confection »* (Entreprise Castagné, confection pour enfants). Toutes les autres se sont desserrées pour mettre en œuvre un processus d'expansion bloqué par les inconvénients de l'implantation précédente.

LES PROBLEMES LIES AU TRANSFERT : LE FINANCEMENT DU DESSERREMENT

La relation transfert-expansion, bien que quasi généralisée, n'intègre pas que des avantages. Le coût des déménagements pèse pendant quelques années sur les trésoreries et sa lourdeur est surtout ressentie dans les quelques établissements qui n'ont pas enregistré la croissance espérée avant le desserrement. C'est le cas des activités atteintes par des ralentissements de production après 1974-1975, et en particulier du textile et de l'habillement. L'entreprise de confection Rey, installée au centre historique de Toulouse dans des vieux locaux de 450 m^2, n'a pas atteint le seuil de développement envisagé par son directeur en 1973, à la date du transfert : le chiffre d'affaires s'est stabilisé malgré les investissements en locaux et en machines ; la crise de l'habillement rend difficile à supporter l'augmentation des frais généraux et de la taxe professionnelle, « à l'heure actuelle le déménagement ne pourrait se faire ». Même remarque au Tricotage Toulousain, grosse entreprise qui a essaimé une partie de ses ateliers à l'extérieur de l'agglomération dans une petite ville et dans la banlieue toulousaine où elle réalise de gros investissements. Même réflexion dans l'entreprise La Lionne qui, nous l'avons vu, a cependant réalisé de substantiels gains de productivité, mais « dans la conjoncture actuelle ce serait hasardeux ». Quelques entreprises d'autres secteurs d'activité expriment les mêmes craintes face aux problèmes actuels, en particulier celles qui ont transféré leurs ateliers en 1976-1977 et qui doivent à la fois amortir les investissements et faire face aux créances entraînées par le déménagement avec les ressources procurées par une production stabilisée. Le directeur de la STAS (transformation des plastiques) juge le déplacement négatif à cause de la crise : *« il n'a rien apporté si ce n'est des créances qui pèsent dans le compte d'exploitation et des charges lourdes depuis trois ans ».*

Ces exemples, qui montrent un impact certain de la crise sur quelques entreprises, suggèrent que de nombreuses éventualités de déplacement ont été retardées dans un contexte difficile, mais la répartition des desserrements a prouvé que de nombreuses autres affaires n'avaient pas à tenir compte de cette donnée puisque ces mouvements n'avaient pas diminué. Une majorité d'industriels insiste sur le coût de l'opération, en particulier dans le cas des déménagements postérieurs à 1975. *« Les frais ont pesé pendant quatre ans et ont ralenti les investissements »,* déclare le directeur technique des Ateliers Rhodaniens (Vaulx-en-Velin), qui précise en outre que les fonds de roulement ont été amputés de façon notable pendant la même période. *« Les coûts du déménagement ont pesé pendant deux ans et ont bloqué la progression du chiffre d'affaires »,* remarque le directeur de l'entreprise de modelage mécanique Moyne et Bressand à Vaulx. L'exercice comptable a été déficitaire pendant les trois années postérieures au déménagement de Murgle-Seigle

de Villeurbanne à Meyzieu, et les investissements machines, qui s'élevaient à 500 000 F par an, ont dû être réduits à 200 000 F. Pour la plupart des entreprises, les nouveaux bâtiments alourdissent les frais généraux, mais dans de nombreux cas cet accroissement est compensé par les gains de productivité. Toutes les entreprises ne sont pas confrontées aux mêmes difficultés, les situations diffèrent en fonction de l'état des trésoreries. Les petites entreprises artisanales s'en remettent à l'autofinancement ou aux emprunts ; les établissements intégrés à des grands groupes industriels ont d'autres possibilités. Quelles analogies existent entre l'artisan mulhousien et les groupes textiles « Les Fils d'Emmanuel Lang » ou Saic-Velcorex ? Le premier s'installe dans une usine désaffectée de Kingersheim (Mulhouse) pour s'agrandir, car il ne pouvait financer une construction de bâtiments très hauts adaptés aux exigences des techniques de manutention : pour 2 000 m^2 de bâtiment neuf, il devrait rembourser 30 000 F d'intérêts par mois ! Les seconds occupent deux emplacements voisins dans la ZI d'Illzarch-Modenheim où ils ont édifié des établissements adaptés aux rationalisations les plus sophistiquées : stockage vertical des pièces de tissus et gestion informatisée des stocks, aménagement des circulations, etc., qui ont procuré une économie de main-d'œuvre de 15 personnes chez E. Lang. La liberté de manœuvre d'un groupe comme Saic-Velcorex, 1 110 000 de francs de chiffre d'affaires, cinquante millions de francs d'investissements dans les quatre dernières années, n'a aucun point commun avec celle des PMI. Ces établissements ont noté aussi un sensible alourdissement des frais généraux entraîné par l'organisation des nouveaux locaux, *« mais les gains de productivité le compensent, et après avoir digéré les frais de déménagement on constate que des installations rationnelles permettent de raboter les prix de revient » :* au cours des quatre premiers mois de l'exercice 1979, les frais de structure sont égaux à ceux de l'année précédente, donc les économies liées à l'organisation de l'établissement ont même absorbé l'inflation.

La majorité des établissements appartiennent à des PMI et l'étendue de la gamme des méthodes de financement utilisées prouvent la diversité de leurs situations. Les desserrements récents se font vers des locaux qui ne sont pas systématiquement propriété de l'entreprise comme voici quelques années (avant 1973).

Tableau 10

STATUT D'OCCUPATION DES LOCAUX (1979)

Aire d'étude	Locataire et location bail		Propriétaire		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Lyon	9	36	16	64	25
Mulhouse	2	17	10	83	12
Toulouse	6	24	19	76	25
Carmaux - Albi - Castres	1	12,5	7	87,5	8
Total	18	25,7	52	74,3	70

L'augmentation des coûts fonciers et du coût de la construction incitent les entreprises à occuper les bâtiments en *crédit-bail,* mais cette tendance récente est surtout ressentie dans les plus grandes agglomérations qui offrent un marché plus vaste aux investisseurs immobiliers qui mettent sur pied des sociétés civiles immobilières.

Les petites entreprises ont financé leurs nouvelles installations en priorité sur leurs fonds propres complétés par des emprunts à long

terme. Indemnités d'expropriation, produit de la vente des anciens locaux ne couvrent jamais la totalité de l'investissement. Dans certaines affaires, le recours à l'emprunt (crédit hôtelier par exemple) annule toute les autres possibilités d'investissement et pousse donc ces industriels à ne programmer le déplacement qu'après avoir dégagé un autofinancement suffisant et trouvé un acquéreur pour les locaux et le terrain. Le financement de l'extension a été original à la Verrerie Ouvrière d'Albi. La coopérative ouvrière n'a pas pu financer le déplacement sur ses fonds propres ; les retenues habituelles sur les salaires pour investissements et travaux (4 % du salaire) ne suffisaient pas non plus. Les organismes coopératifs et le personnel ont accepté un prélèvement de 11 % l'année du transfert, puis une retenue dégressive par la suite. Cette solution a permis de limiter la part des emprunts dans le financement. La vente des locaux à un promoteur immobilier, solution la plus lucrative, n'intéresse que 26 % des cas : une entreprise a pu couvrir la presque totalité des sommes exigées par le transfert, mais c'est un exemple unique. La majorité des établissements ont vendu leurs locaux à d'autres établissements, à des entrepôts, aux collectivités locales et à des promoteurs qui n'ont pas accordé un prix de vente d'une valeur correspondant à celle d'une parcelle dans un tissu urbanisé, d'où le pourcentage de bâtiments conservés en attente ou loués (36,5 %).

Pour deux entreprises, le handicap de l'investissement effectué au moment du transfert a provoqué des difficultés qui les ont ébranlées durablement. L'exemple de cette grande firme de l'industrie alimentaire qui avait quitté le centre de Mulhouse pour Kingersheim résume les problèmes financiers soulevés par les transferts. A l'étroit dans des locaux étagés sur quatre niveaux, la société familiale qui emploie 240 salariés avait acheté, dès 1973, 52 000 m^2 à proximité d'un bon axe de desserte. La décision d'extension, retardée quelque temps dans l'attente d'une association qui accroîtrait les moyens de l'affaire, est décidée : en 1978, la construction sur 23 000 m^2 d'une usine ultra-moderne d'une capacité double de la production antérieure est terminée. Aux investissements massifs de matériel (chaîne de conditionnement, chambres frigorifiques, matériel informatique, etc.) s'ajoutent les coûts de construction des bâtiments qui dépassent de six millions de francs la somme initialement prévue. Ce surplus de 40 % absorbe la totalité des fonds de roulement lorsque se font sentir les premiers signes d'un ralentissement des ventes. Début 1979, l'entreprise passe sous le contrôle d'un holding dominé par la firme Bel.

Tableau 11

DEVENIR DES ANCIENS LOCAUX APRES LE TRANSFERT DE L'ETABLISSEMENT

	Nombre	%
Locaux conservés	8	19,5
Locaux vendus	26	63,5
dont opération immobilière	11	26,8
dont loués	7	17
Total de réponses	41*	59

(*) Le total n'atteint pas 70, car parmi les établissements desserrés certains étaient locataires de leurs anciens locaux et ne connaissent pas le devenir de leurs anciens ateliers ; d'autres n'ont pas répondu.

Les précisions apportées sur les problèmes du desserrement dans l'analyse des stratégies de croissance mettent en relief les limites d'une étude qui dissocierait les mécanismes de localisation et les potentiels des entreprises. Les coûts du desserrement atteignent des sommes très élevées qui peuvent hypothéquer les prévisions d'investissements productif des entreprises. A l'augmentation constante des prix de construction, à la progression des taux de remboursement des emprunts

s'ajoutent la forte croissance des coûts fonciers et des coûts de l'aménagement. Le rappel des problèmes financiers liés au desserrement fait naître une interrogation sur la poursuite d'un mouvement déclenché en grande partie par l'offre de terrains bon marché dans les zones industrielles périphériques ; il rend aussi évidente la place privilégiée tenue par le prix du foncier dans la détermination du choix d'implantation.

2. DES STRATEGIES DE LOCALISATION

Pour deux établissements, le choix de la nouvelle localisation n'a pas posé de grands problèmes : *« un client qui me devait une grosse somme m'a vendu son terrain en zone industrielle »*, cette transaction explique la localisation du premier ; *« l'ancien patron résidait à proximité de cette zone industrielle et l'argument a été décisif »*, cette opportunité a fixé le choix du second. Ces deux exemples sont des exceptions. Tous les autres desserrements, la décision de quitter les anciens locaux prise, ont fait l'objet de réflexions longues, de prises de contact répétées avec les organismes aménageurs, avec les propriétaires fonciers, avec les collectivités locales. Certaines délocalisations ont été précédées d'une étude de deux années avant le choix de la situation. Les conditions ont changé, en particulier à Lyon et Toulouse, les deux grandes agglomérations, à Mulhouse de façon moins radicale. Avant 1971 ou 1972, les établissements désireux de s'installer dans des zones aménagées n'avaient pas de grandes possibilités de choix, excepté à Lyon. Par la suite, l'accélération de l'urbanisation périphérique et les contraintes dictées à certaines localisations industrielles raréfient l'offre dans la périphérie immédiate et l'éloignent : le desserrement se fait à plus longue distance, pose davantage de problèmes et la situation devient donc une donnée essentielle. Dans le même temps, des surfaces aménagées disponibles sont proposées à plus longue distance par des communes désireuses d'accroître leurs ressources financières pour assurer les dépenses induites par l'urbanisation diffuse. Face aux difficultés causées par une situation lointaine, les choix sont multipliés : deux zones industrielles à Castres, quinze dans le périmètre étudié à Mulhouse, plus de deux cents dans la région urbaine de Lyon, onze dans l'agglomération toulousaine, proposent des conditions d'implantation variées à des entreprises qui peuvent trier d'après une grille d'avantages et d'inconvénients d'autant mieux perçus que le transfert s'effectue à longue distance. L'extension urbaine reporte de quelques kilomètres les espaces réservés aux activités, mais ce serait une erreur d'évaluer ce processus comme une simple translation des conditions de croissance : la péri-urbanisation progressive n'étend pas le contenu de la ville dans l'espace. Les nouvelles couronnes périphériques d'industrialisation ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les couronnes immédiates et les conséquences sur les types d'activités installées dans ces deux couronnes ont été décrites précédemment. Ces différences sont prise en compte par les industriels. D'une part, elles pourraient expliquer la diminution de consommation des terrains industriels dans les périphéries des grandes villes (14), attribuée avec précipitation, semble-t-il, aux modifications de la conjoncture économique. Cette étude ne peut évaluer l'influence de la crise ni celle de l'éloignement toujours

(14) OREAM-AGURCO. Les zones d'activité industrielle. Eléments pour une politique à moyen terme. 1977 « la moyenne globale de la consommation de terrains industriels s'établissait à environ 280 ha/an entre 1968 et 1975 sur l'ensemble de la Région Urbaine de Lyon, elle s'inscrivait à moins de 200 ha/an par la suite ».

plus grand du centre dans la mesure où aucun tassement du nombre des desserrements n'a été enregistré dans les banlieues étudiées. D'autre part, et ceci importe beaucoup dans l'analyse des stratégies de localisation, ces diversités spatiales tendent à maximiser l'évaluation des pertes des atouts liés à la ville et à son centre, et donc incitent les industriels à rechercher le maximum de compensation dans les potentialités des banlieues. A partir d'une certaine distance de desserrement, bien difficile à chiffrer mais qui semble se situer vers les limites des banlieues denses et à l'entrée du péri-urbain ou de l'urbanisation diffuse, une rupture s'effectue et au-delà les desserrements tiennent compte des spécificités de ces nouveaux espaces dont l'évolution sera analysée ensuite.

LE CHOIX DU TERRAIN

Pour de nombreuses entreprises, pour les plus petites en particulier, le choix du terrain prime sur le choix d'une situation. Dans onze cas, le faible coût du terrain a constitué l'argument décisif dans le choix, mais le prix n'était fixé dans l'absolu que par trois établissements ; dans les huit autres, il était associé à l'aménagement du terrain. Exceptés les deux cas mulhousiens qui n'ont pas désiré s'installer dans une zone industrielle autour des années 1968-1970, et exceptée cette entreprise de fabrication de meubles de Carmaux qui a choisi l'agrément d'un site pour implanter ses activités et surtout son magasin de vente, l'ensemble des industriels se tournent vers les aires *aménagées.* Dans les transferts postérieurs à 1975, leurs réponses laissent penser qu'ils n'envisageaient même pas d'autres possibilités dans des périphéries déjà très densifiées. Auparavant, la nécessité de s'installer en zone industrielle était peut-être moins ressentie, bien qu'il faille rappeler que le rôle des offres de terrains aménagés sur le rythme des desserrements a été jugé comme essentiel. Aujourd'hui, la zone industrielle s'est imposée : les exigences de fabrication y ont contribué, mais le poids des contraintes qui ouvrent l'accès aux aides financières diverses n'est pas sans influence. Parmi les facteurs qui dirigent les industriels vers les zones aménagées figure le prix élevé des terrains périphériques. Soit les plans d'occupation des sols orientent les activités vers des aires programmées et dans ce cas l'acquisition rémunère un propriétaire qui ne pouvait plus prétendre à un prix comparable à celui du marché des parcelles constructibles pour la résidence, soit les communes n'ont pas élaboré de documents opposables au tiers et dans ce cas l'industriel devra payer un terrain, souvent non équipé, au prix du terrain à bâtir, ou choisir un espace non constructible, c'est-à-dire enclavé, aux qualités physiques médiocres.

En définitive, le prix, quel que soit le coût de revient de l'aménagement, semble jouer en faveur des zones industrielles pour la majorité des entreprises. D'autres critères de choix ont les mêmes effets. La présence de grandes parcelles *(« ailleurs c'était difficile, il fallait acheter des lots de plusieurs propriétaires »),* la rapidité d'obtention du permis de construire et l'allègement des procédures administratives, la bonne qualité des équipements utilisables au premier jour de la mise en route

des fabrications (15), constituent des arguments décisifs au même titre que la localisation par rapport aux infrastructures. Les raccordements au réseau SNCF, la proximité des voies rapides représentent des atouts puissants pour les zones aménagées. La prise en compte de ces avantages s'intègre aussi dans des stratégies de localisation plus globales.

LE POIDS DE L'ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Quitter le tissu ancien, « *quitter la ville* », disent plusieurs industriels, pour où ? Pour certains établissements et pour quelques activités, le départ entraîne une délocalisation hors des zones urbaines ; cependant, pour la majorité, il ne s'agit que d'un desserrement. Le déplacement loin de l'aire urbaine signifie l'interruption des relations entre l'établissement et son environnement économique. Chaque établissement, en fonction de son activité, de son organisation du travail, est plus ou moins lié à la proximité de la ville. L'intensité des interactions ville-établissement détermine les distances du desserrement.

La proximité de la clientèle

Les établissements qui fabriquent pour une clientèle locale s'installent sur les zones industrielles les plus proches de l'ancienne localisation et bien reliées à la ville. Les deux industries de la viande qui conditionnent des productions commercialisées en partie dans les magasins d'alimentation de la ville ont recherché des sites proches de Mulhouse, comme l'ensemble des industries qui désirent demeurer à proximité de leur clientèle (parfumerie Berdoues à Toulouse, imprimerie Baby à Mulhouse...). Le transfert handicape les établissements qui vendaient une partie de leur production à la clientèle particulière ; une nouvelle localisation en dehors de la première couronne urbaine annule cette consommation de façon décisive. Ainsi, la MUPA (sacs papiers et plastiques) a perdu sa clientèle de particuliers par son installation à Ensisheim, à l'extrémité nord de l'aire de desserrement de Mulhouse, comme la SA Toulouse, fabricant et vendeur d'emballages, qui en choisissant la ZI du Bois-Vert, la plus éloignée sur l'axe sud de sortie de Toulouse, s'est privée de la petite clientèle sur laquelle elle réalisait les marges bénéficiaires les plus élevées.

Indispensable pour des activités qui associent fabrication et distribution auprès de la population, la proximité de la ville l'est également pour des industries qui produisent pour d'autres établissements localisés dans l'aire urbaine. Le déterminisme de ces échanges sur les localisations s'accroît avec la taille de l'agglomération dont dépendent les difficultés de communications. Les écarts entre les réponses des industriels installés à Vaulx-en-Velin, c'est-à-dire au plus près de leur ancienne adresse de Villeurbanne, et ceux implantés à Meyzieu sont très nets :

(15) « Dans un terrain non aménagé, on attend d'abord la haute tension, ensuite le téléphone et le télex... ».

Fot-France (imprimerie) : *« nous avions déjà quitté la Part-Dieu pour Villeurbanne en 1966, nous craignions l'éloignement des zones industrielles, pourtant proches à cette date ; mais, en 1974, les besoins de l'agrandissement nous ont poussés à nous installer à Vaulx, zone industrielle la plus proche de Villeurbanne et bien aménagée » ;* Temco-Aguefor : *« plusieurs zones nous ont été proposées par la SERL, à L'Isle-d'Abeau, à Corbas, mais le site de Vaulx était le plus proche de Lyon » ;* Decroix et fils : *« la zone de Vaulx était la plus proche de Lyon, nous avons un moment hésité avec Caluire, mais l'ancienneté de notre installation sur cet axe a prévalu » ;* Moyne-Bressand : *« Vaulx offrait la zone la plus proche de Villeurbanne ».* Les citations qui rappellent la proximité de Vaulx se retrouvent dans les huit établissements implantés dans cette commune et étudiés. Au contraire, les industriels de Meyzieu justifient leur localisation par d'autres avantages.

Le maintien de la proximité tend à effectuer une sélection entre les entreprises et justifie la localisation préférentielle dans la première couronne des établissements qui développent des activités commerciales à destination d'une clientèle urbaine. A cette agglomération commerciale composée d'une juxtaposition d'établissements correspond une spécialisation de certains axes de sortie des grandes agglomérations, spécialisation évidente pour les grossistes et les entrepôts, mais réelle également dans des industries. L'établissement Mesnard, desserré sur la commune d'Aucamville, ne pouvait envisager de s'éloigner de la sortie nord Toulouse-Montaudran qui concentre la totalité des revendeurs de véhicules lourds ou légers, les réparateurs, qui sont ses clients et pour qui sont réalisées la rectification et la reconstruction de moteurs techniques.

La proximité des avantages de la consommation

Parmi les critères les plus tangibles de localisation au plus près du tissu urbain serré figurent les avantages dont le contenu est désigné par la notion d'*« économies d'agglomération ».* La faible distance aux services de tous ordres, des services pour les entreprises jusqu'aux restaurants, est signalée comme un atout certain pour tous les établissements.

Il ne semble donc pas que le desserrement en banlieue, y compris en grande banlieue, porte atteinte à l'utilisation qui peut être faite de la richesse urbaine, sauf en ce qui concerne l'embauche qui sera évoquée par la suite. Des industriels s'en expliquent : *« le téléphone permet de régler l'essentiel, sinon on prend la voiture de toute façon, que l'on soit distant de trois kilomètres ou de dix ; non, les relations avec les services ou les industriels locaux ne sont pas perturbés par le transfert en périphérie ».*

L'analyse des réponses sur la proximité des avantages de la concentration urbaine ne fait que retrouver les justifications de la localisation dans l'unité urbaine étudiée : Mulhouse, Lyon, Albi ou Toulouse. *« Mulhouse ? Une excellente plaque tournante dont il n'est pas question de s'éloigner » :* l'affirmation fait allusion à une délocalisation lointaine, mais pas au desserrement, et il en est toujours ainsi lorsqu'un industriel insiste sur l'impossibilité à s'éloigner de la ville. Dans la périphérie urbaine, tous les sites semblent permettre d'user des apports

de la situation pour des activités qui sont industrielles et non tertiaires. Il faut le rappeler : le profit tiré de la concentration serait équivalent dans l'ensemble de l'aire urbaine. Certains établissements desserrés sur la zone industrielle de Meyzieu possédaient moins de liberté de manœuvre que ceux qui s'étaient installés sur la commune de Decines et de Vaulx. De dimension plus importante, ils exigeaient de grandes surfaces, spécialisés dans des fabrications lourdes, ils souhaitaient un raccordement au réseau SNCF (une d'entre elles expédie 40 % de sa production par voie ferrée), classés comme établissements présentant des nuisances, ils ne pouvaient prétendre qu'à une zone équipée pour la dépollution, et d'autres critères encore qui désignaient Meyzieu parmi de nombreux autres sites possibles. Mais la situation de Meyzieu sur l'axe de sortie en direction de l'est sur lequel ces établissements étaient placés auparavant, les prix des parcelles peu élevés, et surtout la proximité de Lyon et Villeurbanne (malgré l'encombrement de la route Meyzieu-Lyon) ont décidé en dernière analyse dans le cas d'établissements liés par des fils plus ténus que ceux de Vaulx aux services de l'agglomération. Sur douze enquêtes réalisées à Meyzieu, cinq indiquent que d'autres situations étaient envisagées au moment du transfert : deux dans la région urbaine (un à Corbas, l'autre au sud), mais trois en dehors (un en Savoie, un en Dauphiné et un dans la Loire pour percevoir des primes) abadonnées au profit du maintien dans la périphérie de Lyon-Villeurbanne.

L'IMPACT DES INFRASTRUCTURES ET DES EQUIPEMENTS

Pour des activités très spécifiques, les infrastructures de communication jouent une influence déterminante dans le choix de la localisation. Ces activités sont peu nombreuses dans l'échantillon car à l'évidence elles n'étaient plus localisées depuis de nombreuses années dans les tissus urbains serrés. La métallurgie, la chaudronnerie lourde ou la construction métallique, les établissements qui fabriquent des matériaux de construction choisissent des zones industrielles bien desservies, reliées aux voies rapides et à l'écart des trafics denses. Ces exigences s'accommodent de leur localisation en périphérie lointaine qui avait déjà été présentée comme la mieux adaptée à leurs besoins en superficies vastes et peu chères.

La localisation des zones industrielles et leur desserte ne soulève pas d'obstacles majeurs au desserrement malgré les grandes variétés d'aménagement et les grandes disparités de localisation. Il est intéressant de rappeler que les principales voies rapides de circulation ne sont que rarement spécifiquement urbaines, mais plutôt interurbaines. Bien sûr, l'ouverture de rocades, de dessertes routières ou ferroviaires contredisent cette affirmation qui semble vérifiée cependant dans beaucoup de centres urbains, les plus grands compris. Cette évidence en entraîne une autre : la décision d'aménager une zone industrielle prend en compte la réalité du réseau des transports ; les localisations industrielles reproduisent l'affectation de l'espace instituée par le dessin des voies de communications. Peu nette pour le territoire étudié dans l'est lyonnais, cette inertie de l'espace éclate à Mulhouse et à Toulouse. L'autoroute Bâle-Mulhouse-Belfort se greffe sur le réseau alsacien, c'est-à-dire contourne Mulhouse par le nord et stimule des communications déjà intenses, mais délaisse le sud et les relations avec le Sundgau :

les zones d'activités créées après l'aménagement de Illzach-Modenheim-L'Ile Napoléon profitent de cet équipement attractif et fortifient l'expansion de la banlieue est et de la banlieue nord. Les industriels de Wittenheim et de Kingesheim ne s'y trompent pas : *« par la voie rapide, nos camions rejoignent la rocade et l'autoroute en quelques minutes, ensuite l'ensemble de la région peut être atteint avec rapidité »*. Ici, les infrastructures accentuent le déséquilibre économique de l'agglomération mulhousienne. Les mêmes observations peuvent être faites à Toulouse avec une différence essentielle : l'emplacement des zones industrielles tient compte du tracé des voies rapides, mais le remplissage précède la réalisation de l'infrastructure !

Dans trois des terrains étudiés existe un *aéroport* et dans les trois terrains les industriels insistent sur les avantages de la proximité de l'aéroport Ceux qui sont effectivement à proximité affirment que le client accède avec rapidité dans l'établissement, ceux à l'autre extrémité de l'agglomération soulignent l'avantage de se situer à quelques minutes d'automobile de l'aéroport ! L'influence directe de cet équipement sur la localisation des desserrements et des industries en général est déterminante dans les deux cas suivants recensés par les enquêtes, pour les autres elle paraît exagérée :

— expéditions d'un fort pourcentage des production par la voie aérienne de la part d'établissements spécialisés dans des activités de précision, en particulier ceux installés sur la zone aéroportuaire de Blagnac (Toulouse) ;

— relations fréquentes avec les établissements du siège social, surtout s'il se situe à l'étranger : Imperial Eastman France, entreprise à capitaux américains, ne pouvait se desserrer que dans l'est de Lyon pour profiter de la proximité de Satolas.

L'INSERTION DANS LE CADRE URBAIN

L'évocation de la zone aéroportuaire de Blagnac permet d'introduire un facteur de localisation d'apparence futile, mais dont la présence dans les entretiens avec les industriels souligne l'intérêt qui lui est attribué. L'aménagement de la zone d'activité de Dardilly en 1976 par la SERL au nord de Lyon, sur une superficie de quarante hectares, traitée en « parc d'affaires », confirme cette évolution vers l'attractivité sur certaines activités des espaces paysagés intégrés à des tissus résidentiels. La zone d'activité de Dardilly, vendue à 125 F le m^2 hors taxes en 1977, comme celle de Blagnac, vendue par la Chambre de commerce de Toulouse au prix de 55 F le m^2 hors taxes, ont connu un succès rapide malgré des prix élevés par rapport aux offres de chaque agglomération. Occupées en priorité par des créations d'établissements de firmes qui tiennent à valoriser leur image de marque, ces zones ont accueilli des bureaux, des entrepôts et négoces à la recherche d'espaces plus attractifs que ceux occupés par des industries traditionnelles (Grundig, Veritas, Agence Wilson à Dardilly, un hôtel, un immeuble de bureaux et des tennis couverts à Blagnac) et quelques desserrements comme Black & Decker à Dardilly ou Castaigne à Blagnac. L'entreprise Médicornea (lentilles de contact) est située sur la seule parcelle boisée de la zone de Thibaud pour laquelle la Société d'Equipement Toulouse-Midi-Pyrénées ne trouvait

aucun acquéreur : *« nous avions hésité entre Montaudran, Blagnac et Thibaud que nous avons retenu à cause de son prix moins cher que Blagnac, de ses meilleures communications avec l'aéroport de Montaudran (30 % du chiffre d'affaires à l'exportation par avion), de son site exceptionnel, le cadre verdoyant correspondant à une certaine image de l'industrie »*. Cette attitude se rencontre avec plus de fréquence dans la recherche d'une architecture industrielle. Le transfert dans un espace moins concentré, plus agréable quoique dans une zone industrielle, a contribué à modifier les méthodes d'accueil des clients, *« le côté façade est très important, la première impression compte surtout chez nos clients de nationalité allemande ! » ; « la perception de notre entreprise est modifiée depuis que nous avons quitté nos vieux et sombres locaux de la ville »* : les techniques de commercialisation imposées par une économie d'âpre concurrence, mais aussi l'intérêt attribué à l'environnement dans la mise en œuvre de nouvelles organisations du travail se rejoignent pour inciter les dirigeants de certaines activités à renforcer le côté « vitrine » de leur entreprise. Préoccupations évidentes pour les locaux commerciaux qui se concentrent sur les axes de sortie au nord de Mulhouse (zone d'activité de Wittenheim), au nord et au sud de Toulouse, et qui participent à la présentation du « spectacle de la marchandise », tentatives récentes d'industries de promouvoir une localisation rationnelle et publicitaire à la fois en s'immisçant dans ces banlieues de distribution.

LES AVANTAGES FISCAUX

L'influence des aides financières accordées aux entreprises qui se déplacent en périphérie ne peut être comparée à celle des régimes des aides aux créations d'entreprises. Le desserrement peut bénéficier de certains avantages à l'occasion de créations d'emplois et dans la mesure où le déplacement des établissements est le résultat d'un processus d'expansion, dans de nombreux cas il se traduit effectivement par une augmentation sensible des effectifs. Ces incitations par attribution de primes ne déterminent en aucune manière les stratégies spatiales à l'intérieur du périmètre urbain, par contre elles pousseraient les entreprises à se délocaliser hors des zones urbanisées, soit dans des aires classées en zones rurales, soit dans des communes qui bénéficient de primes de développement régional. La méthode d'analyse du desserrement qui se fondait sur le repérage des établissements desserrés et excluait les transferts au-delà des banlieues ne donnait aucune possibilité d'évaluer l'ampleur des départs vers des zones primées. A l'occasion des enquêtes, quelques informations sur des déplacements lointains ont été recueillies. Les ateliers de l'industrie textile et de l'habillement sont les plus concernés : deux établissements de Villeurbanne partis vers le Dauphiné et vers le Massif de la Chartreuse, plusieurs établissements mulhousiens vers les zones industrielles au débouché des vallées vosgiennes, quelques ateliers de confection toulousains vers les zones rurales. Les projets de trois usines de Villeurbanne de s'éloigner de la région lyonnaise étaient motivés, en partie, par l'appât des primes d'industrialisation, mais les avantages de la proximité urbaine l'ont emporté. L'entreprise Babin de Carmaux n'a par contre pas hésité. Entre la zone industrielle du Pré-Grand à Carmaux et les terrains de la commune de Garric situés en zone rurale et moins chers, la biscuiterie a choisi le

site qui favorisait le cumul des allègements fiscaux, de la prime de développement régional et de la prime d'orientation agricole, mais il est vrai que la distance supplémentaire à effectuer n'était que de cinq kilomètres et non pas de cinquante ou de cent comme à Lyon.

Les dégrèvements fiscaux sont bien pris en compte par les entreprises, tant les écarts s'amplifient à l'intérieur d'une même agglomération. Cependant, la généralisation de l'exonération totale ou partielle pour cinq ans de la taxe professionnelle homogénéise l'espace périphérique d'une ville. Toutes les communes de l'agglomération toulousaine, y compris Toulouse, offrent cette exonération lorsque les entreprises ont obtenu l'agrément des services fiscaux, c'est-à-dire satisfont aux conditions de l'exonération. La faiblesse de l'industrialisation de la région toulousaine explique cette générosité qui ne s'observe ni dans la périphérie lyonnaise et dans l'est industrialisé en particulier, ni dans la totalité de l'agglomération mulhousienne.

Les effets du taux d'imposition qui s'applique dès la fin de la cinquième année d'exonération semblent prendre une importance qui s'affirme avec l'alourdissement progressif des coûts de l'urbanisation. Les récentes réformes relatives à la fiscalité des collectivités locales ont accentué les récriminations des industriels contre l'alourdissement de leurs charges au moment où les trésoreries étaient difficiles. La fiscalité, nouvel élément de localisation des établissements ? Les déclarations des industriels le laisseraient croire puisque certains mettent en demeure la municipalité *« d'envisager des solutions à la hausse vertigineuse des taxes communales »* et soulèvent la menace de la fermeture de l'établissement, *« la taxe professionnelle engloutissant la totalité des bénéfices »*. L'observation des données dans les communes étudiées corrobore ces affirmations mais introduit des différences dans les répercussions de mécanismes fiscaux. A n'en pas douter, les petits établissements, industriels ou pas, seront de plus en plus soucieux d'éviter les communes à grosse patente : *« entre l'exonération totale ici et partielle dans la commune que j'envisageais au départ, et surtout entre la différence du montant de la taxe professionnelle que j'aurais payé à la fin des cinq années d'exonération, sur dix ans, j'ai gagné les frais financiers dûs au déplacement »*.

Mais là n'est pas l'essentiel, qui réside dans les contrastes des taux d'imposition. L'évaluation actuelle des bases d'imposition favorise les communes déjà indsutrialisées et pénalise les communes qui enregistrent une urbanisation résidentielle rapide. Dans ces conditions, les communes dotées de zones industrielles anciennes, qui ont déjà récupéré les fonds consacrés à des aménagements financés par des emprunts à faible taux d'intérêt, sont dotées d'une taxe professionnelle très attractive et de ressources importantes qui les autorisent à investir dans de nouvelles zones d'activité. Les irrégularités de pression fiscale découlent de la division sociale de l'espace urbain et l'entretiennent de façon toujours plus efficace.

Dans la périphérie orientale de Lyon, les inégalités de patente ne sont pas discriminantes pour les localisations industrielles, bien que les communes de Vaulx, Décines, Meyzieu soient confrontées à des coûts d'urbanisation inégaux, ou plutôt s'engagent dans des politiques urbaines qui se traduisent par des coûts inégaux. Ces trois communes sont riches en établissements qui assurent plus de 70 % de leurs ressources budgétaires (la taxe professionnelle fournit 72 % des ressources de Meyzieu, 75 % de celles de Decines) et de surcroît elles possèdent de grosses entreprises qui représentent une sûreté dans l'évolution des rentrées financières (16). Mulhouse et les communes périphériques sur lesquelles

(16) La commune de Vaulx-en-Velin avait immédiatement évalué les conséquences des menaces de fermeture de Rhône-Poulenc qui apporte 8 % des ressources, et Meyzieu avait fait de même dès les premières réductions d'activité de la Société d'industrie des plastiques Rhône-Poulenc-Sandoz.

s'étend la zone de l'Ile Napoléon et d'Illzach-Modenheim ont pu restreindre la production des inégalités fiscales par l'élaboration combien difficile d'un protocole d'accord sur la répartition du rapport de la taxe professionnelle payée par les nombreux établissements. Ces situations ne sont pas fréquentes et dans les banlieues de Mulhouse comme dans celles de Toulouse, les inégalités ont des effets structurants.

L'installation de grandes surfaces de vente sur la sortie nord en direction de Guebwiller favorise des communes comme Kingersheim ou Wittenheim dont les taxes communales sont inférieures à celles de Mulhouse. Les écarts restent minimes comparés à ceux de l'agglomération toulousaine. La commune de Toulouse, par son étendue, a conservé la plus grande part de la croissance urbaine et par conséquent de la matière imposable. Les nombreuses communes de banlieues qui doivent assurer le financement d'une expansion récente n'ont d'autres solutions que d'accroître les taux d'imposition, bien que cette hausse renforce le manque d'attractivité de communes de résidence face à la commune-centre qui bénéficie des activités commerciales ou industrielles installées. Quelques communes périphériques, soit traversées par un axe de communication qui s'est transformé en desserte de zone commerciale, Portet par exemple, soit équipées d'une zone industrielle qui a connu un net succès, comme Blagnac, soutiennent la comparaison avec la commune-centre sur le plan des taux de la taxe professionnelle. D'autres, malgré des ressources notables, telle Colomiers, siège des industries aéronautiques, n'ont pu assurer leur extension que par des emprunts successifs qui ont alourdi les frais financiers et progressivement multiplié les montants de la taxe professionnelle. Une société contrainte par les exigences de son donneur d'ordres, l'aéronautique, de s'implanter dans la région toulousaine, à Colomiers, à proximité des usines de fabrication, a scindé son unité de production en deux et localisé la seconde partie à Portet qui n'exige qu'une faible taxe professionnelle.

L'alourdissement des charges des collectivités locales ne peut que renforcer cette sélectivité par la fiscalité. Il semble que les industriels préfèrent encore une localisation dans un espace urbain équipé, quitte à payer une taxe professionnelle lourde, à un espace péri-urbain sans équipements, peu urbanisé et sans taxe importante. Le nombre élevé d'industriels qui ont tenu à manifester leur désaccord sur les sommes à payer aux collectivités, mais surtout les propos qui marquent le caractère récent de la prise en compte de la fiscalité comme facteur de localisation, ne paraissent pas un simple signe de mécontentement corporatiste. Rares sont les desserrements antérieurs à 1975 qui ont pris en compte le niveau de la patente, mais les industriels qui en 1980 n'évoquent pas cette question se comptent en unité ! La fiscalité différentielle d'une agglomération deviendra à court terme un facteur de localisation car les sommes en cause parviennent à des niveaux comparables à ceux d'autres éléments du choix, comme le coût du terrain, les coûts de transport, etc.

3. DES STRATEGIE DE CONTROLE DU MARCHE DE L'EMPLOI

Le transfert d'un établissement, en plus du déménagement du capital technique, comprend celui des postes de travail. Chaque délocalisation implique donc une modification des rapports spatiaux entre les postes de travail et la force de travail qui les occupe. L'analyse de l'évolution

de ces rapports pose tous les problèmes de l'urbanisation définie comme l'articulation entre les éléments localisés de la sphère productive et de la sphère de reproduction.

Envisager ces questions sous le seul angle de la stratégie patronale en matière de main-d'œuvre, c'est réduire les articulations entre la mobilité des entreprises et la mobilité des individus au seul domaine des logiques de croissance industrielle. L'insertion des lieux de travail dans l'espace urbain et péri-urbain entraîne des transformations qui affectent tous ces espaces. La densification des aires urbaines, mais aussi les évolutions de leur contenu social, bouleversent les données du marché de l'emploi et influencent les stratégies des entreprises.

Dans une première phase, les politiques des industriels ont été étudiées pour elles-mêmes et elles sont présentées dans ce chapitre indépendamment des mutations spatiales qu'elles orientent et qu'elles subissent. Cette attitude découpe la réalité des processus complexes en mécanismes successifs simplistes : seuls les impératifs propres à la forme de la présentation de la recherche en sont responsables. Le développement qui suit dans la troisième partie, consacrée aux rapports entre desserrement et urbanisation périphérique, s'efforce de recomposer la globalité des processus liés à la péri-urbanisation et à la mobilité des activités.

LA MAIN-D'ŒUVRE, FACTEUR D'INERTIE

Les appréciations des directeurs d'établissements interrogés pendant l'enquête sur l'attitude de leurs salariés face aux projets de transfert en banlieue méritent toutes d'être relativisées. Une affirmation fréquente place l'attachement à l'entreprise, à ses conditions de travail comme à sa vie collective, au-dessus des perturbations entraînées par l'accroissement de la distance domicile - lieu de travail : *« l'annonce du déplacement n'a posé aucun problème, et si certains salariés devaient parcourir des kilomètres supplémentaires, ils n'ont cependant pas hésité un seul instant à nous suivre »*, dit le patron ; *« ils auraient suivi si nous avions été plus loin »*, affirme un autre. La deuxième attitude des chefs d'entreprise, tout aussi répandue, critique le manque de mobilité des salariés qui les aurait contraints à ne pas trop s'éloigner de la zone de départ : *« il nous était impossible d'aller plus loin sans provoquer de gros problèmes avec notre main-d'œuvre » ; « nous envisagions une localisation plus lointaine, mais plus de la moitié de notre personnel n'aurait pas suivi »*. Plusieurs éléments aident à faire la part des choses, mais des conclusions générales sont difficiles à extrapoler de situations très spécifiques.

Quelques établissements ont connu des oppositions vives au transfert. La mobilisation, au printemps 1979, des ouvriers d'une grande entreprise lyonnaise pour empêcher son départ en banlieue n'est pas une nouveauté dans les luttes sociales. Déjà, en 1976, l'inspecteur du travail conduit à juger le déplacement de l'entreprise Cofradel l'avait assimilé à un licenciement économique dont vingt salariés ont profité. La SODAP a dû maintenir pendant deux années une navette entre l'ancien établissement de Villeurbanne et le nouveau à Meyzieu. 17 établissements sur 62 (les huit établissements de Albi-Carmaux-Mazamet ne sont pas concer-

nés par ce problème) ont institué une prime de transport à la suite de la pression des salariés confrontés à de plus longs déplacements, mais ce chiffre sous-estime la réalité car dans quelques établissements le coût du tranport a été incorporé dans le salaire mensuel. Les primes paraissent identiques dans les trois secteurs étudiés et équivalent à cent francs par mois pour un déplacement d'environ cinq kilomètres. Les taux exacts s'échelonnent de soixante-dix-sept francs pour moins de quatre kilomètres à cent francs pour plus de quatre dans l'entreprise de Vaulx, Les Ateliers Rhodaniens. Dans d'autres établissements, la prime est forfaitaire et ne tient aucun compte de la distance (23 F chez Gervais-Danone, ZI de Thibaud à Toulouse).

L'effet le plus évident de cette inertie imposée par la main-d'œuvre, mais d'une inertie qui s'accommode du transfert, est cet ancrage sur le même axe de communication. La généralisation des desserrements dans le sens opposé au centre sur le même axe directionnel a déjà été présenté à plusieurs reprises. Cet axe constitue aussi le tracé de desserrement des résidences des salariés de l'établissement. Une partie des effectifs des établissements de Villeurbanne habitaient la ZUP de Vaulx-la-Grande-Ile, les logements de Decines, les lotissements de Decines et Meyzieu. Les salariés des établissements transférés des faubourgs sud-ouest de Toulouse vers les zones industrielles de Thibaud, du Bois-Vert, du Mirail, résidaient en majorité soit dans Toulouse, soit dans les communes du sud et du sud-ouest. Si dans les agglomérations d'Albi, Carmaux, Castres, Mazamet, le déplacement des établissements ne semble pas représenter un handicap insurmontable pour les salariés, le problème n'est déjà plus de même nature à Mulhouse et il devient capital à Toulouse et à Lyon. L'analyse des mouvements migratoires des salariés des établissements desserrés n'est pas assez exhaustive pour démontrer l'intensité des déplacements de salariés vers des aires résidentielles proches de leur lieu de travail et de plus elle ne peut tenir compte des personnes déjà installées dans la commune du desserrement avant que celui-ci ait été effectué. Cependant, aux Ateliers Rhodaniens, si la moitié des salariés sont restés à Villeurbanne à proximité du lieu de départ, la moitié habitent Vaulx huit années après le desserrement. A Imperial Eastman France, un tiers des salariés résident à Lyon et Villeurbanne, la moitié à Decines et à Meyzieu. Ces chiffres, et d'autres identiques à Toulouse, n'offrent des relations lieu de travail - lieu de résidence qu'une mesure tardive une fois le desserrement effectué. Cependant, dans tous les cas la localisation des habitations et celle des établissements ont glissé dans la même direction opposée au centre. L'extension accélérée des banlieues englobe aussi des déplacements de citadins qui quittent les collectifs des villes-centres pour des pavillons ou des petits immeubles en périphérie. Le transfert des activités renforce encore cette tendance qui sera analysée par la suite, mais déjà avant le départ des établissements, une part importante de la population salariée, des ouvriers en particulier, logeaient en banlieue. Ceux-là ne s'opposaient pas au desserrement en direction de leurs habitations. L'entreprise Le Tricotage Toulousain a implanté depuis 1971 dans la ZI de Montaudran sa seconde usine toulousaine de bonneterie, à quelques kilomètres, sur l'axe sud-est, de son premier établissement. A l'embauche, son directeur exige que le salarié accepte l'une ou l'autre affectation en fonction du plan de charge du moment : certains refusent, et en particulier ceux qui résident sur les communes de Saint-Orens, Labège, Montgiscard et même plus loin en direction du sud-est.

Ces exemples montrent que les desserrements se sont faits, que la résistance des salariés soit affirmée ou inexistante. La main-d'œuvre n'a pas été un facteur d'inertie. Par contre, l'aménagement progressif, pendant les années antérieures au transfert, de l'espace des relations habitat-travail s'ajoute aux déterminismes des flux économiques de l'établissement pour accentuer son ancrage sur le même axe de communication : axe qui maintiendra la distance de la nouvelle localisation à

un niveau supportable pour les salariés qui vivent dans des logements situés à proximité des anciennes installations, axe qui allègera les migrations quotidiennes des travailleurs installés dans les communes périphériques les moins éloignées de la pénétrante en direction de l'ancien établissement.

TRAVAILLEURS QUALIFIES ET LOCALISATION

Loin de la ville, point de qualification ! Cette affirmation de l'ensemble des chefs d'entreprise indiquerait une perte de substance progressive des « économies d'agglomération » avec l'éloignement du centre. L'agglomération urbaine, caractérisée par une extrême division du travail et par un marché du travail très diversifié, ne serait pas homogène mais constituée d'auréoles successives dont le contenu s'appauvrirait vers la périphérie. Les observations multiples recueillies dans cette étude ne laissent aucun doute : une certaine distance franchie, les entreprises sont confrontées à des conditions d'insertion différentes de celles d'un espace urbain dense. Cette frontière coïnciderait là encore avec la frange externe des banlieues à la limite de l'urbanisation discontinue.

Cet appauvrissement des apports de l'environnement urbain se traduit essentiellement par la réticence des personnels qualifiés à occuper les emplois offerts dans des aires éloignées de la ville. Dans les banlieues se manifesteraient donc certains mécanismes répulsifs connus jusqu'alors surtout dans les zones rurales ? *« Bien sûr, nous avions envisagé de rapporcher cette unité de gestion, de stockage, d'expédition de nos usines vosgiennes ; il est probable que nos cadres nous auraient suivi, mais par la suite il est certain que nous n'aurions pas pu les remplacer. Nos difficultés à persuader un Parisien de travailler à Mulhouse sont grandes, pensez à celles que nous aurions dans le cas d'un village vosgien »*, expliquent les dirigeants de la Saic-Velcorex qui rappellent ainsi la persistance de la résistance des cadres à la décentralisation.

De tels arguments se retrouvent dans les justifications des localisations à l'intérieur des unités urbaines. *« Plus loin, nous aurions perdu quelques cadres et nous ne pouvions nous le permettre » ; « en grande banlieue, les réponses aux offres d'emploi de cadres sont moins nombreuses, les choix ne sont pas facilités » ; « nous avons surtout ici des ouvriers qualifiés, une localisation cinq kilomètres plus loin aurait entraîné un fort « turn-over » de cette main-d'œuvre avant de reconstituer un effectif stable : ces salariés ont la possibilité de trouver un emploi similaire proche de leur lieu de travail » ; « j'ai déjà perdu deux administratifs en venant ici, c'est-à-dire 50 % de l'effectif, si j'étais allé plus loin, je serais le seul dans ces bureaux à avoir suivi » ; « les femmes, de toute façon, on savait à l'avance qu'elles ne viendraient pas à Montaudran, mais le marché du travail nous a permis de reconstituer notre effectif avec rapidité »* (un patron d'un atelier de confection). Cette énumération de citations est révélatrice des ajustements qui s'effectuent entre les diverses qualifications et les localisations des établissements. Ces propos, recueillis en 1980, ne peuvent être assimilés à des comportements de période de plein emploi, ils décrivent les conséquences de la division sociale de l'espace, reproduction de la division du travail et des inégalités sociales.

Selon l'état de la division du travail dans une activité, dans un établissement, le marquage de l'espace sera une contrainte plus ou moins forte : les entreprises en tiennent compte. Mais sur le marché du travail, les ajustements entre l'espace de travail et l'espace de la reproduction et de la vie collective se répercutent selon la place de chaque individu dans la division du travail. Le travailleur qualifié peut espérer un emploi dans le centre ou à sa proximité, d'une part parce qu'il est relativement favorisé sur le marché de l'emploi, mais d'autre part parce que l'offre du travail qualifié dans cet espace sera plus forte, en raison de la répartition spatiale qui hiérarchise les activités du centre vers la périphérie. Les travailleurs peu qualifiés subissent davantage une offre d'emploi particulière qui se localise surtout à l'extérieur des aires très urbanisées ; de même, leur espace résidentiel tend à être de plus en plus excentré.

De tels processus orientent les stratégies de localisation des entreprises qui, par l'intermédiaire des qualifications des travailleurs, prennent en compte la distance au centre et le marquage social des banlieues selon les exigences de la division du travail dans l'établisement.

Les desserrements dans leur ensemble concernent assez peu les établissements industriels à fort secteur administratif. La résistance des bureaux à s'éloigner du centre, déjà mentionnée dans l'analyse cartograpique des localisations, est confirmée par la répartition des effectifs salariés très défavorable au secteur administratif parmi les établissements transférés.

Tableau 12

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DESSERRES SELON LA PART DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DANS LES EFFECTIFS DES ETABLISSEMENTS (nombre d'établissements)

Aire d'étude	Part du personnael administratif (%)				
	moins de 10	10 - 29	30 - 50	plus de 50	Total
Mulhouse	7	4	1	—	12
Lyon	7	9	3	3	22
Toulouse	14	3	6	2	25
Albi-Carmaux-Castres-Mazamet	2	3	—	—	5
Total	30 47 %	19 30 %	10 15 %	5 8 %	64 (1)

(1) Total des réponses imprécises : 7.

Dans la production, la ventilation des effectifs suivant la qualification n'a pu être réalisée du fait de l'imprécision des informations recueillies. Deux tendances résument les situations diverses. L'une coïncide avec le schéma expliqué par les chefs d'entreprise. Les établissements à forte proportion de salariés qualifiés s'installent dans les zones industrielles peu éloignées, mais seul le terrain de Lyon qui présente des zones lointaines permet de vérifier cette relation. A Vaulx, les établissements emploient en moyenne plus de salariés qualifiés qu'à Meyzieu. Ceci conduit au paradoxe de certaines banlieues proches : une juxtaposition d'un espace-travail avec une espace-habitat de couches à revenus inférieurs. L'entreprise Moyne - Bressand emploie un personnel qualifié qui ne réside pas à Vaulx puisqu'il n'y résidait pas auparavant et les nouvelles embauches intéressent peu les habitants de la ZUP. L'autre tendance concerne les établissements à forte proportion de salariés peu qualifiés qui semblent tenir compte en priorité d'autres facteurs de localisation et qui à l'occasion du transfert ont enregistré un fort renou-

vellement de la main-d'œuvre, et de la main-d'œuvre féminine en particulier. Les affirmations des dirigeants de ces établissements sur la mobilité des cadres *« qui ont suivi »* laisseraient penser que dans les entreprises à forte proportion de personnel d'exécution, les salariés de l'encadrement s'accommodent mieux de l'éloignement de leur lieu de travail que les travailleurs d'établissements à proportion élevée de salariés qualifiés. Beaucoup de transferts ont provoqué des départs massifs de travailleurs : *« il ne reste que dix manœuvres de l'équipe mulhousienne »* (MUPA d'Ensisheim, 110 salariés) ; *« les cadres ont suivi, pas les autres et en particulier les femmes qui travaillent au montage »* (Gottfried, fabrication de bicyclettes à Kingersheim) ; *« nous avons embauché les femmes sur place à Wittenheim »* (Baby, imprimerie à Wittenheim) ; *« les femmes et les manœuvres, surtout les étrangers, n'ont pas pu rester : le travail du mari prime dans ce cas-là et les étrangers ne pouvaient pas se déplacer hors de Toulouse »*.

Cette faiblesse relative de la mobilité féminine est mise en relief dans les chiffres qui indiquent la proportion de femmes dans les effectifs des établissements desserrés.

Tableau 13

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DESSERRES SELON LA PART DES FEMMES DANS LES EFFECTIFS SALARIES (nombre d'établissements)

Aires d'étude	Pourcentage de main-d'œuvre féminine				
	moins de 10	10 - 30	30 - 50	plus de 50	Total
Mulhouse	3	4	3	2	**12**
Lyon	12	6	3	3	24
Toulouse	6	6	3	10	**25**
Albi-Carmaux-Castres-Mazamet	2	1	1	1	5
Total	22 34 %	17 26 %	10 15 %	16 25 %	65 (1)

(1) Total des réponses imprécises : 6.

Les établissements à forte proportion de femmes salariées sont nombreux dans la mesure où les établissements à main-d'œuvre peu qualifiée dominent dans la périphérie. Cependant, la résistance de la main-d'œuvre féminine au desserrement des emplois pourrait expliquer en partie le nombre élevé d'établissements qui emploient peu de femmes : ce chiffre peut n'être aussi que la conséquences des spécialisations de certains établissements transférés dans des activités qui emploient surtout des hommes, comme des fabrications de produits lourds.

Les relations entre qualifications et localisations d'activité s'imposent dans les choix industriels. L'appréciation de l'importance de ce facteur dans les stratégies reste difficile à évaluer ; par contre, ses impacts sur les évolutions des espaces urbains sont sans ambiguïté et participent aux mécanismes de production de la division sociale de l'espace urbain : arbitrairement, ces questions ont été concentrées dans l'étude des conséquences du desserrement sur les structures spatiales.

DU DESSERREMENT A LA DELOCALISATION : LE CAS DES INDUSTRIES TEXTILES

Les transferts de certaines activités débordent les limites des zones urbanisées vers les zones rurales, les petites villes et les bourgs situés à trente ou quarante kilomètres. Pour certaines branches d'activité, comme les industries mécaniques et électriques, le déplacement des ateliers de montage équivaut à une décentralisation qui utilise les avantages de la localisation « à la campagne ». Ces déplacements ne faisaient pas l'objet de cette étude et ils n'ont pas été repérés dans les limites des aires urbaines. Par contre, plusieurs transferts d'industries de main-d'œuvre dans les périphéries urbaines sont motivés par la recherche d'avantages similaires : des établissements du textile et de l'habillement en priorité, quelques établissements de l'industrie pharmaceutique (Laboratoire Duphar à Lyon, par exemple), de rares ateliers de montage de matériel de précision. L'analyse de ces desserrements a été conduite dans l'aire de Toulouse où la mobilité des ateliers de l'habillement est intense comparée à celle des aires de Mulhouse et de Lyon qui avaient enregistré des restructurations et des transferts à des dates antérieures pendant les bouleversements de l'ensemble du secteur dans les années soixante.

Sur quatre-vingt-treize établissements recensés dans l'activité textile (bonneterie, habillement, confection) à Toulouse, dix-neuf ont changé de localisation entre 1968 et 1980, soit un sur cinq. Ils se sont installés dans les communes de l'agglomération les plus éloignées de Toulouse ou au-delà, aux limites de l'aire urbaine :

Zones industrielles de Toulouse :	5 établissements
Communes limitrophes :	2 établissements
Communes de l'agglomération :	7 établissements
Communes du SDAU :	5 établissements

Parmi ces dix-neuf établissements qui se sont déplacés, dix ont implanté un second établissement hors de la zone urbaine :

Tricotage Toulousain : ZI de Montaudran - Gaillac (81)
Markowicz : Aucamville - Saint-Sulpice (81)
Sanger : Toulouse - Grisolles (82)
UTAH : Lavernose (31)
Andrée : Revel (31)
Vigneau : Le Grès (31)
Fabre : Roquecourbe (81)
SPIRAM : Colomiers (31) - Muret (31)
Bruno Saint-Hilaire : Portet (31) - Foix (09)
Castagné : ZI Montaudran - Cajarc (46)

L'article de presse (17) énumère avec précision les avantages des localisations à la campagne pour l'établissement « *parti de la ville* ». Le niveau des salaries n'est pas mentionné, mais s'agit-il d'un atout décisif dans une activité qui rémunère au SMIC quel que soit son lieu d'implantation ? La stratégie des chefs d'entreprise du secteur confection-habillement se fonde à la fois sur la modernisation de l'appareil de production situé dans les aires d'urbanisation dense et sur la recherche de localisations qui minimisent les coûts de production. Les deux orientations ne se traduisent pas par des stratégies spatiales contradictoires.

(17) Cf. annexe.

Certaines entreprises quittent le centre, c'est-à-dire de vieux locaux, mais aussi des secteurs résidentiels en voie de vieillissement où la main-d'œuvre féminine peu qualifiée est rare, pour des périphéries susceptibles d'accueillir de nouveaux outils de production. Elles s'implantent soit dans des zones industrielles à proximité de quartiers populaires (Le Mirail à Toulouse), soit près de zones pavillonnaires, soit en tissu lâche, c'est-à-dire dans des environnements qui sembleraient imposer des politiques de recrutement opposées. Les établissements Rey, près des habitats collectifs du Mirail, ont pratiquement perdu la totalité de leur effectif pendant le transfert, excepté les femmes célibataires et quelques autres femmes qui ont déménagé et se sont installées au Mirail qui fournit la quasi-totalité des embauches nouvelles. L'entreprise de confection Castagné, dans la ZI de Montaudran, comme Le Tricotage Toulousain, emploie des femmes qui résident dans les cités HLM voisines, mais de nombreuses ouvrières viennent tous les jours des villages du sud et de l'est où elles possèdent un pavillon, et quelques-unes font des trajets plus longs depuis des communes rurales. La firme La Lionne a, au contraire, évité Vaulx-en-Velin et choisi Meyzieu, commune plus résidentielle : les ouvrières habitent en majorité dans les HLM, y compris dans la ZUP de Vaulx, rares sont celles qui résident dans les lotissements voisins. Le chef d'entreprise est persuadé qu'en évitant de fortes concentrations d'immeubles collectifs il a diminué l'instabilité de sa main-d'œuvre et restreint les risques de conflits. Quelle que soit la localisation, le type de main-d'œuvre recherché semble disponible à l'intérieur des banlieues : *« nous recrutons dans la zone environnante sans problèmes »* (Lasserre-Textile à Toulouse).

Cette dernière entreprise fonctionne sur un principe d'organisation du travail qui apporte quelques éléments explicatifs du desserrement à longue distance. L'établissement Lasserre de Toulouse fabrique peu. Il prépare, expédie, reçoit, étiquette, inventorie, retouche les modèles confectionnés par des sous-traitants répartis dans Toulouse et sa périphérie : l'unité toulousaine, à proximité des magasins et des services du centre, constitue un centre de « dispatching », le sommet de la pyramide de l'organisaiton du travail. L'établissement La Lionne à Meyzieu occupe les mêmes fonctions dans le groupe qui possède un atelier de montage de chemises à Trep en Savoie ; il s'agit donc encore d'un transfert doublé d'une délocalisation. L'organisation du travail est identique dans la petite entreprise Bruno - Saint-Hilaire qui a quitté le centre de Toulouse en 1977 pour Portet, à proximité de la N. 20 qui conduit à Foix, où elle a implanté son usine de fabrication de 60 personnes : les locaux toulousains n'abritent plus que le service du contrôle des produits et les services commerciaux. La généralisation de cet éclatement des fonctions concomitant à tous les transferts des unités productives serait abusive. De nombreux établissements desserrés hors des zones urbaines doublent l'usine de banlieue et reproduisent les mêmes fabrications dans des procédés de travail similaires, dans des situations qui pérennisent des conditions de production très favorables. Cependant, en une dizaine d'années, l'ampleur des transformations dans la localisation comme dans les structures des établissements semble annoncer une redistribution spatiale profonde au sein des industries de main-d'œuvre avec le rejet hors des zones urbaines denses des ateliers de fabrication.

Les derniers éléments de l'analyse des stratégies de localisation s'inscrivent dans une étude plus globale de la production du zonage urbain. Il devient alors évident que les chefs d'entreprise ne sont plus les seuls acteurs dans la localisation des activités industrielles et la prise en compte de leurs choix dans la description de stratégies spatiales semble une méthodologie trop élémentaire.

Cette démarche a cependant permis de recenser les facteurs de localisation et d'individualiser les mécanismes qui, dans la sphère de production, participaient de manière directe à la mise en œuvre de la division sociale de l'espace.

III - DESSERREMENT ET RECOMPOSITION DES STRUCTURES URBAINES

Les résultats des enquêtes par entretiens auprès des responsables des établissements desserrés mettent au premier plan la diversité des motivations pour le choix des nouvelles localisations péri-urbaines. Chaque décision résulte de la prise en considération par l'industriel d'un ensemble de critères relatifs au coût du déplacement de l'établissement, aux conséquences fiscales, aux bouleversements des réseaux de relation de l'entreprise, les relations commerciales comme les relations techniques, au marché du travail, à l'espace résidentiel, etc. Autant de diversité et de situations différentes inciteraient à énoncer que si une rationalité existe dans le desserrement, d'abord elle n'est pas évidente, ensuite elle n'est produite que par la juxtaposition de causalités indépendantes, enfin elle s'articule assez mal avec les grands traits des périodes de la croissance économique des dix dernières années. Les fluctuations de l'activité économique, les comportements de telle ou telle branche d'activité, les phases différenciées d'innovations techniques ne peuvent pas être considérées comme des indicateurs judicieux : l'analyse empirique du processus de desserrement souligne la permanence du déplacement des activités à un rythme qui paraît autonome des variations de la production générale.

Les desserrements sont liés aux dynamismes des établissements. L'étude a bien montré que ne déménageaient que des entreprises en expansion. L'évidence de la corrélation croissance-desserrement permettrait d'admettre comme une règle la délocalisation d'un établissement industriel intra-urbain en expansion. Dans ces conditions, la question de la localisation des établissements industriels et même para-industriels à la périphérie urbaine ne peut pas être évoquée en termes de facteurs de localisation d'une unité de production dans un espace abstrait structuré par des composantes économiques globales. Dans le choix du site périphérique d'implantation, les contraintes propres au démarrage ou à la poursuite de l'expansion de l'établissement priment. De plus, en 1980, la périphérie des tissus urbains denses, les banlieues et les aires d'occupation lâche qui les entourent ne peuvent plus être assimilées à des espaces-plans homogènes. La périphérie urbaine pour un établissement industriel intra-urbain ne se réduit plus à un support foncier différencié en fonction des seules infrastructures de communication.

La croissance urbaine, en reportant trois, quatre, cinq ou dix kilomètres au-delà du centre-ville l'auréole d'extension, modifie les relations centre-périphérie. En inversant les rapports d'intensité d'occupation de l'espace résidentiel au bénéfice des banlieues et au détriment des tissus urbains serrés, cette même croissance urbaine altère la structure du marché du travail par la dissociation puis l'éloignement des pôles de travail et des zones d'habitat. Enfin, et il s'agit sans doute de l'évolution la plus actuelle, l'augmentation rapide de la consommation des espaces péri-urbains par les résidences individuelles introduit une sélectivité dans les modes d'occupation du sol et y produit une division sociale accentuée : l'espace périphérique est désormais à l'opposé d'un espace homogène.

Dans la présentation des terrains d'étude, l'accentuation de la stratification sociale des banlieues entre 1968 et 1975 apparaissait avec net-

teté, et si l'espace périphérique peut être assimilé à l'espace résidentiel de la petite bourgeoisie, cela ne peut être que dans une opposition très schématique avec les cités ouvrières des faubourgs ou avec les quartiers centraux des demeures bourgeoises. Au sein de la banlieue, la diversité règne en effet d'une commune à l'autre, ou plutôt d'un ensemble de communes marquées socialement par les cadres supérieurs à d'autres ensembles plutôt marqués par les habitations individuelles d'employés ou d'ouvriers qualifiés.

Cette segmentation sociale des espaces résidentiels se traduit-elle par une partition dans le bassin d'emploi des activités d'une ville ? Convient-il de continuer à parler de bassin d'emploi urbain, de migrations alternantes, qui se réfèrent au modèle radioconcentrique d'une agglomération qui juxtapose le centre, pôle d'offre de travail, aux banlieues, espaces de reproduction de la force de travail ? Les mécanismes actuels de la croissance urbaine, extension des espaces de résidences et des espaces de travail, renforcent les cloisonnements dans des aires périphériques qui tendent à se structurer sur des articulations entre activités nouvelles et groupes sociaux homogènes. La présentation de deux exemples pris dans la banlieue toulousaine précise l'étendue et l'intensité de ces articulations.

1 - Desserrement et division sociale de l'espace : Colomiers et Ramonville dans l'aire de Toulouse

Le marquage social de l'espace résidentiel a une incidence sur la localisation des activités. Le regroupement spatial des branches suivant leur place dans la division du travail détermine à son tour l'affectation résidentielle de l'espace environnant. L'illustration de ces processus par deux exemples choisis dans l'urbanisation périphérique de Toulouse établit les interférences et les complexités qui aboutissent à produire des banlieues aux structures opposées. Colomiers et Ramonville (18), communes distantes de 8,5 km et 7 km du centre de Toulouse, n'enregistrent les effets de la croissance urbaine qu'après 1962 et Ramonville ne connaît une augmentation de population caractéristique d'une commune périphérique qu'après 1968. Ces deux petits bourgs de banlieue, surtout différents par leur site avant 1962, sont l'objet d'évolutions qui constituent des ensembles sociaux très distincts.

Tableau 14

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE DE COLOMIERS ET RAMONVILLE DE 1964 à 1975

Communes \ Années	1946	1954	1962	1968	1975
Colomiers	2 122	3 195	4 749	10 649	20 275
% *augmentation*		+ *6,1*	+ *6,3*	+ *20,7*	+ *12,9*
Ramonville	791	971	1 487	2 617	8 707
% *augmentation*		+ *2,8*	+ *6,6*	+ *12,7*	+ *33,2*

L'opposition entre le site de terrasses de la plaine de la Garonne et le site de coteaux molassiques de Ramonville se double de contrastes dans le bâti : à Colomiers-Ville Nouvelle dominent les collectifs (60,3 % des logements) entourés de quelques lotissements ; à Ramonville, les pavillons s'étalent sur les coteaux (55 % de logements individuels) et jusque dans la vallée où les collectifs deviennent plus nombreux.

L'aspect physique reflète des contenus sociaux que traduisent des indicateurs variés comme la composition socio-professionnelle, le coût des logements, etc. Le croquis suivant montre bien que les oppositions socio-professionnelles de la population s'écartent dès le démarrage de l'urbanisation. A Colomiers, les ouvriers et les employés représentent les deux tiers de la population active résidente ; avec trois fois plus d'ouvriers qu'à Ramonville et 11 % de plus que dans l'ensemble de l'agglomération, la ville est perçue comme une ville ouvrière. Au contraire, Ramonville, commune dans laquelle la proportion des cadres dans la population active a doublé entre 1962 et 1975 (de 21,3 à 54,1 %), possède l'image de marque d'une banlieue de cadres et même d'une commune bourgeoise avec un actif sur quatre appartenant à la catégorie des cadres supérieurs qui n'étaient que 1 sur 30 douze ans plus tôt ! La mutation de ces deux communes ne saurait s'expliquer par le jeu du seul marché foncier. La localisation des activités sur les deux communes et les politiques municipales mises en œuvre pour promouvoir l'urbanisation soulignent l'étroitesse des rapports entre les interventions sur le marché de l'emploi et la production immobilière. La municipalité

(18) G. Danielou : Etude comparée des processus d'urbanisation de deux communes de la banlieue toulousaine. Thèse de 3e cycle. Toulouse, 1978.

de Colomiers, aux premières manifestations de la demande de terrains à construire, décide de mettre en place un système de contrôle de l'urbanisation. Le projet de Ville-Nouvelle adopté en 1959 s'adresse en priorité aux salariés de l'aéronautique, branche en extension sur la zone industrielle de Toulouse - Saint-Martin du Touch. La commune se dote de moyens juridiques, les sociétés d'économie mixte, pour intervenir dans le domaine foncier (fin 1977, la moitié de la superficie communale appartient à la commune, soit plus de 1 000 ha), mais aussi dans la construction elle-même. Dans le même temps, pour échapper à la logique des mécanismes qui confirment les espaces périphériques dans le rôle de ville-dortoir et pour se donner les ressources indispensables à la réalisation du schéma de croissance, Colomiers programme l'aménagement de 100 hectares de zone industrielle. A cette date, en 1960, Toulouse n'en offrait encore que 13 ha. Aujourd'hui, plus de 120 ha sont équipés sur Colomiers, auxquels s'ajoutent les lots de la zone artisanale. Les aires d'accueil ont renforcé l'orientation déjà prise dans l'évolution communale. L'une des zones industrielles, localisée à proximité de la zone aéronautique de Toulouse et créée pour renforcer la spécialisation de Colomiers, a accueilli les 1 700 emplois de Bréguet-Dassault dont l'établissement était initialement implanté dans un faubourg de Toulouse. La proximité de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, le voisinage de la SNIAS puis la présence de Bréguet-Dassault ont été des facteurs attractifs pour de petites entreprises de sous-traitance aéronautique, puis ensuite pour des ateliers de mécanique spécialisée et même d'électronique. L'autre

Figure 11

CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE ET REPARTITION EN CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES POPULATIONS DE COLOMIERS ET RAMONVILLE

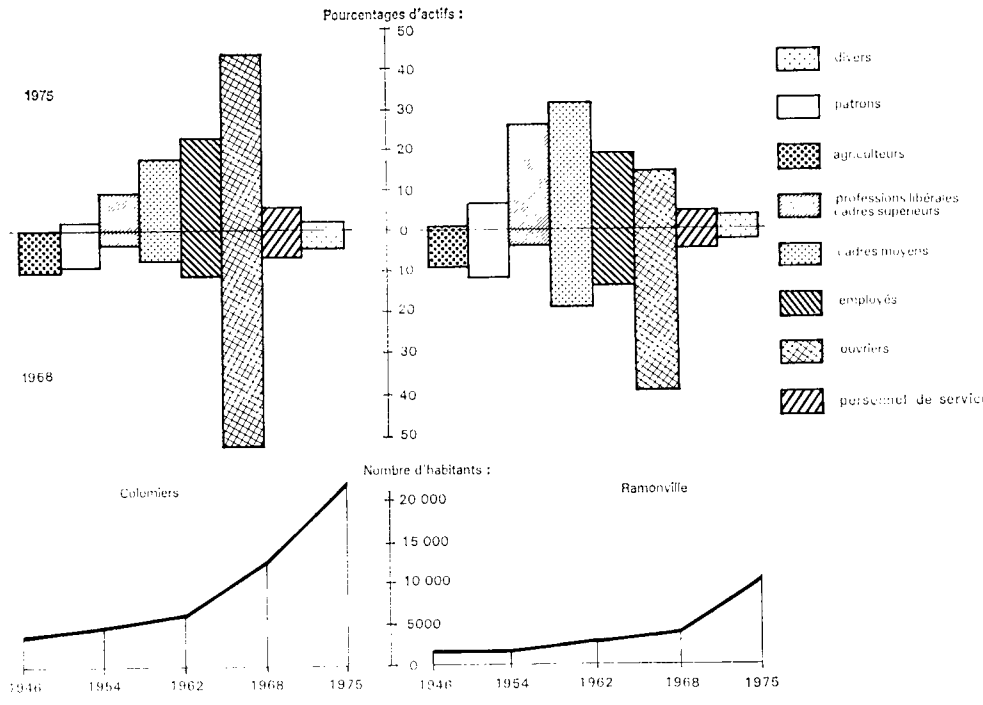

zone, zone d'En Jacca, située à l'extrémité opposée, vers la périphérie la plus lointaine de Toulouse, est par contre surtout occupée par des entrepôts ou des négoces de produits très pondéreux (entrepôt-vente de produits métallurgiques, bois et matériaux de construction), des entreprises de construction, mais aussi une firme de confection de près de 400 emplois, tous ces établissements venant de Toulouse. Les créations d'emplois sur place n'expliquent pas toute la croissance de Colomiers qui, à l'exemple des communes de banlieue, fixe une bonne part de travailleurs employés dans les activités de la ville-centre. Mais Colomiers est la commune qui offre le plus d'emplois dans la banlieue toulousaine et Ramonville celle qui en offre le moins. Huit hectares seulement ont été proposés dans cette dernière commune au sein d'une zone artisanale. Les entrepôts et les services n'ont pas modifié sa fonction de commune résidentielle, fonction renforcée par les aménagements opérés à ses portes sur la commune de Toulouse.

Sur l'axe de sortie sud de Toulouse, Ramonville est en effet au contact de l'aire de Rangueil-Lespinet, choisie pour rassembler les activités d'enseignement et de recherche décentralisées de la région parisienne dans le cadre de la politique des métropoles d'équilibre. L'Ecole nationale de l'aviation civile, l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, le Centre d'études et de recherches de Toulouse, le Centre national d'études spatiales sont installés à quelques centaines de mètres d'une commune qui va tirer profit aussi de la déconcentration d'équipements toulousains : Université scientifique de Toulouse, Institut national des sciences appliquées, etc., sur le complexe scientifique de Rangueil, Faculté de médecine et Centre hospitalier universitaire, odontologie. En quelques années, ce pôle d'emploi prend une dimension considérable : la demande de logements explose dans le sud-est de l'agglomération. Les propriétaires fonciers, les lotisseurs, les promoteurs se sont adaptés avec rapidité à la demande de haut de gamme exprimée par les nombreux cadres supérieurs du complexe scientifique. De 1 F le m^2 en 1955, le prix des terrains atteint 150 F en 1970 sur les coteaux qui se couvrent de lotissements destinés à une population composée de professeurs, chercheurs et cadres supérieurs du secteur privé. La stratification sociale de l'espace communal suit le site : pavillons sur le coteau, petits collectifs des résidences à mi-pente, grands collectifs HLM dans la plaine où s'édifient aussi les immeubles de la ZAC de Port-Sud qui revalorise l'environnement par l'aménagement d'un port de plaisance sur le canal du Midi. Les orientations de la gestion municipale accentuent les tendances du marché de l'immobilier. Le POS, par exemple, multiplie les zones urbanisables, fixe des coefficients d'occupation du sol variables mais intensifie la ségrégation en imposant un COS très faible sur les coteaux (0,10). Il est vrai que les ressources de l'urbanisation en cours permettent de financer les équipements. La course à l'urbanisation ruine les finances communales sans répondre aux besoins d'une population qui sait manifester ses exigences et qui souhaiterait freiner un mouvement trop rapide. Le changement de municipalité en 1977 modifie la politique urbaine par la mise en œuvre d'une stratégie d'attraction sur des activités qui pourraient apporter quelques ressources fiscales et par la réalisation d'équipements indispensables. Le marquage social de la commune a été aussi brutal que l'urbanisation. La croissance d'un pôle d'emploi, important en volume et qui rassemblait en outre de nombreuses professions de cadres supérieurs, et la politique urbaine adoptée par les communes voisines ont produit un espace urbain caractéristique d'une banlieue de cadres, et cela en moins de dix ans.

Au contraire, à Colomiers, la présence d'une activité différente (mais l'aéronautique au sein des branches se distingue par un fort pourcentage de cadres, d'ouvriers qualifiés et par des salaires relativement élevés) a renforcé les tendances impulsées par une municipalité soucieuse de contrôler l'urbanisation. Aujourd'hui, le marquage social de la commune est prégnant. Il agit sur la localisation des activités et aussi sur la micro-

ségrégation à l'échelle communale. Alors qu'avant 1960, avant la forte expansion de l'aéronautique et avant le démarrage de la croissance des banlieues, Colomiers accueille quelques lotissements de cadres moyens, d'ouvriers qualifiés de l'aéronautique, lotissements aujourd'hui perdus dans le tissu de la ville nouvelle, par la suite le zoning social est tranché. Cadres supérieurs de l'aéronautique ou d'autres secteurs évitent Colomiers et préfèrent s'installer soit dans les lotissements des communes voisines, soit dans de petits lotissements ou sur de parcelles isolées situées en périphérie de la forêt de Bouconne, 5 ou 10 km plus loin. Un seul de ces lotissements a été réalisé sur la commune de Colomiers vers 1972 : il est hors du périmètre de la zone d'aménagement différé, dans le parc d'une ancienne maison de maître, à proximité d'un ruisseau dont les rives ont été aménagées en parc privé. Il est habité par des cadres supérieurs qui résidaient à Toulouse et dont la moitié travaillent dans l'aéronautique. Les petits collectifs, « les résidences », sont habités par des couples jeunes de cadres moyens et d'employés qui s'emploient pour plus de la moitié à Toulouse et dont un ménage sur deux s'installe pour la première fois dans l'agglomération. Le pourcentage des actifs de l'aéronautique demeure assez faible dans ce type de logements. Par contre, en 1975, il atteignait 28 % dans les cités HLM où logent les jeunes ouvriers des usines aéronautiques ou les nouveaux embauchés. La présence de nombreux migrants explique l'importance des taux de chômage dans des quartiers où les femmes recherchent un second salaire. Pour cette raison, le taux d'activité féminin est fort à Colomiers. Une enquête dans un lotissement d'ouvriers de l'aéronautique indique que de nombreuses femmes avaient souhaité être embauchées dans l'usine de confection Ramonède afin d'augmenter leurs ressources pour faire face aux remboursements des emprunts indispensables à la construction de la maison. Dans le quartier HLM d'En Jacca, deux habitants sur trois travaillent dans des établissements de Colomiers ou de communes périphériques proches. Une telle constatation vérifie l'observation faite à propos des choix des entreprises en matière de desserrement : la diminution des qualifications s'accroît en effet avec l'éloignement du centre et, en outre, les populations peu qualifiées et les emplois qui leur sont offerts tendent à se localiser en grande périphérie.

2 - Le desserrement, facteur d'accélération de la croissance périphérique

La dispersion des activités vers la périphérie incite les salariés à se rapprocher de leur lieu de travail. Le desserrement a renforcé le mouvement de construction en banlieue et a contribué au succès des opérations immobilières de la lointaine périphérie dans une période où les coûts de déplacements ne se posaient pas dans les termes actuels des nouveaux coûts énergétiques.

La vérification de cette hypothèse se heurte à l'absence de sources qui permettent de retrouver les localisations des salariés antérieures au desserrement de leur entreprise qu'il serait instructif de comparer aux localisations quelques années après le desserrement. Les chefs d'entreprise, après consultation du fichier de leur personnel, évaluent les déménagements récents, mais de manière approximative. Dans l'entreprise Dufour et Igon, un tiers de l'effectif a construit une maison individuelle sur la commune de Portet ou plus au sud depuis le déménagement.

A Médicornea, près de 20 % du personnel aurait changé d'adresse au profit d'une résidence plus proche ; les salariés des Peintures du Lauragais se sont transférés en nombre à Colomiers ; Labo-Servie, entreprise de développement de photographies, possède un effectif salarié qui se recrute en majorité sur le Mirail et auprès de l'ANPE du Mirail, mais qui aspire à un habitat individuel hors du quartier de la ville nouvelle puisqu'en six ans l'entreprise n'a reçu qu'une seule demande pour l'obtention de financement complémentaire à l'acquisition d'un logement en collectif. Les exemples de la périphérie lyonnaise corroborent ceux de Toulouse. Si dans l'atelier textile de Meyzieu 10 % des salariés habitent encore Lyon, la plupart des femms ont été recrutées sur place ; les salariés de la SECOMA résident Meyzieu ou à proximité ; la navette qui cicrulait entre l'ancien établissement de la SODAP à Villeurbanne et le nouveau n'est plus utilisée quelques années après le desserrement ; l'entreprise Bayard a enregistré quinze déplacements d'adresse parmi ses cinquante salariés... Cette énumération met en évidence les conséquences du transfert des activités sur la croissance périphérique, mais la relation n'est pas automatique et de nombreux critères entrent en ligne de compte.

— La division du travail et la répartition des différents postes dans les divers établissements d'une enterprise : les déplacements de résidence des salariés sont peu fréquents lorsque certains services sont maintenus dans les anciens locaux : La Capla, aux établissements Béraud et Astra, installés sur Meyzieu et qui n'ont enregistré que quelques changements de résidence.

— Le type de résidence des salariés avant le transfert et le type d'environnement urbain : le frein au déplacement que pourrait constituer l'essor de l'accession à la propriété n'intervient que dans le cas où l'établissement change d'axe de localisation. Le plus souvent, le transfert s'effectue, au contraire, en direction des maisons individuelles acquises par les salariés dans la périphérie la plus proche de leur lieu de travai. Murgle-Seigle s'installe à Meyzieu où habitaient déjà huit de ses salariés, mais cinq autres y sont venus en même temps que l'entreprise et cinq autres dans les trois années suivantes. Le déplacement des usines Bréguet de Montaudran (sud-est de Toulouse) vers Colomiers (ouest de Toulouse) a été suivi par quelques salariés qui ont vendu leurs maisons individuelles situées à Saint-Orens, à proximité de la première localisation, pour acheter dans la banlieue ouest.

— L'environnement urbain de la nouvelle implantation semble compter davantage dans l'accélération ou la modération des déplacements des résidences. Les transferts sur les zones d'activités à proximité de la ZUP de Vaulx-en-Velin n'ont pas induit les mêmes mouvements que ceux à destination de Meyzieu : le marquage social de la commune de Vaulx, mais aussi la proximité relative de Villeurbanne et Lyon et la faible disponibilité en terrains d'accueil pour l'habitat individuel expliquent l'inertie de la localisation des salariés. Cependant, ces transferts ont encouragé les accessions à la propriété sur des communes périphériques plus lointaines, en particulier les achats de terrains sur les communes de Decines et Meyzieu par les cadres d'établissements venus à Vaulx (Moyne-Bressand par exemple).

La carte de localisation des salariés de la Saic-Velcorex indique que trois années après le déplacement de l'établissement du centre-ville, aux portes de Mulhouse, sur la zone industrielle d'Illzach-Modenheim, l'impact sur la croissance des communes proches d'Illzach, Sausheim, Riedisheim, Rixheim, a été net malgré le maintien des circuits de ramassage par autobus.

Le déplacement des habitants des immeubles d'habitation édifiés par la société Bréguet face à son usine de Toulouse-Montaudran après le transfert de toutes les activités sur la zone industrielle de Colomiers

Figure 12

LOCALISATION DES RESIDENCES DES SALARIES DE LA SAIC-VELCOREX

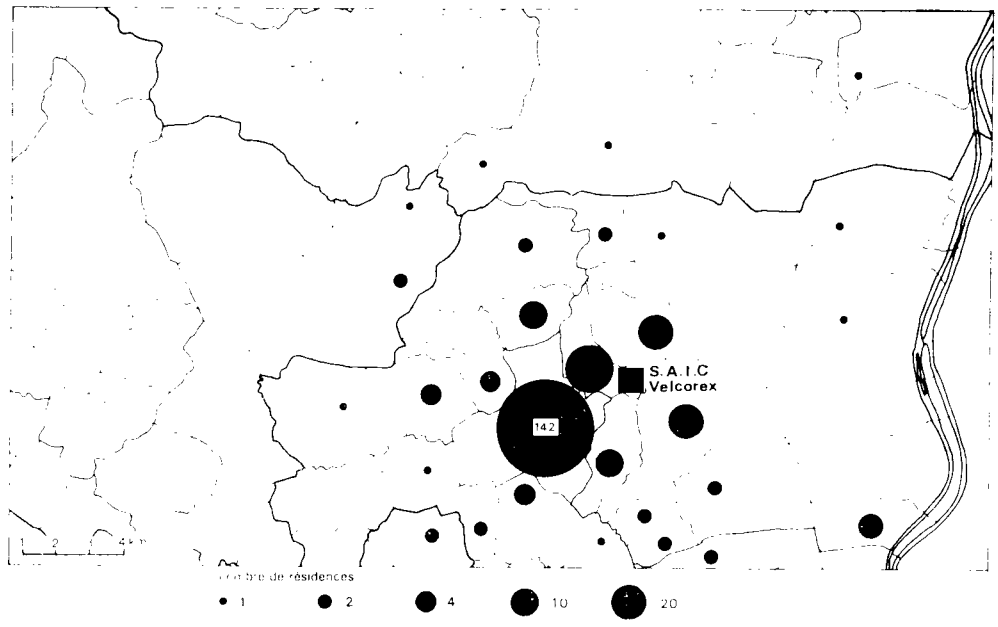

est aussi très instructif de la complexité des mécanismes qui opèrent. Choisis par le comité d'entreprise de l'établissement sur une liste de candidatures, les salariés qui ont emménagé pendant les années 1966-1967 étaient jeunes et en butte aux difficultés de logement de cette période. Le déplacement de l'usine en 1971 a coïncidé avec le démarrage de la construction périphérique de maisons individuelles sur des communes restées à l'écart de l'urbanisation. Quelques contremaîtres et ouvriers très qualifiés sont partis l'année même du déménagement vers des lotissements où ils se sont retrouvés avec d'autres salariés de l'usine Bréguet. Le changement de résidence correspond pour ces catégories à la date d'accession à la propriété d'une maison individuelle et le choix de la nouvelle localisation tient compte de l'installation de l'usine. Les autres habitants de ces collectifs son partis plus tard, suivant leurs possibilités financières : ils ont continué d'emprunter les autobus de ramassage de l'entreprise, devenue Bréguet-Dassault, jusqu'au déménagement dans une maison individuelle. Le déplacement depuis ce quartier de Toulouse vers d'autres collectifs situés à proximité du lieu de travail a, en effet, été exceptionnel, mais quand il s'est produit, ce déplacement s'est doublé d'un changement de type d'habitat. A l'exemple de la carte des résidences de la Saic-Velcorex dans l'agglomération de Mulhouse, les constructions des anciens résidents des collectifs Bréguet de Toulouse-Montaudran se dispersent dans l'ensemble de la périphérie ouest de Toulouse, au-delà de la commune de Colomiers, dans des aires peu urbanisées où les prix fonciers sont peu élevés : Aussonne, Beauzelle, Plaisance-du-Touch, Fonsorbes, reçoivent les pavillons des ouvriers de l'aéronautique, alors que Pibrac, Tournefeuille ou Blagnac, plus proches de Toulouse et de la zone industrielle, et considérées comme intégrées à l'espace résidentiel, accueillent davantage de cadres.

L'analyse des changements d'adresse des salariés de la Verrerie Ouvrière d'Albi a pu être conduite avec précision, chaque départ et chaque arrivée étant repérés sur le plan de la ville. Le transfert d'une partie des ateliers sur la zone industrielle d'Albi (rue Arago) a été suivi par 144 changements d'adresses, soit une mobilité de 40 % de l'effectif de l'entreprise (19). L'intensité de ces déplacements effectués en six années ne découle pas des seuls effets du desserrement. Les potentialités de construction offertes par tel ou tel quartier influenceraient davantage les habitants : ainsi, le quartier de l'ancienne verrerie perd 42 salariés, mais il en gagne autant dans les constructions neuves qui sont réalisées à proximité, le quartier de la nouvelle verrerie ne semble pas devenir plus attractif. Les communes à l'est d'Albi, sur l'axe de desserrement de l'établissement, enregistrent par contre des arrivées de salariés qui s'ajoutent à l'effectif déjà conséquent qui y résidait : Saint-Juéry en reçoit 13, Lescure 3 ; elles comptaient 37 et 19 salariés dans la verrerie auparavant. Les communes de la périphérie ouest, Cagnac et Castelnau-de-Levis, qui groupaient 25 salariés avant le desserrement, en perdent : leurs lotissements sont devenus moins attractifs pour les ouvriers de la Verrerie Ouvrière.

Sans extrapoler de nouveaux modèles d'extension urbaine à partir de l'alourdissement des coûts de déplacements des travailleurs, il semble à peu près certain que l'influence de la localisation d'établissements ajoute encore aux incitations à la croissance péri-urbaine. La poursuite du desserrement ne peut qu'accentuer l'expansion de couronnes toujours plus externes. La dispersion des pôles d'emploi ne modifie pas de façon simple la distribution quantitative des populations, le jeu des rapports entre l'offre d'emploi et les caractéristiques du marché du travail comportent des dynamismes qui participent à la production des structures sociales dans les banlieues.

3 - Desserrement et segmentation des espaces urbains : L'exemple de l'est de l'agglomération lyonnaise

L'analyse de l'évolution des catégories socio-professionnelles entre 1968 et 1975 dans des communes de l'agglomération lyonnaise souligne la rapidité des changements sociaux et les relations entre ces changements et les modifications dans la répartition des activités (figure 13).

Les quatre communes retenues dans l'agglomération lyonnaise appartiennent à deux ensembles très distincts : trois sont situées sur l'axe de desserrement Lyon - Villeurbanne - Meyzieu, ce sont trois communes ouvrières avec plus de 50 % d'actifs ouvriers parmi leur population résidente. Au contraire, Ecully, à quelque trois kilomètres du tunnel de Fourvière, traversée par l'autoroute A 6, est sur les pentes des Monts du Lyonnais une commune résidentielle où n'habitaient en 1975 que 24,3 % d'ouvriers, soit un peu plus que le pourcentage de cadres supérieurs (23,2 %). Les deux parties de l'agglomération lyonnaise s'opposent

(19) L'enquête a été réalisée sur les fichiers de 1974 qui comportaietn 425 noms, soit l'effectif des permanents. Sur 425 salariés, 367 étaient présents dans l'entreprise en 1980.

Figure 13

EVOLUTION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE VAULX, DECINES ET MEYZIEU (1) - 1968-1975

PAR : population active au lieu de résidence
PALT : population active au lieu de travail

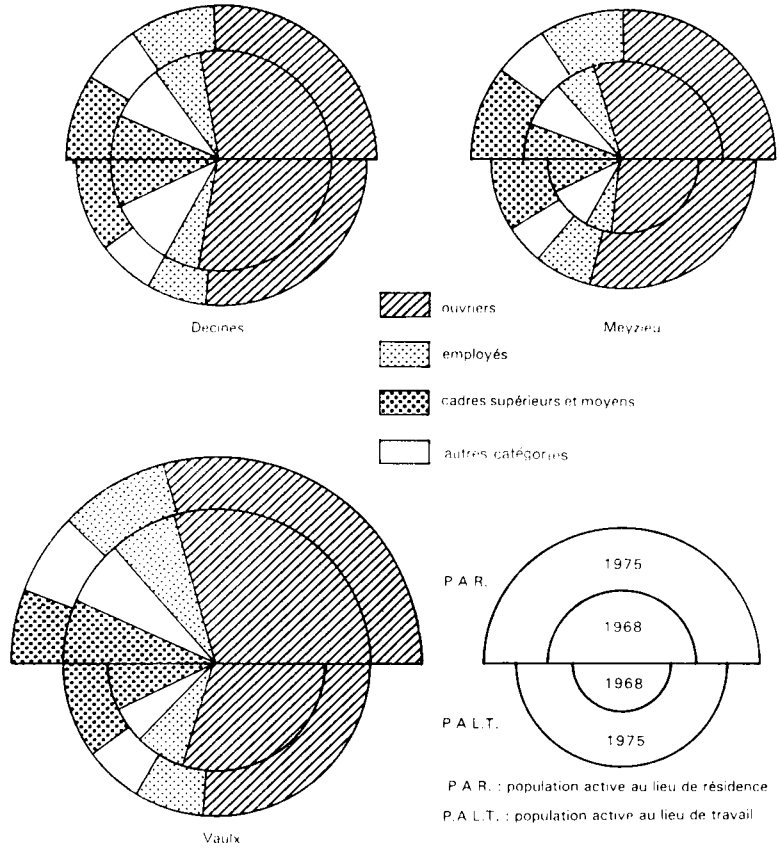

(1) Résultats détaillés en annexe.

également dans les types d'activités qui y sont installés. Ecully regroupe des équipements commerciaux à proximité de l'autoroute, des activités d'enseignement et de recherche, et les quelques industries qui s'y localisent n'atteignent pas des chiffres de salariés élevés. Au contraire, Vaulx, Decines, Meyzieu sont des communes très industrialisées qui présentent un paysage industriel sans points de comparaison avec l'essaimage des ateliers d'Ecully. Les trois zones industrielles de Vaulx, la concentration d'usines à Decines et la très vaste aire de Meyzieu offrent plus de 3 700 emplois industriels dans chaque commune, contre 555 pour Ecully.

La seule analogie entre ces deux espaces réside dans la forte croissance démographiqe récente qui se traduit par un gonflement massif de la population active périphérique.

L'augmentation des emplois à Meyzieu est nettement supérieure à celle de Decines ou de Vaulx. Les chiffres enregistrent le succès d'une zone industrielle récente, plus lointaine et donc plus favorable à des installations importantes. Le glissement de la plus forte croissance des emplois, et en particulier de celle des emplois industriels vers la périphérie (258 % pour la PALT (20) de Meyzieu contre 37,8 % pour celle

(20) PALT : Population Active au Lieu de Travail.

de Vaulx) ne peut cependant pas s'expliquer par une simple offre de terrains. D'autres considérations entrent en jeu puisqu'en effet la commune de Vaulx dispose encore de terrains dans la zone industrielle est (21). La proximité de Lyon et de Villeurbanne change l'usage des aires aménagées de Vaulx dans la mesure où la zone industrielle de Meyzieu présente de nouvelles conditions de desserrement qui auparavant étaient attribuées à celles de Vaulx. A cet avantage comparatif qui ne joue que lorsque l'industriel s'accommode d'un éloignement relatif du centre, se joint de marquage social différent de l'espace : l'urbanisation actuelle des deux communes ne se ressemble guère, celle de Meyzieu s'intensifie dans une banlieue périphérique, celle de Vaulx intègre les héritages d'une banlieue densifiée. Depuis 1962, Vaulx et sa ZUP ont connu la progression démographique exceptionnelle des grands ensembles (9 % par an) et en 1975 le nombre d'habitants par immeuble s'élève à 14,5 contre 4,8 à Meyzieu où la forte construction d'immeubles collectifs jusqu'en 1970 a été relayée par l'étalement des lotissements de maisons individuelles.

Depuis 1968, l'évolution des activités et l'évolution des structures sociales recomposent des structures urbaines différenciées. Les structures socio-professionnelles de la population de Vaulx demeurent figées depuis 1968 : le pourcentage des ouvriers reste le même, celui des cadres moyens diminue. Il semble que la ZUP de Vaulx-la-Grande-Ile suive la voie des autres grands ensembles qui concentrent la population aux bas revenus (22) et qui, par ailleurs, fournissent des logements d'attente à des ménages qui accèdent à la propriété par la suite. Les cadres représentent en 1975 un cinquième de la population de Meyzieu contre 11,4 % en 1968, mais la commune reste ouvrière et a accueilli près de 2 000 ouvriers supplémentaires en huit ans. En parallèle à cette territorialisation des structures sociales s'opèrent des changements nets dans les localisations d'activité : Vaulx est devenue la commune proche, Meyzieu constitue un espace recherché pour le desserrement à distance, malgré les mauvaises communications de cette périphérie est. La proximité du centre, c'est-à-dire de Lyon et Villeurbanne, attire des activités qui exigent des qualifications plus importantes, mais surtout des activités qui intègrent une partie des services administratifs ou commerciaux. La nouvelle fonction de Vaulx dans l'espace de desserrement est nette, la commune n'est pas considérée comme une concentration de main-d'œuvre mais comme un espace de proximité. Les types d'activités qui s'installent dans les zones industrielles de Vaulx, et surtout les catégories d'établissements qui s'y sont implantés récemment, ne laissent aucun doute sur la nouvelle affectation de cette banlieue proche. L'intégration de la commune dans l'auréole de fonctionnement d'activités de la proche banlieue se vérifie dans les chiffres des emplois en 1975 : contrairement à la population résidente, la population active au lieu de travail connaît une variation importante. Les emplois de cadres constituaient en 1975 19,1 % de l'offre d'emploi contre 13,4 % en 1968 et les effectifs ouvriers des établissements de Vaulx sont passés de 60,7 à 52,9 %. Dans ces conditions, le déséquilibre habitat-emploi tend à s'accroître. La municipalité de Vaulx, consciente de la nouvelle place prise par la commune dans la division sociale de l'espace lyonnais, s'efforce de réagir pour « corriger l'évolution vers l'entrepôt ». En opposition avec la société d'aménagement de la communauté urbaine de Lyon et en désaccord avec le Betelrap, organisme de gestion et de commercialisation des zones industrielles, elle souhaite mettre en œuvre des « solutions offensives » pour développer des emplois productifs. Le rajout de 22 ha supplémentaires dans la ZI est demandé en 1979, les contacts avec les industriels par la municipalité qui « au besoin mènera sa propre politique industrielle », s'inscrivent dans une orientation de développe-

(21) Voir carte hors texte.

(22) 50 % de la population vit en 1980 avec moins de 20 F par jour par personne, soit la moitié du minimum vieillesse).

ment des emplois pour la population de la ZUP dont le taux de chômage est 50 % plus élevé que dans les autres communes de la COURLY (23).

Les actions engagées semblaient porter leurs fruits, comme en témoigne la baisse des installations de dépôts en 1979, mais la fermeture de l'usine de Rhône-Poulenc (420 salariés en 1980) ne fait que rendre plus critique une situation qui paraît irréversible. L'arrivée des investisseurs et leur succès sur les zones industrielles de Vaulx où ils offrent des bâtiments locatifs marque le passage de ces terrains de l'espace de desserrement industriel à l'espace de desserrement des activités para-industrielles de stockage et commercialisation. De telles installations accentuent la précarité de l'emploi (24) et ne rééquilibrent pas la composition socio-professionnelle de la population. Les nombreux transferts d'emplois réalisés vers Vaulx depuis Villeurbanne et Lyon se sont soldés par de rares déplacements de résidences : d'une part le changement d'emploi n'implique pas des migrations journalières lointaines, d'autre part la ZUP fonctionne comme un milieu répulsif pour des salariés qui par ailleurs appartiennent à des catégories socio-professionnelles plus favorisées que celles des habitants des grands ensembles.

Tableau 15

LOCALISATION DES DOMICILES DES PERSONNES EMPLOYEES DANS LES ZONES D'ACTIVITE DE VAULX-EN-VELIN - 1977

Vaulx-la-Grande-Ile	16 %
Vaulx (sauf ZUP)	13 %
Lyon-Villeurbanne	34 %
Est de Lyon	17 %
Autres	20 %

Source : Enquête de la Société d'Equpiement de la Région Lyonnaise (SERL).

Tableau 16

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS INSTALLES DANS LES ZONES D'ACTIVITE DE VAULX-EN-VELIN, SELON LE TYPE D'ACTIVITE

	Nombre d'établissements %	Nombre de salariés %
Industries	38,7	44,5
Bâtiment et T.P.	12	12,5
Négoces et entrepôts	45,3	37,6
dont commerce de gros industriel	22,7	14,4
Transports	4	5,4

Vaulx-en-Velin se transforme avec rapidité en couronne de desserrement de proximité, mais avec les désavantages d'une ZUP, c'est-à-dire d'un cadre urbain répulsif pour des catégories sociales qui sont concernées par le transfert des établissements. Cet espace accumule les inconvénients de la proximité pour les industries fortes employeuses de main-d'œuvre peu qualifiée (charge foncière élevée, manque d'espace...) et les obstacles d'une concentration de main-d'œuvre massifiée, comme tous les grands ensembles. Sous la double détermination de l'effet du marquage social ici très prégnant et du desserrement de voisinage, la commune se fixe dans sa fonction de commune-dortoir, comme Bron ou comme Rillieux, sans que les quelques ajouts le lotissements modifient l'orientation de l'urbanisation.

(23) COURLY : Communauté Urbaine de Lyon.

(24) Dans certains locaux construits depuis 1978, trois entreprises se sont déjà succédé en laissant à chaque fois derrière elles un lot de chômeurs).

Tableau 17

NOMBRE D'EMPLOIS POUR 1 000 HABITANTS DE VAULX

	1968	1975
Nombre d'habitants actifs résidents	388	415
Emploi total sur la commune	240	237
Nombre d'habitants actifs dans l'industrie	205	329
dont emplois industriels	135	102

Le nombre d'emplois sur la commune de Vaulx pour 1 000 habitants stagne pendant que s'élève le pourcentage des actifs, et surtout celui des actifs dans l'industrie. Les variations significatives d'une commune-dortoir se doublent, dans le cas de Vaulx, d'une désindustrialisation relative : sur cent emplois localisés dans les zones d'activité de cette commune, 56 étaient industriels en 1968, il n'en restait que 43 en 1975.

Tableau 18

EVOLUTION DES CATEGORIES D'EMPLOIS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE VAULX (1968-1975)

	1968	1975
Cadres supérieurs et moyens	13,4	19,1
Employés	9,6	15,1
Ouvriers	60,7	52,9
— contremaîtres	8,9	7,9
— ouvriers qualifiés	29,2	34,9
— ouvriers spécialisés	32,4	38,7
— manœuvres	26,0	17,6

Les installations des établissements vérifient les résultats de l'analyse des caractéristiques du desserrement, maintien à proximité des établissements qui associent gestion-commercialisation-fabrication et des activités qui emploient des travailleurs qualifiés (industries mécaniques : 331 emplois de plus en huit ans), mais Vaulx perd en plus des emplois dans les activités nuisantes et dans les activités qui exigent de l'espace (150 emplois en moins dans la chimie). Vaulx enregistre enfin une diminution des emplois dans le textile.

Tableau 19

ACTIFS DANS LES ETABLISSEMENTS DE L'INDUSTRIE TEXTILE DE VAULX (1968-1975)

	1968		1975	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Industrie textile	936	292	940	255
Habillement	20	100	10	60
Total actifs	3 584	1 408	6 250	2 640

Les transformations de la branche textile que reflètent les difficultés de formes locales expliquent-elles en totalité les variations des effectifs des établissements de Vaulx, une commune à nombreuse main-d'œuvre féminine sans qualification ? Par comparaison avec les aspects du marché du travail de la ZUP de Toulouse - Le Mirail qui connaît une croissance

des emplois de ce type malgré les craintes des industriels pour un environnement social agité, il semble que l'intégration de Vaulx dans la périphérie immédiate du tissu urbain serré de l'agglomération lyonnaise, annule les avantages de l'abondance du marché du travail et valorise au contraire ceux de la proximité géographique.

La croissance de la commune de Meyzieu ne présente que de lointaines similitudes avec celle de Vaulx. Meyzieu, en 1975, demeure une commune ouvrière (50,2 % des actifs sont ouvriers) et croît aussi très vite. La figure 18 indique une première différence de taille : l'augmentation des emplois dépasse la variation du nombre des actifs. Le nombre d'emplois pour 100 actifs résidents était de 61,5 en 1968, il atteint 80 en 1975, et cela grâce à une contribution majeure des emplois industriels qui représentent 58 % des emplois en 1975 contre 48 % en 1968. La situation est donc opposée à celle de Vaulx qui pendant la même période avait connu une chute de la proportion d'emplois industriels.

Tableau 20

NOMBRE D'EMPLOIS POUR 1 000 HABITANTS A MEYZIEU (1968 et 1975)

	1968	1975
Actifs résidents	354	417
Emplois sur la commune	218	333
Actifs dans l'industrie	171	191
Emplois industriels	104	192

En sept ans, le remplissage de la zone industrielle de Meyzieu a contribué à corriger le déséquilibre emplois-habitants né de la construction de cités d'immeubles collectifs destinés à accueillir des rapatriés d'Afrique du Nord en 1962. Le coup d'arrêt à l'instauration d'une situation de commune-dortoir donné par l'aménagement d'une zone industrielle de 170 ha entre 1962 et 1965, et qui en 1980 regroupe près de 4 000 emplois, a modifié les composantes de la croissance urbaine de manière radicale. En 1968, les structures socio-professionnelles de Meyzieu et de Vaulx-en-Velin sont très comparables et les répartitions des emplois identiques avec cependant moins d'emplois d'ouvriers à Meyzieu. Cette commune périphérique fonctionne en cité-dortoir et accueille des entreprises qui se desserrent depuis Lyon ou Villeurbanne.

Industries chimiques, établissements des entreprises de construction et de la production des matériaux, industries du bois s'implantent dans cette zone industrielle aux terrains vastes et peu chers (Société chimique de Gerland venue de Villeurbanne, Le Fil Dynamo parti de Villeurbanne et qui occupe 25 000 m^2 couverts, etc.) aménagés et vendus par la Société d'aménagement et de développement de l'Isère. En 1968, les branches suivantes représentent 41 % de l'emploi industriel : première transformation des métaux, industrie chimique, industrie du bois. Ce pourcentage n'est plus que de 23,2 % en 1975. Dans une première période, la commune de Meyzieu se développe comme une cité-dortoir qui a grandi surtout par l'arrivée massive d'une population extérieure à l'agglomération et comme une périphérie éloignée où s'installent les établissements consommateurs d'espace et employeurs d'une main-d'œuvre peu qualifiée.

En 1969, soit une année après le rattachement du canton au département du Rhône, la zone industrielle de Meyzieu entre dans le rayon d'action de la Société d'équipement de la région lyonnaise. Intégrée à la COURLY, la commune participe à la croissance démographique de la banlieue est et s'intègre dans des orientations de développement industriel plus

globales. L'élévation du prix des terrains, le démarrage des transferts à partir de Villeurbanne, ville qui engage des opérations de rénovation de vaste périmètre, le remplissage des zones industrielles proches de Lyon (Vaulx, Bron, Saint-Priest, Vénissieux) modifient l'attractivité de la zone de Meyzieu. Entre 1968 et 1975, les industries mécaniques et électriques, nombreuses à s'y installer, créent 855 emplois et avec 34 % des emplois industriels devancent désormais les activités de la première période énumérées ci-dessus. Malgré le changement d'affectation de cette zone, les conséquences sur la qualification des emplois demeurent ténues : l'industrialisation progresse par arrivée de branches qui incorporent plus de valeur dans la production que les anciennes installations, mais les établissements n'ont transféré sur Meyzieu que leurs ateliers de fabrication. Le pourcentage des emplois de cadres stagne, celui des employés n'augmente que de 3,5 % contre 5,6 % à Vaulx, celui des ouvriers progresse de 5 % et, chiffre encore plus significatif, un ouvrier sur deux a le statut d'OS.

Emplois et composition socio-professionnelle des habitants suivent depuis 1968 des directions opposées. Les qualifications des postes se maintiennent à un niveau bas, mais la population résidente comprend une partie toujours plus importante de non-ouvriers. Depuis 1968, Meyzieu devient une commune où s'étendent les maisons individuelles sur les vastes espaces que la politique municipale a ouverts à l'urbanisation. Aux premiers lotissements « Castors » et communaux ont succédé les pavillons de cadres qui travaillent à Lyon ou dans des communes voisines. En 1980, le territoire communal situé à proximité de la route de Jonage (quartier du Rontey, quartier des Balmes) est déjà largement occupé par des maisons individuelles. L'urbanisation progresse avec rapidité vers les extrémités de la commune sous forme de lotissements de grande surface où opèrent les promoteurs-constructeurs de maisons semi-industrialisées ; le paysage et les structures annoncent le passage en zone péri-urbaine dans laquelle les nouveaux villages constitués par l'agglomération de lotissements récents s'intercalent entre les mailles très lâches des groupements antérieurs.

Tableau 21

EVOLUTION DES CATEGORES D'EMPLOIS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE MEYZIEU (1968-1975)

	1968	1975
Cadres supérieurs et moyens	15,2	17,8
Employés	11,9	14,4
Ouvriers	54,9	57,8
— contremaîtres	6,3	5,7
— ouvriers qualifiés	25,6	28,5
— ouvriers spécialisés	44,4	47,7
— manœuvres	21,3	17,3

Cette nouvelle composition socio-professionnelle de la population ne bouleverse cependant pas la répartition ancienne. Meyzieu compte toujours un ouvrier pour deux actifs, et si en quelques années la commune a enregistré une augmentation de 406 cadres supérieurs et 849 cadres moyens, ce sont 2 000 ouvriers supplémentaires qui ont doublé l'effectif de 1968. La présence de deux couches de la population aux revenus très différenciés se matérialise par le contraste abrupt entre les secteurs de logements collectifs HLM, plus de 800 logements, les logements collectifs construits par des organismes privés (380 logements en accession construits pour reloger les rapatriés et qui sont loués progressivement à des familles ouvrières) et les lotissements de maisons indivi-

duelles de haut de gamme ou les résidences de cadres moyens, d'employés et d'ouvriers qualifiés. Dans une partie de la commune, les relations entre types d'activité et habitat de la main-d'œuvre ouvrière vont dans le sens d'une réduction de la dissociation spatiale, dans l'autre partie s'accentue l'évolution vers le statut de commune-dortoir, mais pour des catégories non ouvrières. De ces deux tendances émergent des contradictions qu'atténuent ou amplifient les politiques municipales et les stratégies industrielles. La commune de Meyzieu s'engage vers une politique d'expansion fondée sur le succès de la construction de maisons individuelles favorisée par la présence de vastes terrains disponibles à moins de 10 km de Villeurbanne et de la première station de métro, par un environnement valorisé par le voisinage du canal de Jonage. La zone industrielle ne représente pas un obstacle, bien qu'elle soit décriée par la bourgeoisie locale : isolée aux extrémités est de la commune, elle ne bloque pas les visées des intervenants dans la production de pavillons ; en outre, elle assure 72 % des ressources financières communales. La politique urbaine de Meyzieu s'oriente vers des incitations au développement des activités tertiaires qui pourraient s'installer dans un centre rénové et procurer des emplois de bureaux, des emplois commerciaux aux nombreuses femmes inactives qui résident dans les nouvelles constructions individuelles.

Les activités installées sur la zone industrielle de Meyzieu emploient essentiellement des ouvriers qui logent à proximité dans les collectifs voisins ou sur les communes périphériques de Decines et de Vaulx. L'entreprise de confection La Lionne s'est transférée sur Meyzieu en 1970, à la recherche d'une main-d'œuvre potentielle présente dans les logements collectifs : « nous n'avons eu aucun probème de recrutement et notre localisation nous assure un personnel peu qualifié mais stable tout en nous reprochant que notre atelier de montage des chemises soit situé à Trept en Savoie ». Dans les deux dernières années, les établissements qui ont choisi Meyzieu pour une première implantation, pour un agrandissement ou pour un desserrement, offrent surtout des emplois de manutention dans de vastes entrepôts de firmes comme Cofradel (entrepôts de grandes surfaces de vente) dont la localisation exige de réduire les distances de déplacement tout en disposant de superficies considérables. Meyzieu, peu éloignée de Lyon, répond à ces demandes qui ne compensent cependant pas les pertes d'emplois liées aux déboires de grands ateliers venus pendant la première période de la croissance périphérique.

Le schéma suivant résume les évolutions dans l'affectation de l'espace à l'est de Lyon-Villeurbanne. La présence de la ZUP de Vaulx sur cet axe pourrait être considérée comme un élément perturbateur du bel ordonnancement radioconcentrique au sein duquel se succédaient d'abord les espaces contigus aux centres-villes, industrialisés et ouvriers, puis la première couronne banlieusarde fortement industrialisée, enfin la dernière essentiellement résidentielle.

Lyon-Villeurbanne	Vaulx-en-Velin	Decines-Charpieu	Meyzieu
1. Evolution des emplois	Forte chute de la part des emplois ouvriers, progression des postes de cadres et augmentation spectaculaire des employés	Faible chute de la part des emplois ouvriers et variation positive identique des employés et des cadres	Forte augmentation de l'emploi ouvrier
2. Evolution des activités : contenu des activités et structures socio-professionnelles de la population	Le contenu des activités évolue plus vite que les structures socio-professionnelles	—> transition —>	Le contenu de la structure socio-professionnelle est bouleversé par rapport à la répartition des emplois locaux
3. Evolution des couches sociales de la population	Forte augmentation de la population ouvrière déjà importante	La diminution du du nombre des ouvriers comme l'augmentation du nombre des cadres sont relativement modérées	Forte diminution et forte croissance respectivement des proportions d'ouvriers et des proportions de cadres
4. Comparaison des évolutions des catégories d'emplois et des catégories socio-professionnelles des résidents	Le nombre de cadres qui résident à Vaulx est inférieur au nombre de cadres qui y travaillent	—> transition —>	Le nombre de cadres qui résident à Meyzieu est supérieur au nombre de cadres qui y travaillent
5. Type d'espace de desserrement (espace de production)	Espace de desserrement de proximité	—> transition —>	Espace de desserrement périphérique
6. Type de structure urbaine	Ville-dortoir ouvrière	—> transition —>	Banlieue mixte : espace résidentiel de cadres et cités-dortoirs ouvrières
7. Tendances d'évolution	Espace d'habitat à fort développement de la fonction de production	—> transition —>	Espace de production et résidentiel à forte croissance de la fonction résidentielle

Comme à Vaulx, dans la plupart des grandes villes les grands ensembles ont été construits selon la procédure de ZUP aux sorties immédiates des tissus urbains concentrés. Ils répondaient aux insuffisances aiguës en logements qu'exacerbait une immigration massive vers les villes. Si une spécificité existe sur cet axe, elle réside dans la présence de politiques de contrôle de l'urbanisation. A la différence de nombreuses autres communes périphériques et de nombreux axes de communication, Vaulx, Decines ou Meyzieu n'ont pas été en proie au desserrement anarchique des industries, des entrepôts, des surfaces commerciales et même des bureaux situés dans la ville-centre. Les excroissances plus ou moins spontanées le long de la RN 6 à la sortie de Bron, pour ne prendre qu'un seul exemple, n'ont pas d'équivalent le long de la RN 517. Quelles qu'en furent les causes, quel que fut le poids des dif-

ficultés de circulation sur la RN 517, le résultat dissocie avec netteté des aires d'habitat et des aires d'activité, y compris sur la commune de Decines-Charpieu dans laquelle les industries se sont groupées à proximité de Vaulx, le long d'un axe de circulation secondaire, où elles constituent un zone industrielle de fait qu'entérine plusieurs années après le Plan d'occupation des sols. Le long d'un radiale et à une distance relativement proche de Lyon, des aires aménagées sont susceptibles d'accueillir des activités qui cherchent à se desserrer et qui exigent des espaces conçus pour une installation rationnelle.

L'évolution de la quatrième couronne, choisie dans la partie occidentale de la banlieue lyonnaise (25), est représentative des caractéristiques de l'urbanisation de la banlieue immédiate de cet ensemble de l'agglomération lyonnaise. En 1968, les agriculteurs constituaient respectivement 16,6 %, 10,9 %, 10,8 % de la population active de Dardilly, Marcy-l'Etoile et de la Tour-de-Salvagny qui ne groupaient que 580, 732 et 332 emplois.

Tableau 22

POPULATION ACTIVE AU LIEU DE TRAVAIL DANS LES COMMUNES DE L'OUEST LYONNAIS

Communes	Population active totale	Population active dans l'industrie	Pourcentage
Dardilly	580	54	9,3
Carbonnières-les-Bains	980	96	9,8
Marcy-les-Bains	732	644	88,0
Ecully	2 028	276	13,6
La Tour-de-Salvagny	332	68	20,5

Si la présence des activités de l'Institut Meyrieux à Marcy-l'Etoile procure de nombreux emplois, cette exception n'altère pas la fonction résidentielle qui s'affirme avec rapidité dans ces communes. Dès 1968, le pourcentage des cadres supérieurs qui résident à Ecully atteint 16,2 %, c'est-à-dire qu'en nombre ils sont plus nombreux que dans les communes de Vaulx, Decines et Meyzieu réunies : 58 % de plus pour une population 4,5 fois moins nombreuses ! La croissance des années suivantes confirme la place de ces communes dans la division sociale de la banlieue lyonnaise : Ecully, avec 24 % seulement d'ouvriers dans sa population résidente, est un bon exemple d'appropriation de l'espace par la « nouvelle petite bourgeoisie ».

Le marquage social précède ici les desserrement des activités qui n'intéresse que quelques établissements comme le montrent les cartes. Cette banlieue ouest n'est pas une banlieue de desserrement industriel, elle n'est d'ailleurs pas une banlieue industrielle. Sur les zones industrielles et artisanales qui y sont équipées s'installent avant tout des activités commerciales et des activités de gestion, et plus fréquemment des premières créations d'établissements d'entreprises extérieures à la région. L'environnement économique et social détermine des types d'aménagements spécifiques dont le « Parc affaires » de Dardilly, aménagé par la Société d'équipement de la région lyonnaise, est une excellente illustration. Plus que le nom donné à cette aire d'accueil aux entreprises, la recherche de l'intégration des 40 hectares dans une banlieue résidentielle affiche les intentions. Les entreprises qui choisissent Dardilly privilégient dans leur stratégie les critères de l'image de marque, l'aspect vitrine. A côté de nombreuses entreprises de services s'implantent des commerces de redistribution de produits non pondéreux, des ateliers de

(25) Parmi les cinq communes étudiées dans le desserrement, seule Ecully dépassait et dépasse les 10 000 habitants en 1968 et 1975 : la population au lieu de travail n'est donc connue pour les autres communes que par le sondage au 1-5 de 1975 qui n'a aucune signification sur le faibles effectifs.

gestion de stocks, mais aussi des bureaux, depuis les agences commerciales jusqu'aux ateliers d'architectes. Des industries viennent dans cette partie de la banlieue pour profiter des avantages procurés par le regroupement d'activités de même nature, comme les industries pharmaceutiques ou les fabrications de cosmétiques et produits biologiques (Biolyon) et leur présence renforce les caractéristiques sociales déjà acquises par ces espaces. D'autres, comme Black & Decker, comme les Roulements SKF, comme des ateliers d'applications électriques, comme des établissements de mécanique de précision, acceptent d'investir dans des installations coûteuses pour valoriser ou maintenir une certaine image de leur entreprise, mais il ne fait aucun doute que le degré de qualification de la main-d'œuvre qu'ils emploient comme la part qu'ils consacrent aux études dans l'établissement les incitent aussi à se rapprocher de zones résidentielles à forte proportion d'actifs qualifiés.

Dans la commune d'Ecully, le nombre des emplois depuis 1968 a augmenté de 133 %. L'explosion de cette banlieue ne s'est pas traduite par la seule croissance du nombre de résidents, le rapport entre actifs sur place et actifs résidents, qui était de 1 pour 2, est en effet devenu de 2 pour 3. La brusque variation des emplois conforte les caractéristiques précédentes de la commune, elle les accentue même.

Tableau 23

REPARTITION DES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES RESIDENTS ET DES EMPLOYES DANS LA COMMUNE D'ECULLY (1968-1975)

	PAR (1)		PALT (2)	
	1968	1975	1968	1975
Patrons	316	371	196	220
Professions libérales et cadres supérieurs	652	1 666	176	675
Cadres moyens	684	1 292	420	945
Employés	620	1 595	236	1 750
Ouvriers	1 244	1 744	516	655

(1) PAR : Population Active Résidente.
(2) PALT : Population Active au Lieu de Travail.

La création d'emplois a multiplié les postes d'employés par 7, ceux de cadres supérieurs par 4, mais les emplois ouvriers n'ont que peu augmenté. A l'évidence, l'expansion économique d'Ecully a reposé sur la progression rapide des emplois tertiaires. La contribution de l'industrie, bien modeste, ajoute cependant un supplément de ségrégation sociale. Les quelques emplois industriels en plus (250) compensent la disparition du secteur textile, la réduction des effectifs du bâtiment par l'installation d'établissements des industries mécaniques et électriques aux emplois très qualifiés.

Dans le champ géographique de l'étude sur le desserrement industriel, l'exemple de l'ouest de Lyon ne se reproduit pas dans les autres agglomérations dont soit la taille, soit le degré d'industrialisation ne permet pas d'atteindre une partition aussi brutale dans l'utilisation de l'espace. Le complexe scientifique de Toulouse-Rangueil ne procède pas du même cheminement. L'aménagement de l'aire d'enseignement et de recherche comme son remplissage restaient sous le contrôle des organismes publics. L'insertion dans l'espace environnant n'a pas engagé les mêmes enjeux puisque l'urbanisation était balbutiante aux alentours. Les effets, au contraire, ont été brutaux comme l'exemple de Ramonville l'a démontré. La zone industrielle de Toulouse-Blagnac à proximité de l'aéroport rappelle davantage ces processus de sélection des activités dans des banlieues résidentielles. La Chambre de commerce de Toulouse et la muni-

cipalité de Blagnac ont proposé une zone industrielle contiguë à l'aéroport, traitée de façon différente des autres zones de l'agglomération avec le souci d'introduire des présentations esthétiques dans un aménagement fonctionnel. Malgré les prix plus élevés que dans les autres zones, les terrains ont été acquis en deux ans par des entreprises d'activités très diverses. Beaucoup de ces entreprises viennent de l'extérieur (Rockwell-Colins-France, Canon-France, AOIP) et renforcent la spécialisation de la banlieue ouest dans les activités de l'aéronautique et de l'électronique. Elles côtoient des hôtels à proximité de l'aéroport, des sociétés de services qui travaillent pour l'aéroport, un immeuble de bureaux construit par des investisseurs, des équipements pour le tennis, etc., le tout dans de grandes parcelles de gazon. Une telle zone a en outre attiré les desserrements d'établissements toulousains qui appartenaient aux mêmes branches d'activité (voir la carte).

Dans cet exemple, le marquage social de l'espace résidentiel de Blagnac ou des communes voisines n'a pas joué un rôle essentiel, bien qu'à proximité les quartiers soient occupés par des catégories aisées. La présence de l'aéroport et d'un environnement industriel spécifique semblent avoir pesé davantage dans une orientation qui à son tour détermine une sélectivité plus sévère dans les localisations des habitats.

4 - Le desserrement vers un espace industriel ou le poids d'un héritage : L'exemple du bassin potassique de Mulhouse

Les informations statistiques relatives à la dynamique de l'emploi dans la périphérie de Mulhouse font apparaître l'originalité de la partie nord qui englobe le bassin potassique. La croissance de la banlieue de Mulhouse, rapide dans la direction de Kingersheim, Wittenheim, Illzach, ne submerge pas ici un espace rural jusque-là à l'écart de l'urbanisation, mais atteint un espace déjà très industrialisé et occupé par des cités ouvrières. En 1968, à Wittenheim, le pourcentage des ouvriers dans la population active atteint 66 %, à Willelsheim 69,3 % et à Ungersheim ou à Ensisheim, communes à l'extrémité nord du bassin, à 15 ou 20 kilomètres de la ville-centre qui n'a que 116 336 habitants en 1968, ces mêmes taux de population ouvrière dépassent ou voisinent 60 % alors que celui des agriculteurs d'Ungersheim, pourtant élevé parmi ces communes, est de 11,7 %. Voilà des chiffres qui présentent une situation sans aucune mesure avec celle des périphéries toulousaine et lyonnaise. Les variations démographiques de communes du bassin potassique (26) ne sont pas caractéristiques des augmentations rapides des banlieues. Certaines communes stagnent comme Bollwiller, Ensisheim ; d'autres perdent des habitants, bien qu'à quelques kilomètres de Mulhouse (Wittelsheim), la plupart enregistrent des gains modérés : six gagnent entre 10 % et 20 % d'habitants supplémentaires. Deux seules communes sur l'axe sud-nord, Kingersheim et Wittenheim, croissent avec rapidité, mais tout est relatif, 25 % et 33,9 % paraissant des pourcentages bien faibles par rapport à 83 % pour Vaulx-en-Velin, 94 % pour Meyzieu, 293 % pour Ramonville - Saint-Agne, 90 % pour Colomiers. Ces indications tendraient à souligner la faible expansion d'une ville moyenne qui ne

(26) Figure 12.

connaît de bourgeonnement périphérique que dans sa banlieue immédiate. Les répercussions au niveau statistique des processus de croissance de l'agglomération de Mulhouse sont masquées par l'effondrement des activités des mines de potasse d'Alsace autour desquelles s'étaient organisées la totalité des structures économiques et sociales. Près de 4 500 emplois ne disparaissent pas dans les dix dernières années sans conséquences ! Malgré ce recul qui n'a pas été compensé au niveau de l'emploi, le chiffre de la population a augmenté de 2 % par an, soit en moyenne plus que la totalité du département du Haut-Rhin (+ 1 %), et celui des actifs de près de 3 000 (3 %), soit plus vite que la population totale. Le bassin potassique connaît donc une expansion caractéristique d'une banlieue et comble la chute de son potentiel démographique et économique par les effets de la redistribution spatiale de la croissance mulhousienne. Les spectaculaires apports des migrations confirment l'arrivée du front de l'expansion des espaces résidentiels. La carte des desserrements prouve que l'espace économique mulhousien déborde aussi de ses limites communales. Dans ces conditions se superposent deux marquages de l'espace par des structures très différentes : l'emprise urbaine qui suit l'avancée et l'intensification des mécanismes de banlieue surcharge les héritages d'une organisation industrielle dominée, tant dans la production que dans la reproduction, par les MDPA.

L'affaiblissement progressif mais lent de la domination de l'activité unique favorise la péri-urbanisation que ne ralentit plus aucune structure pré-urbaine. Il semble vain de poser la question d'une éventuelle incorporation du bassin potassique dans l'orbite de Mulhouse pour résoudre les problèmes soulevés par le désengagement des MDPA. Le dépérissement de l'activité en place ne peut qu'accentuer la rapidité de l'extension de Mulhouse en direction de communes qui offrent des espaces libres ou libérés pour compenser l'effondrement de leur économie locale, qui peuvent réutiliser des superstructures déjà existantes. Les rares blocages qui se manifestent tiennent aux cicatrices inscrites dans un paysage minier que les terrils, les chevalements et le sel peuvent rendre moins attractifs. La présence du bassin potassique aux portes de Mulhouse peut donc favoriser une extension périphérique lointaine, peu massifiée, et jouer le rôle d'un espace ouvert en quelque sorte, par opposition aux banlieues du sud-est cantonnées dans des aires définies par les effets conjugués de la résistance agricole, des prix de terrains plus élevés, des infrastructures moins denses. Une telle évolution accroîtrait encore la mobilité de la population dans une région où la fluidité des circulations et surtout l'attraction de pôles d'emplois spécifiques induisent des déplacements intenses.

Le desserrement des activités mulhousiennes vers les communes du bassin potassique est-il favorisé par le recul des bases de l'économie locale ? L'abondance de main-d'œuvre, de terrain, la relative proximité et la situation en direction du nord de l'Alsace ont-ils été des facteurs de desserrement qui ont poussé les entreprises à s'installer sur un espace modelé par une puissante activité ?

Le nombre de grands établissements et d'établissements des industries mécaniques ou électriques qui ont changé de localisation ou qui ont choisi comme première implantation la zone du bassin potassique est faible, en particulier par comparaison aux communes de l'est et du sud-est. Parmi les facteurs explicatifs de ce manque d'attractivité figure au premier rang la pauvreté du bassin potassique en main-d'œuvre masculine qualifiée et disponible. Les ateliers désireux de s'installer ou de s'agrandir n'étaient pas disposés à concurrencer les salaires distribués par les MDPA alors qu'il leur fallait déjà composer dans les dernières années avec les influences de Peugeot et du pôle d'emploi de Bâle. Au moment des enquêtes, avant l'impact des premiers effets d'un ralentissement dans la construction automobile, les industriels insistaient sur les performances de leur établissement qui devaient permettre la

rémunération d'employés qualifiés à des niveaux qui ne les incitent pas à quitter l'entreprise. La majorité des ateliers transférés de Mulhouse vers le bassin potassique emploient en conséquence des spécialistes de branches très spécifiques, par exemple industrie alimentaire, industrie du meuble, imprimerie, qui dans leur majorité résident à Mulhouse ou dans les communes voisines. D'autres emploient des ouvriers sans qualification dans des établissements du bâtiment et travaux publics, des usines de production de matériaux de construction, ouvriers immigrés pour la plupart. Ces installations venues de Mulhouse ne représentent que quelques dizaines d'emplois industriels qui n'ont pas renversé les caractéristiques du marché du travail local. En 1975, les emplois industriels de Kingersheim ne dépassaient pas le chiffre de 275, mais les branches matériaux de construction et bâtiment en groupaient 810 ! Wittenheim, excepté les emplois des MDPA, n'avait que 480 emplois industriels dont 210 dans le textile ; Wittelsheim, 125 et 140 dans le bâtiment.

Ces communes du bassin potassique intégrées dans la croissance de Mulhouse deviendraient-elles des communes-dortoirs par adjonction de résidences aux cités de salariés des MDPA ? Sans aucun doute, mais des communes d'habitat ouvrier où l'utilisation de l'espace prolonge les héritages en matière de logement : dans le bassin potassique, les migrations quotidiennes de travailleurs s'amplifient. Cependant, deux tendances ralentissent cette évolution. La première est due à une industrialisation par desserrement ou par création, qui emploie l'abondante main-d'œuvre féminine. Tous les chefs d'établissements interrogés confirment l'embauche de personnes de la commune ou d'une commune voisine sur les postes administratifs. L'offre est abondante, comme l'affirme ce dirigeant d'entreprise qui emploie des femmes dans un atelier de montage mécanique, mais qui regrette un desserrement dans un secteur dont le calme social n'est pas assuré. Toutefois, cette tradition de lutte ouvrière n'a été exprimée que dans une seule entreprise. Dans toutes les autres, l'ancienneté de la vie ouvrière était plutôt ressentie comme un élément positif dans l'organisation du travail de l'atelier. A l'image des situations qui se retrouvent ailleurs, les établissements à la recherche de la main-d'œuvre féminine se localisent en périphérie du bassin potassique et ici à peu de distance du bassin d'emploi en crise de Guebwiller. Ainsi, à Ensisheim, parmi les entreprises installées, trois recrutent la majorité de leurs employés sur la commune : deux sont des usines qui emploient beaucoup de femmes (Hengstenberg, fabrique de choucroute et conserves alimentaires ; Salamander (fabrique de chaussures), le troisième emploie des travailleurs immigrés dans la fabrication d'éléments préfabriqués pour la construction. Dans toutes les agglomérations, la péri-urbanisation des emplois concerne d'abord les salariés sans qualification.

La seconde tendance accroît le nombre d'emplois urbains dans le bassin potassique par l'installation périphérique des commerces, des services et des activités, même industrielles, qui associent la vente à la production. Ce desserrement ne s'accommode que d'une localisation à proximité de la clientèle mulhousienne des surfaces de stockage ou de vente devenues insuffisantes à l'intérieur du périmètre urbain de Mulhouse. Centres de stockage, grandes surfaces commerciales se sont installés sur l'axe Mulhouse-Ensisheim, en direction du nord de l'Alsace, sur les communes de Kingersheim et Wittenheim. Ils composent des aires industrielles, aménagées ou non, le long de la voie de communication, qui offrent à tous les établissements, y compris les ateliers industriels et artisanaux qui incorporent la vente en gros et au détail, les avantages de l'accessibilté et de la disposition en vitrine. Dès 1975, cette évolution s'observe avec netteté dans les communes de Kinkersheim et Wittenheim.

Tableau 24

NOMBRE D'EMPLOIS AU LIEU DE TRAVAIL A KINGERSHEIM ET WITTENHEIM

	Kingersheim		Wittenheim	
	1968	1975	1968	1975
Industries*	588	330	328	465
Bâtiment et T.P.	500	765	336	255
Services	100	155	188	130
Commerces	136	545	280	855

* sauf effectifs MDPA

La modification des structures économico-sociales du bassin potassique s'effectue à partir de la commune de Mulhouse. L'expansion des activités en périphérie n'en est pas le moteur essentiel. Le desserrement dans cette direction intéresse des établissements de petite taille qui intègrent de nombreux emplois de services et qui s'adressent à une clientèle dont les résidences occupent de plus en plus les espaces laissés libres autour des vieux noyaux villageois. La création d'une banlieue sur les communes sud du bassin potassique corrige donc le déclin démographique, mais elle ne bouleverse pas de façon nette l'affectation sociale de cet espace qui, de site industriel de production et de cités ouvrières, devient espace d'habitat ouvrier.

Tableau 25

CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES COMMUNES DU BASSIN POTASSIQUE (1968-1975)

	1968		1975	
	Cadres sup.	Ouvriers	Cadres sup.	Ouvriers
Berrwiller	0,4	50,9	1,7	48,3
Bollwiller	2,2	61,8	2,4	60,3
Ensisheim	2,1	57,7	4,0	54,9
Feldkirch	3,2	56,3	7,0	58,9
Kingersheim	*4,5*	*57,9*	*5,8*	*47,9*
Pulversheim	2,4	68,0	4,2	60,3
Richwiller	3,5	60,5	5,1	54,7
Ruelisheim	3,1	61,8	4,8	55,1
Staffelfelden	2,0	74,9	3,5	68,1
Ungersheim	0,8	61,1	2,9	60,7
Wittelsheim	1,7	69,3	2,1	65,7
Wittenheim	1,8	66,3	3,1	61,9

Dans une seule commune le pourcentage des actifs ouvriers tombe en dessous de 50 %, il s'agit de Kingersheim qui subit l'influence de la proximité de Mulhouse dont les effets de l'expansion s'atténuent vite vers le nord. La différence est grande avec l'est et le sud où les pourcentages varient avec une amplitude certaine en sept années : Sausheim (ouviers de 55,8 % à 44,6 %, cadres de 14 % à 20 %), Rixheim (cadres de 13,5 % à 28,6 %), Riedisheim (cadres de 26,7 % à 33,2 %) !

5 - Desserrement et mutations du péri-urbain

Dans chaque agglomération étudiée, sauf dans les villes moyennes tarnaises, la *lointaine* périphérie de l'agglomération, c'est-à-dire l'espace péri-urbain, accueille des établissements qui emploient une forte main-d'œuvre féminine. Ces établissements ne sont pas nombreux. Dans les rares zones industrielles intégrées dans ces espaces ils ne sont qu'une ou deux unités et, hors des aires aménagées, ils sont très clairsemés dans les franges de la croissance urbaine. A Toulouse comme à Lyon, quelques ateliers d'industries à main-d'œuvre traditionnellement féminine (textile, bonneterie, habillement, laboratoires pharmaceutiques) se délocalisent, mais alors vers des communes de banlieue lointaine ou vers des petites villes et des villages de espaces ruraux. Les conclusions tirées de l'étude des motivations des industriels ne laissaient planer aucun doute sur les opportunités recherchées dans ces situations excentrées : l'abondance de la main-d'œuvre peut-être, de bas salaires sans doute, le calme social et la stabilité des salariés surtout. Dans la grande banlieue de Mulhouse, par contre, les firmes locales dynamiques et l'attraction des activités de Bâle ont maintenu pendant des années une tension sur le marché de l'emploi et ont pesé sur le niveau des salaires. Dans ces conditions, les desserrements ou les nouvelles localisations en quête de main-d'œuvre peu qualifiée et peu chère ne sont pas fréquents et ils n'ont pu se faire qu'à proximité des débouchés des vallées vosgiennes frappées par la crise du textile.

Dans l'auréole du péri-urbain de Toulouse, le phénomène exsite. Difficile à évaluer et même à localiser, il résulte de la succession d'initiatives qui s'éparpillent dans un périmètre qui ne correspond à aucune limite administrative ou statistique. Au total, les effets économiques sont diffus mais pas inexistants et leur prise en compte mérite une réflexion sur l'issue d'un mouvement déclenché par l'urbanisation ponctuelle qui produit le mitage de l'espace. La croissance de l'auréole péri-urbaine de Toulouse ne démarre qu'après 1968. La ZPIU (27), diminuée de l'agglomération, gagne 21 073 habitants, soit une croissance de plus de 34 % qui demeure inférieure à celle des communes de l'agglomération moins Toulouse : 78,7 %. Cette ZPIU, dont « on peut penser qu'elle représente l'extension réelle de la banlieue de Toulouse » (28) présente les formes d'urbanisation des espaces péri-urbains avec le saupoudrage des constructions individuelles et l'adjonction autour des vieux noyaux villageois d'un ou deux lotissements dont l'ampleur s'accroît sur le pourtour de l'agglomération.

L'analyse précise des données statistiques prouve que ce processus demeure surtout une extension de l'espace résidentiel : le nombre d'emplois de l'aire péri-urbaine n'est que de 17 880, soit 1 emploi dans cette auréole pour 13 emplois dans l'agglomération aors que le rapport au niveau des résidents ne dépasse pas 1 à 6 !

Plus ouvrière que l'agglomération, la frange péri-urbaine change plus vite. Dans les dernières années, et dans les mêmes limites, elle n'accueille pratiquement pas d'ouvriers (101 de plus) parmi les 2 240 nouveaux actifs. Par contre, l'effectif des cadres supérieurs s'accroît de 143 %, celui des cadres de 56 %, celui des employés de 91 %. En 1975, la totalité des nouvelles communes de banlieue intégrées à la ZPIU en 1975 possèdent déjà une composition socio-professionnelle de leur population similaire aux communes in ZPIU de 1968, alors qu'en 1975 elles étaient à majorité ouvrière. Ces résultats prouvent que les cadres supérieurs,

(27) ZPIU : Zone de Peuplement Industriel et Urbain.

(28) J. Coppolani : La population de Toulouse en 1975. Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest, T. 48. Toulouse, 1977.

les cadres moyens et les employés se sont installés nombreux hors des limites de l'agglomération. Ils démontrent aussi que leurs nouvelles résidences, aussi fréquentes dans l'auréole la plus externe du péri-urbain en 1975 qu'à la périphérie immédiate de l'agglomération (qui constituait l'auréole la plus externe de 1968), modifient la spécificité de la composition socio-professionnelle de la population non urbaine des communes de cette nouvelle couronne de croissance.

Tableau 26

STRUCTURES SOCIO-PROFESSIONNELLES DE L'ESPACE PERI-URBAIN DE TOULOUSE (1)

Catégories socio-professionnelles	1968		1975				B - A	
			A limites 1968		limites 1975			
	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%	V.A.	%
Patrons de l'industrie et du commerce	1 120	8,7	1 300	8,6	2 795	9,1	1 495	9,6
Professions libérales et cadres supérieurs	492	3,8	1 200	8,0	2 195	7,2	995	6,4
Cadres moyens	1 256	9,8	1 960	13,0	4 080	13,3	2 555	13,6
Employés	1 380	10,8	2 640	17,5	5 195	17,0	2 555	16,4
Ouvriers	5 644	44,0	5 475	38,1	12 185	39,8	6 440	41,3
Total	12 280		15 060		30 645		15 585	

(1) L'espace péri-urbain est défini ici comme le territoire des communes de la ZPIU qui n'est pas intégré aux limites de l'agglomération.

La popuation ouvrière augmente de 6 440 salariés dans la ZPIU de Toulouse ; la cause en est l'extension du périmètre de cette ZPIU et non l'augmentation de cette population ouvrière sur place. La croissance péri-urbaine ne bouleverse pas la répartition globale du marché de l'emploi urbain, c'est-à-dire les rapports entre les couronnes de croissance, même si les différences à l'intérieur de ces grandes divisions spatiales peuvent être nettes comme dans les exemples déjà développés. La péri-urbanisation, avant tout croissance externe de l'espace d'habitat, élargit le territoire de localisation des classes moyennes et reproduit sous des formes moins concentrées l'utilisation du sol des communes pavillonnaires de banlieue. Ce débordement urbain intègre des espaces au contact du monde rural. De telles aires aux structures pré-urbaines viennent s'adjoindre à l'espace de la dynamique urbaine et apportent aux marges des bassins d'emplois massifiés des ajouts qui empruntent à la fois au milieu rural et aux îlots de résidences urbaines. Leur attractivité sur les établissements industriels ou sur tout autre activité demeure à la mesure de leur potentiel d'emplois. Etablissements à la recherche de vastes superficies en priorité, mais aussi ateliers qui utilisent une main-d'œuvre peu qualifiée y sont les plus nombreux. Dans l'ordre d'importance, la première transformation des métaux (405 salariés), la fabrication des matériaux de construction (350 salariés), le bâtiment et les travaux publics (2 705 salariés) emploient respectivement 18 %, 17 %, 12 % des effectifs totaux de la branche dans la ZPIU, agglomération comprise. Loin derrière, les industries du bois (8,9 %), les industries du cuir (7,9 %) devancent de beaucoup les industries électriques (1,4 %), les industries mécaniques (6,9 %). Avec 10,2 % des emplois de la branche, l'habillement fournit 22 % des postes industriels péri-urbains. L'énumération des desserrements d'ateliers de confection vers les communes de banlieue et vers des localisations plus lointaines soulignent une spécialisation des franges urbaines dans une activité qui recherche une main-d'œuvre féminine nombreuse proche du milieu rural. Les enquêtes effectuées montrent cependant la diversité des origines géographiques

des ouvrières. Filles d'agriculteurs, filles de ménages ruraux et non agriculteurs, femmes d'ouvriers ou d'employés qui résidaient dans le village avant l'arrivée du front de l'urbanisation, femmes et jeunes filles de ménages urbains qui ont récemment construit, toutes ont en commun d'être depuis longtemps à la recherche d'un travail. Les cas de changement de lieu de travail pour diminuer les longueurs de trajets domicile-établissement n'existent pas pour de nouvelles embauches. Dans d'autres activités aussi variées que la fabrication de matériel de pêche ou la perforation de cartes pour l'informatique (atelier de 35 personnes), les caractéristiques du personnel sont identiques. Les avantages de l'emploi d'une main-d'œuvre rurale ne diffèrent pas aux pourtours des marges urbaines et dans le milieu rural.

Il semble qu'à proximité de Toulouse ces ateliers se soient localisés dans les communes qui accueillent les premières réalisations de maisons individuelles dans des espaces où les prix du foncier n'étaient pas prohibitifs pour des ménages de cadres moyens, d'employés, d'ouvriers qualifiés, dans le but de compenser les déficiences possibles des populations de communes rurales à densité faible.

Ces formes de desserrement et de façon plus globale cette dispersion d'activités dans le péri-urbain, phénomène encore balbutiant il faut le rappeler, suit-il les nouvelles localisations des résidences des couches salariées ? Cette interrogation repose sur l'observation des tendances, il est vrai généralisées à l'ensemble d'une couronne urbaine, mais qui traduisent sans ambiguïté une augmentation nette du nombre des cadres dans l'espace péri-urbain. En 1980, l'analyse en terme d'opportunités rend mieux compte de la réalité : la disponibilité en main-d'œuvre, certes, mais aussi les bas prix fonciers à une distance proche, la réalisation de la plus-value sur les terrains libérés dans les tissus anciens, la modicité de la taxe professionnelle, etc., expliquent un mouvement qui pourrait inciter d'autres établissements à valoriser un environnement socio-professionnel que les difficultés de la période peuvent rendre très attractif. Les augmentations des coûts de déplacement, la lourdeur des annuités de remboursement d'accession à la propriété incitent les actifs-migrants pendulaires des espaces péri-urbains à se montrer attentifs aux atouts d'une offre d'emploi proche de la résidence. Les renversements d'attitude des industriels ne peuvent enregistrer ces changements que jusqu'aux limites de l'espace urbain qui correspondent à des sélections successives des qualifications.

6 - Le desserrement des entrepôts

La localisation des surfaces commerciales sur les axes de sortie des grandes agglomérations résulte de stratégies qui prennent en compte comme critère la forte augmentation de population des banlieues. Ces types d'établissements n'ont pas été retenus dans cette étude qui a privilégié l'analyse des transferts industriels. Les distinctions entre les établissements industriels véritables, les établissements dont la fonction de stockage l'emportait sur la fabrication, voire sur l'entretien, les établissements presque exclusivement tournés vers les activités commerciales, ont exigé beaucoup de minutie. Deux évolutions ont rendu la classification difficile. Le transfert des établissements lui-même intéresse d'abord des ateliers et des usines dont les besoins d'espace sont déterminés par

le stockage des matières premières ou des fabrications. A cette caractéristique propre aux mouvements de desserrement s'ajoute la plus forte propension des établissements du commerce de gros à quitter les tissus urbains serrés pour des localisations rationnelles qui mettent un terme aux difficultés de communication. Retenus dans les centres-villes par les infrastructures ferroviaires, par leurs relations avec d'autres services, etc., moins libres de leur localisation au même titre que les établissements industriels qui incorporent des activités de bureau et de commerce développées, leur transfert est moins massif mais s'accélère depuis quelques années à en juger d'après la localisation d'entrepôts et de négoces dans des zones industrielles qui ne leur étaient pas particulièrement ouvertes. Le processus a été signalé à propos de l'évolution récente des activités de Vaulx-en-Velin ; il se manifeste également dans la zone industrielle de Meyzieu.

A la périphérie toulousaine, le nombre de localisations de négoces et d'entrepôts atteint un chiffre important qu'accroît encore la faiblesse relative des installations industrielles. Pour cette raison, ces deux activités ont fait l'objet d'une attention particulière et ont été repérées sur la carte du desserrement dans la périphérie toulousaine. Après un délicat travail entre les établissements de transports, les détaillants, les transitaires et les commerces de gros, seuls les négoces ont été pris en considération.

Deux aires d'accueil en concentrent le plus grand nombre : Uniprogros au sud de Toulouse, centre de commerce de gros réalisé pendant le Ve Plan comme ceux de Rosny-sous-Bois, Lyon-Calluire, Orléans, Nantes..., et la zone d'activités de Fondeyre où se sont installés à partir de 1979 les Magasins généraux de Toulouse, le centre routier et une gare routière. Plusieurs caractéristiques propres aux négoces méritent d'être signalées dans la mesure où elles indiquent les tendances d'évolutions secondaires qui modifient l'insertion des aires de desserrement dans l'espace urbain. La carte des anciennes implantations dans le tissu urbain ancien (figure 14) explique mieux que des phrases les contraintes d'établissements qui exigeaient de nouveaux espaces pour s'étendre. Les transferts isolés vers des zones industrielles (Hachette et Vichy-Distribution à Montaudran, par exemple) ne représentent pas l'essentiel. Les grossistes ont choisi plutôt la concentration spatiale dans des aires aux aménagements spécifiques : raccordement ferroviaire, circulations aménagées et autres apports techniques assurent des avantages moins perçus que les atouts créés par le regroupement d'activités similaires. « L'union fait la force. Les grossistes ont des problèmes en commun et se regrouper est une nécessité pour l'expansion » : cette appréciation d'un des responsables d'Uniprogos (29) n'énonce pas que des intentions. Les entreprises ont créé des services communs supérieurs en quantité comme en qualité aux organisations qui existent dans les autres aires d'activité : aux services d'entretien, au restaurant commun, au ramassage des salariés s'ajoutent le messageries pour les livraisons à la clientèle toulousaine, un service de poste, un service télex, un service publicitaire et une service informatique.

Les équipements de cette aire de desserrement apportent des atouts à chaque établissement de la fonction grossiste importante dans une région sous-industrialisée et donc éloignée des lieux de production. Le regroupement accentue le poids économique de Toulouse dans la redistribution. Les implantations dans le centre de gros d'entreprises auparavant absentes de Toulouse prouvent l'attraction suscitée par cet aménagement sur les nouveaux distributeurs. Des entreprises parisiennes ont profité de l'importance des flux à destination de la clientèle régionale pour pénétrer et s'implanter sur le marché régional. Les effets de la concentration sur l'activité du centre deviennent évidents et chaque

(29) Samia Kerkeni : Le centre de commerce de gros de Toulouse. Maîtrise de l'Institut de Géographie de Toulouse, 1977.

Figure 14

CARTE DES ANCIENNES IMPLANTATIONS DES GROSSISTES DU CENTRE UNIPROGROS

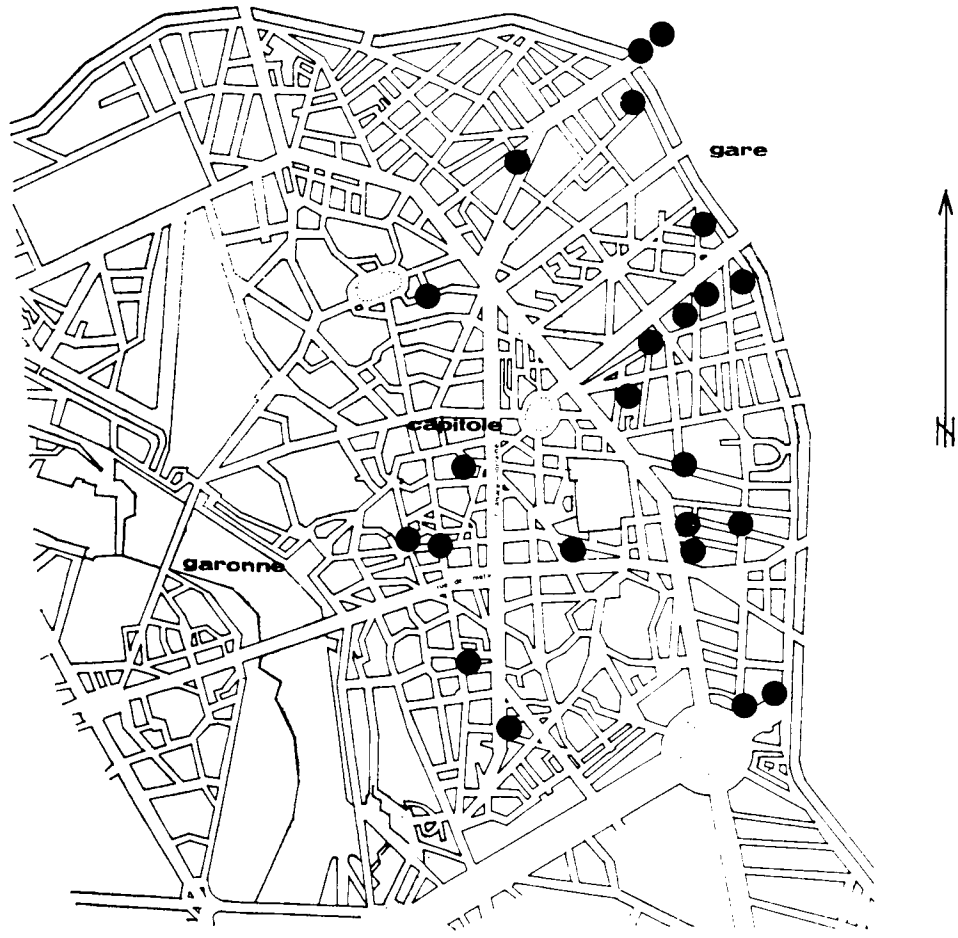

grossiste profite du drainage de clientèle. Une telle infrastructure accentue en définitive le poids économique de la métropole régionale.

Dans tous les établissements, commerciaux ou industriels, le transfert en périphérie s'accompagne d'une amélioration des conditions de production ou de gestion dans la recherche d'une expansion nouvelle. Le desserrement des commerces de gros produit les mêmes conséquences. Les entreprises qui ont quitté le centre entraient ou poursuivaient une expansion que l'installation dans de nouveaux locaux ne pouvait que stimuler. Aires de manutention, quais de chargement, automatisation des transports intérieurs, stockages rationnels accroissent la compétitivité de l'entreprise mais exigent des investissemenst importants. Les grossistes indépendants qui ont pu s'engager dans de tels investissements semblent valoriser leur localisation périphérique, comme en témoignent les implantations récentes dans les aires industrielles voisines du centre de gros (Bois-Vert et Thibaud). Les établissements de distribution intégrés à des groupes commerciaux ou à des filiales de producteurs profitent de cette relocalisation en périphérie pour rationaliser leurs circuits de distribution. L'occasion du transfert est saisie pour maximiser les atouts du nouvel établissement, ce qui revient dans la majorité des cas à augmenter sa taille et son potentiel de desserte. Dans ces conditions, le desserrement implique un remodelage des réseaux en place au profit du

nouveau centre régional et au détriment du sous-échelon d'Albi, de Tarbes ou des échelons départementaux. Le transfert déclenche une série d'évolutions dans les entreprises et agit comme un stimulant à la métropolisation. Les aires de concentration des entrepôts et des négoces à l'occasion de la délocalisation des activités tertiaires situées auparavant dans les tissus serrés deviennent des espaces de regroupement de services dynamiques. A la périphérie, de tels espaces captent ainsi une partie de la centralité urbaine. Ce processus illustre les possibilités de déconcentration de la fraction du secteur tertiaire tournée vers une clientèle régionale, comme la distribution de marchandises pondéreuses ou la desserte de circuits commerciaux. Cependant, pendant le déplacement vers la périphérie, de telles activités s'éloignent de leur clientèle intra-urbaine et en particulier de leur clientèle qui achetait au détail. Il ne faudrait donc pas supposer que toute rationalisation d'un établissement implique sa migration vers l'extérieur de la ville ; au contraire, la proximité de la clientèle maintient en zone dense des services et constitue une limite au desserrement.

Le desserrement des activités industrielles entre à part entière dans les processsus qui stimulent la croissance des zones périphériques. La présentation de modèles d'insertion spatiale du desserrement tend à construire une logique dans les localisations des habitats et des pôles d'emploi qui réfute les propositions d'ordonnancement fondé sur la distance au centre. A la présentation d'un espace périphérique ouvert au choix des consommateurs résidents, cette analyse substitue une mosaïque d'espaces différenciés par la division sociale, c'est-à-dire par la localisation des activités en fonction des hétérogénéités de l'espace de production, le marquage des mécanismes de la croissance urbaine qui hiérarchise l'utilisation du sol. En d'autres termes, les producteurs seraient plus localisés que ne seraient libres de leur localisation les consommateurs. *Le caractère déterminant* de la place de l'habitant dans la production et de sa situation de producteur dans l'espace serait reconnu au même titre que d'autres processus de la division sociale de l'espace.

Introduire les stratégies des entreprises comme un des opérateurs de zonage social ne consiste pas à introduire des schémas mécaniques explicatifs de la microségrégation sociale des banlieues. A chaque établissement, à chaque service ne correspondent pas telles habitations et telles catégories socio-professionnelles. Les déplacements journaliers domicile-travail traduisent le contraire. De très nombreux travaux ont mis en évidence le rôle des coûts fonciers, de la proximité des équipements, du caractère de l'environnement dans les mécanismes de l'extension de la division sociale de l'espace. Toutefois, la croissance périphérique est un fait indéniable qui inverse les rapports d'intensité d'occupation de l'espace résidentiel au bénéfice des banlieues et au détriment des tissus urbains serrés. Ce faisant, la croissance urbaine altère la structure du marché du travail. Au marché du travail unique succèdent des micro-bassins d'emploi dont il serait faux de croire que les entreprises ne tiennent aucun compte : elles les utilisent comme elles participent à leur segmentation.

Le tableau suivant constitue une tentative de synthèse des interdépendances entre la segmentation des bassins d'emploi, la hiérarchisation de l'espace productif et la mise en œuvre des ségrégations résidentielles décrites dans les exemples empruntés aux périphéries des agglomérations étudiées.

Espaces urbains	Centre-ville	Tissu urbain serré	Banlieue agglomérée	Péri-urbain	Espace rural contigu
Type d'insertion spatiale des industries	• Intégré au centre d'affaires.	• Anciennes localisations dans faubourg industriel (proximité gare...).	• Zones industrielles et ZI de fait le long de grands axes : proximité habitat dense, nuisances...	• Zones industrielles spécialisés raccordées aux grands axes, à l'écart des habitats : les aires du zoning urbain (station d'épuration, ramassage, cantines...).	• Mitage d'ateliers de fabrication de petite dimension.
Division du travail	• Extrême: direction, études, gestion, commercialisation.	• Importante : juxtaposition de la fabrication, stockage, commercialisation.	• Combinaison postes de travail de gestion et de fabrication.	• Faible : surtout fabrication.	• Inexistante.
Qualifications	• Forte qualification et postes d'employés du secteur tertiaire.	• Diverse selon les postes.	• Diverses, mais assez fortes dans les emplois ouvriers.	• Selon les branches. • Selon l'éloignement du centre.	• Très faible ; forte proportion d'emplois féminins (ruraux et urbains).
Transformations actuelles	• Concentration des lieux de travail.	• Disparition des fabrications. • Maintien provisoire des entrepôts. • Réalisation opérations immobilières. • Friche industrielle.	• Maintien des fabrications spécialisées. • Evolution vers stockage et commercialisation. • Rationalisation forte diminution emplois.	• Remplissage rapide par PME : forte augmentation productivité. • Réduction maximale des emplois non productifs.	• Attrait sur les industries de main-d'œuvre; différencation selon avantages locaux (taxe professionnelle..).
Rapport aux bassins d'emploi urbains	• Développement technologique rapide (informatique...). • Dissociation totale.		• Dissociation forte pour les ouvriers qualifiés. • Faible pour emplois tertiaires et peu qualifiés.	• Tendance au rapprochement. • Proximité des résidences des emplois tertiaires.	• Forte dépendance spatiale des espaces de résidence et de travail.

CONCLUSION

A l'origine de cette analyse du desserrement des activités urbaines était posée l'interrogation d'une banalisation de l'espace urbain. Que ce soit dans l'étude des stratégies des industriels, que ce soit dans l'examen des modalités du desserrement, que ce soit dans le compte rendu des contenus du desserrement ou que ce soit dans la recherche des processus d'insertion des unités productives transférées, il ne fait aucun doute que les logiques de développement qui ont présidé à l'établissement de l'actuelle division du travail sur le territoire agissent aussi à l'intérieur des espaces urbains. L'espace urbain *se banalise* dans sa dynamique de croissance parce qu'il n'est plus un. La mobilité des activités comme celle des individus ne peuvent plus être considérées comme des mouvements internes à une structure organisée autour de la complémentarité centre-ville fonctionnel -périphérie résidentielle.

Dans une période où les prévisions démographiques attribuent plus de la moitié de la population française aux banlieues dans les vingt années à venir se pose la question du contenu des espaces périphériques. Les conclusions essentielles de cette analyse suggèrent la reconstitution progressive de structures urbaines secondaires dans les aires urbaines élargies et associe ces nouveaux sous-ensembles à une division renforcée du travail. De telle propositions qui reconnaissent une spécialisation et une hiérarchisation accrues des espaces urbains reposent sur les résultats de deux recherches simultanées.

L'une relative aux stratégies des entreprises industrielles synthétise les observations à propos des mécanismes de tranfert qui sont sous-tendus par des objectifs de croissance industrielle. Dans l'inventaire des motivations des causes du déplacement comme dans le choix de la nouvelle implantation inteviennent de multiples critères qui peuvent être rappelés avec rapidité : statut d'occupation des anciens locaux, coût du terrain, état des dessertes, proximité de la clientèle, proximité des avantages de la concentration, qualité des équipements, modalités d'insertion dans le tissu urbain, avantages fiscaux... Le transfert d'un établissement ne se limite pas au déménagement du capital technique, il incorpore aussi celui des postes de travail. Chaque délocalisation implique donc une modification de rapports spatiaux entre les postes de travail et la force de travail qui les occupe ; l'insertion des lieux de travail dans l'espace urbain met en œuvre des transformations qui affectent tout l'espace urbain.

La seconde orientation de recherche s'est attachée à saisir les interactions entre nouvelles implantations productives et nouvelles banlieues résidentielles, avec l'hypothèse que le transfert d'établissements dynamiques à division du travail accentuée et la spécialisation des aires d'accueil allaient de pair et retentissaient sur la segmentation sociale des espaces périphériques. Aucune formule lapidaire du genre de celle qui résumait l'attitude de certains chefs d'entreprise face à l'éloignement, « loin de la ville point de qualification », ne pouvait rendre compte des adaptations entre marché du travail et espace résidentiel. Les conclusions de démarches moins méthodiques plus axées sur les monographies comparatives n'ont pas la netteté des comptages du nombre d'établissements de telle branche, de l'effectif de personnel qualifié, etc. Mais, de même que le desserrement s'explique très mal à travers l'extrapolation de grandes tendances économiques, de même les tranformations socio-économiques des banlieues échappent aux investigations à petite échelle. Les mécanismes du desserrement tiennent pour une large part à des questions qui relèvent de la micro-économie, les ajustements des contenus des espaces de production et des espaces de reproduction se déroulent à des échelles très fines.

Ces quelques considérations ne naissent pas des seules préoccupations méthodologiques de la recherche, elles sont inhérentes à l'approfondissement progressif de la segmentation des espaces suburbains. Après la brutale explosion des banlieues et l'apparition simultanée des hiérarchies sociales dans l'espace a succédé une relative inertie des processus concrétisée par l'intensification des migrations pendulaires. La mise en œuvre de politiques de logement nouvelles privilégiant l'accession à la propriété ont bouleversé les caractéristiques de l'espace résidentiel en augmentant les constructions de résidences individuelles. Avec la multiplication de la consommation d'espace et avec l'extension de l'espace urbain vers des franges de plus en plus lointaines se distendent les relations à l'intérieur de l'espace productif et entre cet espace et l'espace résidentiel. Les ruptures ne peuvent être que graduelles, les adaptations lentes et les recompositions de structures urbaines aussi progressives que l'extension des couronnes résidentielles les plus lointaines.

Pendant la période considérée dans cette étude du desserrement 1968-1980, malgré la prise en compte de six années postérieures à la crise, le ralentissement de la production n'est apparu qu'accessoirement au centre des préoccupations des industriels. La prise en considération d'établissements transférés, donc dynamiques dans presque tous les cas, explique cette tendance mais ne rend pas inopportune la question de la poursuite de ce mouvement dans les années de la crise. Là encore, cette étude a suggéré que l'application de schémas élaborés à partir de grandes évolutions décrivait assez mal les fluctuations d'un mouvement qui affectent surtout des PME dans des branches variées. Il semble par contre que les mutations actuelles des entreprises amplifient les problèmes de l'organisation du travail dans la recherche d'une productivité améliorée. Dans la mesure où les questions d'organisation de la main-d'œuvre deviennent de plus en plus prégnantes, l'insertion des unités productives dans les bassins d'emploi ne peut qu'être l'objet de nouveaux enjeux qui accentuent la dynamique décrite dans cette étude. Sans faire intervenir le renchérissement des coûts de déplacement, véritable cassure dans la cohésion d'espaces urbains complémentaires dans le travail et la résidence, certaines tendances relatives aux transformations profondes de l'appareil productif constituent des facteurs de recomposition de nouvelles structures spatiales.

ANNEXES

Documentation utilisée

Aires d'étude	1968	1979
Mulhouse	Fichier des établissements INSEE	Fichier des établissements CCI
Lyon	1) Fichier des établissements (non disponible pour Villeurbanne) 2) Enquête établissements de l'OREAM-COURLY (pour vérification car enquête non exhaustive)	1) Fichier des établissements CCI 2) Listing communal des établissements (CCI - 1980) 3) Fichiers communaux (Meyzieu, Decines, Vaulx) 4) Articles de presse (Bref - Rhône-Alpes)
Albi-Carmaux-Castres-Mazamet	Fichier des établissements INSEE	1) Fichier des établissements CCI 2) Enquête directe auprès des services de la CCI qui indiquaient « de mémoire » les délocalisations
Toulouse	Fichier ASSEDIC 1969 —> corerspondance fichier SIRENE 1974 —> fichier SIRENE 1975 (nouvelle codification) —>	1) Fichier SIRENE 1979 2) Fichier CCI 3) Enquêtes auprès des aménageurs de ZI 4) Enquêtes dans les ZI et repérages par quadrillage des espaces périphériques

ANNEXE 2

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS DESSERRES PAR BRANCHE D'ACTIVITE, PAR AIRE D'ETUDE ET PAR TRANCHE D'EFFECTIF SALARIE

	Mulhouse			Lyon			Toulouse			Albi - Castres			Total			Total
	10-49	50-99	+ de 100	10-49	50-99	+ de 100	10-49	50-99	+ de 100	10-49	50-99	+ de 100	10-49	50-99	+ de 100	
Industries agricoles et alimentaires	3	1	1	3	1	2	5	2		2	—		13	4	3	20
Métallurgie	3			2	1	2	—	4	1				5	5	3	13
Mécanique	15	2		42	14	6	25	7	2	7	1	2	89	24	10	123
Constr. électrique, électronique	3	1	1	4	8	1	14	2	4				2	11	6	38
Textile, cuirs	1		4	2	1	1	6	3	4	6	7	1	15	12	10	37
Chimie	2			3	1	1	4	1	2	1	1	—	10	3	3	16
Matières plastiques, caoutchouc	1			3	1	1	4	—	—	—	—	1	8	1	2	11
Papiers-cartons	1	2		9	3	1	10	3	2	1	—	—	21	8	3	32
Bois et meubles	1	1		3	—	1	8	1	—	1	1	1	13	3	2	18
Verre et matériaux	1			—	1	—	—	—	—	2	—	2	3	1	2	6
Bâtiment et T.P.	21	4		1	—	—	24	2	4	1	2	1	47	8	5	60
Divers	1						2	1					3	1	—	4
TOTAL	53	12		72	31	16	102	26	19	21	12	8	248	81	49	378

ANNEXE 3

REPARTITION DES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS PAR ACTIVITE (NAP. 600)
AU 1-1-1980 - FRANCE ENTIERE (1)

Regroupements		Total (10 salariés et +)		10 - 49		50 - 99		100 et plus	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Industries agricoles et alim.	35-36-7-8-9-40-41	6 287	7,8	4 947	73	909	13	871	14
Métallurgie	10-11-12-13	774	0,9	334	43	107	14	333	43
Industries mécaniques	19-20-27	17 698	20,3	12 536	71	2 309	13	2 853	16
Const. électriques et électron.	28-29-30	3 875	4,4	2 831	62	518	13	976	25
Textile, cuirs et peaux	43-47	10 181	11,7	6 963	68	1 582	16	1 636	16
Chimie	17-18	2 682	3,1	1 535	57	435	16	712	27
Matières plast. et caoutchouc	52-53	2 260	2,6	1 525	67	339	15	396	18
Papiers-cartons	50-51	2 480	2,8	1 158	47	607	24	715	29
Bois et meubles	48-49	4 671	5,4	3 749	80	545	12	377	8
Verre et matériaux	15-16	3 908	4,5	3 036	78	419	11	453	11
Bâtiment et T.P.	55	29 550	33,9	24 441	83	2 986	10	2 123	7
Divers	54	2 187	2,5	1 648	75	278	13	261	12
TOTAL		87 093	100	64 253	74	11 034	13	11 806	13

(1) Source : INSEE - Fichier SIRENE.

ANNEXE 4

EVOLUTION DE CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES DES COMMUNES DE VAULX-EN-VELIN, DECINES-CHARPIEU, MEYZIEU ET ECULLY (1969-1975)

	Vaulx		Decines		Meyzieu		Ecully	
1. Population active au lieu de résidence	**1968**	**1975**	**1968**	**1975**	**1968**	**1975**	**1968**	**1975**
Professions libérales, cadres supérieurs	1,6	2,1	2,7	4,7	3,4	6,5	16,2	23,2
Cadres moyens	12,9	9,4	10,2	13,1	8,0	14,0	17,0	17,9
Employés	15,0	17,3	14,3	18,2	13,4	18,2	15,4	22,1
Ouvriers	62,2	61,0	57,8	51,5	59,9	50,2	31,0	24,3
Total	8 052	15 724	5 996	8 673	3 548	8 113	4 016	7 167
Augmentation 1968-1975 (%)	+ 95,3		+ 44,6		+ 128,7		+ 78,2	
Population active dans l'industrie	4 256	6 813	3 116	3 824	1 716	3 722	1 304	2 041
Augmentation 1968-1975 (%)	+ 60		+ 22,7		+ 116,9		+ 56,5	
2. Population active au lieu de travail								
Professions libérales et cadres supérieurs	3,0	5,4	5,0	6,4	4,2	15,0	8,7	14,2
Cadres moyens	10,4	13,7	10,7	13,4	11,0	12,8	20,7	19,9
Employés	9,6	15,1	10,4	13,6	11,9	14,4	11,6	36,9
Ouvriers	60,7	52,9	56,5	53,3	54,9	57,8	25,4	13,8
Total	4 992	8 890	4 304	7 265	2 184	6 465	2 028	4 740
Augmentation 1968-1975 (%)	+ 78		+ 68,8		+ 196		+ 133	
Population active dans l'industrie	2 804	3 865	1 976	3 805	1 044	3 740	308	555
Augmentation 1968-1975 (%)	+ 37,8		+ 92,6		+ 258		+ 80,2	

(« La Dépêche du Midi », lundi 17 mars 1980)

Pour maintenir la main-d'œuvre au pays : une usine à la campagne

S'il est un problème qui tient actuellement au cœur des municipalités rurales, c'est bien celui du maintien de la main-d'œuvre du pays. En effet, ainsi que tout le monde le sait, la campagne se dépeuple faute de débouchés. C'est ainsi, très souvent, une migration vers les villes, tôt le matin, qui s'achève en sens inverse, tard le soir. Notre région n'est pas exclue de ce phénomène, si bien que des initiatives comme celle des établissements Mariette et Vigneau, au Grès, méritent qu'on y attache un certain intérêt.

PARTIE DE LA VILLE

C'est ici la migration inverse à la tendance générale qui s'est produite puisqu'il y eut décentralisation. A leur création, c'est à Toulouse, rue des Paradoux, qu'on sortit les premiers produits avec dix-sept employées. Mais, très rapidement, on manqua de place. En effet, cette chemiserie (chemisiers femmes et enfants), qui a la particularité de ne travailler qu'en gros, et encore pour la région parisienne, a vu une nette augmentation de ses marchés.

Il était donc important de trouver rapidement des locaux susceptibles d'accueillir une main-d'œuvre nécessaire pour remplir les contrats proposés. La municipalité de Grès avertie fit des offres et celles-ci furent retenues. Donc, l'usine, d'urbaine, deviendrait rurale. Ainsi, depuis 1968, elle s'est installée dans les coteaux du pays cadourcien, et personne ne s'en plaint, au contraire.

Les patrons ont fait bâtir et ils profitent ainsi du calme de la campagne. La municipalité y voit une source inespérée de revenus. Quant aux ouvrières, toutes habitent le canton ou des localités voisines : Lévignac, Montaigut-Saint-Paul, Pelleport, Caubiac, Thil, Launac, Larra et Cadours. La plus éloignée vient de Pibrac, mais c'est en même temps la doyenne et elle n'a jamais voulu quitter la maison. Ainsi, quatre-vingt-cinq personnes, dont trois hommes (secrétaire et manutentionnaires) sont restées au pays. Si certaines rentrent chez elles à midi, dans un coin repas bien aménagé avec fourneau, les 40 % qui restent peuvent réchauffer leur nourriture, tandis qu'en été ces demoiselles se bronzent ou nagent dans la piscine privée de leur patrons « bons enfants ».

UNE MAIN-D'ŒUVRE STABLE

Aux dires de M. Vigneau, la main-d'œuvre est stable. En effet, 60 % du personnel a de six à dix ans de maison. Depuis la création de l'entreprise, on ne déplore qu'un seul licenciement dû aux incorrections graves d'une ouvrière vis-à-vis de ses collègues. Quant aux filles, quand elles partent, ce sont les raisons familiales qui les poussent à ne s'occuper que de leur foyer.

Dans une ambiance semblable, le patron est un peu le confident et on n'hésite pas à s'adresser à lui quand on a un problème... même financier.

Si le travail est de quarante heures par semaine sur cinq jours (les déplacements se faisant en voitures particulières), quelques tolérances avec possibilités de récu-

pérations sont accordées à celles qui, pour des raisons évidentes, ne peuvent assurer un service complet.

UN BON RENDEMENT

Particularité pour établissement de ce type : pas de contremaître, pas de chef d'atelier, travail en musique et le rendement n'est pas inférieur aux autres établissements qui travaillent avec régime différent. Il est vrai que la mentalité du personnel est excellente, ce qui facilite bien les choses. L'absentéisme est très réduit, et si une fille s'arrête un instant, personne ne lui fait de remarque tant qu'il n'y a pas exagération.

Toutes ou presque sont épouses d'ouvriers ou employés qui embauchent dans le secteur et peu nombreuses sont les femmes d'agriculteurs qui viennent pour arrondir leurs fins de mois.

Il semble qu'actuellement l'établissement ait atteint sa capacité maximale et il est hors de question d'investir encore, car à 60 ans les époux Vigneau, bien que très alertes, ne veulent pas recommencer à résoudre des problèmes complexes. Ils laisseront ce choix à leur fils qui possède lui-même actuellement une affaire en Tarn-et-Garonne.

Pour terminer, nous ajouterons que toutes les employées ont été formées sur le tas et que, le samedi matin, sous la direction de Mariette Vigneau et de monitrices, existe dans l'usine une école de formation destinée aux adolescentes du canton qui ont quitté le CES et n'ont pas d'activité professionnelle. — C.A.

Table des figures

Figure 1 — Les ensembles de la périphérie mulhousienne 156

Figure 2 — La croissance démographique (1968-1975) de Mulhouse 156

Figure 3 — Evolution du nombre des résidences principales (1968-1975) à Mulhouse 158

Figure 4 — Les ouvriers et les cadres en 1975 à Mulhouse 158

Figure 5 — Evolution démographique des communes de l'agglomération lyonnaise 161

Figure 6 — La croissance des emplois industriels en banlieue de Lyon 163

Figure 7 — Evolution de la population de Toulouse (1962-1975) 163

Figure 8 — Evolution de l'emploi à Toulouse (1968-1975) 164

Figure 9 — Les ouvriers et cadres supérieurs en 1975 à Toulouse 165

Figure 10 — Croissance des emplois industriels entre 1968 et 1975 166

Figure 11 — Croissance démographique et répartition en catégories socio-professionnelles des populations de Colomiers et Ramonville 215

Figure 12 — Localisation des résidences des salariés de la SAIC-VELCOREX .. 219

Figure 13 — Evolution des catégories socio-professionnelles de Vaulx, Decines, Meyzieu 221

Figure 14 — Carte des anciennes implantations des grossistes du Centre Uniprogros 239

Quatre cartes hors texte.

Table des tableaux

Tableau 1 — Evolution de la population active d'Illzach 160

Tableau 2 — Répartition des catégories socio-professionnelles ouvriers et cadres supérieurs dans les communes de l'aire d'étude Lyon (1968-1975) 162

Tableau 3 — Dénombrement des établissements desserrés dans les aires d'étude 171

Tableau 4 — Répartition des établissements desserrés selon leurs effectifs salariés 172

Tableau 5 — Répartition des établissements desserrés par branches d'activité et par branches d'effectifs salariés 174

Tableau 6 — Répartition des établissements desserrés selon l'année de déplacement de l'établissement 174

Tableau 7 — Origine géographique des établissements desserrés dans la périphérie de Lyon 177

Tableau 8 — Variation des effectifs salariés dans les établissements transférés ayant fait l'objet d'une enquête 184

Tableau 9 — Variation des superficies couvertes utilisées par les établissements transférés (en m²) 185

Tableau 10 — Statut d'occupation des locaux (1979) 192

Tableau 11 — Devenir des anciens locaux après le transfert de l'établissement 193

Tableau 12 — Répartition des établissements desserrés selon la part du personnel administratif dans les effectifs des établissements 206

Tableau 13 — Répartition des établissements desserrés selon la part des femmes dans les effectifs salariés 207

Tableau 14 — Evolution démographique de Colomiers et Ramonville de 1964 à 1975 214

Tableau 15 — Localisation des domiciles des personnes employées dans les zones d'activité de Vaulx-en-Velin (1977) 223

Tableau 16 — Répartition des établissements installés dans les zones d'activité de Vaulx-en-Velin selon le type d'activité 223

Tableau 17 — Nombre d'emplois pour 1 000 habitants de Vaulx 224

Tableau 18 — Evolution des catégories d'emplois et des qualifications dans les établissements de Vaulx (1968-1975) 224

Tableau 19 — Actifs dans les établissements de l'industrie textile de Vaulx (1968-1975) 224

Tableau 20 — Nombre d'emplois pour 1 000 habitants à Meyzieu (1968 et 1975) 225

Tableau 21 — Evolution des catégories d'emplois et des qualifications dans les établissements de Meyzieu (1968-1975) 226

Tableau 22 — Population active au lieu de travail dans les communes de l'ouest lyonnais (1968) 229

Tableau 23 — Répartition des catégories socio-professionnelles des résidents et des employés dans la commune d'Ecully (1968-1975) 230

Tableau 24 — Nombre d'emplois au lieu de travail à Kingersheim et Wittenheim (1968-1975) 234

Tableau 25 — Catégories socio-professionnelles des communes du Bassin potassique (1968-1975) 234

Tableau 26 — Structures socio-professionnelles de l'espace péri-urbain de Toulouse 236

Table des matières de la 1re partie

Pages

— INTRODUCTION .. 11
- De la pertinence du terme « banlieue » .. 11
- Le choix de l'échantillon .. 12
- Méthodologie .. 14

— ANALYSE COMPARATIVE .. 17
1. Intégration, appartenance .. 19
2. Centralité .. 24
3. Le pouvoir local, les forces en présence, et leurs enjeux .. 27
4. Groupes sociaux, espace et territoires .. 31
5. L'organisation de l'espace liée au développement des banlieues et au système des transports .. 37
6. Eléments de conclusion .. 41

ANNEXES

Plougastel-Daoulas : De la communauté villageoise à la société rurbaine .. 43

INTRODUCTION : Plougastel dans l'orbite de l'agglomération brestoise .. 45
I. PLOUGASTEL AVANT L'URBANISATION .. 47
1. Une commune essentiellement rurale .. 47
2. « Une communauté villageoise » .. 48
3. Les groupes sociaux et leur articulation dans la société paysanne .. 49
4. L'apparition d'agriculteurs modernistes .. 51
5. Une société bloquée .. 52

II. LA MUTATION .. 55
1. Evolution de la structure socio-professionnelle .. 55
2. Les nouveaux groupes sociaux .. 57
3. Le pouvoir local .. 59
4. Pouvoir et contrôle de l'espace .. 62
5. La vie associative .. 63
6. Eléments pour une analyse du phénomène associatif .. 67

CONCLUSION : VERS UNE SOCIETE RURBAINE ? .. 70

Saint-Gély-du-Fesc et Juvignac : « Villages nouveaux » ou « communes dortoirs » dans la périphérie montpelliéraine ? .. 73

INTRODUCTION : L'expansion montpelliéraine .. 75
I. SAINT-GELY-DU-FESC .. 77
1. Evolution démographique .. 77

2. Evolution de l'emploi .. 77
3. Evolution de la structure sociale .. 79
4. L'enjeu spatial .. 81
5. Pouvoir local et participation .. 84
6. La vie associative .. 87
7. Citoyenneté et couches moyennes .. 90

II. JUVIGNAC .. 91
1. Une création de la dernière décennie .. 91
2. L'opération Chalendon .. 92
3. Une commune désarticulée .. 94
4. La structure sociale .. 95
5. Le pouvoir local .. 96
6. L'animation .. 98
7. Village ou banlieue urbaine ? .. 100

Saint-Gervais-la-Forêt : commune sub-urbaine d'une ville moyenne .. 102

1. L'évolution de Saint-Gervais .. 104
2. Structure actuelle de la commune, démographie, CSP .. 105
3. Les divers équipements .. 106
4. Le pouvoir municipal et la gestion communale .. 107
5. Les quartiers et les groupes sociaux qu'ils représentent .. 108
6. Les associations comme espaces d'expression culturelle des groupes sociaux 111

CONCLUSION : L'AVENIR POUR SAINT-GERVAIS, QUARTIER-DORTOIR OU COMMUNE AUTONOME ? .. 113

Avion : Une commune minière du Pas-de-Calais en profonde mutation 114

1. Les étapes de la formation d'Avion .. 116
2. L'avenir d'Avion dans le devenir de la région : la restructuration du Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais .. 117
3. Description de la commune d'Avion .. 120
   1. *Les quartiers* .. 120
   2. *La population* .. 123
   3. *L'emploi* .. 124
   4. *L'habitat* .. 126
4. Les modes de vie .. 128
   1. *Le sentiment et les pratiques de la solidarité* .. 128
   2. *Le rôle de la famille* .. 129
   3. *Le sentiment d'appartenance* .. 130
   4. *Les loisirs traditionnels* .. 131

CONCLUSION : LES FAIBLES ESPOIRS DE LA RECONVERSION .. 134

Epinay-sous-Sénart : Une banlieue-dortoir de la région parisienne .. 136

1. Approche des conditions de vie à Epinay 137
   1. *L'habitat* 138
   2. *Aspect et ambiance du quartier* 138
   3. *Les équipements* 139

2. Epinay à travers quelques chiffres 140

3. Epinay pour ses habitants 140
   1. *L'image sociale du quartier* 142
   2. *La sociabilité* 143

CONCLUSION : LA DIFFICULTE DE S'INTEGRER ET LE DESIR DE PARTIR 146

Table des matières de la 2e partie

1 — LES ESPACES DU DESSERREMENT .. 153

1. Mulhouse .. 155
2. Lyon .. 160
3. Toulouse .. 163

2 — LES STRATEGIES DU DESSERREMENT .. 169

1. *ASPECTS GENERAUX DU DESSERREMENT* .. 170
   1. La mesure du desserrement .. 170
   2. Le contenu du desserrement .. 171
   3. Les périodes du desserrement .. 174
   4. Les espaces du desserrement .. 176
      - *Les couronnes de desserrement* .. 177
      - *L'évolution du contenu des couronnes de desserrement* .. 180

2. *LES CAUSES DU DESSERREMENT* .. 182
   1. L'inadaptation du bâti industriel .. 182
   2. Les départs contraints .. 186
   3. Les causes diverses .. 187

3. *LOCALISATION ET STRATEGIES DES ENTREPRISES* .. 189
   1. Des stratégies de croissance .. 189
      - *Les gains de productivité* .. 190
      - *Les problèmes liés au transfert* .. 191
   2. Des stratégies de localisation .. 194
      - *Le choix du terrain* .. 195
      - *Le poids de l'environnement économique* .. 196
        La proximité de la clientèle .. 196
        La proximité des avantages de la consommation .. 197
      - *L'impact des infrastructures et des équipements* .. 198
      - *L'insertion dans le cadre urbain* .. 199
      - *Les avantages fiscaux* .. 200
   3. Des stratégies de contrôle du marché de l'emploi .. 202
      - *La main-d'œuvre, facteur d'inertie* .. 203
      - *Travailleurs qualifiés et localisation* .. 205
      - *Du desserrement à la délocalisation* .. 208

3 — DESSERREMENT ET RECOMPOSITION DES STRUCTURES URBAINES .. 211

1. Colomiers-Ramonville : le desserrement et la division sociale de l'espace 214
2. Le desserrement, facteur d'accélération de la croissance périphérique ? 217
3. Desserrement et segmentation des espaces urbains : l'exemple de l'agglomération lyonnaise .. 220
4. Le desserrement vers un espace industriel ou le poids d'un héritage .. 231
5. Desserrement et mutations du péri-urbain .. 235
6. Le desserrement des entrepôts .. 237

4 — CONCLUSION 242

ANNEXES :

Annexe 1 : Documentation utilisée 246

Annexe 2 : Répartition des établissements desserrés par branches d'activité, par aire d'étude et par tranche d'effectif salarié 247

Annexe 3 : Répartition des établissements idustriels desserrés par activité 248

Annexe 4 : Evolution des catégories socio-professionnelles des communes de Vaulx, Decines-Charpieu, Meyzieu et Ecully (1968-1975) 249

Annexe 5 : La Dépêche du Midi : « Pour maitenir la main-d'œuvre au pays : l'usine à la campagne » 250

TRAVAUX ET RECHERCHES DE PROSPECTIVE

30 Une image de la France en l'an 2000 : documents, méthode de travail
31 Les grandes liaisons routières, histoire d'un schéma
32 Schéma directeur de la Corse
33 Technologie et aménagement du territoire
34 Les firmes multinationales
35 Schéma directeur de l'aéronautique
36 L'avenir de la Basse-Normandie
37 Survols de l'Europe
38 Approches de la réalité urbaine
39 Paris, ville internationale, rôle et vocations
40 Bordeaux, ville océane, métropole régionale
41 Regard prospectif sur le bassin méditerranéen
42 Services nouveaux de télécommunications
43 Le peuplement urbain français
44 Régions de villes ,régions urbaines
45 Questions à la société tertiaire
46 Industrie en Europe
47 Scénarios européens d'aménagement du territoire
48 Scénarios pour les villes moyennes
49 Emploi et espace
50 Sésame, année 5
51 La façade Atlantique
52 Transformations du travail industriel
53 L'Europe médiane
54 Travail féminin : un point de vue
55 Firmes multinationales et division internationale du travail
56 Dynamique et projet urbain régional. Un exemple : la région Alsace
57 Qualification du travail
58 Syndicats et sociétés multinationales
59 La méthode des scénarios
60 Littoral Bas-Normand, schéma d'aménagement
61 Décentralisation industrielle et relations de travail
62 Prospective des investissements étrangers en France
63 Sésame, année 8, programme de travail
64 Les petites villes en France
65/66 Restructuration de l'appareil productif français. Prospectives
67 Prospective, planification, programmation. Une analyse
68 Le scénario de l'inacceptable ; sept après
69 Bureaux en province. Perspectives
70 Aménagement de la Loire moyenne. Schéma de la métropole-jardin
71 Bilan d'une expérience prospective
72 Villes internationales, villes mondiales
73 Sur l'emploi. Premiers dossiers
74 Technologie et avenir régional
75 Activités et régions. Dynamique d'une transformation
76 Le Grand Sud-Ouest. Diagnostics pour l'avenir
77 Tertiaire et inflation
78 Dynamismes locaux et aménagement du territoire
79 Energie et régions
80 Agricultures pour demain
81 La France rurale : images et perspectives
82 Formation et développement régional

Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale
1, avenue Charles-Floquet — 75007

Fondateur de la collection : Gérard WEILL +

Directeur de la publication : Jean BOUCHET

Administrateur : Hélène ROGER-VASSELIN - *Couverture :* Cl. CAUJOLLE et D. COHEN
Imprimerie MAUGEIN-LACHAISE — R.N. 89 - 19360 Malemort
Dépôt légal n° 165 - 3e trimestre 1981

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29, 31, QUAI VOLTAIRE 75340 PARIS CEDEX 07
TÉL. 261.50.10 - TÉLEX : 204826 DOCFRAN PARIS

Imprimé en France

DF 269
ISBN: 2.11.000721.4